Après quatre cents ans

M. BESSON
ÉVÊQUE DE LAUSANNE, GENÈVE ET FRIBOURG

APRÈS QUATRE CENTS ANS

GENÈVE
LIBRAIRIE JACQUEMOUD
CORRATERIE, 20
—
1933

M. Anthonioz

9 rue Voltaire

I

APRÈS QUATRE CENTS ANS

34 BOIS INÉDITS DE FRED FAY

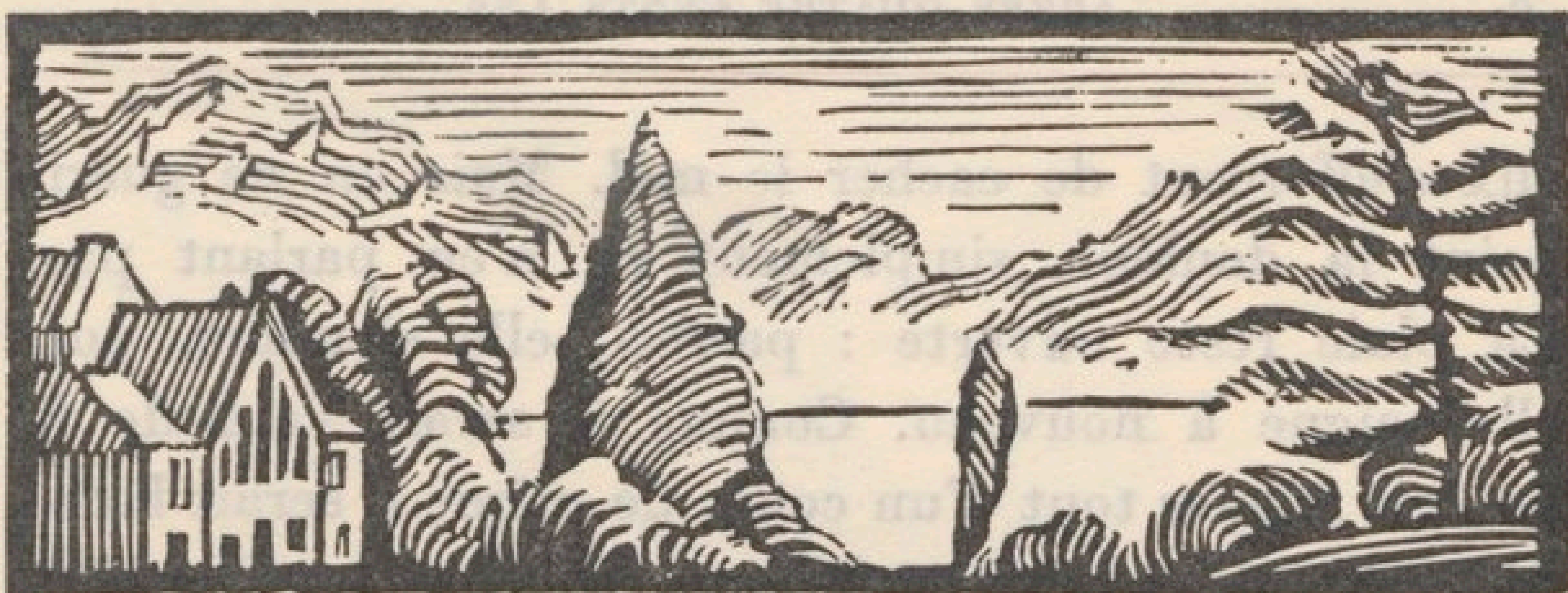
M. BESSON
ÉVÊQUE DE LAUSANNE, GENÈVE ET FRIBOURG

APRÈS QUATRE CENTS ANS

GENÈVE
LIBRAIRIE JACQUEMOUD
CORRATERIE, 20
—
1933

Il a été tiré de cet ouvrage,
à l'Imprimerie Saint-Paul, à Fribourg,
cinquante exemplaires sur papier de Hollande van Gelder, numérotés de I à L et dix exemplaires sur même papier, hors commerce, numérotés de 1 à 10, tous revêtus de la signature de l'auteur. Ces soixante exemplaires constituent l'édition originale, achevée le XV août MDCCCCXXXIII.

Les illustrations représentent quelques traits du vieux visage de notre bon pays, tels, du moins en partie, que les voyaient nos pères, il y a quatre cents ans. Les légendes se trouvent ci-après, p. 317.



AVANT-PROPOS

Travail de vacances, fait presque entièrement à Lausanne, dans une chambre hospitalière d'où l'on voit, par-dessus la verdure, les Alpes et le Léman, ce modeste recueil est un livre « de chez nous ». Ceux-là seuls qui sont « de chez nous » le pourront comprendre : aux autres, il ne dira rien.

Quelques-unes de ces lettres offrent un simple remaniement de pages que l'auteur écrivit ou reçut. La plupart, comme telles, sont fictives ; néanmoins, elles reflètent les sentiments de certains d'entre nous, et, quoique jamais nul ne les ait portées à la poste, on peut dire que, toutes, dans un sens, appartiennent à la réalité. Réel, par exemple, ce fait douloureux que notre pays a perdu son unité religieuse ; réel, l'amer regret que bien des gens de cœur en éprouvent ; réel, l'esprit conciliant par lequel plusieurs d'entre

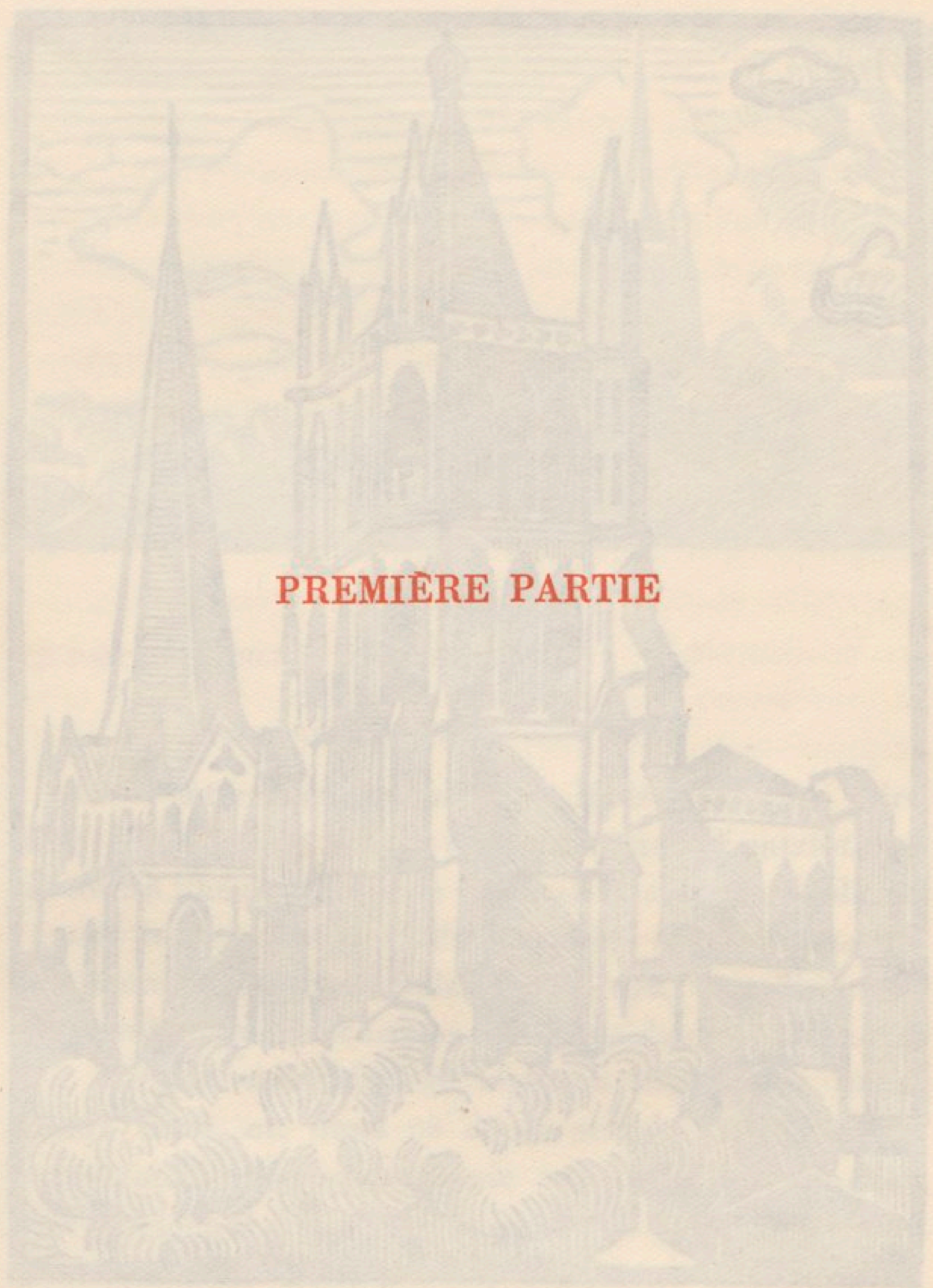
eux s'efforcent de cacher le mal. Mais on ne guérit point la douleur, simplement en n'en parlant pas. La plaie reste ouverte : parfois, elle s'endort, puis elle saigne à nouveau. Comme il serait vain de la vouloir fermer tout d'un coup, de même il serait lâche de se résoudre à la laisser béante. Ni le pasteur Curchod, ni l'abbé Favre n'en prennent leur parti. Qui donc voudrait les en blâmer ?

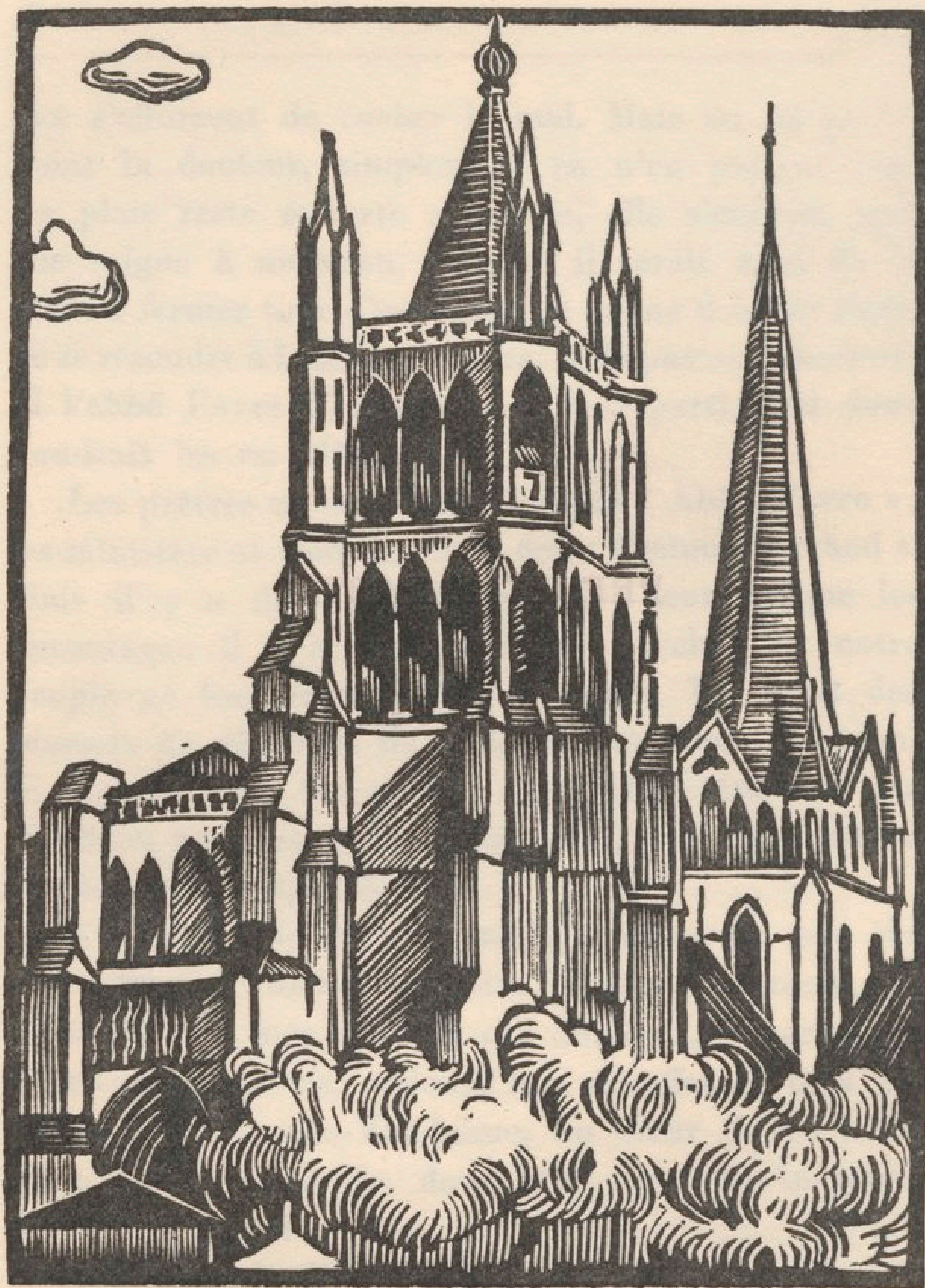
Les prêtres ne sont pas tous des « Abbé Favre » ; les ministres ne sont pas tous des « Pasteur Curchod ». Mais il y a des « Abbé Favre » : leur évêque les encourage ; il y a des « Pasteur Curchod » : notre peuple ne les désavoue pas toujours. En dépit des semeurs de discorde, ils veulent travailler à l'union. Si l'esprit qui les anime était plus répandu, les divisions seraient moins profondes ; beaucoup même d'entre elles disparaîtraient.

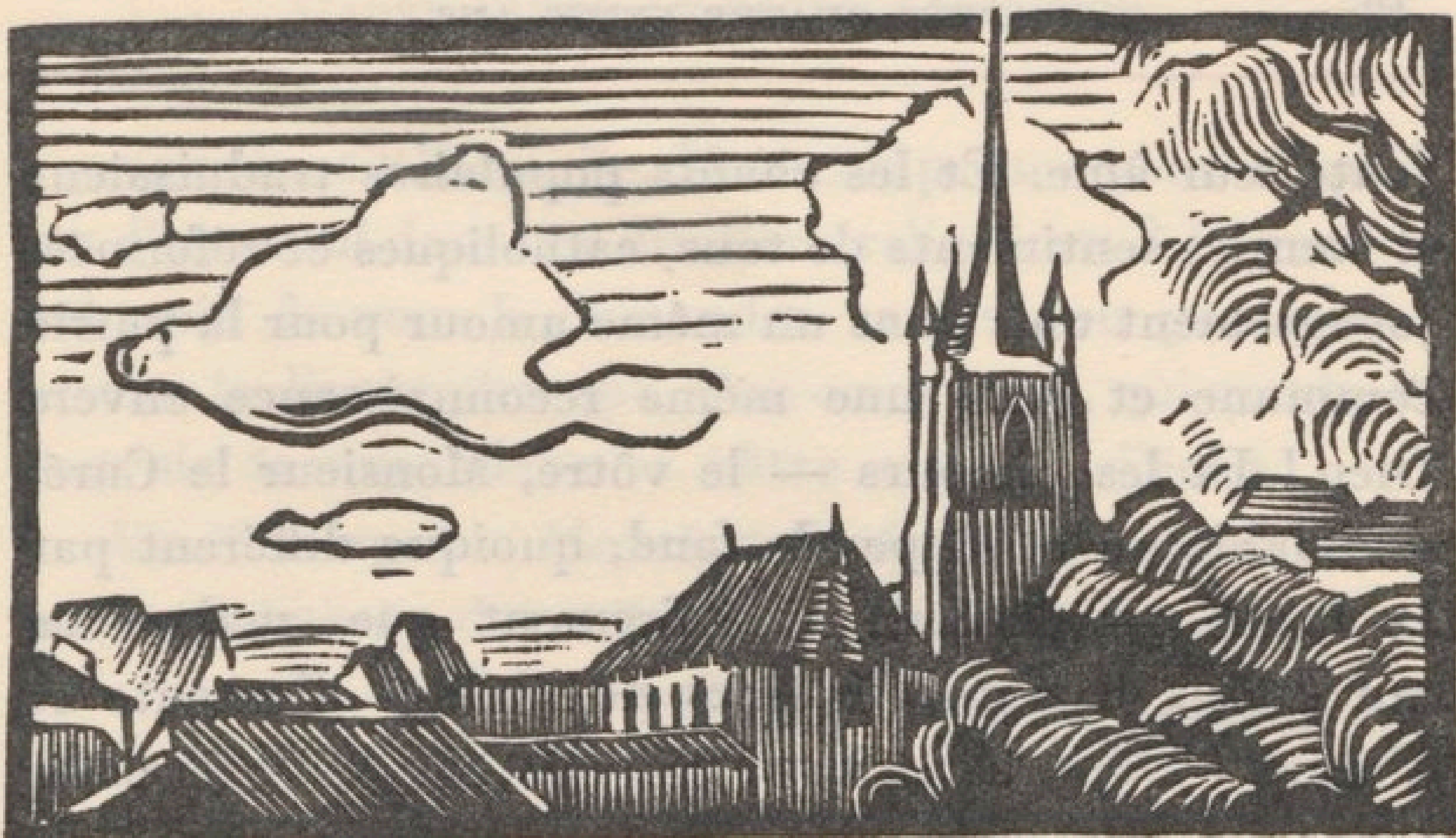
J'ai tâché de mettre sur ces pages un peu du reflet vert et blanc de notre drapeau cantonal, et je les dédie à mes ancêtres qui dorment, là-bas, dans le vieux cimetière, aujourd'hui désaffecté, près de l'église de Chapelle-Vaudanne, au cœur de ce beau pays, calme et fertile, dont Dieu nous fit la grâce d'être les enfants.

Lausanne, le 24 janvier 1933.

PREMIÈRE PARTIE







LE PASTEUR CURCHOD A L'ABBÉ FAVRE.

Monsieur le Curé,

Cette lettre vous surprendra. Mais je ne puis taire mon émotion, au sortir de la cérémonie patriotique de tout à l'heure. Dussé-je vivre un siècle, je n'oublierai jamais cette soirée, dont l'atmosphère avait un charme si prenant, cette ligne paisible du Jura, tout illuminée de grands feux, ces champs endormis dans la fraîcheur, ces cultures magnifiques, légitime orgueil de notre bonne terre, et, dans ce décor simple et grandiose, cette foule compacte, réunie sur la place, pendant que les cloches de votre église et celles de notre temple, délicieusement harmonisées, sonnaient ensemble de

toute leur âme. Et les chants populaires traduisaient si bien les sentiments de tous, catholiques et réformés, joyeusement unis dans un même amour pour la patrie commune et dans une même reconnaissance envers Dieu ! Et les discours — le vôtre, Monsieur le Curé, semblable au mien par le fond, quoique différent par la forme — disaient si clairement que, malgré ce qui divise, il reste d'infinies possibilités d'entente et d'union ! Déjà, le 14 avril m'avait édifié ; mais cette soirée du 1er août m'a fait entrevoir un idéal de fraternité chrétienne que je ne soupçonnais pas.

Et demain, ce sera fini. Nos braves gens, ce soir si près les uns des autres, si parfaitement « un », se disjoindront, précisément le jour du Seigneur : ils iront, les uns à l'église et les autres au temple. Cette rupture, qui persiste depuis quatre siècles, durera-t-elle indéfiniment ? Puisque nous croyons être, les uns et les autres, sur le chemin qui mène à Dieu, la rencontre n'y sera-t-elle pas possible ? Sans doute, des principes essentiels, diamétralement opposés, nous séparent : notre conscience nous défend, à vous comme à moi, d'y porter atteinte. Vous ne consentirez jamais à sacrifier vos dogmes, et nous ne renoncerons jamais au privilège de la liberté chrétienne que nos grands Réformateurs nous ont acquise en

nous rendant l'Evangile. Mais comprenez-vous ce qu'il y a d'anormal dans nos divisions religieuses ? J'éprouve le besoin de vous le demander, sans savoir pourquoi : je vous le dis simplement, d'un cœur loyal, qui voudrait pouvoir trouver dans le vôtre un peu d'écho.

Veuillez agréer, Monsieur le Curé, l'expression de mes sentiments dévoués.

Samuel Curchod, pasteur.

L'ABBÉ FAVRE AU PASTEUR CURCHOD.

Monsieur le Pasteur,

Oui, votre lettre a trouvé dans mon cœur un écho fidèle. Hier soir, la manifestation terminée, j'étais assis au jardin, sur le banc de pierre où tant de prêtres, dont je continue la tâche, se sont reposés avant moi. Je contemplais notre merveilleuse campagne vaudoise, dormant au clair de lune, comme un robuste moissonneur qui vient d'achever son travail, et, dans le silence de la nuit toute calme, interrompu de loin en loin par un aboiement solitaire, je songeais, Monsieur le Pasteur, à ce qui vous préoccupait vous-même, à ce qui doit nous préoccuper tous. Car, sous prétexte de ne pas « troubler la paix confessionnelle », faudra-t-il

donc toujours laisser dans l'ombre ces questions capitales, dont bien des gens sentent l'importance, mais, dont, par convention, nul n'a le courage de parler ? Je ne peux le croire. Et puisque Dieu nous donne les mêmes besoins et les mêmes désirs, pourquoi refuserions-nous de regarder en face la réalité ?

La question de fait, me disais-je, est résolue dans notre canton, mieux peut-être que n'importe où. Nous avons, pratiquement, une formule acceptable : respect mutuel, tolérance, liberté. Notre peuple ne veut plus de luttes religieuses. Il cherche la concorde, et, presque toujours, il la trouve. Nous évitons ce qui froisse. Des progrès, sans doute, peuvent encore être accomplis dans cet ordre ; mais on les souhaite de part et d'autre. Plusieurs d'entre nous y collaborent, non seulement, comme on dit, parce qu'il faut s'unir contre la révolution montante, mais parce que l'Evangile, dont nous nous réclamons, le veut. Cette action pacificatrice est, en effet, requise par la charité chrétienne : Dieu est charité, celui qui demeure dans la charité demeure en Dieu et Dieu demeure en lui.

Mais la question de droit, continuais-je, reste entière. Catholiques et réformés, nous sommes là, voici quatre siècles, nous répétant les mêmes objections, nous renvoyant les mêmes réponses. Le fond

du problème ne change pas. Jésus-Christ n'est-il qu'un grand homme ? Est-il Dieu, au sens précis et théologique du mot ? S'il n'est qu'un homme, son œuvre est humaine, et n'importe qui reste libre de la reprendre quand il lui plaira. S'il est Dieu, son œuvre est divine, et nul n'a le droit d'y porter la main. En d'autres termes, si l'Eglise, telle qu'elle existait chez nous en 1536, avec sa hiérarchie, sa doctrine, ses sacrements, n'est qu'une organisation voulue des hommes, et modifiée par eux à mesure que leurs intérêts spirituels ou matériels l'ont suggéré, chacun peut abolir cette hiérarchie, simplifier cette doctrine, supprimer ces sacrements, dès que d'autres intérêts le conseilleront. Mais c'est le contraire, si l'Eglise est voulue de Dieu. Dans ce dernier cas, je vais encore plus loin : si cette Eglise, composée de créatures imparfaites, a vu naître des abus, même très graves, la répression de ces abus ne pouvait se faire qu'en plein accord avec la hiérarchie, sans toucher à l'essentiel de la doctrine et des sacrements. Voilà, me disais-je, comment se pose la question de droit. Pour nous, elle est définitivement résolue. Nous savons, avec une inébranlable certitude, quelle réponse il faut lui donner. Mais d'autres pensent autrement. Et tant que l'accord ne sera pas fait, aucune union complète n'est possible.

Or, tandis que je méditais avec tristesse, constatant que, sur ces points fondamentaux, nous sommes séparés les uns des autres, j'aperçus, à travers une fenêtre du chœur, la lampe tremblotante qui semblait m'appeler. J'entrai dans l'église. Le Maître était là. Présence, non point palpable, mais réelle ; présence mystérieuse, *mysterium fidei*, dit la liturgie de la messe. Une grande paix descendit en moi...

La besogne qui s'offre à nous, me dis-je, est immense ; mais pourquoi vouloir l'accomplir tout d'un coup ? Réformés et catholiques, nous nous connaissons mal et, par suite, nos apologies réciproques n'ont souvent pas d'effet. Si nous cherchions à nous comprendre, à marquer nos positions respectives, à fixer les points sur lesquels, parfois sans y prendre garde, nous sommes d'accord, à distinguer l'essentiel de l'accessoire ? Si nous nous attachions, avant tout, à préparer une atmosphère de sympathie et de mutuelle bienveillance, où le rapprochement, désiré de part et d'autre, serait moins malaisé ?

Quand je poussai la porte pour sortir — la petite porte, à côté de la sacristie — le ciel était rempli d'étoiles. Une cloche, au loin, sonna l'heure ; une autre lui répondit. Les grillons chantaient. J'oubliai de tourner la clef : je l'ai remarqué ce matin. Peut-être

ma vocation spéciale est-elle d'ouvrir l'église, et non de la fermer.

Dans la douce clarté de la nuit, on devinait votre maison : je crus y voir de la lumière. Votre lettre me prouve que vous pensiez à moi. Gardons, Monsieur le Pasteur, l'espoir de travailler ensemble à rapprocher les âmes. L'un et l'autre, nous souffrons de la rupture ; l'un et l'autre, nous la savons humainement irréparable ; l'un et l'autre, nous croyons possible à Dieu ce qui, pour nous, serait impossible, si nous étions seuls. L'unité de tous les chrétiens que le Christ, la veille de sa mort, implorait par une ardente oraison, nous devons la préparer. Il s'agit d'une œuvre longue et complexe ; ceux qui récoltent ne sont pas toujours ceux qui ont semé. Nous accomplirons cette tâche, sainte entre toutes, en recourant aux trois grands moyens traditionnels d'apostolat que S. Bernard suggérait jadis à ses moines : la parole, l'exemple et la prière — la prière surtout. Nous prierons, afin que notre charité, notre humilité, notre zèle et notre ferveur, hâtent le jour où, suivant le désir du Maître, il n'y aura plus qu'un berger et qu'un troupeau. Ce jour heureux, nous mourrons sans l'avoir vu ; fasse, au moins, la bonté divine que nous n'ayons rien négligé pour en rendre plus proche la consolante aurore.

Veuillez agréer, Monsieur le Pasteur, avec la promesse de mon fidèle souvenir devant Dieu, l'assurance de mon respectueux et bien cordial dévoûment.

Joseph Favre, curé.

LE PASTEUR CURCHOD A L'ABBÉ FAVRE

Monsieur le Curé,

Dans votre message, deux choses m'ont frappé. D'abord, je suis touché de vous voir déplorer, en termes si véritablement chrétiens, nos divisions. Puis, hélas ! je constate combien, sur ce que vous appelez vous-même les points fondamentaux, nos vues diffèrent, en effet.

Plus que vous, Monsieur le Curé, je suis convaincu de l'inutilité de la plupart des controverses théologiques. Mais j'y attache peut-être moins d'importance. Pourquoi ne collaborerions-nous pas au bien spirituel de notre pays, même sans professer des croyances identiques touchant la personne du Christ ou l'organisation de l'Eglise ? Cette collaboration serait précisément le moyen d'arriver à mieux nous comprendre, et, par suite, de nous acheminer vers une parfaite union.

Si, comme vous le dites, c'est impossible, nous devrons évidemment chercher, d'abord, le point de rencontre sur un autre chemin. Nous nous connaissons mal, c'est vrai. Que de fois, au cours de mes lectures, j'ai souffert de l'incompréhension dont nous sommes l'objet de la part de certains des vôtres ! Que de fois, j'ai vu dénaturer nos efforts et nos doctrines, parce qu'on les jugeait d'un point de vue qui n'est pas juste ! La loyauté m'oblige à reconnaître aussi, du reste, qu'il y a, dans le catholicisme, bien des choses dont je n'ai qu'une idée très vague. Nous occupons, en somme, deux rives séparées par un large fossé, que beaucoup d'inconscients prennent plaisir à creuser chaque jour. Il faudrait, d'abord, au lieu de continuer ce travail destructeur, combler le douloureux abîme. Après, nous serions éloignés encore, mais seulement par la distance : une surface plane est plus facile à franchir qu'un ravin.

Vos paroles m'ont donné du courage. Nous avons trop, l'un et l'autre, d'un même cœur, senti le mal, pour ne pas travailler, l'un et l'autre, d'un même cœur, à chercher le remède. J'ai confiance que le Père céleste dont, les uns et les autres, nous sommes les enfants, ne refusera pas de nous venir en aide. Et, tout en vous remerciant de l'aimable empresse-

ment que vous avez mis à me répondre, je vous renouvelle, Monsieur le Curé, l'assurance de mon dévoûment bien sincère.

Samuel Curchod, pasteur.

L'ABBÉ FAVRE A MGR BALESTRA.

Excellence,

Quand vous m'avez fait l'honneur de me recevoir naguère, à Rome, vous avez bien voulu vous intéresser à mon petit pays. Vous avez même eu l'air de prendre plaisir à m'entendre vous raconter comment, chez nous, vivant côte à côte depuis quatre cents ans, protestants et catholiques, sans glisser dans l'interconfessionnalisme, entretiennent assez souvent de bons rapports.

Votre Excellence n'ignore point que bien des gens, ici, par suite de l'évolution de l'histoire, par amour pour la patrie, peut-être aussi, comme dit la chanson, « par l'effet du tempérament », collaborent d'un cœur loyal à la paix religieuse. Il y a, je dois le reconnaître, des attardés qui souffrent, si l'on peut ainsi parler, d'intolérance congénitale, de mauvaise humeur chronique ; mais, d'ordinaire, malgré les différences de race, de langue, de religion, nous vivons

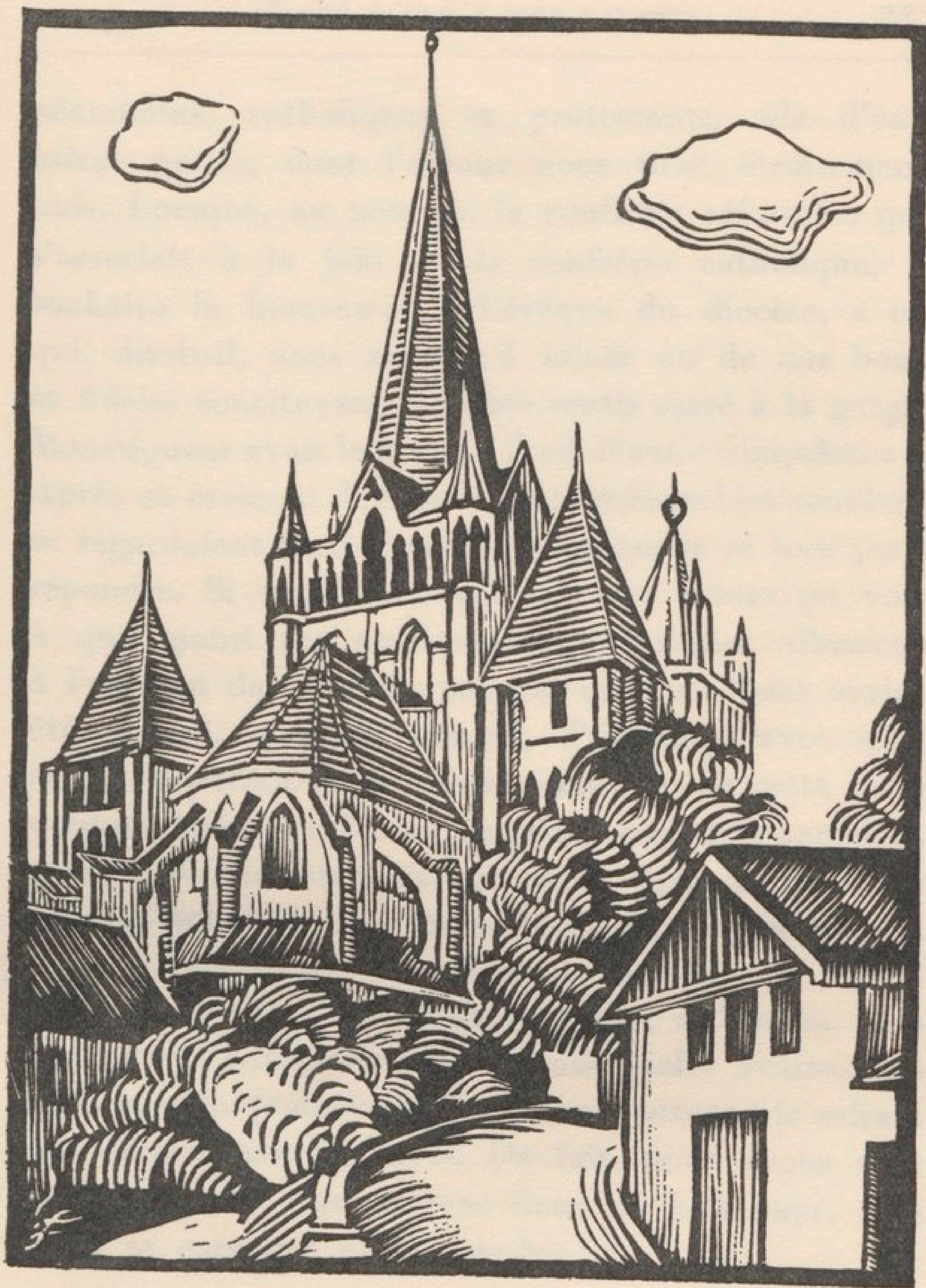
en bonne harmonie. Cette entente se manifeste parfois d'une façon curieuse. Permettez que je vous décrive, Excellence, un épisode caractéristique de la visite pastorale qui vient d'avoir lieu à Echallens.

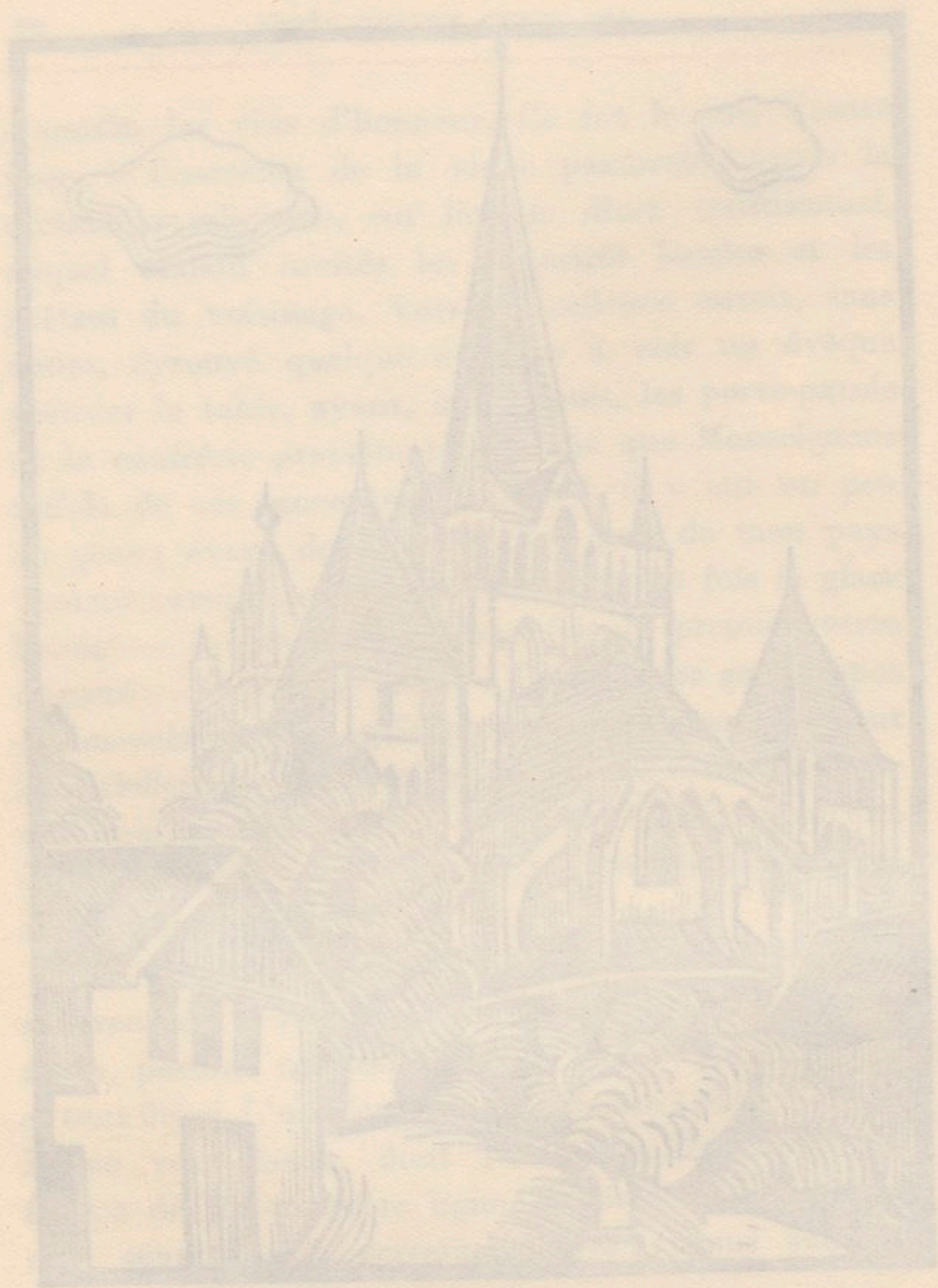
Lors de l'introduction de la Réforme, Echallens était ce qu'on appelait un bailliage mixte, c'est-à-dire qu'il relevait à la fois de deux gouvernements : celui de Berne et celui de Fribourg. Ces deux « souverains » nommaient le bailli d'Echallens à tour de rôle, pour une durée de deux ans (plus tard, cinq), de sorte que le pays se trouvait gouverné tantôt par un Fribourgeois catholique et tantôt par un Bernois réformé. Bien que l'influence de Berne fût prépondérante, celle de Fribourg se faisait sentir aussi. Voilà pourquoi, malgré les efforts de l'autorité bernoise qui, là comme ailleurs, voulait imposer la Réforme à tous, une partie notable de la population d'Echallens put conserver sa foi catholique. Il se forma deux paroisses, ou, suivant l'expression locale, deux « confréries », l'une catholique et l'autre protestante. Longtemps il y eut des luttes et des difficultés. Puis, on finit par s'entendre à peu près.

L'usage veut aujourd'hui que, lorsqu'une de ces confréries célèbre certaines fêtes, l'autre lui délègue deux de ses membres, qui lui apportent en signe

d'amitié, les vins d'honneur. Ce fut le cas, l'autre jour, à l'occasion de la visite pastorale. Après la cérémonie religieuse, eut lieu le dîner traditionnel, auquel étaient invités les autorités locales et les prêtres du voisinage. Votre Excellence aurait, sans doute, éprouvé quelque surprise à voir un évêque présider la table, ayant, à ses côtés, les porte-parole de la confrérie protestante. On dit que Monseigneur raffole de ces rencontres. D'abord, il y eut un peu de gêne ; avant de se livrer, les gens de mon pays veulent savoir à qui ils ont affaire. Une fois la glace brisée — je devrais dire une fois le premier verre dégusté —, chacun se sentit à l'aise, et les gais propos commencèrent. Les gais propos, chez nous, ce sont essentiellement des histoires du crû, des « vaudoiseries » cent fois entendues, mais qu'on aime écouter encore, surtout quand elles sont dites par quelqu'un qui sait y mettre le ton.

Au dessert, les délégués de la confrérie réformée sortirent de la salle. Ils rentrèrent, quelques minutes après, portant un grand panier, rempli de bouteilles et tout fleuri. L'un d'eux lut une adresse à Monseigneur. D'une voix émue, dont l'évidente sincérité nous frappa dès la première ligne, il développa ce thème que, séparés sous certains rapports, nous sommes





néanmoins, catholiques et protestants, fils d'une même patrie, dont l'amour nous tient étroitement unis. Lorsque, au nom de la confrérie réformée, qui s'associait à la joie de la confrérie catholique, il souhaita la bienvenue à l'évêque du diocèse, « en qui, disait-il, nous aimons à saluer un de nos bons et fidèles concitoyens », je me sentis serré à la gorge. Monseigneur avait la larme à l'œil. Nous « trinquâmes ». Après un moment de silence, durant lequel les convives se regardaient furtivement, Monseigneur se leva pour répondre. Si vous aviez été là, vous auriez pu voir à quel point ses sentiments patriotiques vibraient à l'unisson de ceux du premier orateur. Vous auriez été touché, quoique romain, d'entendre avec quel accent il parlait de la patrie vaudoise, de cette terre dont on devine qu'il aime jusqu'aux moindres parcelles, comme si elles avaient un cœur. Mon confrère, le Curé d'Echallens qui nous recevait, ne dissimulait pas sa joie, mêlée d'un peu de fierté ; son regard semblait dire : « Oh ! qu'on est bien, qu'on est bien chez nous ! » Et, si les enfants des écoles avaient été dans la salle, je crois qu'ils auraient entonné le refrain qui débute par ces mots. De fait, nous avons reçu la belle part : nous vivons dans un bon pays. Que Dieu le conserve et le protège !

Veuillez agréer, Excellence, avec la promesse de mes prières, l'expression de mon profond respect.

Joseph Favre, curé.

LA COMTESSE DE VILLEBRUNE A L'ABBÉ FAVRE.

Monsieur le Curé,

Nous voici donc à Lausanne depuis deux jours. Au début de la semaine prochaine, je ferai mon pèlerinage annuel à la tombe de mon grand-père, et cela me permettra d'aller vous redire la gratitude respectueuse que nous vous gardons, ma famille et moi. Si nous souffrons, en pensant que notre aïeul est mort à l'étranger, nous sommes consolés de savoir qu'il repose dans ce gracieux village, près de votre vieille église, et nous ne pouvons oublier les soins pieux dont vous voulez bien entourer son modeste monument.

Chaque fois que nous revenons en Suisse, nous sommes plus surpris, je ne vous le cache pas, Monsieur le Curé, de ce mélange de religions au milieu duquel vous et vos compatriotes vous avez l'air de vous sentir à l'aise. Comment pouvez-vous ne rien faire pour convertir tous ces protestants ? Ma belle-sœur, qui est dans les œuvres, me charge de vous dire que,

si vous le désirez, elle vous enverra, par son libraire, un stock de brochures de propagande, qui montrent bien les côtés faibles du protestantisme et les vices des réformateurs. Vous pourrez les distribuer et l'effet ne manquera pas d'être heureux.

Nous sommes allés voir la cathédrale. Nous la trouvons chaque fois plus belle. Mais quel regret de la sentir aux mains des protestants ! Dire qu'il y a quatre siècles qu'ils l'ont volée ! Quand donc la rendront-ils aux catholiques ? Je suis étonnée qu'on ne la réclame pas plus énergiquement. Il y a, chez vous, des compromis dont, royaliste de vieille roche, je ne puis m'accommoder.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Curé, l'expression de mes sentiments très respectueux.

Comtesse de Villebrune.

L'ABBÉ FAVRE A LA COMTESSE DE VILLEBRUNE.

Madame la Comtesse,

La semaine prochaine, vous pouvez venir le jour qu'il vous plaira. Le matin, je serai certainement à l'église ou à la cure. Vous trouverez la tombe de Monsieur votre grand-père toute fleurie.

Permettez-moi, Madame, de ne pas attendre davantage pour relever plusieurs de vos affirmations qui me surprennent. Il n'est pas juste de dire que les protestants nous ont « volé » notre cathédrale. Sans doute, il y eut « spoliation » de la part des Bernois, dans ce sens qu'un monument, destiné au culte catholique, fut pris à l'Eglise catholique, puis affecté à un autre culte. Mais, pratiquement, la chose se présente sous un autre aspect. Si le peuple vaudois était resté catholique, la cathédrale serait encore catholique ; le peuple vaudois ayant passé à la Réforme, la cathédrale est devenue protestante. La cause en est que nos ancêtres, mal préparés, n'ont pas assez réagi pour repousser les idées nouvelles qu'on leur imposait ; que les ecclésiastiques, trop indifférents, trop désireux de leurs aises, n'ont pas su voir la gravité du péril ; que l'évêque lui-même, au lieu de rester à son poste, pour défendre les âmes dont il avait la charge, s'est enfui. Ne jetons point la pierre à Sébastien de Montfalcon ; reconnaissons que les temps étaient durs, que les Bernois avaient la main lourde, qu'il aurait fallu beaucoup d'énergie pour leur résister. Mais ne disons pas qu'on nous a pris, à nous, la cathédrale. Ce n'est pas vrai.

Quant aux brochures de propagande que vous

voulez bien m'offrir, Madame, je vous en remercie. Ne prenez point en mauvaise part que je vous dise très librement ce que j'en pense. Les publications de ce genre me paraissent inutiles et souvent dangereuses. Leurs auteurs, mal renseignés, manquent de compréhension. La manière dont ils parlent de ce qu'ils croient être le protestantisme, fait penser aux tracts que propagent certains colporteurs « évangéliques » et dans lesquels on dit que nous adorons la Sainte Vierge ou que le Pape est l'Antéchrist. Les uns et les autres n'ont peut-être pas la même valeur objective : ils produisent le même effet. Blanc bonnet pour bonnet blanc.

Nous désirons tous le retour à l'unité religieuse ; mais c'est par d'autres voies qu'on doit le chercher. Dire : « Nous sommes dans la vérité, les autres sont dans l'erreur ; par conséquent, il suffit de faire connaître la vérité pour que ceux qui sont dans l'erreur ouvrent immédiatement les yeux », c'est enfantin. Sans doute, nul ne peut nous défendre de parler, surtout quand nous nous trouvons en présence de braves gens qui se font du catholicisme une idée fausse ; mais la controverse, même la plus solide, n'est pas toujours de saison. Quant à la polémique acerbe et malveillante, elle n'a jamais produit aucun

bien. Au XVIIme siècle, alors que certains « convertisseurs » cherchaient à « réduire » les protestants par ces injustes violences que le pape Innocent XI devait, un peu plus tard, condamner comme contraires aux méthodes du Sauveur[1], S. Vincent de Paul affirmait, en termes touchants, le point de vue chrétien. Nous devons d'abord, disait-il, donner aux protestants l'exemple de la vraie charité : ce n'est pas en disputant contre quelqu'un qu'on arrive à le convertir, c'est en l'aimant et en lui faisant du bien. Il faut donner aussi l'exemple de la justice : les protestants la méritent comme les autres hommes[2]. Oui, S. Vincent prisait peu la polémique : il n'aurait guère aimé vos brochures. « Travaillons humblement et respectueusement, disait-il encore. Qu'on ne défie point les ministres en chaire ; qu'on ne dise point qu'ils ne sauraient montrer aucun passage de leurs articles de foi dans la Sainte Ecriture, si ce n'est rarement, et dans l'esprit d'humilité et de compassion ; car, autrement, Dieu ne bénira point notre travail. On éloignera les pauvres gens de nous : ils jugeront qu'il y a eu de la vanité en notre fait et ne nous croiront pas. On ne croit point un homme pour être bien savant, mais parce que nous l'estimons bon et l'aimons. Le diable est très savant, et nous ne croyons pourtant rien de ce

qu'il dit, parce que nous ne l'aimons pas. Faisons ce que nous voudrons : l'on ne croira jamais en nous, si nous ne témoignons de l'amour et de la compassion à ceux que nous voulons qui croient en nous [3]. »

Je trouve des sentiments tout pareils, au XVIme siècle, chez S. François de Sales et S. Pierre Canisius. Dieu sait, pourtant, si des hommes comme ceux-là manquèrent à leur devoir, et s'ils peuvent être accusés de compromis ! Retenez bien, Madame, la parole écrite par S. François à Sainte Chantal : « J'ay tousjours dit que qui presche avec amour presche assez contre les hérétiques, quoy qu'il ne die un seul mot de dispute contre eux. » S. François prêchait avec amour, et c'est sans doute pour cela que le cardinal Du Perron pouvait dire : « Si vous voulez que je convainque les hérétiques, j'espère, avec l'aide de Dieu, que la doctrine qu'il m'a donnée pourra aisément faire cela ; mais, si vous voulez les convertir, menez-les à Monsieur de Genève, auquel Dieu a baillé cette vertu que tous ceux auxquels il parle s'en retournent convertis » [4]. S. Pierre Canisius, lui non plus, quoiqu'il ait dû lutter contre des adversaires terribles, ne méconnut jamais les droits de la charité. Je voudrais, Madame, que vous lisiez le long mémoire qu'il écrivit, en janvier 1583, au P. Aquaviva, son supérieur général,

sur la conduite à tenir pour ramener les dissidents. Ne les recevons pas avec dureté, dit-il, car Jésus n'a pas fait ainsi. Ne discutons pas trop avec eux des choses de la foi ; car nous n'aboutirions guère qu'à les enraciner dans leurs doctrines : notre exemple fera plus que nos paroles pour les convaincre. Ne nions même pas les abus manifestes qui existent chez les nôtres [5]... Voilà comment parlent nos vrais saints : ils ont l'esprit de l'Evangile.

Nous devons, d'abord, collaborer au rapprochement par la prière. Le travail fécond, celui qui transforme les âmes et les jette, conquises, dans les bras du Christ, c'est la grâce qui l'accomplit. « Nul ne vient à moi, dit le Sauveur, si mon Père ne l'attire. » Demandons-nous suffisamment au Père d'attirer les âmes ? Prions-nous assez pour ceux qui sont séparés, pour ceux qui sentent la nostalgie de l'unité, qui la sollicitent parfois en termes émouvants, qui l'auraient trouvée peut-être, si nous les avions mieux aidés ? Nous devons collaborer au rapprochement par la délicatesse que nous mettrons à ne pas creuser davantage les fossés déjà trop profonds. Je suis d'avis que, même si nous rencontrons de l'étroitesse, des préjugés, de la malveillance, nous devons savoir quelquefois supporter. L'union des âmes est un bien si grand qu'il

ne faut pas craindre de l'acheter au prix d'un sacrifice. Comprenons cette parole de S. Jean de la Croix, l'une des plus belles qui soient tombées de lèvres humaines : « Là où il n'y a pas d'amour, mettez l'amour, et vous récolterez l'amour. » Le retour à l'unité n'est pas seulement une question de vérité : c'est une question de charité. Vous voyez, Madame, combien cela nous mène loin des tracts que vous vouliez m'offrir.

Vous parlez de compromis. Nous avons horreur du compromis plus que personne. Ici, les catholiques gardent leur foi très jalousement ; ils ne veulent aucune forme d'interconfessionnalisme qui la puisse mettre en danger. Mais nous ne pensons pas que, pour être fidèles au Christ, nous devions vivre en guerre avec le prochain. D'autant plus que, tout en étant certains que Jésus-Christ n'a fondé qu'une seule Eglise, tout en croyant que ceux qui partageraient notre certitude ne pourraient, en conscience, rester hors de cette Eglise, nous sommes convaincus aussi que bien des braves gens, élevés dans le protestantisme, peuvent être persuadés qu'ils trouvent, dans leur religion, la vérité chrétienne, et sauver leur âme sans en sortir. Ainsi, nous ne nous croyons pas obligés de mépriser ceux qui, par suite de circonstances malheureuses, ne professent plus notre foi. Tant de choses, du reste,

nous unissent. Nous avons, eux et nous, des tâches communes, d'ordre national, patriotique, social : nous nous entendons pour les remplir, et nous sommes heureux de pouvoir le faire. Cela ne résout pas les grands problèmes d'ordre supérieur, qui restent posés. Mais c'est quand même quelque chose. La paix dont nous jouissons ne vaut-elle pas mieux que les luttes qui déchirent d'autres pays ?

Je vous prie, Madame, d'agréer mes hommages respectueux.

Joseph Favre, curé.

LE PASTEUR CURCHOD A L'ABBÉ FAVRE.

Monsieur le Curé,

Quoique vous n'ayez pas encore eu le temps, je pense, de répondre à ma dernière lettre, j'aime à croire qu'elle ne vous aura point froissé. Je voudrais même, sans attendre davantage, revenir sur une question qui nous divise, mais qui me tient au cœur.

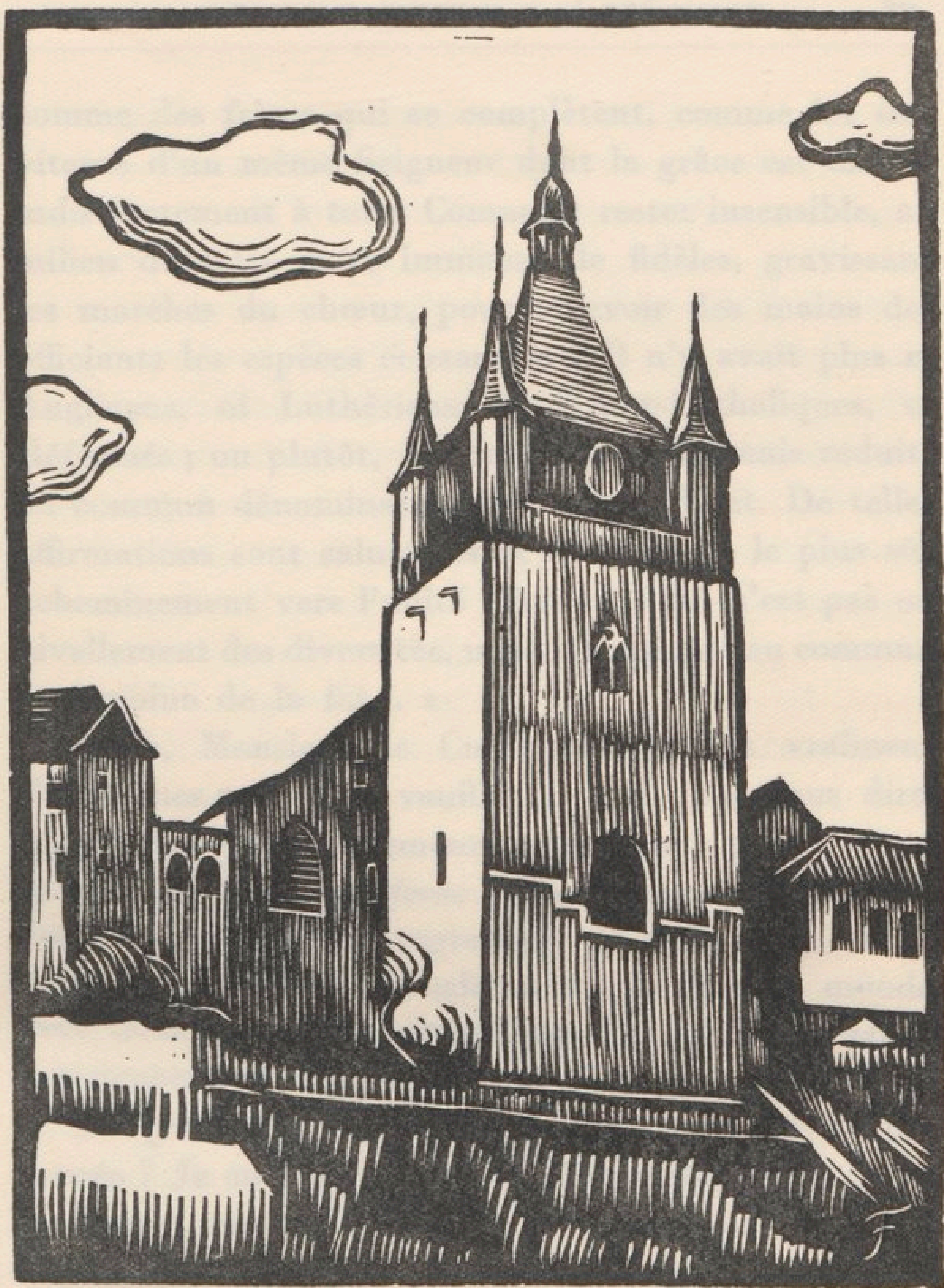
Nous souffrons d'être séparés ; nous ne voyons guère la possibilité, du moins immédiate, de l'union complète ; mais nous désirons ce qui rapproche. Pourquoi, dès lors, ne pas profiter de certaines circonstances providentielles qui se présentent de temps en

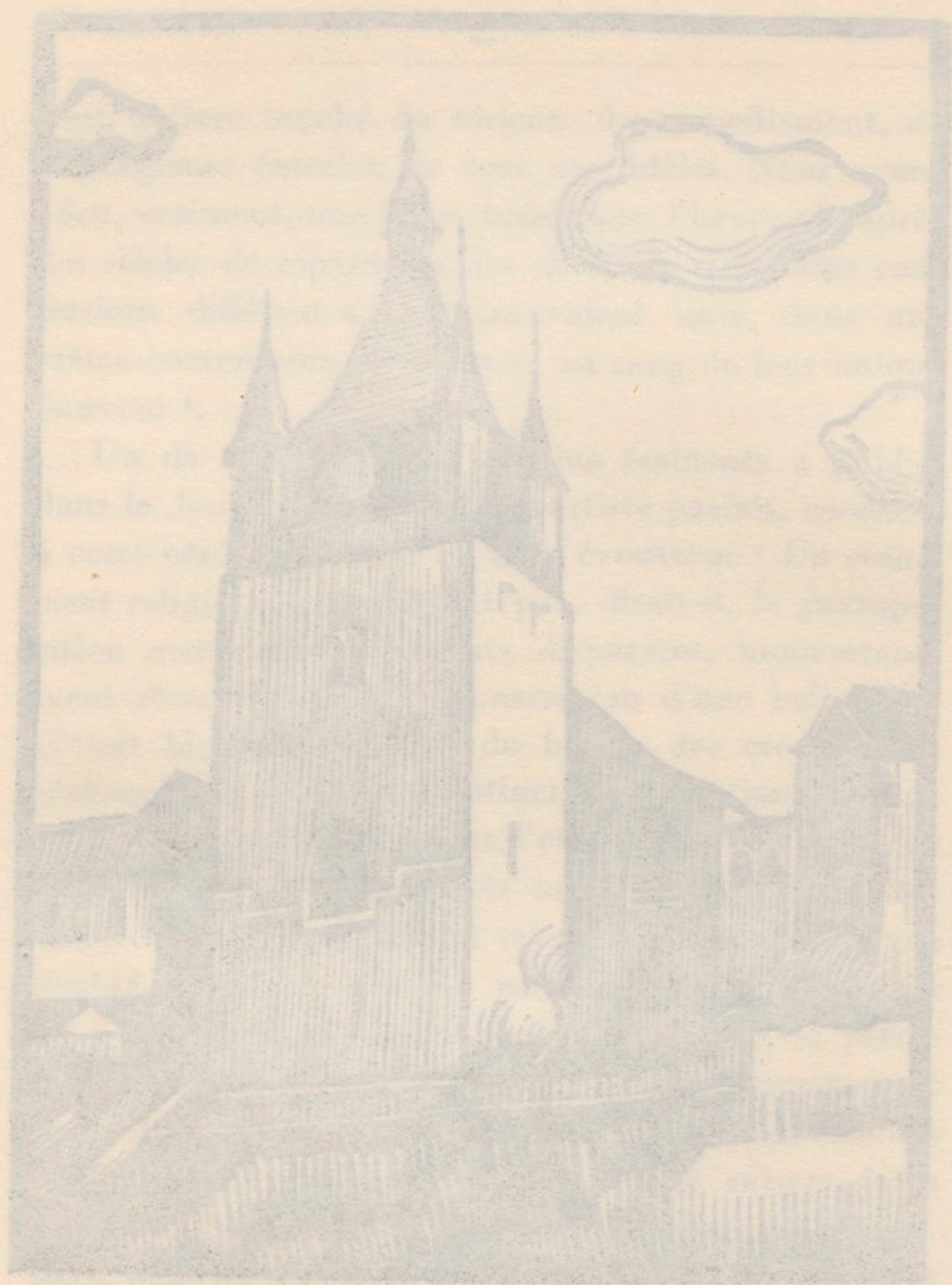
temps ? Les communautés évangéliques, depuis quelques années, font un louable effort. L'esprit de Dieu souffle sur elles. Des grands centres urbains, comme des paroisses rurales, de Suisse, d'Angleterre, de France, d'Allemagne, d'Orient même, nous arrivent, sur les concentrations chrétiennes, les nouvelles les plus réconfortantes. Les noms de Stockholm et de Lausanne sont désormais inscrits en lettres d'or dans les annales religieuses du monde. Pourquoi, seule de toutes les Eglises, la vôtre fait-elle bande à part ? N'y aurait-il pas, dans ces fraternelles manifestations, un moyen très simple de commencer, d'essayer quelque chose ?

Même sans aller jusque-là, si Rome, décidément, vous l'interdit, pourquoi ne vous joindriez-vous pas, au moins une fois ou l'autre, à nos cultes interecclésiastiques ? Vous suivez assez, Monsieur le Curé, les manifestations de notre vie religieuse, pour savoir l'importance qu'a revêtue, par exemple, l'inoubliable cérémonie célébrée, dernièrement, à Saint-Pierre de Genève. J'ai voulu m'en rendre compte par moi-même ; j'y suis allé. Quand on a vu ce cortège d'un millier de personnes, s'avancer vers la table sainte, où, côte à côte, officiaient des Vieux-Catholiques, des Anglicans, des Luthériens et des Réformés, on ne

peut qu'être touché du sérieux, du recueillement, de la religieuse émotion de tous ces fidèles. Nous avons vécu, vraiment, une heure historique, l'heure où, après des siècles de séparation, les chrétiens de quatre confessions différentes se retrouvaient unis, dans une même communion au corps et au sang de leur unique Sauveur [6].

Un de mes collègues les plus éminents a publié, dans le *Journal de Genève*, un article parfait, consacré à cette cérémonie, sous ce titre évocateur : *Un événement religieux.* « Ce n'était pas, disait-il, la juxtaposition artificielle d'éléments disparates, momentanément réunis pour la démonstration d'une belle idée. C'était bien l'affirmation du besoin des croyants de réaliser, par delà leurs distinctions traditionnelles, la communauté de leur foi et l'expression commune de cette foi aux mêmes réalités surnaturelles. Tout était de nature à y contribuer : cet office liturgique, d'une beauté sobre et grande, présidé par le vénérable curé Chrétien, de l'Eglise vieille-catholique, la prédication du pasteur d'Espine, qui sut dire exactement ce qu'il fallait pour élever les cœurs jusqu'à ce sommet où ils purent réellement se sentir unis autour de la même table sainte, présidée par le même Chef invisible, dont les ministres divers apparaissaient vraiment





comme des frères qui se complètent, comme les serviteurs d'un même Seigneur dont la grâce est offerte indistinctement à tous. Comment rester insensible, au milieu de cette suite immense de fidèles, gravissant les marches du chœur, pour recevoir des mains des officiants les espèces consacrées ? Il n'y avait plus ni Anglicans, ni Luthériens, ni Vieux-Catholiques, ni Réformés ; ou plutôt, ils étaient tous là, mais réduits au commun dénominateur du même Christ. De telles affirmations sont salutaires et constituent le plus sûr acheminement vers l'unité véritable, qui n'est pas un nivellement des diversités, mais leur apport au commun patrimoine de la foi [7]. »

Voilà, Monsieur le Curé, des paroles vraiment chrétiennes ; ne m'en veuillez pas si j'ose vous dire, loyalement et simplement, que nous, pasteurs, et surtout moi, qui professe pour l'Eglise romaine un respect sincère, nous regrettons qu'aucun des vôtres ne se soit trouvé là, proclamant à la face du monde avec nous que les chrétiens, malgré leurs diversités extérieures, ne sont qu'un en Christ.

Me permettez-vous d'aller jusqu'au bout de ma pensée ? Je suis navré de l'attitude prise par le Pape en toutes ces questions, et je comprends l'évêque anglican, James de Wolf-Perry, président de l'Eglise

épiscopale des Etats-Unis, membre très actif des conférences de Lambeth et de Lausanne, qui releva naguère si nettement les affirmations de l'encyclique *Mortalium animos*. Il déclare que « la doctrine de l'infaillibilité papale sera toujours un obstacle insurmontable à une fusion avec l'Eglise romaine ». Il affirme, en outre, que son Eglise ne renoncera jamais à ces deux principes : « au droit de jugement privé et à l'autorité de l'Ecriture Sainte pour juger toute doctrine ». Il cite S. Jérôme qui, au IVme siècle, soutenait que l'épiscopat de Rome n'avait pas une autorité plus grande que n'importe quel autre épiscopat. Il cite encore S. Augustin, évêque d'Hippone, qui déclarait, dans ses écrits, que « le Chef de l'Eglise, c'est le Sauveur lui-même [8]. » Décidément, Monsieur le Curé, ne croyez-vous pas que nous, protestants, nous restons beaucoup plus que vous, catholiques, dans la ligne de l'Evangile et de l'Eglise primitive ?

Il me serait agréable de savoir ce que vous pensez de tout cela. Nous nous sommes donné des preuves trop évidentes de notre franchise réciproque pour que nous hésitions à nous expliquer sans périphrase et sans détour. J'ai confiance, du reste, que nos divergences de vues ne troubleront jamais les bons rapports qui nous unissent. Et c'est dans cet espoir, Monsieur le

Curé, que je vous renouvelle l'expression de mon bien respectueux dévoûment.

Samuel Curchod, pasteur.

L'ABBÉ FAVRE AU PASTEUR CURCHOD.

Monsieur le Pasteur,

Non seulement je ne suis point contrarié des questions que vous me posez dans votre lettre, mais je vous remercie de les avoir soulevées. Peut-être comprendrez-vous pourquoi l'interconfessionnalisme n'est pas le chemin propice aux rencontres définitives.

Cette communion générale, célébrée par un grand nombre de personnes dont la bonne foi ne fait aucun doute, paraît, en soi, très respectable ; elle est, sous certains rapports, vraiment touchante. Néanmoins, si l'on veut y regarder de près, on ne peut guère y voir autre chose — pardonnez-moi ces mots — que « la juxtaposition artificielle d'éléments disparates, momentanément réunis pour la démonstration d'une belle idée ». Expliquons-nous en pleine liberté.

Voilà donc un service de communion que préside, au moins en partie, M. Chrétien, curé vieux-catholique de Genève. Des Anglicans, des Réformés, des Vieux-Catholiques, des Luthériens y prennent part. Quelle

est, en réalité, la situation respective des uns et des autres ? Dans un manuel intitulé *Prières liturgiques en usage dans l'Eglise catholique chrétienne de la Suisse* [9], que M. Chrétien distribue à ses catéchumènes — j'en possède un exemplaire honoré de sa propre signature — il y a l'affirmation de la croyance à la présence réelle. « Donnant le pain consacré aux fidèles qui sont à genoux, y lit-on, p. 216 [le prêtre dit] : « Que le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ garde ton âme pour la vie éternelle. Amen. » Présentant le calice : « Que le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ garde ton âme pour la vie éternelle. Amen. » Il y a, dans le même volume, p. 210, le rite de la confirmation, textuellement traduit du Pontifical romain. Il y a, p. 213, une formule d'absolution, basée sur S. Jean, xx, 23 : « Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez. » Il y a, p. 221, le rite de l'extrême-onction, avec citation de S. Jacques, v, 14 : « Si quelqu'un est malade parmi vous, appelez les prêtres de l'Eglise, etc... » M. Chrétien croit donc tout cela. Comment peut-il présider un culte officiel auquel prennent une part active des centaines de gens qui, non seulement n'y croient pas, mais nous traitent plus ou moins de faussaires, nous, catholiques romains, parce que nous faisons des textes précités l'usage

qu'il en fait ? D'autre part, quel sens peut avoir la communion reçue par des personnes qui n'admettent pas la présence réelle, mais donnée par un pasteur qui l'admet, ou du moins l'enseigne ?

L'auteur de l'article du *Journal de Genève* contemple avec ravissement « cette table sainte, présidée par le même Chef invisible, dont les ministres divers apparaissent vraiment comme des frères ». Je ne puis partager son admiration. Ou bien l'Eucharistie, instituée par le Sauveur, nous donne réellement le Sauveur lui-même, ou bien elle nous donne un simple pain, qui est la figure ou le symbole ou le souvenir ou je ne sais quoi du Sauveur. Pas de milieu. Le « Chef invisible » doit savoir ce qu'il a institué. Parmi les communiants de Saint-Pierre, il y avait des Anglicans qui croient à la présence réelle, et des protestants genevois qui la nient : les uns *ou* les autres, non point les uns *et* les autres, se trouvent en harmonie avec la pensée du Christ. Dire que le même Chef invisible préside les uns et les autres, approuve les uns et les autres d'un même geste bienveillant, c'est supposer que ce Chef ratifie, d'un cœur joyeux, le oui et le non, ce qui répugne au bon sens comme à la loyauté.

Continuons. Puisqu'on nous reproche si souvent de faire bande à part, et qu'on nous accuse d'into-

lérance, parce que nous nous abstenons des cultes interecclésiastiques, il faut bien que j'apporte mes raisons. Ce n'est un mystère pour personne que M. Chrétien, ancien diacre de l'Eglise catholique romaine, fait aujourd'hui partie de la loge *Les Amis Fidèles* de Genève : il en était, en 1908, vénérable adjoint. Nous voyons même, dans le petit volume qu'il a publié, cette année-là, pour commémorer le cinquantenaire de la loge [10], sa photographie, avec les insignes maçonniques. Tous ces membres d'Eglises diverses, qui communièrent dévotement à Saint-Pierre, furent donc présidés, entre autres, par un dignitaire de la loge. Et quand votre collègue parle du *vénérable* M. Chrétien, il ne croit pas si bien dire. Je ne critique pas, aujourd'hui : je constate. Quoique bien des francs-maçons vaudois n'aient rien d'anticlérical, vous n'ignorez point que la franc-maçonnerie, dans trop de pays, travaille ouvertement contre l'Eglise catholique. De plus, nul ne s'étonnera de notre peu d'enthousiasme pour des cultes présidés par un des nôtres qui nous a tourné le dos. Si l'on ne saisit pas les raisons profondes, les raisons essentielles, qui nous interdisent de nous associer aux cultes interconfessionnels, on reconnaîtra du moins qu'il y a des motifs, intelligibles pour tous, qui justifient notre abstention.

Suis-je dans le faux, quand je trouve que des manifestations comme celle dont vous parlez donnent l'impression de quelque chose de conventionnel, de dangereux même, où des vérités vitales sont nécessairement sacrifiées ? D'autres encore partagent mon sentiment. Vous croyez, Monsieur le Pasteur, que les Anglicans, par exemple, sont enchantés de ces cultes interconfessionnels, qu'ils y voient « le plus sûr acheminement vers l'unité » ? Distinguons. Des Anglicans, peut-être, s'en accommodent ; beaucoup d'Anglicans n'en veulent pas. J'ai lu, dans le *Journal religieux*, la nouvelle suivante : Cinquante-huit ministres anglicans du diocèse de Cantorbéry « ont signé une lettre adressée à l'archevêque, et protestant contre l'autorisation récemment accordée au général Higgins et à l'Armée du Salut de célébrer un culte dans la cathédrale. L'Armée du Salut n'est pas en communion avec l'Eglise d'Angleterre et ses membres ne font pas usage des sacrements institués par Notre-Seigneur. Les protestataires demandent à l'archevêque de prendre les mesures nécessaires pour prévenir le renouvellement d'un tel scandale »[11]. Voilà cinquante-huit ministres anglicans qui n'auraient sûrement pas voulu prendre part à la fameuse communion de Saint-Pierre.

Dans un autre numéro du même journal, je lis :

« Angleterre. Les milieux religieux fermement attachés à la foi protestante, par exemple le groupe très influent et très décidé de l'Alliance évangélique, ne voient pas sans alarmes les efforts persévérants de l'Eglise anglicane pour renouer des relations étroites, allant jusqu'à la reconnaissance mutuelle et à l'intercommunion, non seulement avec les Vieux-Catholiques de Hollande, d'Allemagne et de Suisse, mais encore avec les Eglises orientales séparées de Rome. On se demande comment cette Eglise peut, dans le même temps, entamer de nouvelles négociations avec les Eglises libres anglaises, si foncièrement protestantes de conviction et d'allure, en vue de leur retour à la communion anglicane. Il y a assurément là une situation paradoxale et qui, vue de loin, tout au moins, paraît presque inintelligible [12]. » Vous remarquerez, Monsieur le Pasteur, combien ces jugements sont nets.

La Semaine religieuse de Genève ne parle guère autrement : « Nous ne savons pas trop à quoi visent les protagonistes anglicans de l'union avec les Orthodoxes. Leur hâte nous paraît pour le moins dangereuse... Il semble que les rencontres entre théologiens anglicans et catholiques-orthodoxes, en octobre dernier, n'aient pas donné les résultats favorables que les partisans d'un rapprochement immédiat désiraient. Les Ortho-

doxes n'ont pas montré la même ardeur que jadis pour l'intercommunion... Nous croyons qu'un rapprochement des deux Eglises sur la base de l'intercommunion est prématuré dans les circonstances actuelles. Il ne reposerait pas sur des faits, sur l'union des cœurs et des consciences, mais sur des mots et des définitions théologiques que chaque partie interpréterait à sa manière, c'est-à-dire différemment. De pareilles unions ne sont pas fécondes[13]. » Ces paroles répondent à la réalité. Mais, encore un coup, pourquoi nous faire un crime, à nous, de dire la même chose ? Ce n'est pas en laissant dans l'ombre des points sur lesquels il est indispensable d'être au clair, qu'on travaille efficacement pour l'unité chrétienne. C'est en s'expliquant sans ambages, c'est en regardant en face la vérité, si dure qu'elle soit. L'Eglise catholique, parce qu'elle affirme nettement ce qui est, peut paraître intolérante : elle est simplement conséquente avec elle-même.

Des réflexions analogues s'imposent à propos du discours du Dr Perry. Comme je n'en possède pas le texte, je me contenterai de dire ce que je pense du résumé que vous empruntez au *Semeur :* c'est, du reste, par ce résumé, qu'il fut connu dans notre pays. J'en suis profondément déçu ; nous y trouvons une

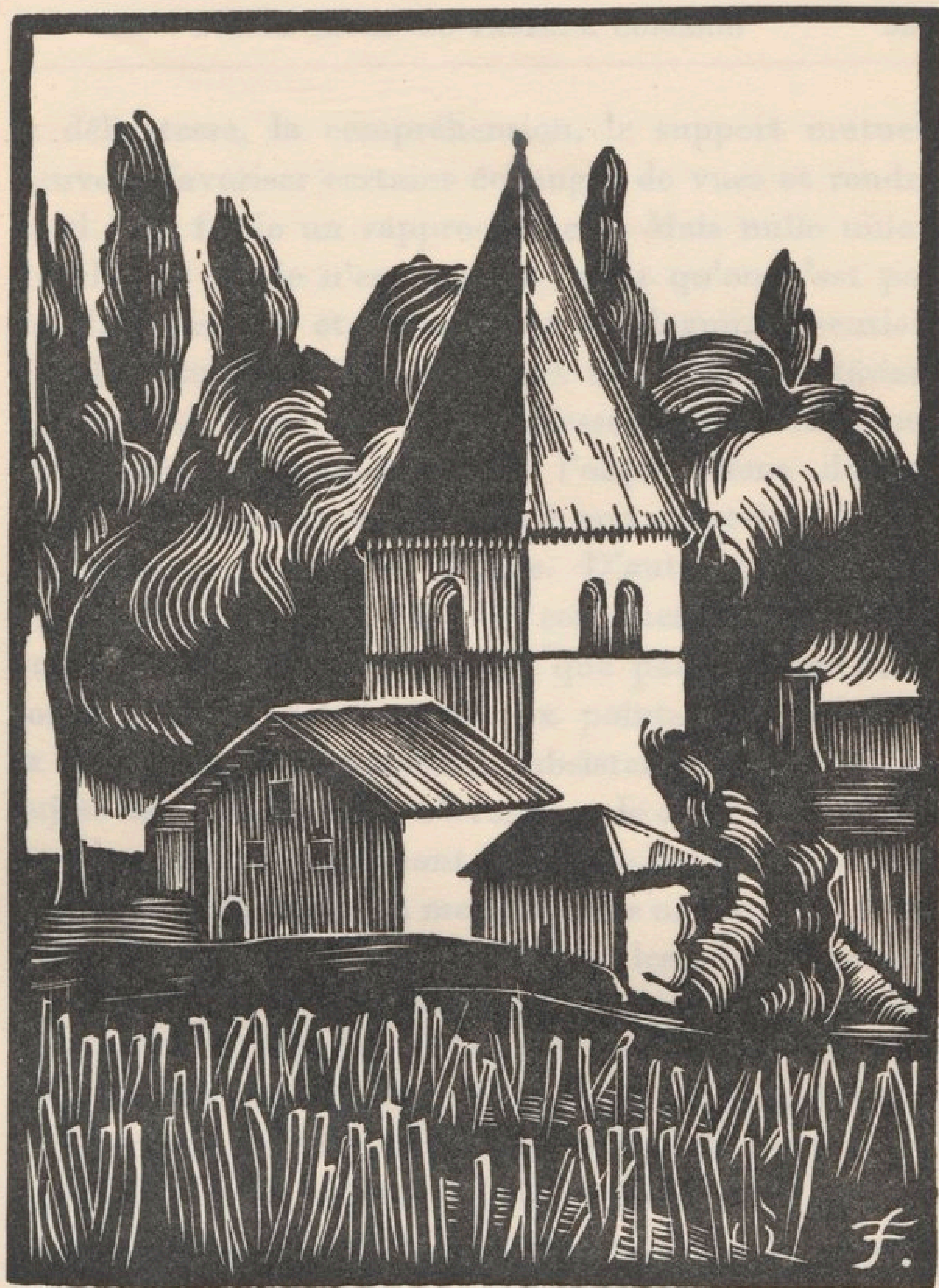
preuve nouvelle du manque de sérieux, du parti pris, avec lequel on traite les plus graves questions. « La doctrine de l'infaillibilité papale sera toujours un obstacle insurmontable à une fusion avec l'Eglise romaine. » Mais il faut précisément étudier d'abord, ce qu'est exactement cette doctrine, à quoi elle engage, sur quels arguments elle s'appuie : problèmes fondamentaux qu'on ne peut éluder par une fin de non-recevoir. — « Il affirme, en outre, que son Eglise ne renoncera jamais à ces deux principes : au droit de jugement privé et à l'autorité de l'Ecriture Sainte pour juger toute doctrine. » Mais nous non plus, Monsieur le Pasteur, nous ne renoncerons certainement jamais à l'usage de notre jugement, ni à l'autorité de l'Ecriture Sainte ; il s'agit seulement de savoir si l'usage raisonnable de ce jugement, si l'étude impartiale de l'Ecriture Sainte nous conduisent, oui ou non, à voir, dans l'Eglise catholique, une institution voulue par le Christ pour conserver, propager, interpréter sa doctrine. — « Il cite S. Jérôme qui, au IVme siècle, soutenait que l'épiscopat de Rome n'avait pas une autorité plus grande que n'importe quel autre épiscopat. » Je ne comprends pas bien ce que cela signifie, ni sur quel texte on s'appuie pour l'affirmer. Peut-être le passage cité veut-il simplement dire que l'évêque

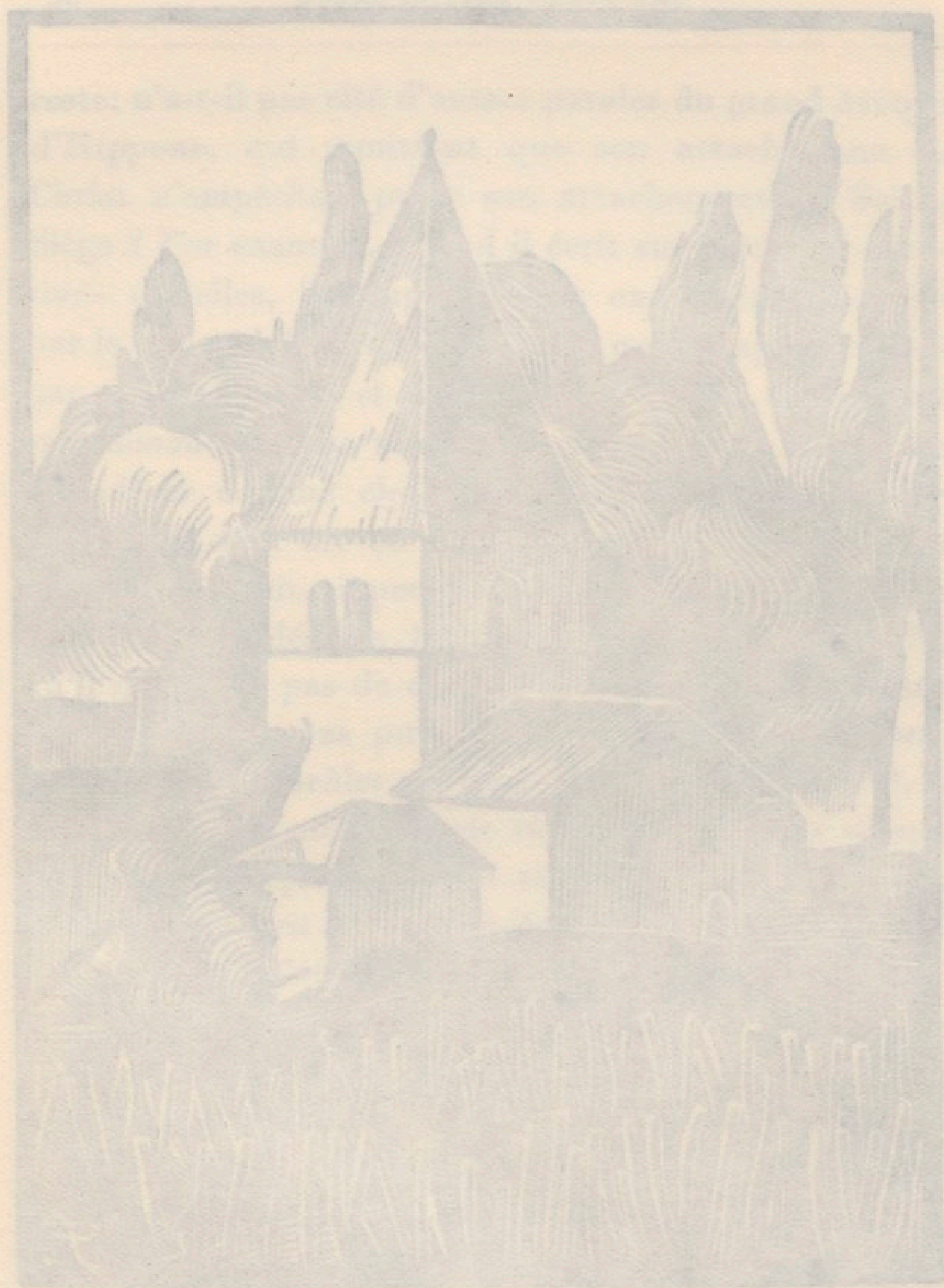
de Rome a un pouvoir *d'ordre* qui n'est pas supérieur à celui des autres évêques : le pape, comme tel, n'a pas un pouvoir d'ordre spécial, mais seulement un pouvoir de juridiction qui lui appartient en propre. Ce qui est sûr, c'est que S. Jérôme, lors d'une célèbre controverse, écrivait au pape S. Damase : « Quant à moi, ne suivant personne d'autre que le Christ, je m'unis à la communion de votre Béatitude, c'est-à-dire, à la chaire de Pierre : je sais que l'Eglise a été bâtie sur cette pierre ; quiconque mange l'Agneau en dehors de cette maison est un profane, quiconque n'aura pas été dans l'arche périra durant le déluge [14]. » Cela montre, au moins, qu'il n'est pas tout à fait prouvé que S. Jérôme ait regardé le pape comme un évêque égal à n'importe quel autre.

« Il cite encore S. Augustin, évêque d'Hippone, qui déclarait, dans ses écrits, que le Chef de l'Eglise, c'est le Sauveur lui-même. » Je le crois volontiers, même sans qu'on me donne une référence ; car S. Augustin était catholique, et vous ne trouverez pas un catholique normal qui pense autrement. Notre catéchisme lui-même dit : « Jésus a fondé l'Eglise catholique, et il en est maintenant le Chef invisible [15]. » Si le Dr Perry nous oppose cet argument pour confondre le Souverain Pontife, il enfonce une porte ouverte. Pourquoi, du

reste, n'a-t-il pas cité d'autres paroles du grand évêque d'Hippone, qui montrent que son attachement au Christ n'empêchait point son attachement au Saint-Siège ? Par exemple, quand il écrit sur certaines questions difficiles, S. Augustin fait examiner son texte par le pape, s'offrant à corriger ce qu'il n'approuverait pas : *examinanda et ubi forsitan aliquid displicuerit emendanda*[16]. Dans une autre circonstance, il déclare considérer comme close une controverse, parce que le pape a déjà dit ce qu'il en pensait : *causa finita est*[17]. Il conçoit si peu l'Eglise sous la forme d'une simple assemblée de fidèles sans hiérarchie visible, qu'il ne craint pas de dire : « Hors de l'Eglise, séparé de l'unité, tu seras puni de l'éternel supplice, même si tu te laisses brûler vif pour l'amour du Christ[18]. » Ce qui signifie, non pas que tous les hérétiques seront damnés, mais que ceux qui restent obstinément hors de l'Eglise, sans être excusés par la bonne foi, se perdront pour l'éternité. Bref, le Dr Perry fait preuve d'un esprit très superficiel et laisse ignorer à son auditoire plusieurs pièces du débat, contraires à sa thèse.

Sans doute, le retour à l'unité n'est pas seulement une question de vérité ; c'est une question de charité. Mais la charité sans la vérité ne résout pas des problèmes du genre de ceux dont nous parlons. Le tact,





la délicatesse, la compréhension, le support mutuel, peuvent favoriser certains échanges de vues et rendre ainsi plus facile un rapprochement. Mais nulle union durable et solide n'est possible, tant qu'on n'est pas au clair, de part et d'autre, sur les dogmes essentiels du christianisme. Convier à des cultes interecclésiastiques des chrétiens qui professent des croyances diamétralement opposées sur l'objet même de ces cultes, c'est, qu'on le veuille ou non, peut-être inconsciemment, donner le change. D'autre part, il ne sortira jamais aucun bien de certaines ententes conventionnelles, qui ne tiennent que parce qu'on évite soigneusement de toucher aux points qui séparent, et laissent, par conséquent, subsister intacts tous les sujets de division. Nous n'avons pas le droit de sacrifier, serait-ce en les enveloppant de silence, les vérités vitales données par le Christ au monde ; nous ne croyons même pas qu'on puisse être chrétien sans les admettre intégralement. On n'est plus aristotélicien, si l'on cesse d'accepter la doctrine d'Aristote ; on n'est plus platonicien, si l'on cesse de professer la doctrine de Platon. Telle est la position, Monsieur le Pasteur, que notre conscience nous défend d'abandonner. Peut-être la trouverez-vous discutable : reconnaissez au moins qu'elle est nette et qu'elle ne répugne pas au bon sens.

Mais il faut que je m'arrête ; car je commence à me laisser entraîner : mon exposé pourrait devenir fastidieux. Pardonnez-moi de vous avoir parlé si librement. Comme vous, j'aime à croire que nos bons rapports n'en seront point modifiés.

Je vous renouvelle, Monsieur le Pasteur, l'expression de mon sincère dévoûment.

Joseph Favre, curé.

L'ABBÉ FAVRE A FÉLICIEN PAHUD.

Mon cher Félicien,

Cette après-midi, je suis allé chez vous. Ton père est profondément pénétré de l'honneur que Dieu lui fait en appelant son fils au sacerdoce. Ta bonne maman se remet peu à peu de ses émotions : elle pleure, elle se demande « si c'est bien vrai », puis elle rit en s'essuyant les yeux. Pierre et Marie sont encore, comme ils disent, « tout chose » de ton départ. Naturellement, nous n'avons parlé que de toi, des joies que tu nous as données, des espoirs que tu nous inspires. N'est-ce pas, tu ne nous décevras jamais ? Tu deviendras un bon prêtre.

Oui, un bon prêtre. Laisse-moi te dire quelques-unes des pensées qui se pressent en mon esprit. Je

suis heureux. Ton curé, le premier, te fit comprendre, il y a bien des années, la parole intérieure du Maître qui t'appelait à lui ; ton curé, le premier, te découvrit les voies mystérieuses par lesquelles, progressivement, la bonté divine te préparait aux grandes tâches de l'avenir ; ton curé, le premier, s'efforça de t'inculquer un peu de piété virile et sérieuse, en même temps qu'il t'initiait aux secrets de la grammaire latine... Ton curé veut aussi, l'un des premiers, se réjouir maintenant avec toi du privilège que Dieu t'accorde en t'ouvrant les portes du séminaire, et t'adresser quelques paroles qui te soient profitables.

Ce n'est pas nous qui choisissons le Maître, Félicien ; c'est le Maître qui nous choisit et nous établit, pour que nous allions et portions un fruit qui demeure, et pour que le Père nous accorde ce que nous demandons en son nom. Donne-toi donc tout entier, sans orgueil, sans présomption, mais sans crainte, et surtout sans réserve. Si nous étions plus complètement « consacrés », quel bien nous pourrions faire ! Nous ne refuserions rien à Dieu, et Dieu ne nous refuserait rien. Quand le soir de la vie descend, le prêtre saisit mieux la grandeur de sa vocation sainte, il distingue plus nettement les déficits dont il s'est rendu coupable, et, tout en comptant sur la miséricordieuse bonté du

Sauveur, il éprouve le regret de n'avoir pas mieux travaillé. Tu vas à peine entrer dans la carrière, toi ; sois donc apôtre, dès la première heure, afin que tu n'aies pas à pleurer, plus tard, sur les jours envolés qui ne reviennent plus.

Les moindres détails de la vie d'un séminariste, réglés par la sage expérience de l'Eglise, ont leur utilité. N'en néglige aucun. Nous n'avons pas besoin de prêtres qui fassent leur devoir *grosso modo* ; nous avons besoin de prêtres qui vivent intimement unis à Dieu, qui s'occupent d'abord du spirituel, qui sachent tout sacrifier à leur mission, qui soient des saints. Etre un saint, c'est accomplir parfaitement la volonté du Père céleste. Rappelle-toi le beau chapitre 15 du troisième livre de l'*Imitation* : « Mon fils, dis en toute chose : Seigneur, si c'est votre volonté, qu'il en soit ainsi. Seigneur, si c'est pour votre gloire, que cela se fasse en votre nom... » Inspire-toi de ces sentiments, et que ton cœur, chaque soir et chaque matin, répète : « Mon Dieu, tout ce que vous voudrez, comme vous voudrez, où vous voudrez, quand vous voudrez, tant que vous voudrez. » Puis, mets ta vie en rapport avec ces paroles ; car ce ne sont pas ceux qui crient : Seigneur, Seigneur ! qui entreront dans le royaume des cieux, mais celui qui fait la volonté du Père qui

est dans les cieux. Travaille à ta sanctification personnelle, afin que beaucoup d'autres, plus tard, aidés par toi, se sanctifient dans la vérité.

Développe en ton cœur la bonté. Suis l'exemple du Maître. Il a été si bon, lui, si plein d'indulgence ! Plus tu liras l'Evangile, et plus tu le comprendras. Vois comme il aime à s'appliquer les prophéties qui parlent de la douceur du Messie futur : « Il ne criera point, il ne fera point de bruit sur les places publiques ; il ne brisera point le roseau froissé ; il n'éteindra point la mèche qui fume encore. » Ses béatitudes se rapportent, presque toutes, directement ou indirectement, à la même vertu : « Bienheureux les doux ! Bienheureux les miséricordieux ! Bienheureux les pacifiques ! » Il nous prescrit, avant tout, d'imiter sa douceur ; il nous promet de nous traiter avec bonté, si nous sommes bons pour les autres. Et, pratiquement, n'avons-nous pas nous-mêmes, tous les jours, l'occasion de toucher du doigt la longanimité dont il fait preuve à notre égard ? Médite souvent cette belle prière de notre missel, marquée au 15 juin, pour la fête des saints Gui, Modeste et Crescence : « Seigneur, accordez à votre Eglise [et donc, je pense, d'abord aux gens d'église !] de ne point avoir de sentiment d'orgueil, mais de professer l'humilité qui vous plaît tant, afin

que, méprisant le mal, elle pratique toujours le bien avec une libre charité. » L'humilité, jointe à la charité, n'est-ce pas, en somme, la bonté ? Sois bon, Félicien.

Et puis, songe à ton ministère de demain. Le vénérable Just de Bretenières, âgé de six ans, s'amusait un jour avec ses camarades au milieu du jardin familial. Tout à coup, transporté par je ne sais quelle vision : « Regarde, cria-t-il à son frère, là-bas, les païens qui me font signe, écoute les païens qui m'appellent, pour que j'aille à leur secours ! » Quelques années plus tard, il gagnait la Corée, où il devait terminer, par le martyre, son fructueux apostolat. Nous aussi, Félicien, écoutons les âmes qui nous implorent. Il y a quelque part, nous ne savons pas où, des âmes que la Providence te destine ; elles seront sauvées, sans doute, parce que le Christ est mort pour elles, mais aussi parce que tu les auras aidées à le connaître, à l'aimer, à le servir. Dès maintenant, offre à Dieu, pour ces chères âmes inconnues, tes prières, ton travail, tes efforts, tes souffrances. Plus tard, ton ministère en sera facilité.

Voulant contribuer au salut du monde, il faut savoir ce qu'est le monde, et donc s'intéresser à lui. Que ton horizon ne soit jamais limité par un mur de sacristie ou par un clocher de chapelle. Rien ne doit

nous laisser indifférents. Si nous nous attachons aux seules questions ecclésiastiques, si nous restons insensibles à ce qui, dans l'ordre économique et social, préoccupe nos contemporains, si nous faisons abstraction des contingences au milieu desquelles Dieu nous appelle à vivre, nous aboutirons à je ne sais quel cléricalisme de mauvais aloi, prétentieux, agaçant et, d'ailleurs, par indifférence, étranger à notre vie nationale. Le vrai catholicisme est généreux, compréhensif et charitable ; il s'intéresse à tout, il inspire un patriotisme ardent. Quel mal a fait, dans tel pays catholique, la séparation complète du spirituel et du temporel ! Séparation non moins funeste que la « confusion » dont, certes, nous ne voulons pas non plus.

Regarde, sur ce point comme sur les autres, le Maître. Il a toujours en vue l'unique nécessaire ; mais, pour y conduire les âmes, il s'attache aux moindres détails de la vie terrestre. Il assiste en pleurant aux cérémonies funèbres et prend part aux festins de noces ; il remarque les ouvriers sans travail, arrêtés sur la place publique ; il écoute les petits enfants qui jouent et qui chantent dans la rue ; il surprend la pauvre veuve qui fait l'aumône : tout lui fournit l'occasion d'élever les âmes. Il voit les mendiants accroupis aux portes des riches maisons et les servi-

teurs maltraités par leurs maîtres : il en profite pour rappeler que Dieu protège les faibles, et qu'il rendra les pauvres pleinement heureux dans le sein d'Abraham. Il connaît les soucis du berger, qui suit à travers la montagne les traces de la brebis perdue ; il comprend la peine de la pauvre femme qui, ayant laissé choir une pièce de monnaie dans sa cuisine, regarde sous les meubles, passe partout son balai pour la chercher, et se réjouit avec ses voisines de l'avoir trouvée ; il décrit avec une profondeur unique de psychologie l'émotion du pauvre père, quand son fils, après plusieurs années d'absence et d'égarements, revient se jeter dans ses bras ; il relève, avec une bonté que seules peuvent expliquer sa propre grandeur morale et la connaissance exacte qu'il a du cœur humain, les pauvres créatures que le monde méprise, après en avoir abusé : Dieu reste un bon père pour ceux qui ont au cœur le vrai repentir. Il se plaît, d'autre part, à caresser les tout petits enfants : on doit être comme eux, pour entrer au ciel. Il aperçoit le semeur, allant de très bonne heure ensemencer son champ ; les grains tombent soit dans la bonne terre, soit parmi les épines, soit sur la route où les oiseaux les mangent : il en parle pour engager ceux qui l'entendent à bien écouter la parole de Dieu. Il s'arrête au bord de la

mer à regarder les pêcheurs qui jettent leurs filets sans rien prendre : il leur fournit le moyen de faire une bonne pêche, mais en les conviant à tout laisser pour le suivre et collaborer au salut de leurs frères. Il a remarqué les anémones qui, sous le beau ciel d'Orient, s'épanouissent dans les prairies, ces « lis des champs » dont la robe est plus fine et plus douce que les étoffes restées légendaires de Salomon le magnifique ; il s'attendrit sur les petits oiseaux qui cherchent leur pâture en sautillant dans la rue, ou se reposent en lissant leurs plumes sur le bord des toits ; il rappelle comme il est facile d'en acheter, ça ne coûte presque rien : c'est pour insister sur ce fait que Dieu ne les oublie pas et que, par conséquent, il saura bien prendre soin de nous qui valons davantage. A l'exemple du Maître, sache t'intéresser à tout.

Nourris, au séminaire, un vif désir de collaborer plus tard, avec tes concitoyens, à la prospérité — morale, d'abord — de ton pays. Comme nous devons l'aimer, notre bon et beau pays ! Plus j'y pense, et plus j'en suis ému. Si nous reposons nos regards sur les montagnes et sur les champs qui forment le cadre de notre vie nationale, nous ne nous lassons pas d'admirer cette nature merveilleuse, à laquelle aucun charme ne fait défaut, ni la richesse des prairies

fécondes, ni la magnificence des vignes et des moissons, ni la profondeur des forêts, ni la majesté des hautes cimes, ni le sourire des lacs ensoleillés. Si nous considérons nos villes et nos villages, nous y voyons unis, plus harmonieusement qu'ailleurs, l'attachement fidèle au passé, le souci constant du progrès, le respect de la religion, conservé par le plus grand nombre de nos concitoyens, affirmé par nos magistrats, qui ne craignent point de recourir, même dans les actes officiels, à la protection divine. Si nous passons en revue nos divers cantons, chacun d'eux nous offre sa physionomie spéciale, ses caractères distinctifs, ses coutumes pittoresques, son genre de travail particulier ; tous, cependant, gardent un air de famille, et, sous bien des rapports, un même esprit : l'unité dans la variété qui, d'après les philosophes, constitue la beauté parfaite. Si nous étudions de plus près encore notre peuple, nous y trouvons, au moins chez les meilleurs, malgré la diversité des races, des langues, des convictions religieuses, un sincère désir de concorde et de bonne entente. Les nations qui nous entourent nous regardent avec sympathie ; car elles savent que nous avons, non seulement à cause de notre situation géographique, mais à cause de notre tempérament et de notre histoire, une mission providentielle à

remplir, petit pays que nul ne craint, parce que l'exiguïté de sa surface le met à l'abri des ambitions terrestres, mais que nul ne peut asservir, parce que ses fières montagnes, toutes proches du ciel, lui gardent le culte de l'honneur et l'inviolable amour de la liberté.

Aimant notre patrie suisse, nous devons aimer aussi, d'un amour spécial, notre canton. Oui, Félicien, aime-le ce beau canton de Vaud, privilégié de la Providence ; ne passe pas un jour sans le recommander à la bonté divine et sans prier, en particulier, pour ceux qui le gouvernent. Nos magistrats sont impartialement soucieux du bien véritable de tous leurs administrés, du bien matériel, dont ils se préoccupent à bon droit, du bien spirituel, qui ne les laisse pas indifférents non plus. Certaines gens de mauvaise humeur se livrent au travail négatif de la critique, d'autant plus volontiers qu'ils sont moins capables de vrai travail positif et fécond. Ne les imitons point. Tout en ouvrant les yeux sur nos déficits, afin de progresser toujours, sachons apprécier équitablement notre bonheur. Aime ton pays, Félicien ; conserve le culte de nos institutions nationales : elles ont fait leurs preuves, elles nous conviennent. Ce serait une grave erreur de vouloir les remplacer par d'autres, importées du dehors, et qui ne s'accorderaient ni avec

notre histoire ni avec notre tempérament. Oriente chaque détail de ta vie de séminariste vers ce but : faire connaître, aimer et servir Dieu dans l'incomparable patrie qu'il a bien voulu nous donner [19].

Tu n'oublieras jamais que cette chère patrie, si vraiment une sous tant de rapports, ne l'est point dans l'ordre religieux. Au Maître qui veut la paix et la charité, tu demanderas la grâce d'être un actif artisan de l'union. Tu t'y prépareras, Félicien, non pas en t'exerçant à la polémique : la polémique est rarement utile chez nous ; mais en te pénétrant de l'esprit de l'Evangile : c'est sur l'Evangile que nos pères se sont séparés, c'est par l'Evangile que nous nous réunirons ; — en étudiant les grandes thèses de la théologie : beaucoup d'objections reposent sur la méconnaissance du dogme et sur l'importance excessive donnée à des questions d'école ou même à des opinions personnelles ; — en cherchant à connaître par l'histoire les causes profondes et vraies de la rupture d'il y a quatre cents ans : le médecin ne trouve le remède que s'il a bien diagnostiqué le mal ; — en t'offrant constamment au Père céleste, afin que, toujours uni à son divin Fils, tu sois, par Lui, avec Lui, en Lui, son ambassadeur et son messager. Quelle belle perspective que cette mission sainte ! Et

quel merveilleux ministère nous pourrions remplir, si nous étions meilleurs !

J'insiste sur ce point : considère les années qui viennent comme la préparation prochaine à l'accomplissement d'une grande mission. Suis l'exemple du scribe avisé qui tire de son trésor des choses nouvelles, c'est-à-dire les progrès des sciences et les méthodes modernes de l'apostolat, mais aussi les choses anciennes, qui sont de toujours, c'est-à-dire les vertus surnaturelles dont nous avons besoin plus que jamais. Conscient des responsabilités très consolantes, mais très lourdes, qui t'attendent, et des forces que le séminaire te donne pour te disposer à les assumer, tu continueras tes études, je ne dis pas sans crainte, mais avec impatience. Et quand, au matin de ta première messe, le Maître, étendant la main, te fera signe, tu seras debout, la lampe allumée, pour répondre à son appel.

A bientôt, Félicien. Volontiers, je te répète en finissant, la forte parole de l'Apôtre : « Sois l'imitateur de Dieu, comme un enfant bien-aimé ; pratique la sainte charité, suivant l'exemple du Christ, qui, par amour, s'est offert en sacrifice. » Prie pour moi : j'en ai tant besoin ! Demande au Seigneur qu'il m'aide à rester fidèle, afin que, prêchant aux autres le salut,

je ne sois pas moi-même réprouvé. Tu sais, d'ailleurs, à quel point tu peux compter sur mes prières et sur mon affectueux dévoûment.

Joseph Favre, curé.

LE PASTEUR CURCHOD A L'ABBÉ FAVRE.

Monsieur le Curé,

Vous soulevez tant de points, dans votre lettre, que je ne puis vous dire, sur tous, ma pensée. Permettez-moi de relever la réponse que vous faites au discours du Dr Perry : vous citez quelques paroles de S. Jérôme et de S. Augustin ; mais vous ne parlez pas de l'Evangile. J'ai l'impression que, si les auteurs du IVme et du Vme siècle conçoivent l'Eglise chrétienne sous la forme d'une société bien organisée, relevant d'un chef unique, c'est qu'ils subissent inconsciemment l'influence de leur milieu. L'Eglise, insensiblement, s'est modelée sur l'Empire et, comme il y avait un empereur, il y eut un pape. L'Evangile ne parle point d'une primauté quelconque de Pierre. Il exclut, parmi les disciples, toute hiérarchie. Jésus n'a pas même voulu de préséance. Plusieurs fois, les apôtres ont demandé lequel d'entre eux était le plus grand ; Jésus les a toujours repris avec force, insistant sur ce

fait que, dans le royaume de Dieu, nul ne doit prétendre à la domination : le plus grand, c'est celui qui se fait l'humble serviteur de tous. Voilà pourquoi, ce qu'ont pu dire et penser les « Pères » des siècles postérieurs ne m'inquiète pas beaucoup. L'Evangile me suffit : le reste n'a point d'importance. Entre l'Evangile et les Pères, mon choix est fait depuis longtemps.

Ne croyez-vous pas, Monsieur le Curé, que c'est sur l'Evangile que nous devrions chercher d'abord à nous entendre ? C'est si simple l'Evangile ! C'est si clair ! On a compliqué la vie religieuse en donnant une trop large place aux théologiens, qui ne furent, en définitive, que des hommes comme nous. L'Evangile seul est Parole de Dieu.

Veuillez agréer, Monsieur le Curé, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Samuel Curchod, pasteur.

L'ABBÉ FAVRE AU PASTEUR CURCHOD.

Monsieur le Pasteur,

Vos lignes m'apportent la quintessence de ce que je lis régulièrement dans certains journaux religieux. Laissez-moi donc y répondre avec un peu d'ampleur.

Mon propos est simplement, sur cette question comme sur d'autres, de bien préciser nos positions.

Les textes que vous invoquez ne nient point l'existence d'une autorité légitime dans l'Eglise du Christ ; ils exigent simplement, de ceux qui en sont investis, l'humilité. « Vous savez que les chefs des nations leur commandent en maîtres et que les grands exercent l'empire sur elles. Il n'en sera pas de même entre vous ; mais quiconque veut être grand parmi vous, qu'il se fasse votre serviteur ; et quiconque veut être le premier parmi vous, qu'il se fasse votre esclave. C'est ainsi que le Fils de l'homme est venu, non pour être servi, mais pour servir, et donner sa vie pour la rédemption d'un grand nombre [20]. »

Ce dernier verset montre que les apôtres doivent être serviteurs comme Jésus a été serviteur, se dévouer comme il s'est dévoué. De même que Jésus, venu pour servir, était pourtant bien le chef des apôtres, de même rien n'empêche que les apôtres, « serviteurs », soient à leur tour des chefs. Le texte compare « les chefs des nations qui commandent en maîtres » et les apôtres « qui ne doivent pas faire ainsi » ; ne serait-ce point parce que les apôtres sont effectivement « les chefs » de quelque chose ? On objecte souvent la parole de Jésus : « Qu'on ne vous appelle pas maître, car

vous n'avez qu'un Maître : le Christ » ; mais on oublie de citer le verset précédent : « Ne donnez à personne sur la terre le nom de père, car vous n'avez qu'un seul Père, celui qui est dans les cieux [21]. » Ces préceptes ne doivent point être compris de façon trop matériellement littérale : Jésus n'a pas plus réprouvé l'autorité dans l'Eglise qu'il n'a supprimé la paternité dans le monde. Il a simplement voulu mettre les disciples en garde contre l'orgueil et l'amour des grandeurs, leur inculquer l'esprit d'humilité, de sacrifice et de dévoûment.

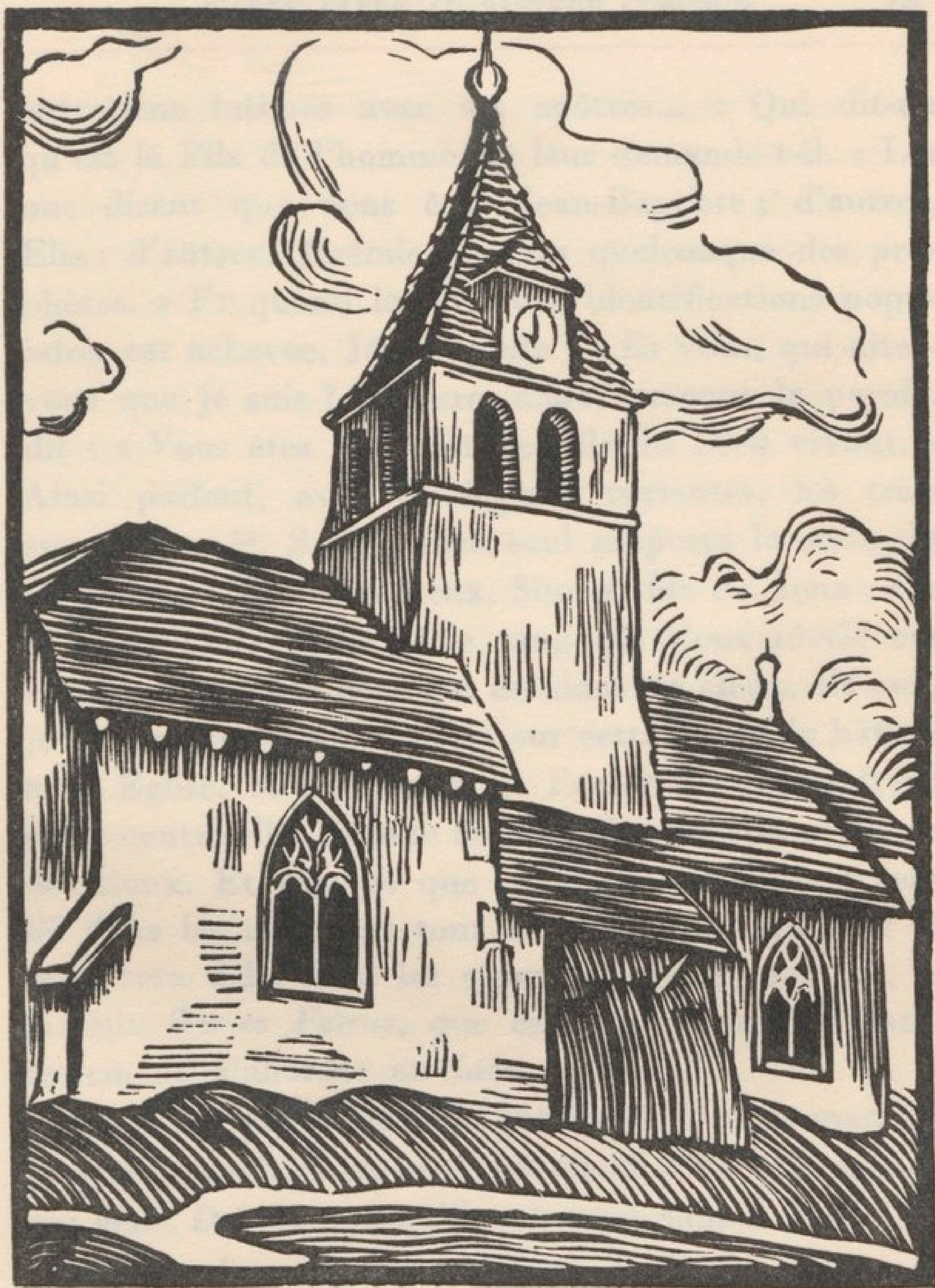
Revenons à Pierre. De maint passage de l'Evangile, il résulte qu'il était « le premier ». Le Nouveau Testament nous a conservé quatre catalogues du collège apostolique [22]. Les trois qui mentionnent Judas l'Iscariote mettent celui-ci tout à la fin ; les quatre placent unanimement S. Pierre en tête ; S. Matthieu dit même : « Le premier était Simon, surnommé Pierre. » Quand Jésus, dans certaines circonstances particulièrement solennelles, lors de la résurrection de la fille de Jaïre, comme au jour de la transfiguration, comme au soir de l'agonie, ne prend avec lui que trois apôtres, Pierre est toujours le premier des trois.

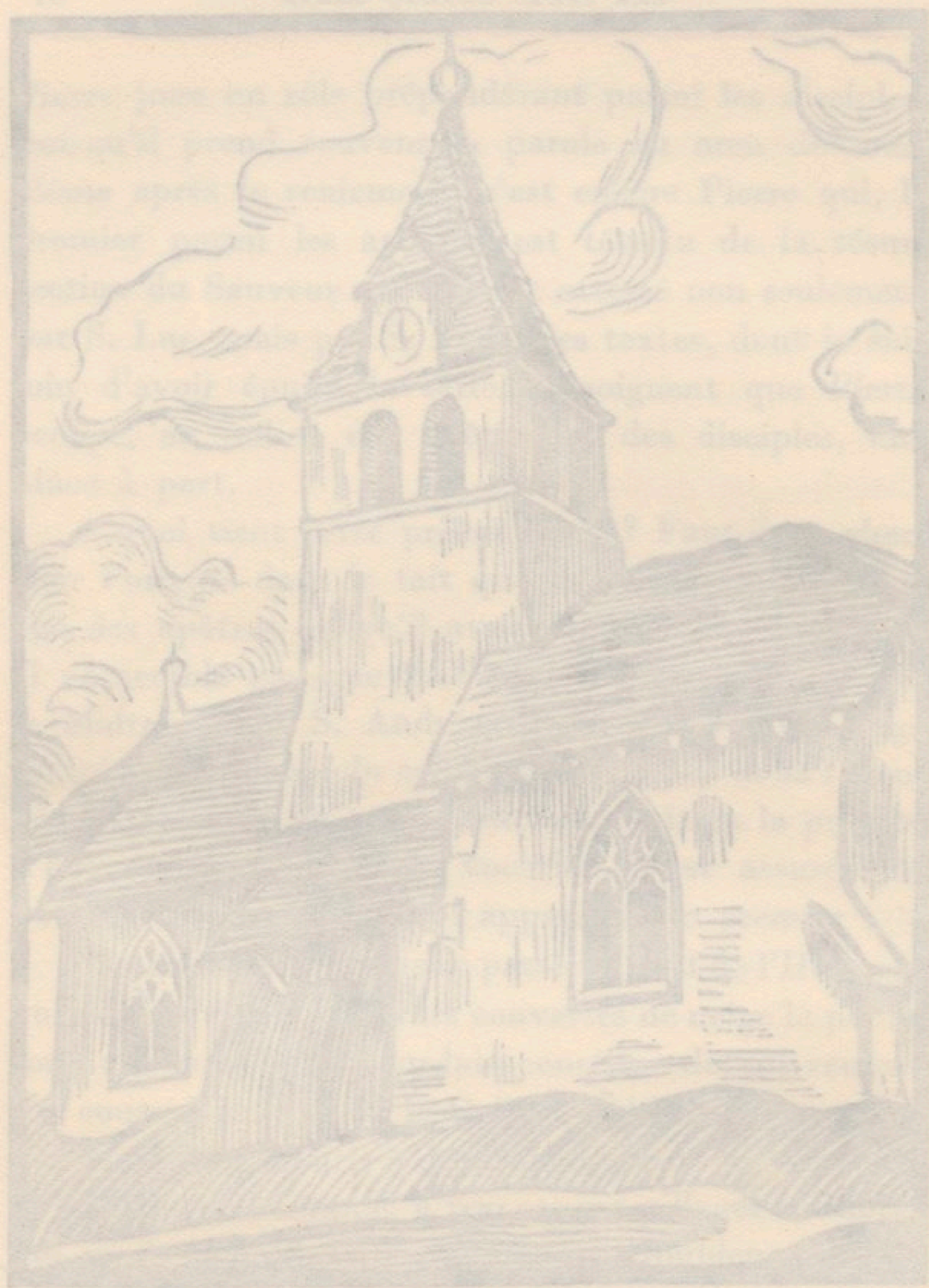
Pierre seul est associé à son Maître, quand les collecteurs viennent lui demander de payer l'impôt.

Pierre joue un rôle prépondérant parmi les disciples, puisqu'il prend souvent la parole au nom de tous. Même après le reniement, c'est encore Pierre qui, le premier parmi les apôtres, est témoin de la résurrection du Sauveur ; le fait est attesté non seulement par S. Luc, mais par S. Paul. Ces textes, dont je suis loin d'avoir épuisé la série, témoignent que Pierre occupe, au milieu des apôtres et des disciples, une place à part.

A quoi tient cette prééminence ? Faut-il en chercher l'origine dans le fait que S. Pierre était le plus âgé des apôtres ou qu'il avait été choisi le premier ? Il ne semble pas que S. Pierre ait été distingué par le Maître avant S. André ; quant à son rang d'âge parmi les membres du collège apostolique, nous l'ignorons. Quoi qu'il en soit, même s'il avait eu la priorité d'âge ou la priorité de vocation, c'est assurément pour un autre motif qu'il apparaît « le premier ».

Une scène mémorable se passe au pied de l'Hermon, qui domine de ses hauteurs couvertes de neige la plaine toujours verte où le Jourdain constitue définitivement son cours. Bien loin de la Galilée, qu'il ne reverra plus que pour aller mourir à Jérusalem, Jésus suit la route de Césarée de Philippe, à travers ces villages solitaires qui ne le connaissent pas, qui ne troublent pas ses





entretiens intimes avec ses apôtres... « Qui dit-on qu'est le Fils de l'homme ? » leur demande-t-il. « Les uns disent que vous êtes Jean-Baptiste ; d'autres, Elie ; d'autres, Jérémie ou l'un quelconque des prophètes. » Et quand la série des identifications populaires est achevée, Jésus ajoute : « Et vous, qui dites-vous que je suis ? » Pierre, alors, prenant la parole, dit : « Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. » Ainsi parlent, avec de légères variantes, les trois synoptiques [23]. S. Matthieu seul rapporte la suite du discours : « Tu es heureux, Simon, fils de Jona ; car ce n'est ni la chair ni le sang qui t'ont révélé ces choses, mais mon Père qui est dans les cieux. Et moi, je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux. Et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux. » Tel est ce texte, le fameux *Tu es Petrus*, que certains redoutent manifestement d'aborder en face.

Il en est qui le déclarent interpolé. C'est la manière la plus expéditive de se débarrasser d'un témoignage qui gêne. On observe qu'il se trouve dans S. Matthieu seul, non dans S. Luc ni dans S. Marc, comme si

tout texte, pour être authentique, devait figurer dans les trois évangélistes. On prétend que les auteurs du IIme siècle l'ignorent, et que, jusqu'au IVme, on le cite avec des variantes. Ces difficultés, écloses dans les temps modernes, des auteurs sérieux les ont examinées avec soin : l'une après l'autre, elles se sont dissipées. Qu'il suffise de dire qu'on mentionne, au IIIme siècle, plus de vingt emplois de ce texte, sans la moindre note discordante, à Rome, en Afrique, à Alexandrie, à Césarée, c'est-à-dire dans les Eglises occidentales et orientales sur lesquelles nous possédons les renseignements les plus détaillés. Mieux encore : des allusions au même texte et une citation certaine ont été retrouvées dans les écrits du IIme siècle, entre autres dans la concordance évangélique éditée vers 170 par Tatien, sous le titre de *Diatessaron*. Comme, d'autre part, il figure dans tous les manuscrits de l'Evangile de S. Matthieu, nous n'avons vraiment aucune raison de mettre en doute son authenticité.

Une fois admis que le texte « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise » appartient à l'Evangile et renferme une parole explicite du Sauveur, il reste encore à déterminer sa véritable signification. Plusieurs de ceux qui nient la primauté de Pierre se reportent à des textes de S. Ambroise ou de S. Augus-

tin, pour affirmer que la pierre sur laquelle est bâtie l'Eglise est, soit Jésus-Christ lui-même, soit la foi en la divinité du Christ, soit enfin le collège apostolique tout entier. Il est intéressant de savoir ce que pense de cette exégèse un auteur dont les idées modernistes sont connues, et qui, précisément à cause de ses tendances, est fort apprécié par beaucoup de ceux qui ne partagent point notre foi. « Il n'est vraiment pas nécessaire, dit M. Loisy, de prouver que les paroles de Jésus s'adressent à Simon, fils de Jona, qui doit être et qui a été la pierre fondamentale de l'Eglise, et qu'elles ne concernent pas exclusivement la foi de Simon, ou bien tous ceux qui pourraient avoir la même foi que lui ; bien moins encore la pierre peut-elle être ici le Christ lui-même. De telles interprétations ont pu être proposées par les anciens commentateurs en vue de l'application morale, et relevées par l'exégèse protestante dans un intérêt polémique ; mais si l'on veut en faire le sens historique de l'Evangile, ce ne sont plus que des distinctions subtiles et qui font violence au texte [24]. »

A vrai dire, nous pouvons parfaitement affirmer que l'autorité, dans l'Eglise, est représentée par l'ensemble des apôtres, comme par l'ensemble des évêques, pourvu qu'on suppose avec eux Pierre ou son successeur.

S. Augustin lui-même dit que certaines paroles de l'Evangile « s'adressent à Pierre, mais n'ont leur pleine lumière que si nous les rapportons à l'Eglise que Pierre personnifie, à cause de la primauté qu'il a eue sur les disciples »[25]. De même, rien ne nous empêche de le concéder : d'une part, l'acte de foi fait par Simon Pierre fut l'occasion choisie par Jésus pour lui promettre la primauté ; d'autre part, la foi « fondement et racine de toute justification »[26], est bien, dans ce sens, la base de l'Eglise et de la religion chrétienne.

Ces considérations nous donnent la clef des textes des Pères qu'on nous oppose, applications morales ou accommodations plus ou moins lointaines, qui n'excluent évidemment pas le sens traditionnel, en faveur duquel les références ne manquent point. « C'est à S. Pierre, observe S. Ambroise, que Jésus dit : Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise : donc où est Pierre, là est l'Eglise — *ubi Petrus, ibi Ecclesia* —, où est l'Eglise, là est la vie éternelle. C'est pourquoi Jésus ajoute : les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle et je te donnerai les clefs du royaume des cieux[27]. »

Quant à dire que le Christ est, en soi, le fondement sur lequel est bâtie l'Eglise, tout le monde est d'accord.

Peut-être sera-t-il bon de grouper encore une fois quelques textes essentiels. Chacun sait que Jésus « est devenu la pierre angulaire, que le salut n'est en aucun autre ; car il n'y a pas sous le ciel un autre nom qui ait été donné aux hommes, par lequel nous devions être sauvés [28]. » C'est S. Pierre lui-même qui le dit. Et ailleurs : « Approchez-vous de lui, pierre vivante, rejetée des hommes, il est vrai, mais choisie et précieuse devant Dieu ; et vous-mêmes, comme des pierres vivantes, entrez dans la structure de l'édifice, pour former un temple spirituel, un sacerdoce saint, afin d'offrir des sacrifices spirituels, agréables à Dieu, par Jésus-Christ. Car il est dit dans l'Ecriture : Voici que je pose en Sion une pierre angulaire, choisie, précieuse, et celui qui met en elle sa confiance ne sera pas confondu [29]. » Pareillement, affirme S. Paul, « nul ne peut poser un autre fondement que celui qui est déjà posé : Jésus-Christ » [30]. Mais, tout en reconnaissant que l'Eglise repose sur Jésus-Christ comme sur sa base essentielle, invisible à nos yeux, rien n'empêche d'admettre que, par la volonté même du Christ, sans lequel ils ne peuvent rien, les apôtres soient la base visible de la même Eglise. Cette distinction se trouve insinuée par S. Paul : « Vous êtes concitoyens des saints, membres de la famille de Dieu, édifiés sur le

fondement des apôtres et des prophètes, dont Jésus-Christ lui-même est la pierre angulaire. C'est en lui que tout l'édifice bien ordonné s'élève pour former un temple saint dans le Seigneur ; c'est en lui que vous aussi vous êtes édifiés pour être, par l'Esprit-Saint, une demeure où Dieu habite [31]. » Certaines paroles de l'Evangile nous montrent Jésus donnant au collège apostolique l'autorité ; le texte « Tu es Pierre, etc. » fait voir que Jésus la donne à Pierre d'une manière qui lui appartient en propre.

Le Sauveur a intentionnellement changé le nom de Simon. Il le lui avait promis tout au début de son ministère : « André rencontra son frère Simon et lui dit : Nous avons trouvé le Messie (ce qui se traduit Christ), et il l'amena à Jésus. Jésus, l'ayant regardé, dit : Tu es Simon, fils de Jona, tu seras appelé Céphas (ce qui se traduit Pierre) [32]. » Cette promesse fut remplie après l'acte de foi solennel fait par Simon : « Tu es Pierre et sur cette pierre, etc... » Il est à remarquer ici que Cépha ou Céphas, Pierre, est un nom nouveau, qui sera désormais courant, et non pas un simple surnom donné une fois en passant, comme le « Boarnerges, Fils du tonnerre » des enfants de Zébédée [33]. Or, dans le langage biblique, le changement de nom répond à un fait concret, souvent à

une dignité nouvelle, désignée par la nouvelle dénomination. Quand Dieu renoue solennellement son alliance avec Abraham, il lui dit : « Voici mon alliance avec toi ; tu deviendras père d'une multitude de nations. On ne te nommera plus Abram ; mais ton nom sera Abraham, car je te fais père d'une multitude de nations [34]. » Abraham veut dire, en hébreu, « père de la multitude ». De même, Dieu apparaît à Jacob, dans la nuit mystérieuse où il lutte avec lui et lui dit : « Quel est ton nom ? Il répond : Jacob ; et Dieu lui dit : Ton nom ne sera plus Jacob, mais Israël, car tu as combattu avec Dieu et avec les hommes, et tu l'as emporté [35]. » Israël veut dire : « il a combattu contre Dieu. » De même encore, lorsque le Pharaon remet à Joseph les pleins pouvoirs pour le ravitaillement de l'Egypte, il lui impose un nom nouveau : Tsaphnath-Paneach [36], c'est-à-dire « celui qui fournit la nourriture de la vie ».

Jésus donne à Simon le nom de Céphas, mot araméen, qui signifie pierre, rocher ; et, répétant deux fois exactement le même terme, il dit : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise... » Tu es Céphas et sur ce céphas... Tu es Rocher et sur ce rocher... C'est précisément parce que l'apôtre est la pierre sur laquelle sera bâtie l'Eglise que Jésus l'appelle Pierre.

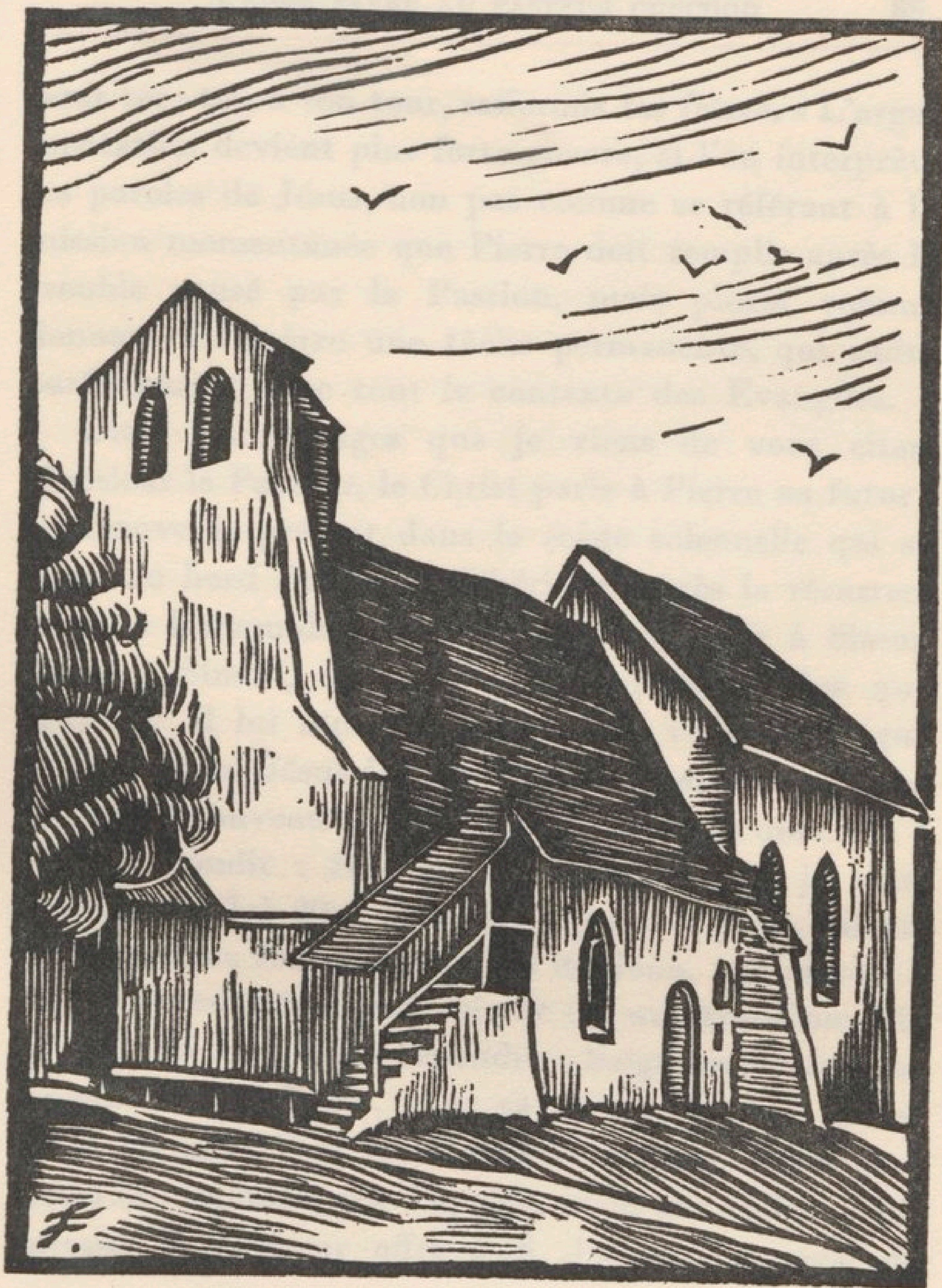
Supposons un édifice bâti sur la pierre : on ne peut concevoir cet édifice sans la pierre qui le soutient ; de même, l'Eglise, telle que Jésus l'a établie, ne peut se concevoir sans l'apôtre sur qui elle est fondée : tu es Pierre, et sur cette pierre, je bâtirai mon Eglise. Est-il besoin de faire observer encore que c'est Jésus qui bâtit l'Eglise, mais que c'est sur Pierre qu'il la bâtit ?

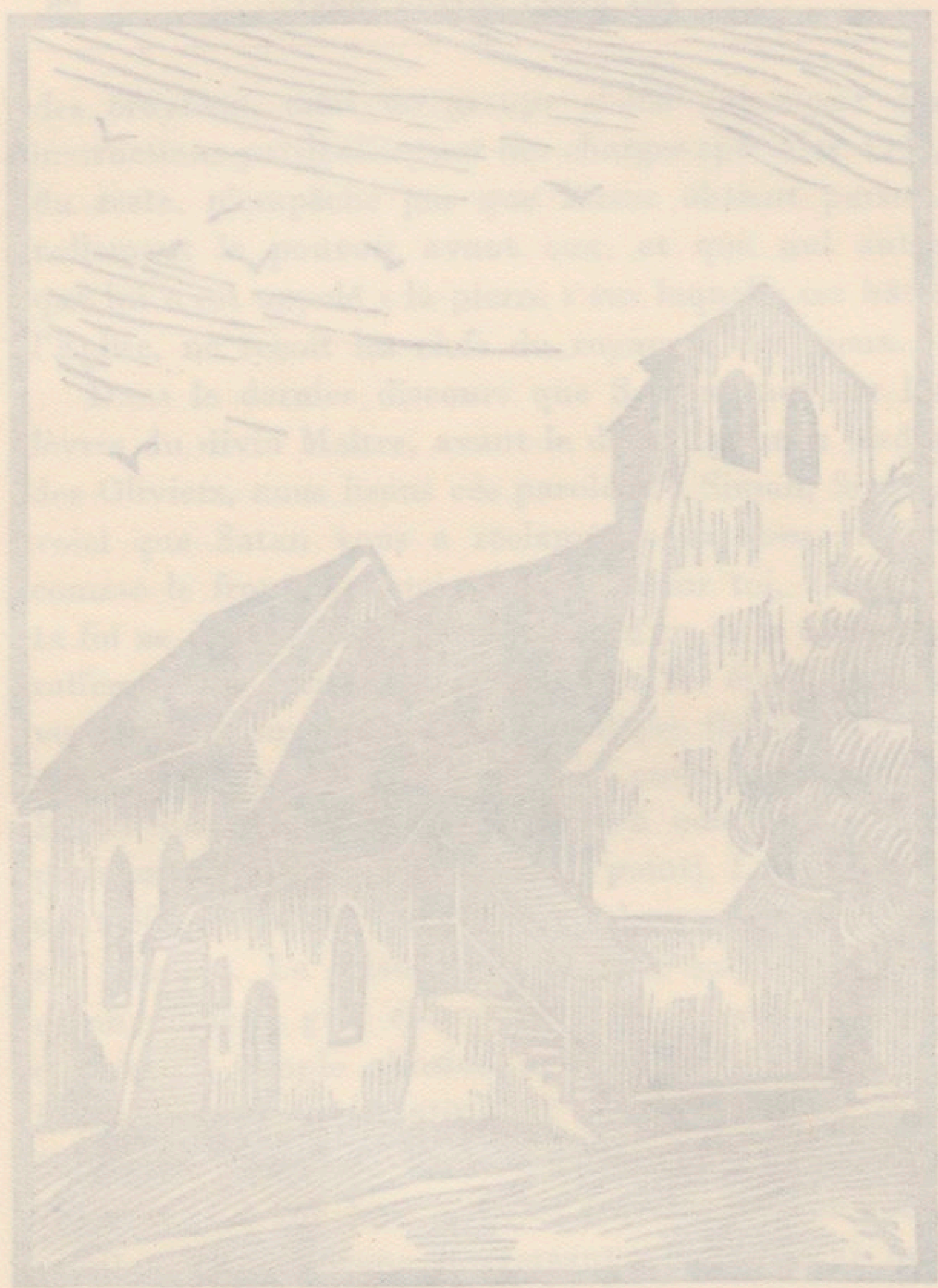
Lumineuse par elle-même, la parole du divin Maître reçoit du contexte une nouvelle clarté. L'Eglise — en grec et en latin : *ecclesia* — que Jésus édifie sur Pierre, c'est la réunion, l'ensemble des fidèles, organisés en société ; déjà dans plusieurs passages de la version des Septante, *ecclesia* désigne la communauté religieuse d'Israël. Les portes de l'enfer, qui ne prévaudront point contre cette Eglise, peuvent être ou la mort ou le démon. Dans le premier cas, le texte revient à ceci : jamais les portes de l'enfer — du schéol, de l'hadès — ne se refermeront sur l'Eglise comme elles se referment sur les morts : l'Eglise ne doit pas périr. Dans le second cas, la métaphore signifie que jamais les puissances du mal ne pourront triompher de l'Eglise : elle est indéfectible. Les clefs du royaume des cieux désignent encore l'autorité : celui qui possède les clefs de la maison, c'est le maître.

Quand Dieu veut donner à Eliacim la première charge du royaume, il dit : « Je mettrai sur son épaule la clef de la maison de David et s'il ouvre, nul ne fermera, et s'il ferme, nul n'ouvrira [37]. » L'Apocalypse reprend cette métaphore et l'applique à Jésus [38]. De l'Eglise chrétienne, vrai royaume de Dieu sur terre, préparation du royaume de Dieu dans les cieux, Pierre possède les clefs : il est bien le chef visible institué par le grand Chef invisible. L'expression hébraïque « lier et délier » ajoute au pouvoir des clefs quelque chose : non seulement Pierre a le droit d'ouvrir et de fermer la maison, d'y laisser entrer ceux qu'il veut, mais il leur dicte les lois qu'ils doivent observer, exerçant un pouvoir dont les décisions sont ratifiées dans le ciel. D'autres, sans doute, reçurent ce pouvoir de lier et de délier, mais d'autres qui représentent aussi l'Eglise en tant qu'on lui dénonce ceux qui ont péché, c'est-à-dire l'Eglise en tant qu'autorité : « S'il ne les écoute pas, dis-le à l'Eglise, et s'il n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit pour toi comme un païen et un publicain. En vérité, je vous le dis, tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel [39]. » Les « disciples » dont il est question dans ce chapitre XVIII de S. Matthieu ne sont pas l'ensemble

des croyants, mais un groupe choisi qui reçoit des instructions particulières et des charges spéciales. Cela, du reste, n'empêche pas que Pierre obtient personnellement le pouvoir avant eux, et que nul autre que lui n'est appelé « la pierre » sur laquelle est bâtie l'Eglise, ne reçoit les clefs du royaume des cieux.

Dans le dernier discours que S. Luc met sur les lèvres du divin Maître, avant le départ pour le jardin des Oliviers, nous lisons ces paroles : « Simon, Simon, voici que Satan vous a réclamés pour vous cribler comme le froment ; mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point, et toi, quand tu seras converti, raffermis tes frères [40]. » Prévoyant les épreuves qui vont fondre sur le collège apostolique (Satan vous a réclamés), Jésus prie spécialement pour un seul, dont la foi lui tient particulièrement à cœur (j'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille point). Le privilégié, c'est Simon Pierre, que le Maître charge « de raffermir ses frères ». Le raisonnement garde sa valeur, soit qu'on rende le grec *epistrepsas* par « quand tu seras converti », simple allusion à la chute passagère de l'apôtre et à son repentir, soit qu'on y cherche, avec Maldonat, les traces d'un hébraïsme et qu'on le traduise par « à ton tour ». Cette dernière version fournirait un parallélisme intéressant : « Moi, j'ai prié





pour toi ; toi, à ton tour, raffermis tes frères. » L'argumentation devient plus forte encore, si l'on interprète les paroles de Jésus, non pas comme se référant à la mission momentanée que Pierre doit remplir après le trouble causé par la Passion, mais plutôt comme donnant à l'apôtre une tâche permanente, qui cadre parfaitement avec tout le contexte des Evangiles.

Dans les passages que je viens de vous citer, Monsieur le Pasteur, le Christ parle à Pierre au futur ; on trouve le présent dans la scène solennelle qui se passe au bord du lac de Tibériade, après la résurrection : « Lorsqu'ils eurent mangé, Jésus dit à Simon Pierre : Simon, fils de Jona, m'aimes-tu plus que ceux-ci ? Il lui répondit : Seigneur, vous savez que je vous aime. Jésus lui dit : Pais mes agneaux. Jésus lui dit de nouveau : Simon, fils de Jona, m'aimes-tu ? Il lui répondit : Seigneur, vous savez que je vous aime. Jésus lui dit : Pais mes agneaux. Jésus lui dit une troisième fois : Simon, fils de Jona, m'aimes-tu ? Pierre fut contristé qu'il lui eût dit une troisième fois m'aimes-tu ? et il lui répondit : Seigneur, vous connaissez toutes choses, vous savez que je vous aime. Jésus lui dit : Pais mes brebis [41]. » Cette triple protestation d'amour, par laquelle, avec une infinie délicatesse, le Sauveur offre à S. Pierre le moyen de

réparer son triple reniement, revêt une importance qui ne peut nous échapper.

Jésus la provoque, afin de donner à Pierre — à Pierre seul — la charge de paître ses agneaux et ses brebis, soit de les conduire et de leur procurer tout ce dont ils ont besoin. Le bon Pasteur, qui bientôt, après son Ascension, ne sera plus visible ici-bas, se choisit un représentant dans la personne de Pierre, qui sera le pasteur visible du troupeau. Les Pères de l'Eglise, dans des discours où l'exhortation morale avait une part plus large que la polémique, insistent parfois sur le fait que c'est précisément en paissant agneaux et brebis, c'est-à-dire en se dévouant aux fidèles, que Pierre doit montrer son amour pour le Seigneur ; mais cette manière d'accommoder le texte n'enlève rien à son sens littéral, qui reste la base de toutes les accommodations. Il demeure avéré que Pierre, et Pierre seul, a reçu du divin Maître la garde du troupeau tout entier ; l'interrogation « m'aimes-tu plus que ceux-ci » montre clairement que le Sauveur lui a confié cette charge plus qu'aux autres apôtres.

Reprenons les éléments essentiels des passages que nous venons d'examiner. Pierre, par la volonté de Jésus, est le fondement sur lequel repose l'Eglise ; il a les clefs du royaume des cieux ; il doit paître

agneaux et brebis. Ces trois attributions sont caractéristiques du Christ : il est le fondement en dehors duquel nul ne saurait bâtir ; il porte la clef de David, et personne, sans lui, ne peut ouvrir ni fermer ; il se donne lui-même comme le bon Pasteur. Dans ce parallélisme n'y a-t-il pas une preuve nouvelle du fait que Pierre doit représenter ici-bas le divin Maître, à partir du moment où celui-ci n'est plus visiblement parmi nous ?

Voyons, du reste, ce qui se passe, aussitôt après l'Ascension : Pierre agit comme chef de l'Eglise. C'est Pierre qui se lève au Cénacle, pour proposer d'élire un successeur à l'Iscariote dans le collège apostolique ; c'est Pierre qui, le premier, prêche le jour de la Pentecôte ; c'est Pierre qui interroge et réprimande Ananie et Saphire, convaincus de mensonge « aux pieds des apôtres » ; c'est Pierre — quoique Paul soit, par excellence, le missionnaire de la gentilité — qui reçoit au sein de l'Eglise les premiers païens chez Corneille ; c'est Pierre qui, tel un président, prend le premier la parole au concile de Jérusalem.

Sans doute, S. Paul, dans sa lettre aux Galates, déclare qu'il a désapprouvé S. Pierre : « Lorsque Céphas vint à Antioche, je lui résistai en face, parce qu'il était digne de blâme. En effet, avant l'arrivée de

certaines gens de l'entourage de Jacques, il mangeait avec les païens ; mais, après leur arrivée, il s'esquiva et se tint à l'écart, par crainte des circoncis. Avec lui, les autres Juifs usèrent aussi de dissimulation, de sorte que Barnabé lui-même s'y laissa entraîner. Pour moi, voyant qu'il ne marchait pas droit suivant la vérité de l'Evangile, je dis à Céphas en présence de tous : Si toi qui es Juif, tu vis à la manière des Gentils et non à la manière des Juifs, comment peux-tu forcer les Gentils à judaïser [42] ? » Mais il s'agit là d'un blâme infligé à l'attitude indécise de S. Pierre, dangereuse dans les circonstances où elle se produisait : par sa condescendance excessive à l'égard des judaïsants, Pierre pouvait éloigner les païens de l'Evangile. Sur le fond même de la doctrine, Pierre et Paul étaient du même avis. C'est une intime satisfaction pour nous, de trouver cette distinction faite déjà, vers l'an 200, par Tertullien : l'acte de Pierre blâmé par Paul, dit-il, « est une faute de conduite, non d'enseignement [43] ». S. Paul ne pouvait-il pas critiquer, touchant certains détails, la conduite de S. Pierre, sans mettre en question son autorité ? Dans la même épître aux Galates, S. Paul rappelle qu'il commença son ministère apostolique par une longue visite de quinze jours chez S. Pierre : « Je montai à Jérusalem pour faire connais-

sance de Céphas et je demeurai quinze jours auprès de lui : mais je ne vis aucun des autres apôtres, si ce n'est Jacques, le frère du Seigneur [44]. » Pourquoi va-t-il chez Pierre plutôt que chez un autre ? Le témoignage même de Paul atteste que Simon Pierre était le chef du service évangélique, l'homme avec lequel il fallait se concerter, sous peine de travailler en vain.

Les autres objections sont moins fortes encore. Par exemple, on insiste sur le fait que Jésus dit un jour à Pierre : « Retire-toi de moi, Satan », pour nous persuader que Pierre n'avait reçu du Maître aucun privilège. Voici le texte entier : « Jésus commença dès lors à découvrir à ses disciples qu'il fallait qu'il allât à Jérusalem, qu'il souffrît beaucoup de la part des anciens, des scribes et des princes des prêtres, qu'il fût mis à mort et qu'il ressuscitât le troisième jour. Pierre, le tirant à l'écart, se mit à le reprendre, disant : A Dieu ne plaise, Seigneur ; cela ne vous arrivera pas. Mais Jésus, se retournant, dit à Pierre : Retire-toi de moi, Satan, tu m'es un scandale ; car tu n'as pas l'intelligence des choses de Dieu, tu n'as que des pensées humaines. Alors Jésus dit à ses disciples : Si quelqu'un veut être mon disciple, qu'il renonce à soi-même, qu'il prenne sa croix et qu'il

me suive [45]. » Jésus reproche à Pierre de n'avoir pas encore saisi la valeur du sacrifice et de garder un esprit trop lâche. Cela n'empêche pas que « six jours après, Jésus prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, son frère, et les conduisit à l'écart, sur une haute montagne » pour être témoins de la transfiguration. Pierre est encore le premier ; le premier, il prend la parole pour dire à Jésus : « Il nous est bon d'être ici... » Et cela, nous le savons par le chapitre suivant des deux mêmes évangélistes auxquels on emprunte la prétendue objection [46].

Voilà, résumées aussi brièvement que possible, quelques données de l'Evangile, telles que nous les comprenons, telles que l'Eglise catholique les a toujours comprises. Il m'aurait été facile de les illustrer par des citations nombreuses, tirées d'auteurs qui s'échelonnent tout le long des âges, et qui représentent ce que nous appelons les témoins de la tradition chrétienne. Ces lignes me semblent suffisantes pour vous faire comprendre que nous ne sommes pas, comme on le prétend, guidés par le préjugé confessionnel, dans l'interprétation des textes, et que nous avons des raisons de croire que les Pères du IVme et du Vme siècle, quand ils parlent de la primauté de Pierre, sont en parfait accord avec la Parole de Dieu.

Toujours à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Pasteur, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

Joseph Favre, curé.

L'ABBÉ FAVRE A SON FRÈRE.

Mon cher François,

Les nouvelles que tu me donnes me tranquillisent un peu : mais je ne puis me faire à l'idée que tu sois allé chercher du travail si loin du canton. Nul ne m'empêchera jamais de te souhaiter un prompt retour, ni d'en demander la grâce à Dieu. Quant à moi, je te l'assure, le plus dur sacrifice qui pourrait m'être imposé, ce serait de quitter notre bon pays. Malgré les soucis et parfois les déceptions de ma charge, chaque année me semble meilleure que ses devancières, chaque jour, plus doux que les précédents.

J'en eus l'impression particulièrement nette mardi ; car j'ai profité du temps, vraiment délicieux, pour aller faire visite à des malades que je n'avais pas revus depuis une semaine au moins. Tous me reçurent avec une touchante cordialité, prièrent volontiers avec moi, voulurent me garder longtemps : si je les avais écoutés, je crois que je serais encore chez eux. Lors-

qu'on pense que des gens du dehors nous plaignent, nous prêtres, sous prétexte que notre vie est trop solitaire ! Ils ne savent pas les joies secrètes que Dieu nous verse avec sa douce intimité, ni la famille idéale que nous avons, dans la personne de nos chers paroissiens.

En rentrant de ma promenade, quand je parvins au haut de la côte, le soleil atteignait le petit bois de chênes et faisait ressortir en gris, sur cet écran plus sombre, la maison des Grognuz. Je m'arrêtai devant la terre de nos ancêtres, généreuse, même en temps de crise, pour ceux qui lui restent fidèles. Je contemplai longuement l'étendue presque sans limite de ces champs, ouverts par la charrue. Je regardai les semeurs, poursuivant leur tâche, gravement, méthodiquement, comme on remplit une fonction sainte, comme on célèbre un rite, le rite providentiel qui donne à l'humanité son pain. Je ne pus me défendre d'une émotion profonde, mêlée de gratitude et d'attendrissement, et, dans la campagne en fête, avec la saine et forte odeur de la terre fraîchement remuée, avec les chants joyeux des travailleurs, avec les voix du soir éparses dans la plaine, mon âme s'éleva vers le Maître de toutes choses : « Merci, mon Dieu, merci, de nous avoir donné, pour notre exil terrestre, ce pays merveilleux ! »

Mais l'heure que les clochers lointains se jetaient l'un à l'autre me rappela qu'il était tard. Lentement disparu derrière la ligne assombrie du Jura, le soleil achevait d'incendier les nuages : ses reflets rouge et or éclairèrent ma descente silencieuse. Au tournant, près de la fontaine, je rencontrai M. Curchod : je lui donnai de tes nouvelles. Pendant quelques instants, nous suivîmes le même chemin.

Reste loyalement fidèle à tes devoirs religieux, François ; garde l'amour du pays, et reviens-nous sitôt que tu pourras. C'est en le demandant de tout mon cœur à Dieu que je t'envoie mon plus affectueux souvenir.

Ton frère.

FÉLICIEN PAHUD A L'ABBÉ FAVRE.

Monsieur le Curé,

Vous êtes bien bon de penser à votre séminariste et de continuer à l'entourer de soins paternels. Je me sens si riche de tous les conseils que vous m'avez prodigués, depuis ma tendre enfance ! Ils m'aident si fort à mieux profiter aujourd'hui des enseignements de mes professeurs et des grâces de Dieu ! Ne croyez pas, du reste, que j'aie mal compris vos directions,

ni que je les suive imparfaitement. Ce m'est une joie de m'y conformer chaque jour, et j'attends avec impatience le moment où je pourrai les rendre pleinement efficaces, en travaillant, je l'espère, pas trop loin de vous. Priez, cher Monsieur le Curé, pour que le Maître m'aide à répondre sans calcul à la grande vocation qu'il a bien voulu m'accorder. Je sens une telle distance entre ce que je devrais être et ce que je suis ! A mon tour, je recommande fidèlement à Dieu votre activité pastorale : il me semble, ainsi, que je collabore avec vous.

Lorsque vous irez les voir, dites à mes parents que leur souvenir ne me quitte pas. Je le leur écris souvent ; mais il le croiront plus encore, si vous leur en donnez vous-même l'assurance. Dites à mon père que je demeure paysan de toute mon âme, attaché plus que jamais à notre vieux terroir, que c'est à la campagne, et non point dans une cure citadine, que je rêve d'exercer le saint ministère, que la ville n'a pas d'attrait pour moi, que le prétendu « confort » ne me tente point. Cela, j'en suis sûr, lui fera plaisir. Dites-lui que, chaque jour, je songe à ses travaux : quand mon imagination vagabonde un peu, j'entends le chant de la fontaine qui coule devant notre porte, le beuglement des bêtes qui vont à

l'abreuvoir, le grincement des chars qui rentrent le foin dans la grange, et la voix de maman qui crie : enfants, la soupe est sur la table... Je crois percevoir aussi, le dimanche, derrière les cloches de Fribourg, l'appel lointain des cloches de chez nous, qui sonnent aux deux églises du village, harmonisées, sans doute, mais distinctes, et je me dis avec tristesse : pourquoi donc y a-t-il deux clochers ?

Ainsi, Monsieur le Curé, je n'oublie point les réflexions que vous me suggériez, quand nous nous promenions, les derniers soirs des vacances, dans le jardin de la cure, ni la recommandation que vous m'avez tant de fois répétée, de prier pour que notre pays retrouve l'unité religieuse, pour que, du moins, en attendant, nous vivions tous dans une bonne paix fraternelle. Beaucoup de mes condisciples sentent comme moi l'ardent désir du retour à l'unité ; nous nous encourageons les uns les autres à tout mettre en œuvre afin de rendre ce retour plus facile, et nous demandons avec confiance à Dieu qu'il nous aide à le promouvoir. Quand Monseigneur vient nous parler, au séminaire, il traite volontiers le même thème : on croit vous entendre en l'écoutant.

Nous sommes, aujourd'hui, le 20 octobre, jour anniversaire de la dédicace de la cathédrale de Lau-

sanne. Que ce dut être magnifique, en 1275, quand le pape et l'empereur, entourés de cardinaux, d'évêques, de princes, d'illustres personnages, montèrent à la cité pour cette grandiose cérémonie ! Combien notre peuple dut tressaillir, d'un bonheur un peu humain, sans doute, mais aussi d'une joie profondément religieuse ! Vous ne devineriez jamais, Monsieur le Curé, ce que je pensais, tout à l'heure, en parcourant la messe de la dédicace. J'ai voulu réciter, en effet, pour mon compte, le bel office *Terribilis est locus iste ;* j'ai redit avec ferveur la collecte : « O Dieu, qui nous renouvelez chaque année le jour où ce temple vous a été consacré, et qui nous ramenez à la célébration de ces saints mystères, exaucez les prières de votre peuple et accordez à tous ceux qui entrent ici pour y implorer vos grâces, la joie de les obtenir. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. » Ceux qui entrent dans le temple, ce sont aujourd'hui les paroissiens de l'Eglise nationale... Je sais bien que, normalement, cette oraison suppose une église restée catholique, mais qui donc nous empêche de redire, dans le secret de notre cœur, la même formule, maintenant que Notre-Dame est un temple réformé ? Ce n'est point mal, n'est-ce pas, de prier tout ensemble, et pour nous, dont les ancêtres bâtirent la cathédrale, et pour

nos concitoyens qui l'occupent depuis quatre cents ans ? Connaissant l'esprit qui vous anime, j'ai peine à croire que vous me désapprouviez.

Veuillez agréer, cher Monsieur le Curé, l'expression de ma filiale reconnaissance et de mon attachement respectueux.

Félicien Pahud.

L'ABBÉ FAVRE A MADEMOISELLE REGAMEY.

Mademoiselle,

Vous avez été peinée de la façon dont je vous ai reçue. Je ne pouvais faire autrement. Ni ma conscience, ni l'intérêt de votre âme ne me le permettaient. Vous désirez entrer dans l'Eglise, au bout de « quelques jours » d'instruction, sans même en aviser vos parents, sous prétexte qu'ils ne comprendraient pas votre démarche et qu'ils y mettraient obstacle. Non, Mademoiselle, ce n'est pas ainsi, je vous l'assure, que les choses doivent se passer.

D'abord, qu'est-ce qui vous attire à nous ? La poésie de l'encens et des cierges ? La beauté des cérémonies ? La splendeur du plain-chant ? Ces motifs valent peu. L'encens et les cierges sont quelque chose

de très secondaire. Les cérémonies, le plain-chant surtout, si l'on fait abstraction de la foi vive qui leur donne leur sens le plus profond, ne sont pas essentiellement propres au catholicisme. Du reste, on peut imaginer des artistes incroyants, capables d'exécuter une admirable mélodie grégorienne, et de pauvres gens, au cœur authentiquement chrétien, sincèrement pieux, mais chantant faux. Si vous m'aviez dit que Dieu vous appelle, dans l'intime de votre âme, au catholicisme, parce qu'il vous a donné la grâce de comprendre ou seulement de soupçonner que l'Eglise catholique est l'Eglise fondée par Jésus-Christ, je vous aurais traitée d'une autre manière. L'heure de la Providence viendra peut-être pour vous. Réfléchissez, en attendant. Je demande au Saint-Esprit qu'il vous aide. Priez vous-mêmes, dites comme le brave homme de l'Evangile : « Seigneur, que je voie ! »

Nous exigeons de nos catéchumènes une instruction sérieuse ; ils doivent connaître suffisamment ce qu'est le catholicisme, quelles doctrines il enseigne, quelles obligations il impose. Comment accompliraient-ils un acte loyal en adhérant à notre *Credo*, s'ils en ignoraient les articles ? Il faut que nous sachions nous-mêmes que la demande qu'ils nous adressent est libre, mûrie, fondée sur de fortes raisons. Comment pouvons-nous

en avoir la certitude, sans un temps d'épreuve ? « Quelques jours » vous suffisent ? Vous n'avez donc pas saisi la gravité de l'acte que vous voulez poser.

De plus, Mademoiselle, votre pensée d'agir à l'insu de vos parents me déçoit. Sans doute, il peut y avoir des cas où la conscience exige que nous agissions en marge des désirs de ceux que nous aimons le plus ; mais ce sont des exceptions tout à fait rares. Je n'ai pas accueilli, durant les années déjà nombreuses de mon ministère, beaucoup de protestants dans l'Eglise ; mais les cinq ou six dont je me suis occupé n'ont jamais rien caché : ce que Dieu leur demandait, ils l'ont fait au grand jour. Les uns eurent le bonheur de persuader à leurs parents que, loin de les séparer d'eux, la foi catholique les rendrait encore meilleurs fils : c'est en plein accord avec leur père et leur mère qu'ils ont suivi l'appel de la grâce. A défaut d'un joyeux consentement, les autres ont du moins obtenu de leur famille une acceptation résignée. Mais aucun, je le répète, ne s'est permis une dissimulation quelconque. Lorsque vous aurez compris les raisons sérieuses qui doivent vous faire songer au catholicisme — vous n'en êtes pas encore là ! — commencez par vous ouvrir à vos parents ; ne les brusquez pas ; ne les mettez pas devant un fait accompli ; retardez

votre décision, s'ils le demandent, pour leur offrir des garanties. Vous verrez alors que tout s'arrangera, sans heurt, sans déchirement, dans la sainte loyauté des enfants de Dieu.

En vous parlant ainsi, je ne veux que votre bien. J'espère que vous le comprendrez, Mademoiselle, et je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

Joseph Favre, curé.

DAVID MÉTRAL A L'ABBÉ FAVRE.

Monsieur le Curé,

Depuis mon entrée dans l'Eglise, l'atmosphère s'est sensiblement détendue à la maison. Mes parents constatent, sans doute, la vérité de ce que vous leur avez écrit, le jour où je faisais le grand pas : je suis leur fils plus qu'avant. Sous le rapport religieux, je me sens certainement plus près d'eux que lorsque j'appliquais, jusqu'en leurs dernières conséquences, les lois du libre-examen. Je ne veux d'ailleurs pas dire trop de ma de ce'ui-ci, puisque, la bonté divine aidant, après m'avoir conduit au scepticisme, il a fini par me préparer indirectement à retrouver la foi. Maintenant que j'ai la paix de l'âme et que je

bénéficie abondamment du secours de Dieu, je me sens plus de force pour lutter contre mes défauts et pour accepter les peines de chaque jour. Aussi mon humeur est-elle plus égale. C'est comme si je m'étais retrouvé : je puis montrer à mes parents leur véritable enfant.

C'est probablement parce que mon père est rassuré, qu'il me laisse aller à « mon culte », comme il dit, sans prendre, ainsi qu'autrefois, cet air navré qui me fendait le cœur. Il souffre sûrement toujours de ne point me voir au temple avec lui ; mais il préfère un fils qui fréquente l'Eglise catholique à un fils sans religion. Je fais mon possible pour le consoler. Quand je rentre de la messe, le dimanche, je le trouve presque toujours au jardin, lisant son journal. Il m'invite à m'asseoir et me demande si j'ai eu « un bon culte ». Nous nous entretenons ensemble du sermon que nous avons entendu, chacun dans notre église, et nous nous sentons souvent si bien d'accord, que nous en sommes presque étonnés.

Quant à ma mère, elle ne s'imagine pas la joie qu'elle me donne lorsqu'elle me demande, le soir, de lui faire la lecture, dans la Bible. Elle comprend que j'apprécie nos Livres Saints autant qu'elle, et je suis heureux de penser qu'elle goûte cette lecture, son

principal réconfort, même quand son fils catholique la lui fait. Ce que je ne cherche pas à lui cacher, c'est l'émotion qui me prend, quand elle me chante certains cantiques. Ces strophes qui n'ont, du reste, rien de contraire à notre foi, me rappellent tant de souvenirs d'enfance ! Nous les chantions ensemble au culte de famille ; je les aime toujours.

Le seul dimanche triste, ce fut celui de la Réformation. Mes parents entendirent ce jour-là des choses qu'ils me répétèrent à table, et je dus me faire violence pour me contenir. Mais je n'ai pas voulu leur causer de peine ; je me suis tu. Du reste, il nous arrive souvent de parler religion, même de nous entretenir sur quelque passage biblique, et, si la discussion s'engage avec des amis, je suis presque toujours du côté de mes parents, pour défendre leur point de vue, contre ceux qui professent un protestantisme plus « avancé ».

De la sorte, malgré quelques petits accrocs, tout va bien. J'ai même appris indirectement que mon père a protesté dans une réunion de gens d'église, au sujet de calembredaines qu'on racontait à propos des prétendues machinations secrètes de Rome contre les protestants de la Suisse romande. Il aurait dit que le meilleur moyen de pousser la jeunesse vers le catholicisme, c'est précisément d'invoquer contre lui

des griefs dont il est facile d'établir l'ineptie. Cela m'a fait d'autant plus plaisir que mon père, vous le savez, reste un protestant convaincu.

Je ne voudrais pas, Monsieur le Curé, terminer cette lettre sans vous remercier de la confiance que vous avez toujours voulu que je témoigne à ma famille, même quand j'avais encore le sentiment qu'elle ne me comprenait pas. Jamais les liens qui m'unissent à mes parents n'ont été plus forts ni plus doux.

Je vous prie, Monsieur le Curé, de croire à ma respectueuse et très profonde gratitude.

David Métral.

L'ABBÉ FAVRE A DAVID MÉTRAL.

Cher Monsieur,

C'est un réconfort pour moi de savoir que vos excellents parents vous comprennent davantage et qu'ils sentent que vous ne vous êtes point séparé d'eux. Vous-même, vous acquittant d'un devoir que tout chrétien considère comme sacré, ne négligez rien pour leur montrer votre confiance et votre affection.

Mais, en vous lisant, cher Monsieur, je me suis fait un amer reproche. Vous m'aviez demandé, voici plusieurs mois, quelques pages sur les dévotions catho-

liques ; je n'ai pas encore donné suite à votre désir. Je vais m'exécuter aujourd'hui. D'autant plus volontiers, du reste, que vous pourrez, à titre documentaire, faire lire ma lettre à votre famille : ce que je vais vous dire de notre dévotion envers le Sauveur est un des points sur lesquels nous pouvons le mieux nous entendre avec les protestants croyants.

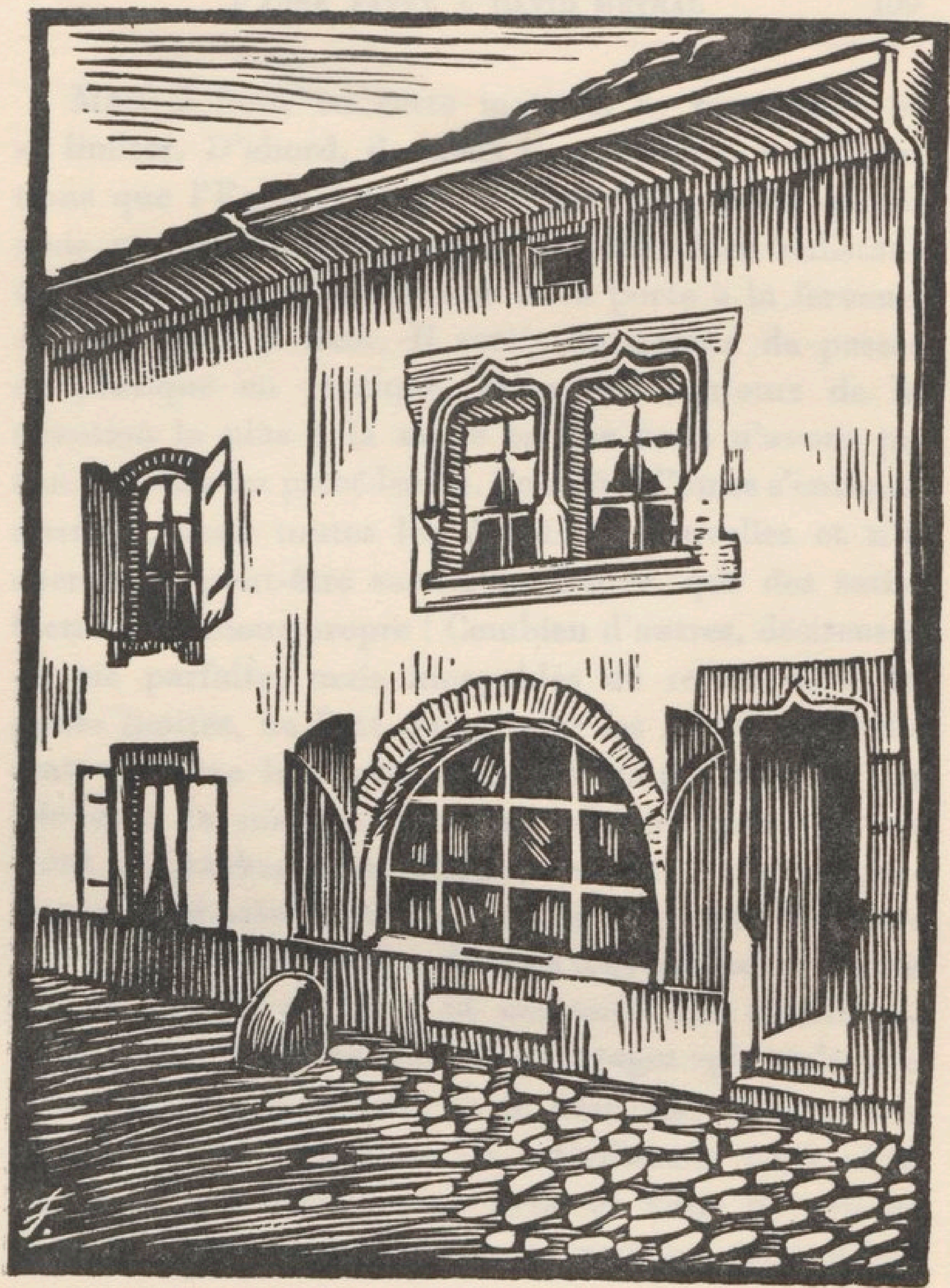
Prévenons d'abord un malentendu. Je lisais, l'autre jour, dans un article de journal, cette affirmation : « Le grand mal du catholicisme, son erreur fondamentale et mortelle, est d'obstruer le chemin par lequel les âmes devraient aller à Jésus-Christ. Il reconnaît, il proclame la divinité du Sauveur, c'est vrai. Mais il place le Fils de Dieu si haut dans le ciel, que nul ne peut aller à lui sans une foule d'intermédiaires [47]. » Je ne pense pas, Dieu merci, que, depuis votre entrée dans l'Eglise catholique, vous ayez trouvé « obstrué » le chemin qui mène au Christ, ni qu'on vous ait jamais empêché de suivre ce chemin sans vous embarrasser d'intermédiaires ; mais le préjugé contenu dans les lignes que je viens de citer se rencontre fréquemment. Quand on parle, devant certaines personnes, de la dévotion à Jésus-Christ, on se heurte à l'objection tirée du culte des saints. Ce culte n'est-il pas contraire au culte du Sauveur ? Il faut, pour répondre,

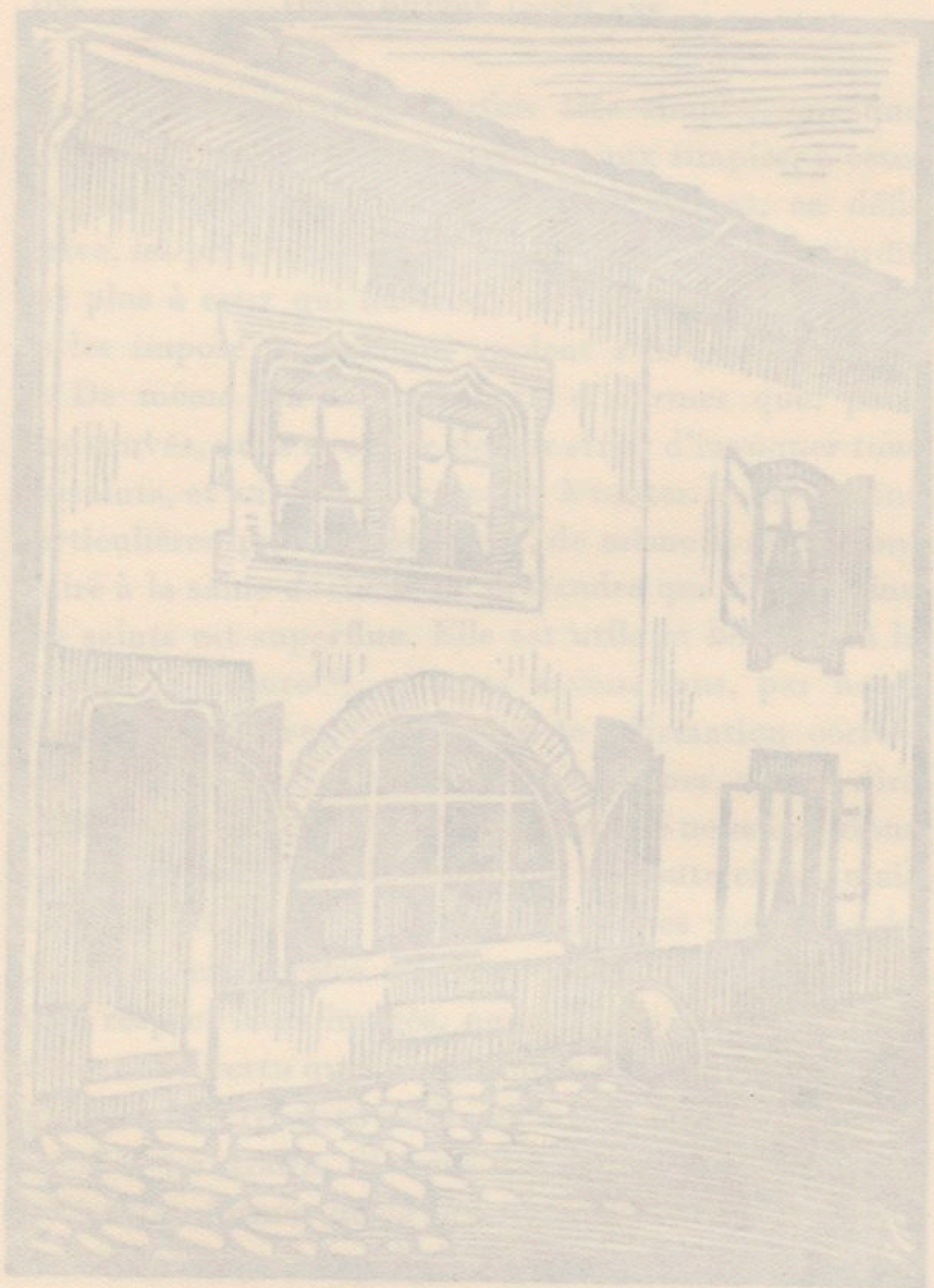
distinguer la place que tient Jésus-Christ dans notre vie catholique, et celle qu'y tiennent les saints. Gardons-nous de confondre le secondaire avec le principal.

L'Eglise ne transige pas, quand il s'agit de points essentiels : il faut que tous ses enfants les acceptent, sous peine d'être exclus de la famille. Mais elle reste, pour ces mêmes enfants, une mère compréhensive. Elle sait qu'ils diffèrent les uns des autres par leur esprit, par leurs goûts, par leur tempérament ; voilà pourquoi, tout en leur interdisant avec soin ce qui pourrait conduire à la superstition, elle leur laisse une grande liberté dans les manières diverses dont leur piété se manifeste. Quelle prodigieuse richesse de dévotions, par exemple, nous voyons s'épanouir ! Dévotion séculaire envers la Sainte Vierge, les apôtres ou les grands thaumaturges du temps passé ; dévotion plus récente à l'égard des saints qui vécurent plus près de nous, ou dont la popularité ne s'affirma pas tout d'abord. Bien que l'Eglise rende aux saints un culte officiel, bien qu'elle regarde ce culte comme une partie intégrante de sa vie, les dévotions particulières demeurent facultatives. Les gens du dehors sont surpris, voire scandalisés, de certaines pratiques pieuses inspirées par le culte des saints et dont ils ont peine, du reste, à saisir le véritable sens. Quelques-

unes de ces pratiques, parfois très simples, presque enfantines, conviennent justement aux simples, à ceux qui sont comme les enfants et qui restent, en définitive, les privilégiés du Maître. L'Eglise ne les interdit pas plus à ceux qui les trouvent bienfaisantes, qu'elle ne les impose à ceux qui veulent s'en passer.

De même qu'il serait faux d'affirmer que, pour être sauvés, nous avons le devoir strict d'invoquer tous les saints, et surtout de recourir à toutes les dévotions particulières qui les concernent, de même il serait contraire à la saine doctrine de prétendre que l'invocation des saints est superflue. Elle est utile et bonne, dit le concile de Trente [48], et nous savons tous, par notre propre expérience, combien cette affirmation correspond à la vérité. Nous vénérons les reliques, c'est-à-dire la dépouille mortelle des saints, non que nous ignorions qu'ils ont suivi la voie commune de toute chair, mais parce qu'ils furent, de leur vivant, les membres du Christ et les temples du Saint-Esprit. Nous gardons avec respect leurs images, non qu'elles aient par elles-mêmes une vertu quelconque, mais parce que l'honneur que nous leur rendons s'adresse à la personne dont elles figurent les traits. Si nous les comprenons bien, les différentes formes de la dévotion aux saints peuvent être, pour notre vie religieuse, d'un puissant secours.





Mais il faut, en cette matière, se restreindre et se limiter. D'abord, donnons la préférence aux dévotions que l'Eglise met au premier rang. Puis, quand nous aurons trouvé quelque dévotion bien substantielle qui soutient notre âme et la porte à la ferveur, sachons nous y fixer. Il serait dangereux de passer de pratique en pratique, attendant toujours de la dévotion la plus à la mode ce que nous n'avons pu trouver dans les précédentes. Combien d'âmes s'enthousiasment pour toutes les dévotions nouvelles et n'y cherchent, peut-être sans s'en douter, que des satisfactions d'amour-propre ! Combien d'autres, désireuses de vie parfaite, mais incapables de rester dans de justes limites, ne font qu'entasser les dévotions, pensent accroître leur piété dans la mesure où elles en allongent la matière, finissent par se fourvoyer au point d'attacher plus d'importance à certaines pratiques facultatives qu'aux devoirs essentiels du chrétien ! Pour ne pas tomber dans ce travers, commençons par ne jamais exagérer la nécessité des dévotions, quels que soient d'ailleurs les avantages spirituels que nous pouvons en retirer, ou le désir que nous avons de les voir se répandre. Le catholicisme nous offre un choix merveilleusement riche et varié de prières et de pratiques pieuses. Toutes peuvent être utiles,

plusieurs sont excellentes, quelques-unes furent explicitement suggérées par une inspiration divine. Mais il n'y a d'indispensable que l'amour du Sauveur : ce qui le favorise est bon, ce qui le contrarie est mauvais. Les dévotions diverses qu'on peut avoir aux saints ne sont que des moyens pour rendre plus facile et plus fervente la dévotion à Jésus-Christ, la seule vraiment nécessaire, la seule qui soit le but [49].

Je voudrais même, en employant ce singulier, *la dévotion*, vous faire comprendre que les nombreuses dévotions dont le Christ est l'objet n'en font cependant qu'une, et qu'on doit toujours chercher, sous leurs formes particulières, si vénérables qu'elles soient, l'attachement personnel au divin Maître. Des exemples feront mieux saisir ma pensée. La dévotion à la sainte Eucharistie, déjà chère aux chrétiens de la primitive Eglise, qui venaient y puiser le réconfort au milieu de leurs luttes, développée de plus en plus à mesure que le christianisme devenait plus libre et ses lieux de culte, plus beaux, magnifiée dès le XIIIme siècle par la solennité grandiose de la Fête-Dieu, n'a d'autre objet que l'intime union de notre âme avec le Christ qui se fait notre aliment, mystérieux mais réel. La dévotion à la Passion, née le jour où les saintes femmes assistaient au drame du Calvaire, propagée par les

innombrables pèlerins qui s'en furent, au cours des âges, visiter les Saints Lieux, rendue plus populaire encore au XV[me] siècle par l'institution du chemin de la croix, n'a d'autre objet que l'intime union de notre âme avec le Christ, dont nous cherchons à mieux comprendre les adorables souffrances. La dévotion au Sacré-Cœur, sortie naturellement de la croyance à l'amour de Jésus pour les hommes, avec laquelle d'abord elle se confondait, plus explicitement connue à partir du XIII[me] siècle, sous l'influence de Sainte Gertrude, conduite à son apogée trois cents ans plus tard, grâce à Sainte Marguerite Marie, n'a d'autre objet que l'intime union de notre âme avec le Christ, dont elle nous fait pénétrer davantage l'infinie tendresse. Voilà trois dévotions qui, par des voies distinctes, mais convergentes, nous conduisent à l'amour du Sauveur.

La dévotion à Jésus-Christ, seule vraiment essentielle, et sans laquelle on n'est pas digne de porter le nom de chrétien, doit influer sur notre existence tout entière. Elle comporte d'abord une foi confiante en la médiation du Sauveur. Il s'est, un jour, livré sur la croix, faisant pour nous le sacrifice de sa vie ; mais il ne cesse d'offrir, tous les jours, les mérites infinis que lui valut ce sacrifice. Et ces mérites ne

sont pas ceux d'une créature, si sainte qu'on la suppose ; ils sont ceux de l'Homme-Dieu, dont la divinité donne précisément à chacun de ses actes un prix sans limite. « Le monde ne peut rien entendre de plus doux ni de plus désirable qu'une pareille affirmation, dit S. Anselme. J'en retire une si grande confiance que je ne sais plus exprimer la joie dont elle fait déborder mon âme [50]. » Oh ! oui, qu'elle est consolante, dans ces conditions, la prière faite au nom de Jésus, si vivement recommandée dans l'Evangile ! Ayons le sentiment profond de nos fautes et de notre misère ; mais, d'autre part, ouvrons nos cœurs aux espoirs les plus rassurants. Là où abonde l'iniquité, la grâce abonde plus encore ; nous le savons bien, n'est-il pas vrai, mais le comprenons-nous assez ?

La dévotion à Jésus-Christ est inséparable de la fidélité rigoureuse aux obligations du chrétien. Ce ne sont pas ceux qui crient : Seigneur, Seigneur, qui entreront dans le royaume des cieux, mais ceux qui font la volonté du Père céleste. La confiance en la médiation du Sauveur n'est légitime que dans la mesure où nous faisons ce qu'il a commandé. Lui-même a dit que l'obéissance à ses ordres serait la marque de notre amour. La dévotion à Jésus-Christ n'est pas simple affaire de sentiment. Certaines dévo-

tions prescrivent telle ou telle observance parfois un peu superficielle, telle ou telle prière parfois plus remarquable par son style enflammé que par son fond théologique. La dévotion à Jésus-Christ ne s'arrête pas à des formules, ni à des actes particuliers. Elle commande la fidélité au devoir sur toute la ligne, depuis le devoir religieux — prière, sanctification du dimanche, réception des sacrements — jusqu'à l'obscur devoir familial de chaque jour, fait de mille petits sacrifices et de mille petites vertus. Elle exige que toute notre vie s'imprègne de l'esprit du Maître doux et humble de cœur : esprit d'abnégation, grâce auquel nous saurons résister à l'égoïsme et nous abstenir des folles jouissances qui sont la tare de notre époque ; esprit de dévoûment, grâce auquel nous saurons à la fois nous soumettre au bon plaisir de Dieu, pour accomplir sa volonté sainte, et nous plier au bon plaisir de nos semblables, pour répandre sur leur route un peu plus de joyeuse lumière ; esprit de charité, grâce auquel, aimant Jésus par-dessus tout, nous nous pencherons, pour l'amour de lui, sur ceux qui gémissent dans la douleur, et qui ne seront plus à nos yeux que ses membres souffrants.

La dévotion à Jésus-Christ suppose enfin la parfaite communauté de vie avec lui. Le Sauveur, étant

8

Dieu, possède toutes les perfections ; mais, lorsqu'il a pris un corps et une âme semblables aux nôtres, il est devenu parmi nous, suivant le mot de S. Paul, comme l'aîné parmi ses frères [51]. Le voilà bien, le Médiateur idéal entre Dieu et les hommes, puisque, dans son unique personne, il a la nature divine et la nature humaine. Lui seul pouvait à la fois prendre sur ses épaules innocentes le poids de nos innombrables péchés, parce qu'il est homme, et les expier en offrant un sacrifice de valeur infinie, parce qu'il est Dieu. Mais il y a plus. S'il n'était qu'un homme, bien que nous sachions qu'il est digne de tout notre amour, bien que nous sentions son cœur battre à l'unisson du nôtre, nous pourrions toujours craindre les déchirements d'une séparation ; comme sa puissance est infinie, rien ne l'empêche de rester avec nous sans cesse. Nous avons à chaque minute du jour et de la nuit la certitude qu'il est non seulement près de nous, mais en nous ; il demeure dans notre âme tant que nous sommes en état de grâce, et cette présence est rendue plus intime encore par la sainte Eucharistie. N'est-il pas naturel, dès lors, que nous vivions avec le Christ notre existence entière ? Nous trouverons en lui la force et la vigueur, si le devoir est dur ; le calme et le réconfort, si la douleur nous presse ; la paix et la

tranquillité si le passé nous inquiète ; le courage et l'espoir, si l'avenir nous alarme ; la douceur sans mélange, si le bonheur nous sourit [52].

Accoutumez-vous à partager votre vie de chaque jour avec le Sauveur. Non seulement il est le seul en qui nous ayons le salut, mais il est le seul qui puisse nous donner la vraie joie. Je lui demande qu'il vous éclaire, vous fortifie et vous bénisse.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mon très cordial dévoûment.

Joseph Favre, curé.

JEAN ROCHAT A L'ABBÉ FAVRE.

Monsieur le Curé,

Ce fut un grand regret pour moi, l'autre jour, de ne point aller vous saluer. Vous m'avez peut-être aperçu : j'étais sur le même bateau que vous, allant à Evian. La crainte d'être importun m'a seule retenu. Vous avez été pour moi, l'année dernière, d'une bonté si franche, et je vous conserve une gratitude si filiale, que je ne voudrais pas vous laisser prendre ma timidité pour un manque d'égard.

Depuis que je n'ai plus eu l'honneur de vous voir, j'ai passé par une période atroce de luttes et d'obscu-

rités. La conséquence en fut que, malgré la vive attirance qu'exerce encore sur moi votre Eglise, je me sens inébranlablement attaché au protestantisme. Peut-être ai-je eu tort de ne pas aller vous parler de cette crise. Mais, actuellement, Dieu ne me demande pas, comme je le croyais, un changement de religion.

Je vous remercie du fond du cœur, Monsieur le Curé, pour votre compréhension charitable, et pour l'aide efficace que vous m'avez donnée souvent, peut-être sans le savoir, au milieu des angoisses dans lesquelles je me débattais. Ces peines, à vrai dire, n'ont cessé qu'après une grave maladie, qui m'a conduit, en quelques jours, aux portes de la mort. Maintenant, je suis calme. J'ai retrouvé la paix, presque la joie. Tant que ma conscience ne me prescrira pas une autre attitude, je resterai comme je suis.

Cependant, si je demeure protestant, je n'en serai pas moins sincèrement respectueux du catholicisme, avec une infinie reconnaissance pour tout ce qu'il m'a donné de certitude chrétienne. Et mon désir ardent sera toujours d' « aplanir la route », dans la mesure de mes forces, afin que, membres d'Eglises différentes, nous nous comprenions mieux les uns les autres, et que la paix religieuse règne toujours davantage dans notre cher pays.

Veuillez recevoir, Monsieur le Curé, avec les bons souvenirs de mes parents, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Jean Rochat.

L'ABBÉ FAVRE A JEAN ROCHAT.

Cher Monsieur,

Votre lettre ne me surprend pas. Bien que vous ayez une conscience droite et de touchantes bonnes intentions, vous semblez pourtant n'avoir jamais envisagé sous son véritable aspect le grave problème qui se présentait à vous. D'autre part, le désir que je puis avoir de faire partager aux autres mes convictions les plus chères, ne m'autorise point à m'interposer de force entre votre âme et Dieu. Je respecte donc votre décision et ne veux plus discuter. Permettez-moi néanmoins de continuer à prier, afin que vous ne demeuriez point au nombre de ceux qui regardent en arrière, après avoir mis la main à la charrue. Voyez s'il n'y a pas, dans le fond secret de vous-même, un obstacle qui s'oppose à l'action divine ; car il arrive que la lumière brille dans les ténèbres et que les ténèbres ne la comprennent point.

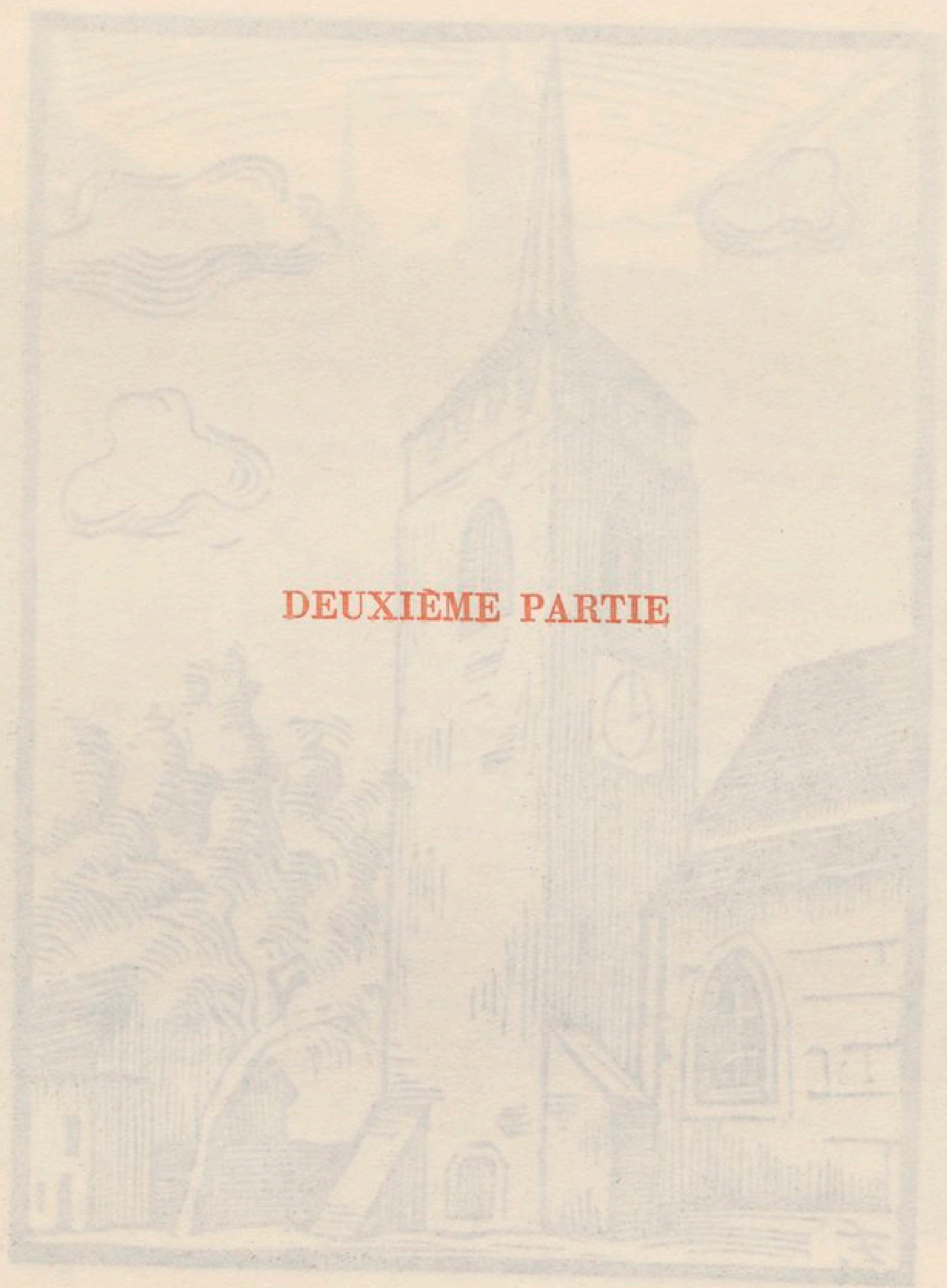
Daigne l'Esprit de Dieu, poursuivant son œuvre, vous donner toujours plus d'énergie et de clarté. Sûr que vous ne résisterez pas à la grâce, j'ai confiance.

Il m'est agréable de savoir que l'Eglise catholique vous reste chère. Vous vous êtes sans doute rendu compte que, si des principes essentiels nous séparent, bien des choses nous rapprochent. Vous voulez travailler à dissiper les malentendus, à rendre moins distants ceux qui ne sont pas entièrement unis. C'est une œuvre bonne et Dieu la bénira.

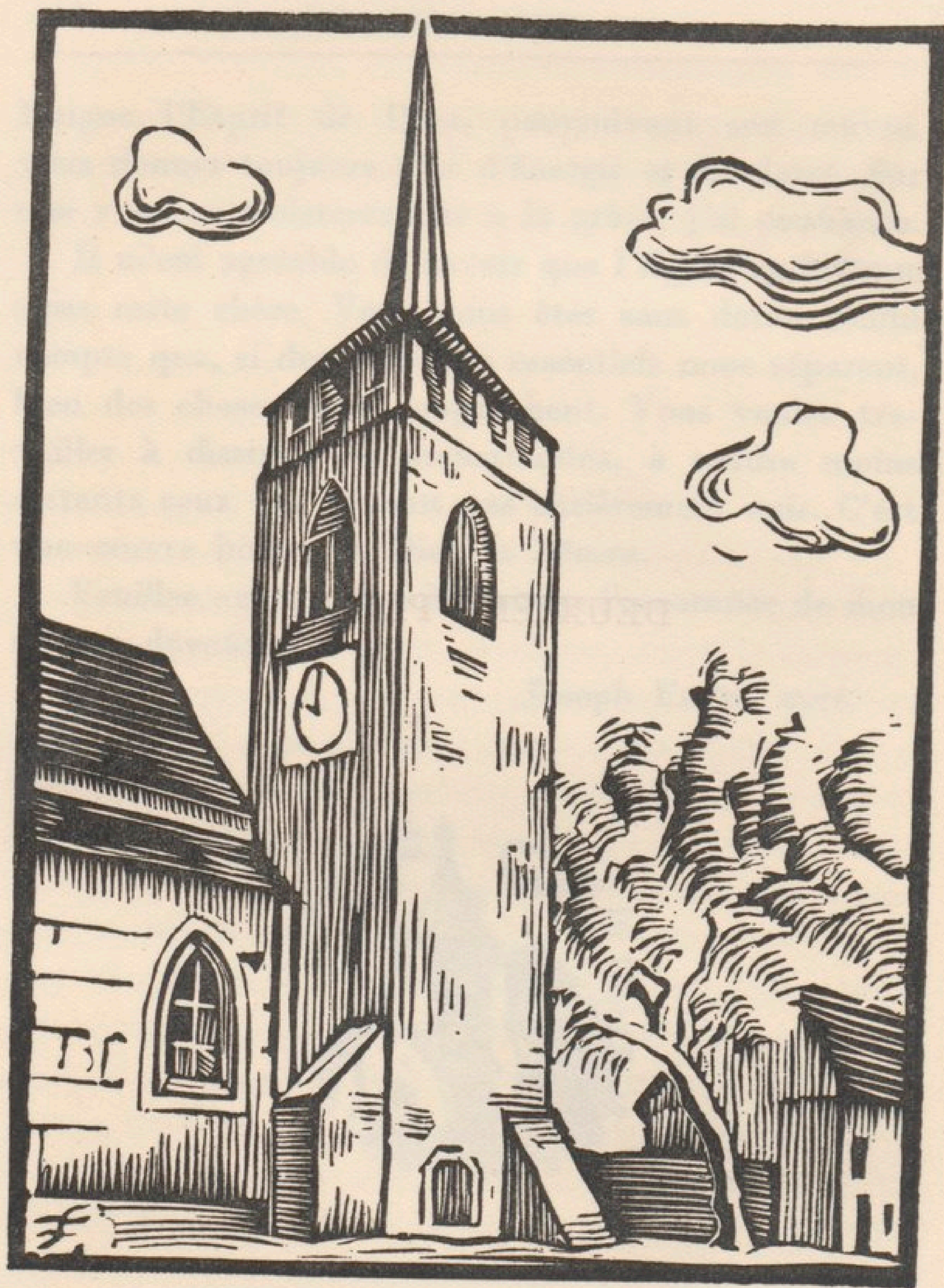
Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mon sincère dévoûment.

Joseph Favre, curé.





DEUXIÈME PARTIE



Garde d'honneur du Sacré Cœur de Jésus

Erigée en Archiconfrérie, par S. S. Léon XIII, dans l'Eglise des Rses de la Visitation de Bourg (Ain)

CES BILLETS-ZÉLATEURS SE TIRENT LE 1er VENDREDI DE CHAQUE MOIS

30e OFFICE

L'Ame façonnée par le Sacré Cœur

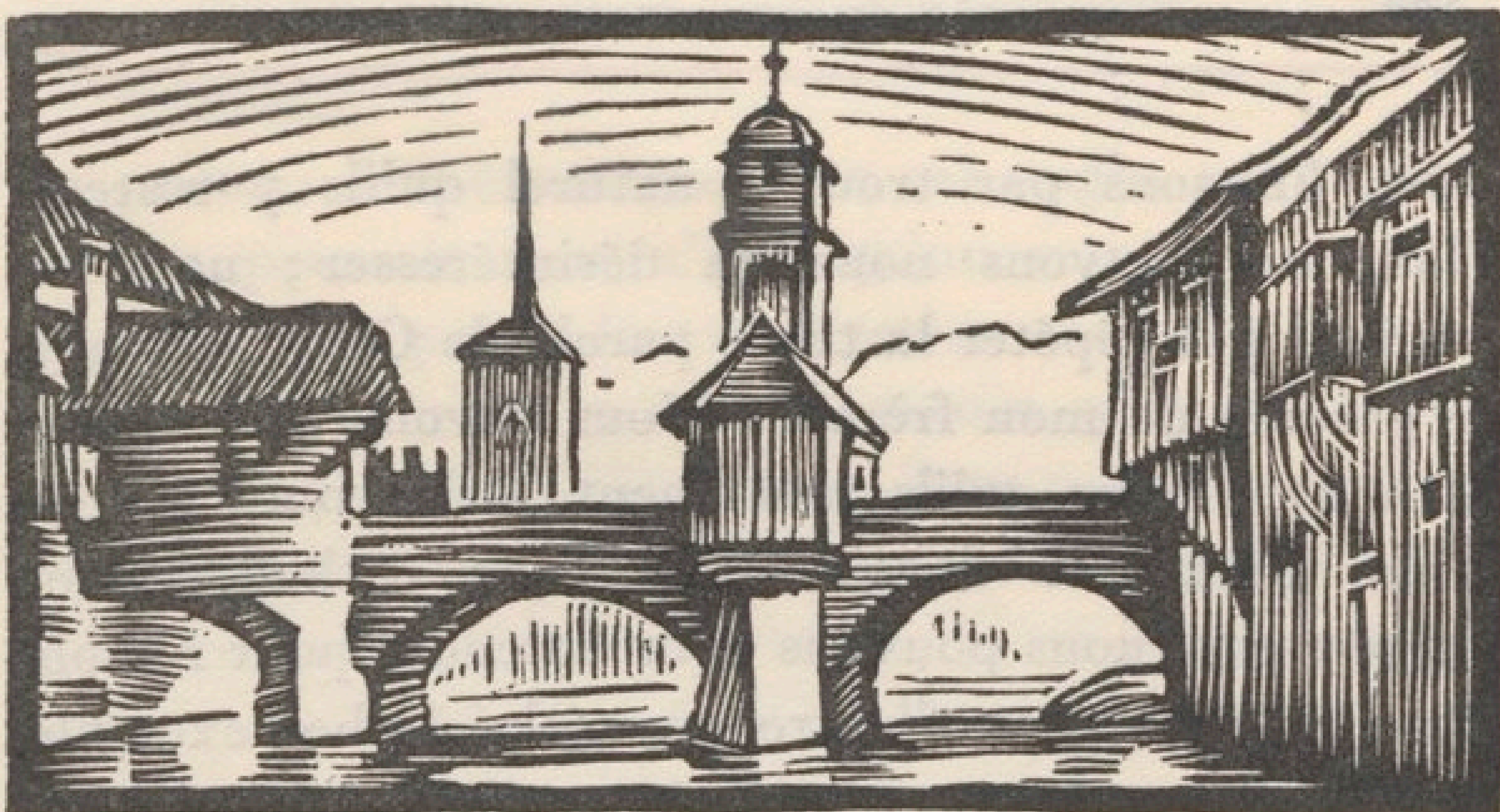
FAISONS L'HOMME A NOTRE IMAGE. C'est le cœur *humble* et *docile* que Jésus aime à façonner et sur lequel il fait ses plus belles opérations... Soyez donc entre ses mains comme l'argile entre les mains du potier ; laissez-vous *tourner* et *retourner* en tous sens par le Fabricateur divin. Il ne vous brisera de mille manières par la contradiction, la douleur et l'épreuve que pour faire de vous un vase d'élection capable de contenir et de répandre la bonne odeur de Jésus-Christ.

Ne vous roidissez donc contre aucun des événements qui viendront contrarier votre volonté ; restez *souple*, comme la cire molle et capable, par là, de recevoir l'empreinte divine qui fera de vous un autre Jésus-Christ.

Façonnez-moi, Seigneur, selon votre vouloir ;
S'il me reste un désir, c'est de n'en plus avoir.

Le Cœur de Jésus vous recommande d'être fidèle à votre heure de Garde, à laquelle sont attachés sept ans et sept quarantaines d'indulgence. (Pie IX, 7 avril 1865). — *Pater, Ave.*

Approuvé par Monseigneur l'Evêque de Belley.



L'ABBÉ FAVRE AU PASTEUR CURCHOD.

Monsieur le Pasteur,

Si je ne suis pas du tout partisan de l'interconfessionnalisme, source de malentendus et générateur d'indifférence religieuse, je reste néanmoins d'accord avec vous sur la collaboration que nous pourrions nous prêter mutuellement, pour la préservation de notre peuple. Jésus, qui sentait son cœur touché de compassion devant une foule de pauvres gens affamés, nous approuvera, sans aucun doute, si nous nous unissons pour donner aux malheureux le secours moral dont ils ont besoin.

Je pense tout d'abord à ceux que nous mettons trop volontiers dans la classe des mécréants et dont

nous finissons par trouver naturel qu'ils y restent. Nous ne pouvons nous en désintéresser ; nous ne voulons pas répéter la triste parole de Caïn : « Suis-je le gardien de mon frère ? » Nous devons tout mettre en œuvre pour qu'ils reviennent. Cela comporte, de notre part, des devoirs multiples ; catholiques et protestants, nous pouvons nous entendre pour remplir l'un des plus graves d'entre eux : celui du bon exemple.

Quand un homme, quand une femme, après une enfance plus ou moins chrétienne, abandonne le chemin de son église, prend peut-être une attitude nettement hostile à la religion, cela provient de causes diverses ; mais, parmi ces causes, il en est une particulièrement agissante à notre époque : la perversion produite par l'abus des jouissances malsaines. Je ne prétends pas que ceux qui ne pratiquent plus leur religion soient tous des victimes de l'inconduite ; je dis que l'abus des jouissances, tel qu'on le cultive de nos jours, crée une atmosphère favorable à l'indifférence. Regardons bien en face la dépravation dont notre monde, pourtant si sympathique sous certains rapports, offre le douloureux spectacle, les conséquences qu'elle entraîne dans la vie politique et sociale, les responsabilités qu'elle fait peser sur nous.

Une prétendue civilisation moderne — je dis :

prétendue ; car, envisagée sous cet angle, notre civilisation pourrait bien n'être qu'un retour à la barbarie — une prétendue civilisation moderne tend à libérer l'homme et peut-être encore plus la femme des lois de la morale chrétienne. Sous prétexte de faire connaître la vie telle qu'elle est, on propage sans discernement des journaux et des livres dont le moins qu'on puisse dire, c'est que les vertus essentielles qui forment la base de la famille s'y trouvent méconnues ou ridiculisées. Sous prétexte de promouvoir de joyeux délassements ou de secourir les pauvres, on organise des bals sans retenue, qui n'ont plus même l'excuse de l'élégance ou du bon goût. Sous prétexte de fortifier la santé physique, on souille les rives si belles de nos lacs par des exhibitions malpropres et de révoltantes promiscuités. Sous prétexte d'enrayer l'inconduite et de préserver la race, on fait défiler sur l'écran toutes les turpitudes, arrachant le dernier voile qui, même chez les sauvages, couvre encore les mystères sacrés de l'origine de la vie. Ce sont ces aberrations, contre lesquelles nous ne savons pas assez réagir et avec lesquelles, parfois, nous nous compromettons, qui détachent toute une classe d'hommes de la conception chrétienne des choses, pour les conduire au paganisme, insensiblement, mais progressivement.

Oui, progressivement. Jamais on n'aurait pu, tout d'un coup, jeter en pâture au public non « préparé » des spectacles tels que certains films désormais tristement célèbres. Il a fallu d'abord initier, puis accoutumer, avec patience, avec art. On a commencé par des scènes simplement peu convenables ; de braves gens ont protesté, des polissons ont fait appel à l'indulgence ; n'est-il pas écrit : pour les purs, tout est pur ? On a continué par des scènes plus hardies, en déclarant que le spectacle n'était pas pour les enfants. On a fini par l'étalage de la honte. Le public, insensiblement, a perdu la notion des convenances ; il n'a plus su qu'il y a des règles imposées par la morale ; il s'est « habitué », grâce aux journaux libertins, grâce aux romans passionnels, grâce aux danses exotiques, grâce aux spectacles « gais », grâce aux aberrations des plages, et le jour est enfin venu, dans certaines villes plus « avancées », le jour maudit, où des misérables qui, pour gagner de l'argent, spéculent sur les plus vils instincts, ont pu franchir toutes les barrières, sans que nulle délicatesse de sentiment se dressât devant eux pour les arrêter.

Nous nous plaignons de voir, trop souvent, baisser le niveau religieux chez les gens du peuple. Nous redoutons les suites que cela peut entraîner pour l'ordre

public. Nous nous alarmons, en constatant que des groupes toujours plus nombreux d'hommes et de femmes, n'étant plus éclairés par la lumière bienfaisante que projette sur la vie terrestre la croyance aux sanctions de l'au-delà, se révoltent contre ceux qui possèdent et veulent s'emparer du bien d'autrui, par tous les moyens. Nous ne voyons pas assez que la responsabilité première de ces maux pèse, d'une part, sans doute, sur les athées qui travaillent à déchristianiser le peuple, mais aussi, d'autre part, sur les inconscients qui les laissent faire, qui les aident, peut-être, sans s'en douter.

Si jamais ceux qui se disent chrétiens — catholiques ou protestants — ne lisaient la prose de tel journaliste qui ridiculise ce qu'ils respectent, si jamais ils n'achetaient un livre à tel libraire dont les vitrines sans pudeur étalent aux regards des pauvres enfants des ouvrages capables de les pervertir, ces libraires et ces journalistes seraient beaucoup moins audacieux. Si nous avions tous assez de fierté pour nous abstenir, ouvertement, systématiquement, de fréquenter des spectacles devant lesquels nos yeux et notre imagination se salissent, nous verrions aussitôt le théâtre et le cinéma devenir plus propres : on donne au public ce qu'il demande ou ce qu'il subit. Si nous avions

plus de courage pour réprouver vigoureusement les modes, les coutumes, les frivolités qui déshonorent un peuple civilisé, pour imposer silence à ceux qui corrompent la jeunesse en portant atteinte à sa foi, nous réduirions à l'inaction les semeurs d'inconduite et de désordre, qui ne sont forts que de l'insuffisance de notre énergie. Si nous renoncions une bonne fois à faire, dans notre vie, dans nos lectures, dans nos récréations, dans nos délassements de vacances, la part du diable et la part de Dieu, nous verrions les effets de nos bons exemples se répandre autour de nous et la pratique religieuse devenir plus générale et plus fervente, avec l'heureuse répercussion qu'elle aurait sur toute la vie publique [53].

Mais voilà, Monsieur le Pasteur, que je vous parle comme si vous étiez mon paroissien. Veuillez m'excuser. Ce sont des questions sur lesquelles je sais que nous avons le même sentiment ; c'est un domaine où nous pouvons travailler ensemble, je ne dirai pas sans aucun inconvénient, mais avec beaucoup de vrai profit. La partie saine de notre population, c'est-à-dire, Dieu merci, la majorité, nous suivra. L'avenir même du pays est en jeu. Dieu veuille nous accorder la grâce de collaborer de toutes nos forces à conjurer le péril déjà si redoutable.

Croyez bien, Monsieur le Pasteur, à mon sincère et respectueux dévoûment.

Joseph Favre, curé.

L'ABBÉ FAVRE A LÉON GROGNUZ.

Mon cher Léon,

Reprenant un cliché bien souvent employé, tes collègues t'ont montré dans l'Eglise, plus exactement dans l'*autorité* ecclésiastique, une sorte d'écran qui s'interpose entre l'âme du fidèle et Dieu. Tu sais bien que ce n'est pas juste ; mais tu voudrais y voir plus clair encore. C'est une joie pour moi de répondre à ton désir : loin de séparer de Dieu les hommes, l'autorité, dans l'Eglise, exerce tout à la fois envers Dieu et envers les hommes un service de charitable dévoûment.

Dieu nous a tant aimés, qu'il nous a donné son Fils unique afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais ait la vie éternelle. Puisque, en dehors de Jésus-Christ, le salut n'est pas possible, il importe par-dessus tout de connaître Jésus-Christ, de savoir avec exactitude ce qu'il est, d'accomplir fidèlement ce qu'il prescrit. Le premier service de charité qu'exerce l'autorité, dans l'Eglise, regarde ce point fondamental.

Nul ne peut ignorer que, de nos jours, le Sauveur est plus que jamais en butte à la contradiction. Sans parler des impies qui le blasphèment et qui l'outragent, il suffit d'ouvrir les yeux pour constater que bien des hommes le défigurent. Les solutions qu'ils suggèrent pour expliquer sa mystérieuse personne varient, d'ailleurs, à l'infini. C'est un phénomène étrange et douloureux que l'instabilité des systèmes sans nombre qui se succèdent à quelques années d'intervalle, jouissent d'une vogue passagère, puis disparaissent dans l'oubli. Vainement ceux qui les construisent font appel à toutes les sciences pour trouver le mot de l'énigme. Quand on leur pose la question vitale dont nous éprouvons l'absolu besoin d'avoir la réponse : qui est Jésus-Christ ? ils restent dans le vague. Le Christ, disent-ils, est un homme supérieur, un homme dont l'existence offre le plus bel exemple d'idéal moral qui soit, un homme uni à Dieu par des rapports très intimes, un homme divin. Si vous insistez, cherchant des précisions, sous ces formes flottantes, il vous est impossible d'en obtenir. On hésite sur la personnalité du Christ, sur le sens de la doctrine qu'il prêcha, sur le caractère de l'œuvre qu'il voulut accomplir, sur le nombre et la valeur des sacrements qu'il établit. Plusieurs même, découragés par les réticences des uns et les contra-

dictions des autres, déclarent que le chrétien d'aujourd'hui n'a plus besoin de savoir qui est le Christ : il lui suffit de vivre la vie du Christ, c'est-à-dire, en somme, de vivre comme a vécu ce Christ dont on ignore ce qu'il fut. Ce désarroi, facile à constater dans certains milieux, est évidemment une des causes principales du scepticisme et de l'indifférence dont beaucoup souffrent à notre époque.

Or, tandis que d'autres prétendent que Jésus est un homme difficile à définir et dont on ne pénétrera jamais pleinement le mystère, tandis que, après avoir même perdu les points fondamentaux de sa doctrine et subtilisé ses sacrements, ils recourent, pour l'expliquer, à des théories variables qui, par une série de démolitions successives, le rabaissent de plus en plus, l'Eglise catholique, grâce à la vigilance de l'autorité qui la gouverne, garde le Christ tout entier, le Christ des apôtres et des martyrs, son humanité sainte et sa réelle divinité, sa doctrine et ses sacrements. Nous devons admirer, d'une part, la prudence avec laquelle l'Eglise a précisé la christologie, mettant à profit les travaux de ses savants et de ses saints comme les objections de ses contradicteurs, et, d'autre part, l'énergie avec laquelle, sans jamais faiblir, elle l'a défendue contre les attaques redoutables de ses ennemis

d'autrefois et contre les insinuations, plus courtoises, mais non moins dangereuses, de ses adversaires d'aujourd'hui. L'autorité, dans l'Eglise, exerce envers Dieu et envers les hommes la première de toutes les charités, parce qu'elle conserve Celui que Dieu, dans son infinie tendresse, a donné aux hommes pour Sauveur.

Il nous importe grandement de savoir pourquoi nous sommes en ce monde et quelle est la fin vers laquelle nous tendons. Or, comme nous étions incapables de résoudre d'une manière pleinement satisfaisante ce problème angoissant, Dieu, par amour, est venu lui-même nous révéler toutes les vérités nécessaires. Il nous a fait connaître d'où nous venons, c'est-à-dire de lui ; où nous allons, c'est-à-dire à lui ; par où nous devons passer, c'est-à-dire par lui. Voilà bien le message que le Christ apporte au monde. Toute la doctrine chrétienne se résume en ces trois points : ce qu'est Dieu, ce qu'est l'homme, et quels sont les rapports réciproques entre l'homme et Dieu. La révélation de cette doctrine est une preuve de l'infinie bonté du Créateur : il n'a pas voulu nous abandonner comme de pauvres enfants qui marchent seuls dans la nuit, sans connaître leur route et sans même savoir à qui la demander. La possession de cette doctrine est pour nous le gage du bonheur :

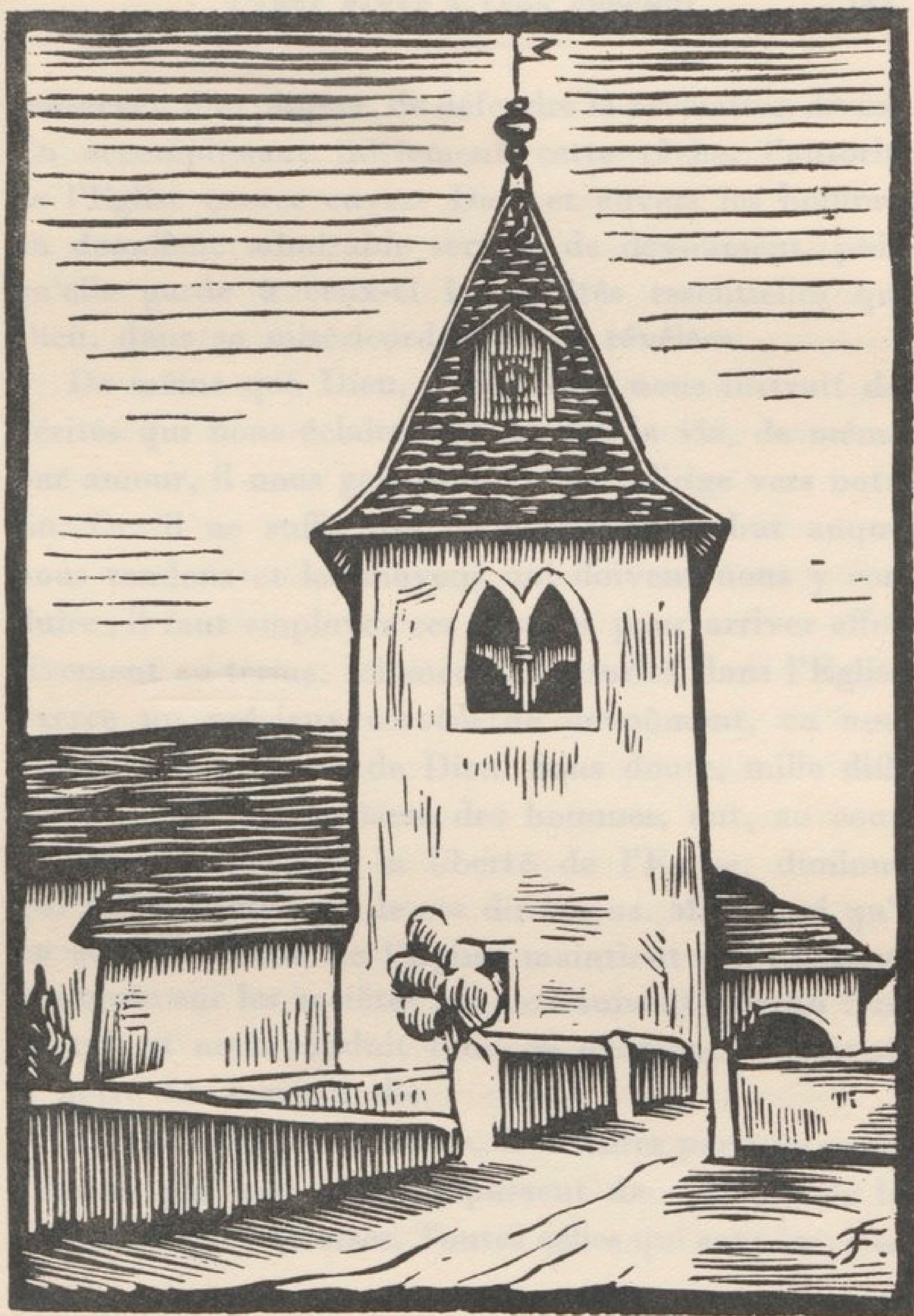
nous ne pouvons ni trouver ici-bas la paix et la joie véritables, ni surtout nous assurer au paradis la pleine félicité, si nous n'avons au moins une certaine connaissance des vérités de la foi.

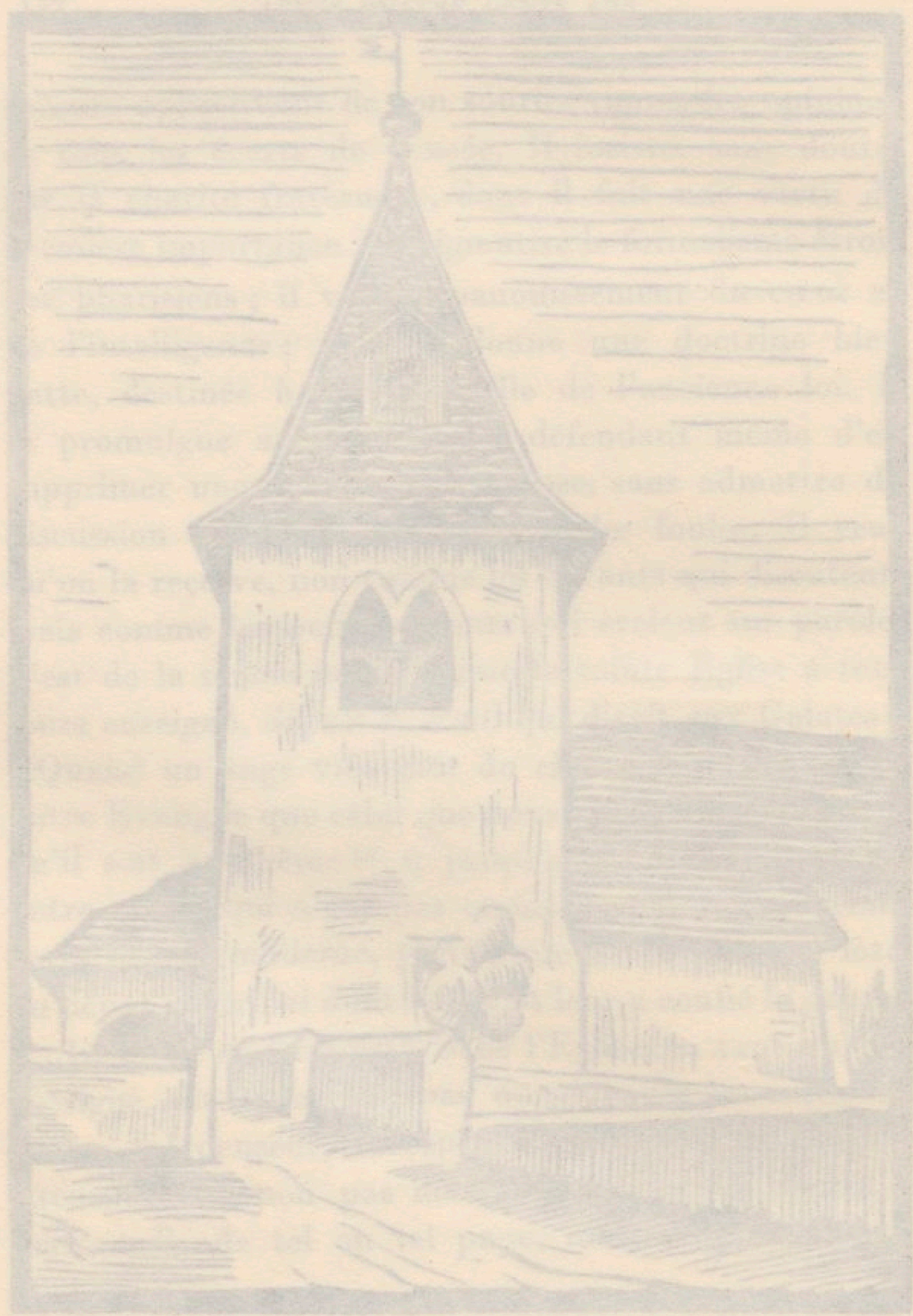
La révélation nous vient de Dieu fait homme, c'est-à-dire de Jésus-Christ, seul Sauveur et, par conséquent, seul chef de la grande société des âmes. Mais Jésus-Christ, en montant au ciel, a laissé sur la terre les continuateurs de son œuvre. C'est l'autorité dans l'Eglise, l'autorité dont la tâche, disons mieux, dont le ministère de dévoûment, est de garder et d'expliquer au monde le trésor des vérités surnaturelles qu'elle a reçues du Christ. L'Eglise, en effet, quand elle accomplit sa mission d'enseignement, ne crée point à proprement parler de dogmes nouveaux ; elle reste essentiellement la gardienne vigilante du dépôt très précieux laissé par Jésus-Christ.

Ceci posé, nous comprenons sans peine que l'autorité, dans l'Eglise, soit intransigeante, par devoir, nous pourrions dire par nécessité, non pour les personnes, qu'elle traite avec condescendance, mais pour les principes, sur lesquels elle demeure inflexible, suivant en cela fidèlement l'exemple du Maître. Car, contrairement à ce que voudraient nous faire croire certains idéologues, le Christ n'est point un philanthrope dou-

cereux, approuvant de son sourire toutes les opinions et tous les écarts de pensée. Il insiste, sans doute, sur la charité fraternelle, dont il fait une vertu de première importance ; il stigmatise le formalisme étroit des pharisiens ; il veut l'épanouissement du cœur et de l'intelligence ; mais il donne une doctrine bien nette, destinée à parfaire celle de l'ancienne loi. Il la promulgue avec solennité, défendant même d'en supprimer une syllabe. Il l'impose, sans admettre de discussion : c'est ce qui stupéfie les foules. Il veut qu'on la reçoive, non comme les savants qui discutent, mais comme les petits enfants qui croient sur parole. C'est de la même manière que la sainte Eglise a toujours enseigné, depuis S. Paul qui disait aux Galates : « Quand un ange viendrait du ciel vous annoncer un autre Evangile que celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème [54] », jusqu'aux grands papes de notre temps qui n'ont pas craint de paraître ennemis de la pensée moderne, plutôt que de sacrifier un iota du dépôt doctrinal dont le Christ leur a confié la garde.

La tâche de l'autorité, dans l'Eglise, en tant qu'elle enseigne, est donc, non pas de propager les idées de tel ou tel penseur, susceptible d'évoluer suivant les circonstances, non pas même d'enseigner la doctrine personnelle de tel ou tel pape, mais simplement de





conserver, d'expliquer, de défendre la révélation divine. En accomplissant fidèlement cette tâche, l'autorité de l'Eglise exerce envers Dieu et envers les hommes un deuxième admirable service de dévoûment, puisqu'elle garde à ceux-ci les vérités essentielles que Dieu, dans sa miséricorde, leur a révélées.

De même que Dieu, par amour, nous instruit des vérités qui nous éclairent à travers la vie, de même, par amour, il nous gouverne et nous dirige vers notre fin. Or, il ne suffit pas de connaître le but auquel nous tendons et les moyens qui doivent nous y conduire ; il faut employer ces moyens pour arriver effectivement au terme. Ici encore, l'autorité, dans l'Eglise, exerce un précieux service de dévoûment, en nous gouvernant au nom de Dieu. Sans doute, mille difficultés, nées de l'égoïsme des hommes, ont, au cours des siècles, entravé la liberté de l'Eglise, diminué, par suite, l'efficacité de ses directions. Mais quoi qu'il en soit, l'autorité de l'Eglise maintient son influence heureuse sur les sociétés qui poursuivent une fin temporelle et nous conduit tous, en exerçant sa mission, à notre fin surnaturelle.

Des sociétés nombreuses, différentes par leur caractère ou par leur but, remplissent dans le monde les tâches les plus diverses. Toutes celles qui sont inspirées

par une intention bonne et dirigées conformément à la loi morale peuvent concourir soit au bien d'un groupe ou d'une corporation, soit au bien de la famille, soit au bien de la cité. Elles y parviennent dans la mesure où leurs organes directeurs et leurs membres emploient les moyens opportuns. L'autorité, dans l'Eglise, qui prêche de la part de Dieu des vérités de nature théorique, mais aussi des principes éminemment pratiques, peut fournir, en effet, aux sociétés temporelles un secours efficace, parce qu'elle ratifie et favorise l'ordre qu'elles poursuivent. Elle manifeste de la sorte sa fidélité envers Dieu, dont elle fait respecter la loi, et son dévoûment envers les hommes, à qui elle procure le véritable bonheur.

D'où vient l'effrayante désorganisation dont nous constatons les ravages, à tous les degrés de l'échelle sociale, au cœur de la famille comme au sein des pouvoirs politiques, d'où vient le désarroi dont se plaint la génération contemporaine, d'où vient cet esprit de révolte qui nous empêche de goûter la paix désirée par tous, sinon de l'oubli des lois de Dieu ? Or, qui nous garde le sens exact de ces lois, qui nous rappelle à tout instant que nous ne pouvons sous aucun prétexte nous y soustraire, qui donc, sinon l'autorité de l'Eglise ? En parlant ainsi, je ne veux

point, d'ailleurs, faire injure aux honnêtes gens qui n'appartiennent pas visiblement à l'Eglise ; mais je demeure persuadé que les principes d'ordre et de justice qu'ils gardent encore ont été sauvés, sans peut-être qu'ils le sachent, grâce à cette Eglise dont l'enseignement préserve, dans une certaine mesure, même ceux qui vivent en dehors d'elle, et dont l'influence bienfaisante s'exerce même sur ceux qui n'en veulent pas.

Les fins particulières que poursuivent les sociétés temporelles ne dépassent pas l'horizon, nécessairement borné, de la vie présente. Et cependant l'homme est fait pour autre chose. Une fois terminées les années fugitives de son existence terrestre, il est appelé par-delà la mort à la béatitude, qui seule peut satisfaire pleinement son intelligence et son cœur. L'Eglise, après avoir favorisé les sociétés temporelles dans la poursuite de leur fin particulière, les élève et les sanctifie en conduisant les hommes à leur fin surnaturelle.

De fait, l'action que l'Eglise exerce en gouvernant les âmes est comparable à celle qu'elle met en œuvre quand elle les enseigne. Les principes directeurs qu'elle s'efforce de faire pratiquer ne sont pas, à proprement parler, les siens, mais ceux qu'elle a reçus de Dieu par Jésus-Christ ; les avertissements qu'elle donne

pour mettre en garde les princes et les peuples contre les dangers, qui varient suivant les temps, mais ne disparaissent jamais, sont puisés aux sources de la Parole divine ; les moyens qu'elle suggère, aussi bien que ceux qu'elle impose, sont les moyens établis et voulus par Dieu.

L'Eglise ne se contente pas de prêcher des devoirs ; elle fournit les secours nécessaires pour leur accomplissement. Elle s'oppose avec une indomptable énergie, avec une intolérance absolue, si tu veux, à tout ce qui pourrait empêcher complètement ou partiellement les hommes de suivre ces principes et d'employer ces moyens. On reproche parfois à l'Eglise de ne pas assez favoriser le progrès moderne, d'entraver le développement des sciences, de restreindre la liberté des arts. L'autorité de l'Eglise seconde tous ces progrès dans la mesure où ils s'harmonisent avec le salut éternel ; mais elle les condamne dans la mesure où ils l'empêchent. Car l'Eglise gouverne au nom de Dieu toutes les âmes en général et chaque âme en particulier, pour les conduire à leur fin surnaturelle, et, si elle perdait une seule âme, sous prétexte de favoriser les progrès de ce monde, elle aurait failli à sa mission, parce qu'elle aurait cessé de remplir le grand service de la charité.

Le Fils de Dieu est venu sur la terre ; il a passé en faisant le bien ; beaucoup d'hommes n'ont pas voulu le recevoir et, depuis dix-neuf siècles, il est un signe de contradiction. Les uns l'ont aimé jusqu'au sacrifice d'eux-mêmes, parce qu'ils ont compris qu'il est non seulement un Sauveur, mais le seul qui puisse nous sauver. Les autres, aveuglés par leur orgueil, par leur attachement aux choses de la terre, peut-être simplement par des circonstances malheureuses dont ils n'encourent pas, seuls, la pleine responsabilité, l'ont regardé passer avec indifférence, comme un étranger, se sont parfois révoltés contre sa personne, l'ont même poursuivi d'une haine invraisemblable.

L'autorité de l'Eglise, qui représente visiblement parmi nous le Christ invisible, est discutée comme lui. N'est-il pas vrai que, de nos jours surtout, les sentiments divers dont le catholicisme est l'objet sont inspirés par le fait qu'il est une religion d'autorité ? Nous aimons l'Eglise, nous nous sentons prêts à lui donner notre vie, parce qu'elle nous a gardé le Christ, avec les vérités et les principes fermes et clairs qu'il a prêchés. Bien des hommes qui furent d'abord séparés d'elle, par leur naissance, ou par les crises de la jeunesse, ou par les préoccupations trop absorbantes de l'âge mûr, finissent par voir en elle la cité de la lumière,

de l'ordre et de la paix : même s'ils n'entrent pas dans son sein, ils éprouvent pour elle un attrait mystérieux... D'autres, fascinés par le vain mirage de ce qu'ils nomment liberté — sans bien savoir, d'ailleurs, quel est le sens exact de ce mot — détestent l'autorité de l'Eglise qui ne songe guère, d'après eux, qu'à dresser partout des barrières.

Des barrières ! d'aucuns ne voient que cela dans l'Eglise catholique. Au lieu d'aller droit devant eux, ils dévient toujours, soit d'un côté soit de l'autre, et, comme une autorité vigilante a bordé la route de barrières pour empêcher les voyageurs de s'égarer, les malheureux protestent. D'autres sont perdus au loin, et, quand ils regardent vers nous, ils ne voient, eux aussi, que des barrières. Ils ne savent point la belle route qui monte, droite et large, et sur laquelle nous allons à grands pas.

Nous sommes au milieu de précipices : les dangers sont redoutables, dans l'ordre intellectuel, dans l'ordre politique, dans l'ordre social. Aux endroits périlleux, l'autorité de l'Eglise dresse une haie, non devant nous, mais à droite et à gauche. Aux passages plus inquiétants, la sagesse maternelle de cette autorité resserre les barrières ; elle les fait plus hautes. Ailleurs, il y a des plaines aux horizons immenses, où le voyageur

ne court aucun risque : nous y marchons sans crainte. Dieu ne nous a pas laissés orphelins : nous avons une autorité qui nous éclaire et nous conduit [55].

Crois bien, cher Léon, à mon affectueux dévoûment.

Joseph Favre, curé.

L'ABBÉ FAVRE A MADAME MEYLAN.

Madame,

Vous ne trouverez pas indiscret, je l'espère, que je vienne, simplement et sincèrement, vous dire combien je prends part, du fond du cœur, à votre deuil. M. Meylan, vous le savez, Madame, était pour moi, depuis bien des années, un excellent ami. Quoi qu'il ne fût pas mon paroissien, nous avions une grande parenté de sentiments et de goûts ; même sous le rapport religieux, nous nous sentions très près l'un de l'autre. Je me rappelle encore la manière touchante dont son âme et la mienne s'étaient rencontrées, au moment de la mort de votre fils Albert. Depuis, nous aimions à nous retrouver ensemble, à parler du pays, de son passé, de son avenir, de notre responsabilité singulièrement lourde, à nous, chrétiens, en face de la crise actuelle. Chaque fois que je lui faisais visite, son courage et sa patience m'étaient un bienfaisant

sujet d'édification. J'ai même appris avec une réelle émotion qu'il s'est encore fait lire ma dernière lettre, quelques heures avant de fermer les yeux.

Et maintenant, Madame, je vous sais assez chrétienne pour vous parler comme nous le faisons entre chrétiens. Nous ne nous affligeons pas, au moment des plus dures séparations, comme ceux qui n'ont point d'espérance. Croyant que le Sauveur est ressuscité, nous croyons aussi que Dieu ressuscitera ceux des nôtres qui s'endorment en lui. Vous retrouverez votre époux. Vous devez même avoir la certitude que son âme, en attendant la résurrection des corps, vit dans l'autre monde, et vous pouvez espérer que le Père céleste l'aura déjà prise avec lui. Me permettez-vous d'ajouter que je prie fidèlement pour le cher défunt ? Vous ne croyez pas à l'efficacité de la prière pour les morts, il n'y croyait pas non plus ; mais je ne puis m'empêcher de recommander ce bon vieillard à la divine miséricorde, afin qu'il ne soit pas frustré d'un fraternel secours, s'il en avait encore besoin, dans le mystère de l'au-delà.

Priant pour lui, je prierai pour vous, Madame, pour vos enfants, pour vous tous, dont les yeux de chair versent des larmes, parce que votre cœur de chair est brisé, mais que la foi console et soutient. Continuez à remplir votre noble tâche auprès de cette

famille qu'il a tant aimée ; dévouez-vous comme s'il était encore au milieu des siens. Retenons aussi les leçons bienfaisantes que la mort nous donne. Efforçons-nous de vivre constamment de manière à pouvoir assurer la grâce de notre vocation et de notre élection. Nous nous sentirons soutenus par la promesse de la patrie à venir, où le Maître essuiera nos larmes, où il n'y aura plus ni mort, ni deuil, ni plainte, ni douleur ; car les misères de ce monde auront disparu.

Veuillez agréer, Madame, en ces heures douloureuses où je me sens très près de vous et des vôtres, l'expression de mon dévoûment respectueux.

Joseph Favre, curé.

LE PASTEUR CURCHOD A L'ABBÉ FAVRE.

Monsieur le Curé,

Cette fois, au moins sur un sujet déterminé, je suis tout à fait avec vous. Je viens d'éprouver une joie véritable, en lisant dans un petit livre que vous connaissez évidemment, et dont vous n'auriez peut-être pas soupçonné la présence chez moi, les belles réflexions que S. Anselme suggère aux mourants. Laissez-moi vous transcrire cette page : aussi bien, je veux l'apprendre par cœur.

« Crois-tu que Notre-Seigneur Jésus-Christ est mort pour toi ? — Je le crois. — Le remercies-tu ? — Je le remercie. — Crois-tu que tu ne peux être sauvé que par sa mort ? — Je le crois. — Alors mets ta confiance en cette mort, sans compter sur rien d'autre ; couvre-toi de cette mort ; enveloppe-toi tout entier dans cette mort. Et si Dieu veut te juger, dis-lui : « Seigneur, je mets entre ton jugement et moi la mort de Jésus-Christ, sinon je ne discute pas avec toi. » Et si Dieu te dit que tu es un pécheur, réponds : « Seigneur, je mets la mort de Jésus-Christ entre toi et mes péchés. » Et si Dieu te dit que tu as mérité la damnation, réponds : « Seigneur, je mets la mort de Jésus-Christ entre toi et mes fautes, et je t'offre ses mérites à la place de ceux que je devrais avoir et que je n'ai pas. » Et si Dieu te dit qu'il est irrité contre toi, réponds : « Seigneur, je mets la mort de Jésus-Christ entre ta colère et moi [56]. » S'il n'y avait que des pages de ce genre, chez les théologiens catholiques, nous ne serions pas loin de nous rencontrer !

Malheureusement, il y a beaucoup d'autres choses. L'auteur à qui j'emprunte la citation de S. Anselme, la fait suivre de cette remarque : « Voilà comment la théologie médiévale, tout en propageant le culte légitime des saints, nous apprend à nous confier au

Christ Sauveur. » Il cherche à justifier ce culte des saints. Je ne dirais pas qu'il m'a pleinement convaincu : je dois avouer pourtant qu'il présente les choses sous des traits plus acceptables que je ne l'aurais cru tout d'abord. Mais il ne dit presque rien de la Vierge Marie qui tient, chez vous, la grande place. C'est le culte de la Vierge Marie qui nous choque. Ni la Bible ni les écrivains de l'Eglise primitive n'en soufflent mot. Vous m'obligeriez en me donnant, sur ce sujet, des explications vraiment claires. Je n'ai pas envie de me « convertir » : ne craignez rien ; mais je voudrais « savoir », pour me faire une opinion personnelle.

En attendant, Monsieur le Curé, veuillez croire à mon respectueux dévoûment.

Samuel Curchod, pasteur.

L'ABBÉ FAVRE AU PASTEUR CURCHOD.

Monsieur le Pasteur,

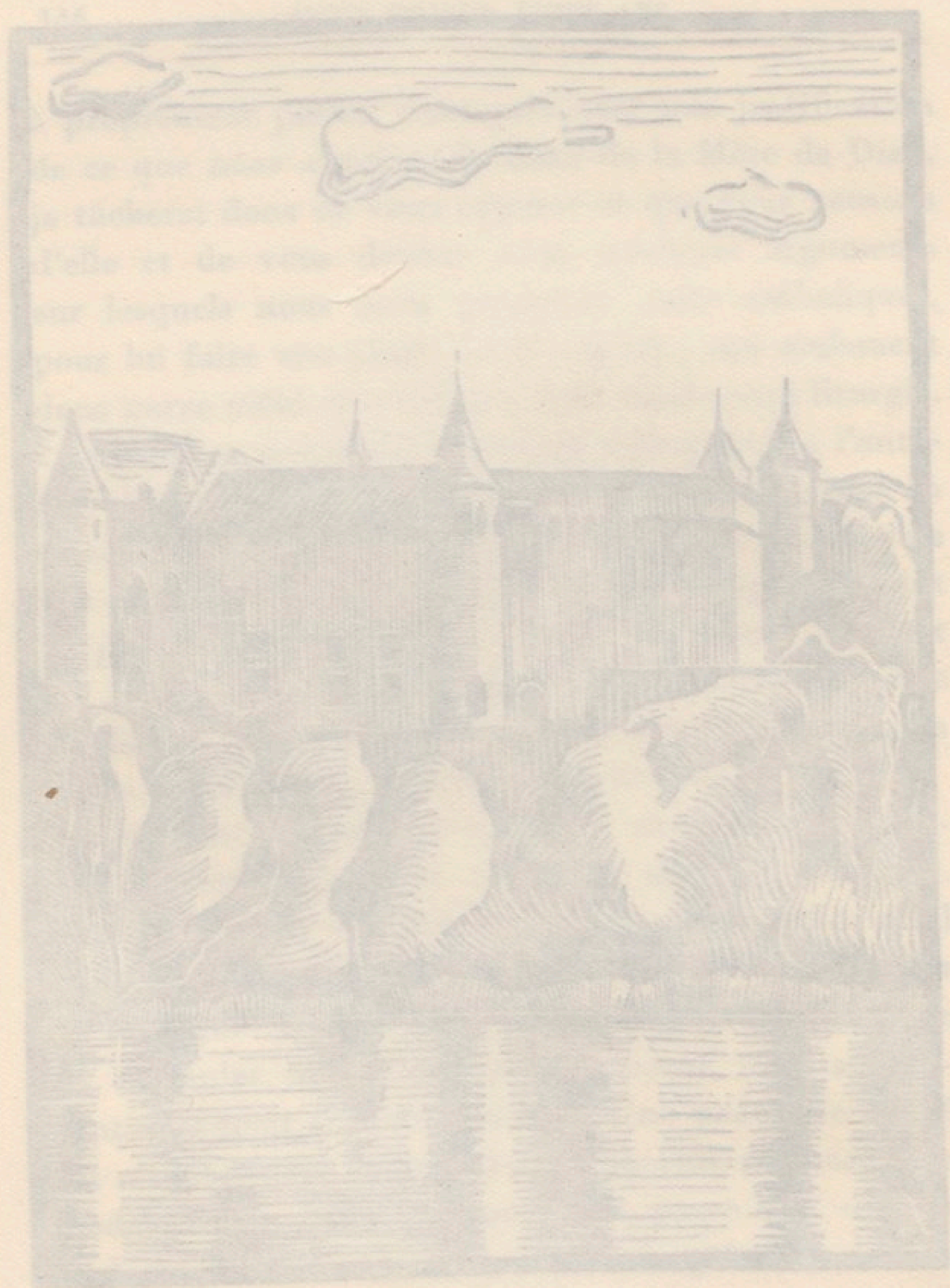
A vrai dire, votre désir me gêne un peu ; car je ne voudrais pas même avoir l'air de commencer avec vous une série de controverses. Mais, d'autre part, comment refuser de vous répondre sur cette question qui, du reste, me tient tant au cœur ? Sans vouloir,

à proprement parler, vous présenter une justification de ce que nous appelons le culte de la Mère de Dieu, je tâcherai donc de vous exposer ce que nous pensons d'elle et de vous donner aussi quelques arguments sur lesquels nous nous appuyons, nous catholiques, pour lui faire une place toute spéciale, non seulement dans notre piété personnelle, mais dans notre liturgie.

La raison première, ici comme ailleurs, c'est l'autorité de l'Eglise. Nous croyons que l'Eglise parle au nom de Dieu ; nous l'écoutons avec joie, sûrs de ne pas nous tromper. Mais cela ne nous empêche point de penser par nous-mêmes ; et nous sommes heureux de constater, quand nous allons aux sources, que l'Eglise enseignante reste dans la ligne de l'Evangile et de la tradition chrétienne primitive [57].

Jésus nous apprend qu'il est notre vie surnaturelle [58]. Cette parole se vérifie de diverses manières. Jésus est notre vie, parce que, sans le sacrifice qu'il offrit sur la croix, nous serions restés plongés dans les ténèbres de la mort. Jésus est notre vie, parce que ses exemples, non moins que ses leçons, nous apprennent comment il faut vivre : nul ne peut être sauvé s'il n'imite, dans la mesure strictement nécessaire, le modèle divin. Jésus est notre vie, parce que, d'après S. Jean et S. Paul, il nous donne la grâce, comme le


F.



cep communique au sarment la sève, comme le corps communique aux membres le sang [59] ; telle est la doctrine que l'Apôtre résume quand il dit : « Si je vis, ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi [60]. »

Mais comment le Sauveur est-il venu parmi nous ? Ayant résolu d'envoyer ici-bas son Fils, pour qu'il fût notre vie, Dieu pouvait le faire par une infinité de moyens. Rien ne l'empêchait, par exemple, de le présenter au monde sous les traits d'un homme adulte, comme, au paradis terrestre, il avait créé le père du genre humain. Toutefois, il préféra que Jésus vînt au monde petit enfant, et qu'il eût, comme nous, une mère pour lui donner le jour [61]. Ainsi, quelles que fussent les possibilités sans nombre qui s'ouvraient à la toute-puissance divine, il reste vrai que, dans l'ordre actuel des choses, le seul moyen par où le Fils de Dieu vint ici-bas, c'est la Vierge Marie. De même que Dieu nous a donné la vie naturelle en se servant de notre mère, de même il nous a donné la vie surnaturelle, c'est-à-dire Jésus-Christ, en se servant de la Sainte Vierge. Nous n'avons pas besoin d'autre argument pour justifier le titre de mère par lequel nous aimons à la saluer. Comme l'observe S. Thomas, du fait qu'elle enfanta Jésus, source de la grâce, elle

fit découler en quelque sorte la grâce sur tous les hommes [62]. Tirant de cette vérité les conséquences qu'elle renferme, nous nous sentons inclinés à croire que, après avoir reçu par Marie le principe universel de la grâce, nous pouvons en recevoir, par son entremise, les diverses applications, dans les états différents qui composent la vie chrétienne [63].

Les premiers linéaments de cette doctrine se trouvent dans l'Evangile. Mais, avant de le montrer, il faut faire une remarque importante. Les évangélistes parlent peu de la Sainte Vierge, d'abord parce qu'ils ont pour but essentiel de raconter, non la vie de la Sainte Vierge, mais l'histoire de la prédication du Christ, qui va, comme le souligne S. Pierre, du baptême à l'Ascension [64], puis, surtout, parce que Jésus n'a jamais voulu confondre l'amour de sa famille avec les tâches de son ministère. Chaque fois que l'occasion s'en présente, il réserve les droits privilégiés du Père céleste et les devoirs imposés par la mission qu'il a reçue de lui. Marie, vouée sans doute dès les premiers jours au royaume de Dieu, lui fait le sacrifice de son cœur et réprime ses sentiments maternels, de même que Jésus contient ses sentiments filiaux. Elle ne veut être que l'associée discrète de l'évangélisation, comme les autres saintes femmes. C'est seulement au Calvaire,

tout près de la croix, qu'elle a sa part prépondérante et qu'elle obtient, en recevant S. Jean pour fils, un témoignage public de la tendresse de Jésus. Debout, elle y attend sans fléchir que tout soit consommé. Peu de semaines après, nous la retrouvons encore, avec les apôtres, dans le Cénacle, mais toujours silencieuse, toujours effacée [65]. Manifestement, comme l'observe S. Bernard, Jésus voulait nous montrer, par l'exemple de sa Mère autant que par le sien propre, que les ouvriers de la moisson divine doivent subordonner les affections familiales à l'accomplissement de leur tâche et même, au besoin, les lui sacrifier [66].

Néanmoins, quoique l'Evangile évite de mettre la Sainte Vierge en relief, il nous laisse entendre qu'elle n'est point étrangère à l'œuvre de la Rédemption. Pour chacun de nous, dans cette œuvre, il y a trois moments principaux : Dieu nous appelle, Dieu nous donne la foi, Dieu nous accorde la grâce de rester fidèles jusqu'à la fin, c'est-à-dire d'être effectivement sauvés. Or, non seulement l'Evangile nous dit que la Sainte Vierge s'était associée déjà d'une manière générale à Jésus, en acceptant librement d'être sa mère [67], mais il nous invite à penser qu'elle peut intervenir encore comme collaboratrice de Jésus dans les trois phases de la vie surnaturelle que je viens de mentionner.

La grâce de la vocation à la foi, remarque Bossuet [68], nous est figurée par l'illumination soudaine du Précurseur dans le sein d'Elisabeth. Jésus vient à Jean-Baptiste ; il parle à son cœur auparavant insensible, de même qu'il touche secrètement les âmes quand il veut les appeler à lui. Mais, si l'Evangile nous montre dans S. Jean l'image des pécheurs attirés par Jésus, il nous permet aussi de croire que Marie travaille avec son Fils à ce grand ouvrage. « Votre voix n'a pas plutôt frappé mon oreille, dit Elisabeth à Marie, que l'enfant a tressailli de joie dans mon sein [69]. » Jésus seul, cela va sans dire, pouvait appeler Jean-Baptiste, mais, comme l'insinue S. Ambroise, il est remarquable qu'il ait voulu, pour accomplir ce mystère, se faire porter par la Vierge Marie [70].

Ceux que Dieu a « appelés » doivent croire en lui. Le concile de Trente enseigne même que la foi est la condition première de la justification [71]. Nous ne pouvons nier que la foi des apôtres est mise en rapport avec les noces de Cana. Cette foi des apôtres, en effet, n'était point parfaite [72] ; pour qu'elle le devînt, il fallait un miracle, celui, précisément, que sollicita la mère du Sauveur. « Tel fut, à Cana de Galilée, dit l'évangéliste, le premier miracle que fit Jésus, et il manifesta sa gloire, et ses disciples crurent en lui [73]. »

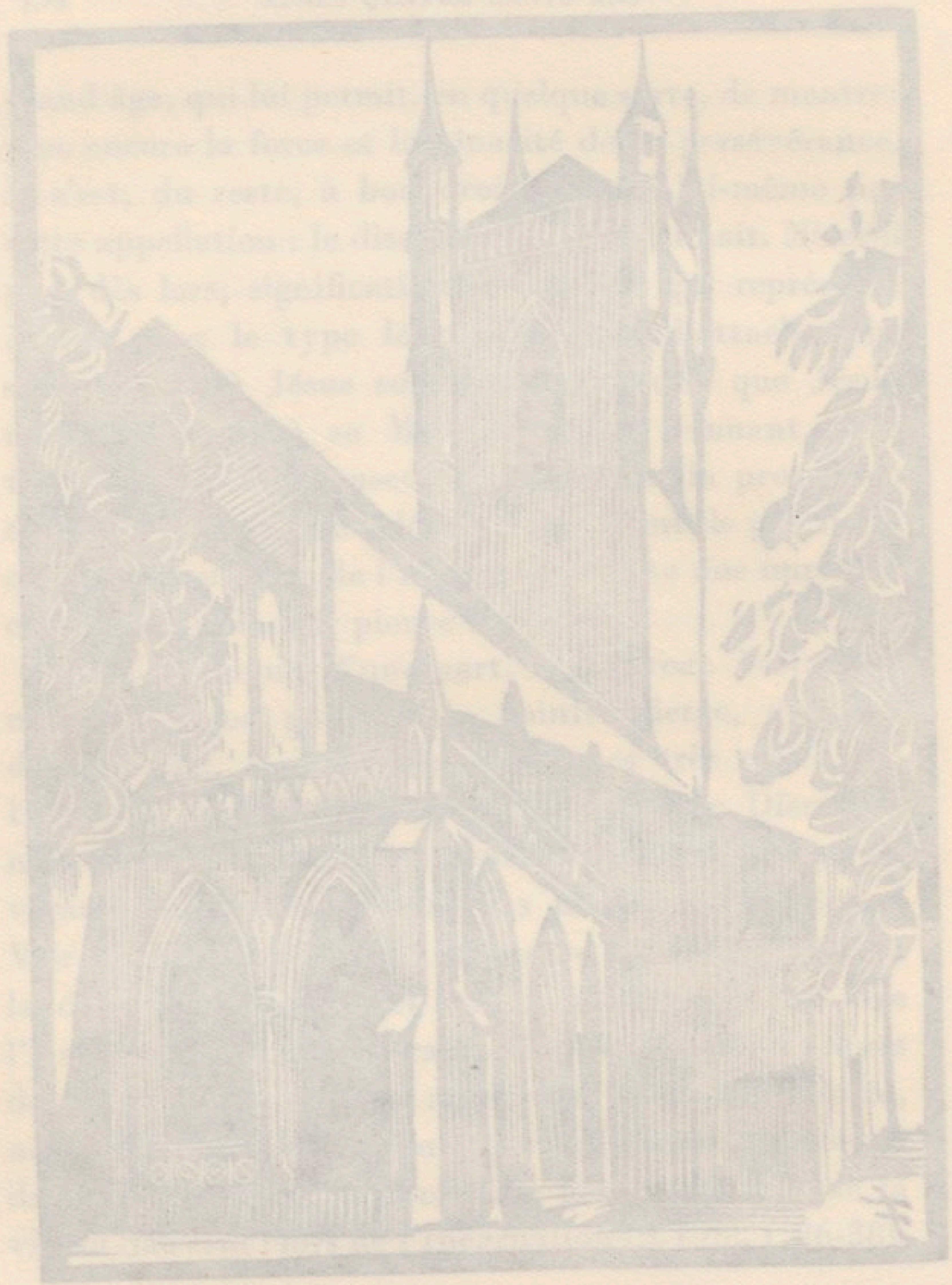
Vous connaissez aussi bien que moi, Monsieur le Pasteur, l'ensemble du récit [74]. Lorsque Marie vit que le vin manquait, elle le fit observer à Jésus, n'exprimant aucune demande, mais laissant deviner avec une délicatesse toute maternelle son charitable désir. Jésus lui répondit par une parole qu'il est difficile de traduire en notre langue française, et qui, sans rien sous-entendre de dur ni de sec [75], rappelait néanmoins à Marie que le moment n'était pas encore venu. La Sainte Vierge comprit bien que Jésus ne la repoussait pas ; elle dit avec confiance aux serviteurs : « Faites tout ce qu'il vous dira. » Vous savez la suite, et comment l'eau fut changée en vin. Il est intéressant de noter que ce miracle fut accompli, sans doute, par Jésus — lui seul pouvait le faire —, mais à la prière de la Sainte Vierge.

Il ne suffit pas, pour être sauvé, d'avoir été appelé, ni même d'avoir cru ; il faut encore persévérer jusqu'à la fin [76]. Or, si nous demandons à l'Evangile un beau modèle de persévérance, nous ne pouvons en trouver de meilleur que l'apôtre Jean. Choisi tout jeune, il demeura constamment fidèle, d'une fidélité qui se recommande à plusieurs titres : il entoura son Maître d'une particulière tendresse ; il le suivit, seul parmi les douze, jusqu'au Calvaire ; il atteignit un très

grand âge, qui lui permit, en quelque sorte, de montrer plus encore la force et la ténacité de sa persévérance. Il s'est, du reste, à bon droit désigné lui-même par cette appellation : le disciple que Jésus aimait. N'est-il pas, dès lors, significatif que l'apôtre qui représente à nos yeux le type le plus parfait d'attachement sans réserve à Jésus soit justement celui que Jésus mourant confie à sa Mère en le lui donnant pour fils [77] ? Ceux qui pensent trouver dans la protection de Marie un gage de fidélité, ne peuvent-ils pas invoquer le témoignage de l'Evangile, comme une implicite confirmation de leur pieuse croyance ?

Ainsi, quoique, d'une part, le Nouveau Testament nous renseigne peu sur la Sainte Vierge, quoique, d'autre part, il nous dise en termes très clairs que Dieu seul nous appelle à la grâce [78], que Dieu seul nous justifie [79], que Dieu seul nous accorde la persévérance [80], il n'en insinue pas moins que la Sainte Vierge ne demeure point étrangère aux opérations de la divine miséricorde et qu'elle peut même en être l'instrument. Nous inspirant d'une homélie de Jacques de Voragine [81], le pieux auteur de la Légende dorée, nous pouvons observer que l'Evangile note la présence de la Sainte Vierge à toutes les grandes heures de la vie du Sauveur : lors de l'Incarnation (S. Luc, i, 26-38),





lors de la Visitation (S. Luc, I, 39-56), lors de la Nativité (S. Luc, II), lors de l'adoration des Mages (S. Mat., II, 1-12), lors de la Présentation (S. Luc, II, 22-32), lors du recouvrement au temple (S. Luc, II, 40-50), lors des noces de Cana (S. Jean, II, 1-12), lors de la crucifixion (S. Jean, XIX, 25), lors des événements qui suivirent l'Ascension (Act., I, 14).

C'est une sécurité bien douce pour nous de savoir que les chrétiens de l'Eglise ancienne puisaient la même doctrine dans les Evangiles. S. Paul avait mis le premier Adam qui fut, par son péché, cause de notre perte, en parallèle avec Jésus, le deuxième Adam, qui fut, par sa mort, cause de notre salut [82]. De très bonne heure, soit qu'on s'appuyât sur des renseignements oraux transmis par les disciples, soit qu'on se contentât de tirer les conséquences des vérités affirmées par l'Ecriture, on en vint à parfaire, pour ainsi dire, la comparaison de S. Paul, en rapprochant Eve de Marie ; c'est même la première manière dont on envisagea le rôle de la Sainte Vierge.

Quelques années après la mort du dernier des apôtres, S. Justin le philosophe observait déjà que le Christ était né d'une vierge, afin que le mal fût réparé par une femme, comme il était, par une femme, entré dans le monde : Eve, pour avoir écouté le

serpent, engendra la désobéissance et la mort ; Marie, pour avoir écouté l'ange Gabriel, donna naissance au Rédempteur [83]. S. Irénée, le grand évêque du IIme siècle, développe à plusieurs reprises la même pensée : « Eve, dit-il, par sa désobéissance, fut pour elle-même et pour tout le genre humain, une cause de mort ; Marie, par son obéissance, fut pour elle-même et pour tout le genre humain, une cause de salut [84]. » Et ailleurs : « Eve désobéit à Dieu ; Marie, au contraire, écouta sa parole, de sorte que celle-ci devint l'avocate de celle-là : de même que l'humanité fut soumise à la mort par une femme, de même c'est par une femme qu'elle fut sauvée [85]. » Cette antithèse entre Eve et Marie, complément de l'antithèse entre Adam et le Christ, se rencontre d'une manière fréquente sous la plume des Pères de l'Eglise : elle devait être, à leur époque, un thème tout à fait courant. La mort, dit S. Augustin, nous est venue par une femme, et c'est par une femme que la vie nous est née [86]. Comme la mort, dit S. Maxime, se fraya, par la femme, un passage en ce monde, ainsi, par la femme, la vie nous fut rendue [87]. L'origine de tout le genre humain, dit S. Epiphane, remonte à Eve ; c'est pourtant la Vierge Marie qui a fait entrer la vie dans le monde : elle est la vraie mère des vivants [88]. La femme, dit

S. Pierre Chrysologue, est, par Jésus-Christ, la mère véritable de tous les vivants, de même qu'elle est, en Adam, la mère de tous les morts ; car si le Christ a voulu naître, c'est pour que la vie revînt à tous par Marie comme la mort était venue à tous par Eve [89]. On pourrait sans peine allonger la série des citations. Qu'il suffise, après avoir résumé le sentiment de ces écrivains des quatre ou cinq premiers siècles, de rappeler, pour conclure, que l'évêque de Lausanne, S. Amédée, faisait encore, en plein moyen âge, le parallèle entre Eve qui donne la mort et Marie qui donne la vie [90].

Mais, aux jours de S. Amédée, certains Pères avaient depuis longtemps tiré de la comparaison primitive un développement nouveau, savoir : que Jésus, venu jadis au monde par Marie, vient encore chaque jour dans les âmes par elle. C'est vers cette doctrine que tendaient les splendides apostrophes adressées à la Mère de Dieu par S. Cyrille, au lendemain du IIIme concile œcuménique [91]. C'est le même enseignement que S. Ildefonse de Tolède insinuait lorsque, discutant avec un Israélite sur la Sainte Vierge, il finissait par lui dire : « Viens auprès de Marie avec moi, de peur d'être, sans elle, à jamais perdu [92]. »

Ces divers auteurs n'ignoraient évidemment pas

que Jésus seul peut nous sauver ; mais ils savaient aussi que la Sainte Vierge, étant le moyen par lequel Jésus vint au monde, n'est point étrangère à notre salut. C'est de ce principe qu'ils ont tiré leurs conclusions. Toute mère sent le besoin de garder à ses enfants la vie qu'elle leur a transmise ; cet instinct maternel est même la source des plus généreux dévoûments. L'ordre naturel et l'ordre surnaturel, réglés tous deux par la même sagesse divine, ont entre eux une harmonie parfaite ; il est donc normal que, dans l'un comme dans l'autre, la mère, après avoir donné la vie, la conserve. La Sainte Vierge, après avoir donné la vie aux hommes, en leur donnant Jésus-Christ [93], continue sa mission providentielle en les aidant à le garder. Voilà notre position, Monsieur le Pasteur. Il ne suffit pas de la marquer, je le sais bien, pour vous la faire accepter aussitôt. Mais je voulais, puisque vous le désiriez, vous en indiquer les lignes principales : je l'ai fait loyalement, sans rien atténuer ni dissimuler.

Permettez-moi de formuler encore un vœu. Me sentant en pleine harmonie avec nos ancêtres, avec ceux qui, jadis, consacrèrent à Dieu, sous le vocable de la Sainte Vierge, notre cathédrale, avec ceux qui déclarèrent, en tête de nos franchises du XIIIme siècle,

que la ville de Lausanne tout entière, tant la Cité que le Bourg, est la dot de la Bienheureuse Vierge Marie [94], je demande qu'il vous soit donné, à vous aussi, de saisir ce que la dévotion véritable envers la Sainte Vierge renferme de douceur et de force, et comment elle s'accorde avec la dévotion la plus pure envers Notre-Seigneur. Les catholiques ne sont pas seuls à s'en rendre compte : des Anglicans, même des Luthériens, l'ont compris.

Veuillez croire, Monsieur le Pasteur, à mon cordial dévoûment.

Joseph Favre, curé.

L'ABBÉ FAVRE A L'ABBÉ MARTIN.

Cher Confrère,

Nous aurons donc le plaisir, à la prochaine conférence décanale, d'entendre la lecture de votre dissertation sur les origines de la Réforme. C'est très heureux que M. le Doyen vous ait attribué cet important sujet. Votre impartialité, non moins que le tour particulier de votre esprit, suffit à nous assurer que cette thèse n'aura rien de banal. Mais ne trouvez pas déplacé que votre vieil ami, qui, lui aussi, connaît un peu l'histoire, vous suggère quelques réflexions.

Nous possédons pas mal de livres sur la Réforme, de mauvais, de médiocres et d'excellents. Ce que je reproche à leurs auteurs, non pas à tous, mais à beaucoup, c'est qu'ils se laissent trop influencer par des préjugés de chapelle, condamnant ou louant sans mesure les hommes et les institutions, suivant le côté de la barricade qu'ils occupent. Faites-nous quelque chose de sainement objectif. L'idéal serait que vos pages, si elles étaient publiées, fussent lues avec un égal intérêt par les catholiques et par les protestants, les uns et les autres y reconnaissant l'exacte vérité.

La Réforme fut introduite en des temps douloureux, où les passions étaient déchaînées. Les légendes les moins vraisemblables s'accréditèrent sans peine, dans les milieux dont elles flattaient les sentiments. D'une part, ce fut Calvin, marqué au fer rouge pour délits de mœurs, ou Luther disant, à la vue du ciel étoilé, qu'il savait en être à jamais exclu. D'autre part, ce fut la Bible enchaînée pour qu'on ne pût la lire, ou le pardon des péchés reçu d'avance, contre argent comptant. Et mille autres balivernes de même valeur. Dites-nous donc, sans ambages, que ces pauvretés-là ne se discutent plus, qu'elles sont classées. Non seulement celles qui seraient au détriment de notre Eglise, mais les autres aussi. Nous souffrons,

quand on impute au catholicisme des torts qu'il n'a point ; sachons épargner nos adversaires, en ne colportant plus sur leur compte des faits désagréables, qui ne résistent pas à l'examen sérieux.

Un problème difficile à résoudre, au moins dans le détail, c'est de savoir quel était le niveau moral, immédiatement avant et immédiatement après la Réforme. De part et d'autre, on accueille sans contrôle et sans critique les premières affirmations venues, simplement parce qu'elles font bien dans le paysage. Evitons ce défaut.

Nous savons parfaitement à quoi nous en tenir sur la thèse d'après laquelle, aussitôt la messe abolie, les gens devinrent partout d'une innocence angélique. Je ne fais aucune difficulté d'admettre qu'on trouve, aux premiers temps de la Réforme, de belles âmes qui puisaient dans l'Evangile une vie intérieure vraiment remarquable. Je lisais, il n'y a pas longtemps, la touchante prière que Théodore de Bèze fit au colloque de Poissy, et que la plupart des liturgies du culte réformé conservent, si je ne me trompe, comme formule de confession des péchés : « Seigneur, nous avons un profond regret de t'avoir offensé ; nous nous condamnons, nous et nos vices, avec une vraie repentance et, recourant humblement à ta grâce, nous

te supplions de subvenir à notre misère. Veuille donc avoir pitié de nous, Dieu très bon, Père de miséricorde, et effacer nos souillures pour l'amour de Jésus-Christ, ton Fils, notre Sauveur. » Voilà, certes, des paroles qui nous édifient : elles supposent, chez celui qui les prononce, une grande noblesse de sentiments et un sincère esprit chrétien. Mais ne croyons pas que tout notre peuple, dès le lendemain de la dispute de Lausanne, se soit trouvé subitement imprégné d'un pareil esprit. J'ai rapporté, l'autre jour, de Genève, un curieux opuscule de Bonivard. Vous savez, Bonivard, le célèbre prisonnier de Chillon, cet homme « sage et de grand sens », comme dit Ruchat [95], ce tombeur violent de papes et d'évêques, dont le rôle, au début de la Réforme, ne fut pas sans relief. Il y a, dans ces pages, des paroles cinglantes pour les premiers partisans de « l'Evangile ». Plusieurs, en vérité, ne firent guère honneur aux idées nouvelles : « on ha receu à deux belles mains, dit Bonivard, ce que l'Evangile ha permis, mais l'on n'ha pas fait le semblable de ce qu'il ha deffendu [96]. » Viret lui-même n'a point, à l'égard de ses collaborateurs, que des éloges : il se plaint de ces ministres « épicuriens », qui aiment mieux « une pinte auprès d'eux qu'une Bible [97] ». Naturellement, il était plus

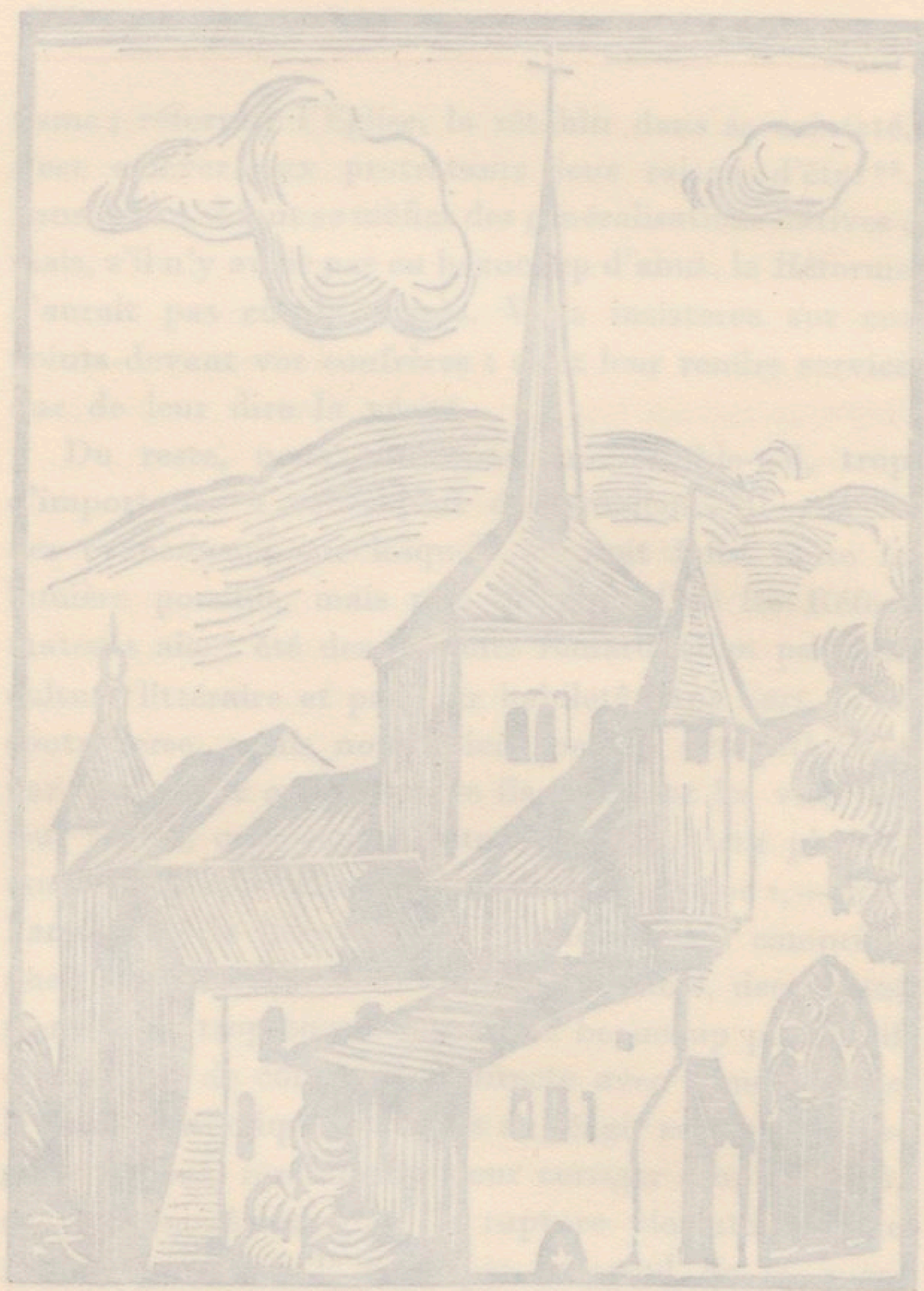
facile de blâmer les abus de l'Eglise romaine que de les corriger. Une étude objective et documentée de la situation morale entre 1536 et 1600 révélerait bien des ombres. Les auteurs de certaines brochures et de certains articles de journaux veulent nous en faire accroire, quand ils montrent le lendemain de la Réforme comme une sorte d'âge d'or, où nos ancêtres vivaient tous dans la joie et dans la sainteté.

Gardons-nous de commettre une injustice de même ordre, en affirmant que tout, au début du XVIme siècle, allait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Les comptes rendus officiels des visites pastorales, accomplies dans le diocèse quelques dizaines d'années auparavant, non point par l'évêque lui-même, mais par un délégué, donnent une idée bien triste de la situation. La vie religieuse n'était certainement pas alors chez nous ce qu'elle devait être. Il y avait encore du bon, j'en suis sûr ; mais beaucoup de gens d'Eglise laissaient à désirer, par leur conduite légère, par leur insuffisance théologique, par leur piété formaliste, quelquefois teintée de superstition, par leur attachement presque exclusif aux préoccupations matérielles. S. Vincent de Paul lui-même n'a pas craint d'affirmer loyalement que ce sont les abus de l'Eglise catholique qui ont servi de prétexte à la diffusion du protestan-

tisme ; réformer l'Eglise, la rétablir dans sa sainteté, c'est enlever aux protestants leur raison d'être [98]. Sans doute, il faut se méfier des généralisations hâtives ; mais, s'il n'y avait pas eu beaucoup d'abus, la Réforme n'aurait pas eu de succès. Vous insisterez sur ces points devant vos confrères : c'est leur rendre service que de leur dire la vérité.

Du reste, nous accordons, me semble-t-il, trop d'importance à cet aspect du problème. Il y a là des événements sur lesquels on doit faire toute la lumière possible, mais rien de plus. Que les Réformateurs aient été des hommes remarquables par leur culture littéraire et par leur habileté dans l'art de la controverse, qu'ils nous soient parfois sympathiques par la vigueur avec laquelle ils fustigent les vices de leur temps, que, sous d'autres rapports, leur physionomie nous apparaisse terriblement « humaine », — que l'amour de la liberté, plus ou moins bien comprise, que le dégoût des corvées, des redevances, des dîmes, aient joué, trop souvent, un rôle beaucoup plus actif que la soif de communion directe avec Dieu, — que le clergé catholique n'ait pas su réagir sagement, progressivement, résolument, pour corriger sans détruire, et pour empêcher ainsi la rupture violente qui, de fait, se produisit, là n'est pas le nœud de la ques-





tion. Lisez l'*Histoire de l'Eglise réformée* de ce grand honnête homme qu'était Vuilleumier : il utilise loyalement les sources, encore qu'il eût pu consulter davantage les livres catholiques ; il fait effort pour être impartial, bien qu'il ne comprenne pas grand'chose au catholicisme ; il brosse des tableaux d'un intérêt très vif, et beaucoup de ses pages n'ont rien qui nous gêne. L'établissement de la Réforme, tel qu'il le décrit, donne l'impression d'un événement historique fort important, mais tout humain, qui n'entraîne aucune conclusion, du point de vue théologique ou, comme on dit chez nous, confessionnel. La question fondamentale n'est pas résolue. Elle n'est pas même posée. Vuilleumier n'avait point, du reste, à la soulever, s'il voulait se confiner dans son domaine propre d'historien.

L'essentiel n'est pas de savoir s'il y avait, à la veille de la Réforme, beaucoup d'abus, c'est de savoir si l'Eglise, quels que fussent, d'ailleurs, les déficits de ses membres, était, oui ou non, d'institution divine. Si non, la Réforme peut se défendre ; on est même libre, en définitive, de la louer. Si oui, la Réforme ne se justifie pas, elle ne se justifiera jamais. De même, que valent, en somme, les fameuses disputes de Berne et de Lausanne ? Elles reposent sur

une pétition de principe. Les magistrats qui les organisèrent déclaraient, à l'avance, que l'unique base de toute discussion serait la Bible. Or, il fallait avant tout savoir si l'autorité civile est compétente en ces matières, et si l'interprétation personnelle de la Bible est le moyen que Dieu nous donne pour arriver à connaître la vérité. Leurs Excellences de Berne supposaient démontré ce qui, précisément, aurait dû former l'objet principal du débat. Que les catholiques aient fait bonne ou mauvaise figure dans ces discussions, cela peut être plus ou moins agréable, plus ou moins humiliant pour nous ; mais cela ne change rien au fond du problème. La vérité ne dépend pas de l'intelligence ou de la présence d'esprit de ceux qui la défendent. Faites discuter un catholique de haute culture avec un protestant borné, le catholique aura la victoire ; mettez aux prises un savant protestant avec un catholique simple d'esprit, le catholique ne saura que répondre : qu'est-ce que cela prouvera pour la vérité du protestantisme ou pour celle du catholicisme ?

Ne cherchons donc pas à tout justifier. Relevons les descriptions enfantines que certains de nos adversaires donnent des temps qui précédèrent la Réforme, noircissant à plaisir le tableau ; mais reconnaissons avec loyauté le triste état religieux de notre pays,

à l'heure douloureuse où l'unité fut rompue. D'une part, nous comprendrons mieux le manque de clairvoyance et d'énergie de notre peuple qui, loin de résister jusqu'à la mort, se soumit — sans empressement, je l'accorde — à ce maître redoutable dont il ne parlait pas même la langue, et dont il reçut pourtant une religion nouvelle, étrangère à toute sa tradition. D'autre part, nous apprécierons plus exactement la réaction salutaire, un peu tardive, du concile de Trente : partout où les gouvernements ne l'empêchèrent pas, elle redressa les abus ; l'obligation dans laquelle on se trouva de résister à la Réforme inspira des mesures énergiques, dont l'effet bienfaisant dure encore aujourd'hui.

J'aimerais, cher Confrère, que vous terminiez votre étude par une conclusion pratique, en notant que, si l'orthodoxie, en matière de foi, constitue pour nous un devoir primordial, cependant, elle ne suffit pas. Les pharisiens, dans un sens, étaient rigoureusement orthodoxes ; mais Jésus, sous bien des rapports, leur préférait les publicains. Nos ancêtres, vingt ans avant la Réforme, n'étaient pas des hérétiques ; mais leur vie morale ne s'accordait guère avec leur croyance, et la catastrophe se produisit. Nous devons être le sel de la terre ; si le sel perd son goût, quelle sera son uti-

lité ? Ne nous endormons pas, confiants, dans notre catholicisme, pareils aux présomptueux que fustigeait S. Jean-Baptiste et qui se croyaient tout permis, parce qu'ils se disaient fils d'Abraham. Méditons souvent cette parole impressionnante de l'Evangile : « Beaucoup viendront d'Orient et d'Occident pour prendre place au festin dans le royaume des cieux, avec Abraham, Isaac et Jacob, tandis que les fils du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures [99]. » Sans doute, en parlant ainsi, le Maître avait premièrement en vue les Juifs de son temps, qui se croyaient seuls appelés au salut messianique, alors qu'ils devaient être, au contraire, devancés par les païens. Mais ce texte ne nous fait-il pas songer aussi que bien des âmes droites, nées hors de l'Eglise et qui servent le Seigneur avec bonne foi, seront sauvées, pendant que des catholiques se perdront, pour n'avoir pas su bénéficier des trésors spirituels que l'Eglise leur offrait ? Cher Confrère, insistez sur ce point, auquel l'histoire de la Réforme donne un si puissant relief : il ne suffit pas de se recommander du Christ ; il faut vivre suivant la doctrine et les exemples du Christ. Quelle affligeante anomalie — pourquoi ne le dirions-nous pas ouvertement ? — que ces catholiques, très fiers de leur orthodoxie, très intransigeants pour quiconque

ne pense pas comme eux, très impertinents parfois envers l'autorité religieuse, dont ils ne cessent pourtant de proclamer la nécessité, mais étrangers à la vie chrétienne profonde, ennemis de la croix, n'ayant jamais compris ce qu'est la vraie charité ! Ces catholiques-là font fausse route : ils causent du tort à nos paroisses. Et je m'empresse de l'ajouter, car le souvenir de ceux qui vivent séparés de nous ne me quitte point, non seulement ce pseudo-catholicisme éloigne les bénédictions divines, mais il retarde, plus qu'on ne saurait dire, le rétablissement de l'unité désirée par nous tous [100]. Que de confidences douloureuses m'ont faites, sur ce point, de très braves gens, attristés, découragés, scandalisés par la conduite de certains des nôtres ! L'arbre, bon de sa nature, peut produire des fruits qui deviendront mauvais, soit parce que les vers s'y mettent, soit parce qu'ils se détachent prématurément de la branche qui les porte et vont pourrir sur le sol. C'est profondément malheureux.

Voilà, cher ami, quelques réflexions qui se sont bien souvent présentées à mon esprit : je profite de la circonstance pour vous les communiquer. Vous en ferez l'usage que vous croirez utile ; je désirerais pourtant, que vous vous en inspiriez. Une thèse d'histoire doit être, avant tout, une thèse de vérité :

vous nous raconterez les choses comme elles sont. Mais la charité conserve toujours ses droits : au lieu d'un travail qui serait une offense à l'adversaire, vous nous fournirez un nouvel élément de pacification. J'attends beaucoup de la lecture de votre thèse. Que Dieu dirige votre plume, et, d'abord, votre intelligence et votre cœur.

Croyez bien, cher Confrère, à mon dévoûment affectueux.

Joseph Favre, curé.

L'ABBÉ FAVRE AU PASTEUR CURCHOD.

Monsieur le Pasteur,

Voici le double d'une lettre que j'adresse à M. Martin. J'y résume quelques réflexions touchant les origines de la Réforme. Vous y reconnaîtrez l'écho de la conversation que nous eûmes, l'autre soir, en rentrant de Lausanne. Vous verrez aussi que je ne présente point les choses à mes confrères autrement qu'à vous. Ne semble-t-il pas, tout de même, qu'un certain rapprochement se produit, et que, sur plusieurs questions, nous nous trouvons moins éloignés l'un de l'autre que l'an passé ?

Veuillez agréer, Monsieur le Pasteur, l'expression de mes sentiments bien dévoués.

Joseph Favre, curé.

LE PASTEUR CURCHOD A L'ABBÉ FAVRE.

Monsieur le Curé,

Très touché de votre attention, je vous en remercie. Quoique je ne sois pas complètement d'accord avec vous, nous n'aurions pas de peine à nous entendre sur la plupart des questions soulevées. Je vous sais gré d'avoir loyalement reconnu que bien des choses laissaient à désirer vers la fin du XVme siècle, et j'apprécie la pensée charitablement chrétienne qui vous a dicté cette lettre à votre confrère.

De l'histoire, même impartiale, il est facile de tirer des faits très désagréables pour les réformés, comme il est facile d'en tirer de très désobligeants pour les catholiques. S'amuser à collectionner les uns ou les autres, en vue de les livrer en pâture au public mal préparé, cela dénote un mauvais cœur. Mieux vaudrait ne pas raviver sans cesse le souvenir de cette époque, douloureuse pour notre pays, quelles que soient, du reste, les conséquences bienfaisantes qui

purent en résulter. Ma conclusion sera la même que la vôtre : nous devrions chercher toujours plus ce qui rapproche et, même en étudiant l'histoire de la Réforme, faire œuvre de conciliation.

Veuillez agréer, Monsieur le Curé, l'expression de mon affectueux dévoûment.

Samuel Curchod, pasteur.

L'ABBÉ MARTIN A L'ABBÉ FAVRE.

Cher Confrère,

Les idées que résume votre lettre sont les miennes depuis toujours. Plus j'avance dans la vie, plus elles me semblent justes. Le travail que je prépare pour la prochaine conférence décanale me suggère même à ce propos bien des réflexions d'ordre tout à fait actuel.

En Suisse, nous souffrons de nos divisions religieuses. Faut-il en prendre son parti ? Pas plus que vous, je ne puis m'y résoudre. Notre devoir est de tout mettre en œuvre pour faire disparaître la rupture produite il y a quatre cents ans. Que le christianisme serait fort si tous ceux qui se réclament de lui s'entendaient ! Il faut donc, entre autres, profiter des leçons de l'histoire pour panser les plaies anciennes, et pour éviter d'en ouvrir de nouvelles.

Vers la fin du moyen âge, on négligeait trop les points essentiels de la religion chrétienne, au profit de certains éléments parasites, dont le peuple ne pouvait guère, à la longue, ne pas sentir l'insuffisance. N'est-ce pas ce qui transparaît à travers les reproches que les novateurs et leurs amis les humanistes font à l'Eglise catholique ? Les broussailles, démesurément épaissies au bord de la route, empêchaient de voir les beaux arbres chargés de fruits. Bien des objections n'auraient jamais pu naître, elles auraient été, du moins, réfutées sans peine, si l'on avait fait au Sauveur, non seulement dans les textes officiels — où ce fut toujours le cas —, mais dans la piété populaire, la place qui lui revient de droit. Nous ne devrions cesser, aujourd'hui, de rappeler à nos paroissiens les vérités et les pratiques essentielles dont Jésus-Christ reste le centre. Nous avons, sans doute, mille autres choses, que je ne voudrais pas condamner en bloc : il y a les belles dévotions, sérieuses, quoique secondaires, qui gardent leur raison d'être et leur portée bienfaisante ; mais, en même temps, il y a toute une végétation de *dévotionnettes*, dont aucune n'est indispensable et dont plusieurs sont, au moins, puériles. Quel dommage que, cédant aux vains caprices de la mode, une masse de gens se compliquent la vie avec

ces pauvretés ! Eux-mêmes, ils n'en retirent qu'un bien maigre profit spirituel, et, d'autre part, dans les milieux étrangers au catholicisme, beaucoup d'âmes droites qui les comprennent mal s'en scandalisent et sont, par suite, éloignées, quand elles voudraient nous rejoindre. J'irai même plus loin : combien, parmi ces âmes, qui se laissent arrêter par les cierges, par les litanies, par le chapelet, par mainte pratique, dont nous comprenons le sens et la légitimité, qui peut nous être même très chère, mais qui n'a rien de vraiment essentiel et que nul, en somme, n'est absolument tenu de faire sienne ! Jamais, par exemple, on n'obligera personne à brûler un cierge, ni à réciter les litanies ou même le chapelet, sous peine de n'être plus catholique. Mais beaucoup ne le savent pas.

Des termes impropres, jadis, ont rendu la religion ridicule aux yeux des personnes cultivées ; des expressions maladroites, manquant de noblesse, ont excité la verve de ceux qui, nourris d'art et de poésie, sentaient ou prétendaient sentir le besoin d'un christianisme un peu moins matériel. Ce n'était pas la faute du catholicisme : il y eut de grands saints, même au XVme et au XVIme siècle. C'était la faute de fidèles négligents qui « se laissaient aller », de nombreux prêtres qui n'étaient pas instruits ou qui ne





remplissaient pas leur ministère comme ils l'auraient dû. Mais, quoi qu'il en soit, le mal se faisait, par insouciance, par incompréhension. De nos jours, veillons à ne pas tomber dans un travers semblable. Nous disons : « faire son salut », sans expliquer assez dans quel sens S. Paul emploie ce terme, et comme si nous oubliions que le salut est un don gratuit que seul le Sauveur peut nous « faire », et non point quelque chose que nous « faisons » sans lui. Nous disons : « gagner » une indulgence, tout en nous rendant compte que ce malheureux terme, dur pour bien des oreilles, évoque je ne sais quelle arrière-pensée de lucre et de marchandage. Nous disons, sans commentaire : « hors de l'Eglise pas de salut », portant les gens simples à croire que, d'après nous, les non-catholiques se damnent tous, alors que, suivant notre doctrine, au contraire, les protestants de bonne foi, s'ils s'unissent au Christ par la charité, ne sont point séparés de l'Eglise et peuvent être sauvés. Nous disons : « les hérétiques », voulant simplement désigner par là ceux qui n'acceptent pas tous nos dogmes, et nous oublions que ce mot blesse nos concitoyens réformés, qui, bien à tort, y voient une injure. Il faudrait, tout en conservant, cela va sans dire, notre vocabulaire officiel, qui garde ses droits, l'expliquer à ceux qui ne

le comprennent pas. Evitons les mots qui choquent inutilement ; n'employons pas, dans un contexte où les méprises sont possibles, certains termes théologiques, justes quand on les saisit bien, mais capables de provoquer des malentendus.

Autre chose. Je suis persuadé qu'il y a, par exemple, dans nos couvents, des élites morales et religieuses de tout premier ordre ; je sais aussi que beaucoup de nos coreligionnaires, vivant dans le monde, s'inspirent de l'Evangile. Mais pourquoi ne concéderions-nous pas, loyalement, que certains catholiques laissent à désirer, que plusieurs, même — faut-il dire : surtout ? — dans les classes prétendues supérieures, « n'ont de goût que pour les choses de la terre », comme dirait S. Paul ? D'autre part, nous déplorons le relâchement de la pratique religieuse, le défaut de convictions précises dont souffrent trop de protestants ; mais pourquoi n'admettrions-nous pas qu'il y a, chez les meilleurs d'entre eux, de belles âmes, tout imprégnées de sève biblique, sincèrement unies à Dieu, remarquables par leur droiture, par leur valeur morale, par une piété personnelle que nous aimerions trouver plus généralement au même degré chez les nôtres ? Voir les choses telles qu'elles sont, reconnaître le bien partout où il se trouve, cela faciliterait aussi l'union, sans, naturellement, porter

la moindre atteinte aux dogmes que la conscience interdit de compromettre. La véritable apologétique se meut, d'ailleurs, dans le domaine des principes, beaucoup plus que dans celui des faits particuliers, et la religion doit être jugée d'après ceux qui la pratiquent, non d'après les indifférents.

Voilà, cher ami, quelques réflexions qui viennent compléter les vôtres. Je pourrais continuer jusqu'à demain, tant il y aurait à dire. Mais je m'arrête, soulignant avec joie que nous nous préoccupons davantage, aujourd'hui, de ces grands problèmes, naguère trop laissés dans l'ombre. Travailler, afin que notre pays retrouve l'unité religieuse, quelle tâche plus belle pourrions-nous rêver ? Prions et faisons prier pour que Dieu nous accorde cette grâce de choix.

Veuillez croire, cher Confrère, à mon affectueux dévoûment.

Louis Martin, curé.

L'ABBÉ FAVRE A SYLVESTRE BAUDRAZ.

Cher Monsieur,

Les renseignements qu'on vous a donnés sur les mariages mixtes sont plus que tendancieux. Jamais, du moins dans notre diocèse, on n'oblige le conjoint

protestant à jurer qu'il fera « tous ses efforts pour rentrer lui-même dans la Sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, la seule vraie ». Cette formule est-elle en usage en d'autres pays ? Je l'ignore. Personnellement, je n'approuverais pas celui qui voudrait exiger d'un protestant convaincu la déclaration, contraire à sa pensée, par conséquent mensongère pour lui, que l'Eglise catholique est la seule vraie. Je crois inébranlablement que l'Eglise catholique est la seule fondée par Jésus-Christ, que les autres Eglises n'ont de vérité que la part — bien plus grande qu'elles ne pensent — retenue de son trésor ; mais j'accepte sans difficulté qu'un protestant puisse croire que l'Eglise catholique n'est pas plus « vraie » que celle dont il est membre. Il ne sait pas ; sa bonne foi l'excuse certainement.

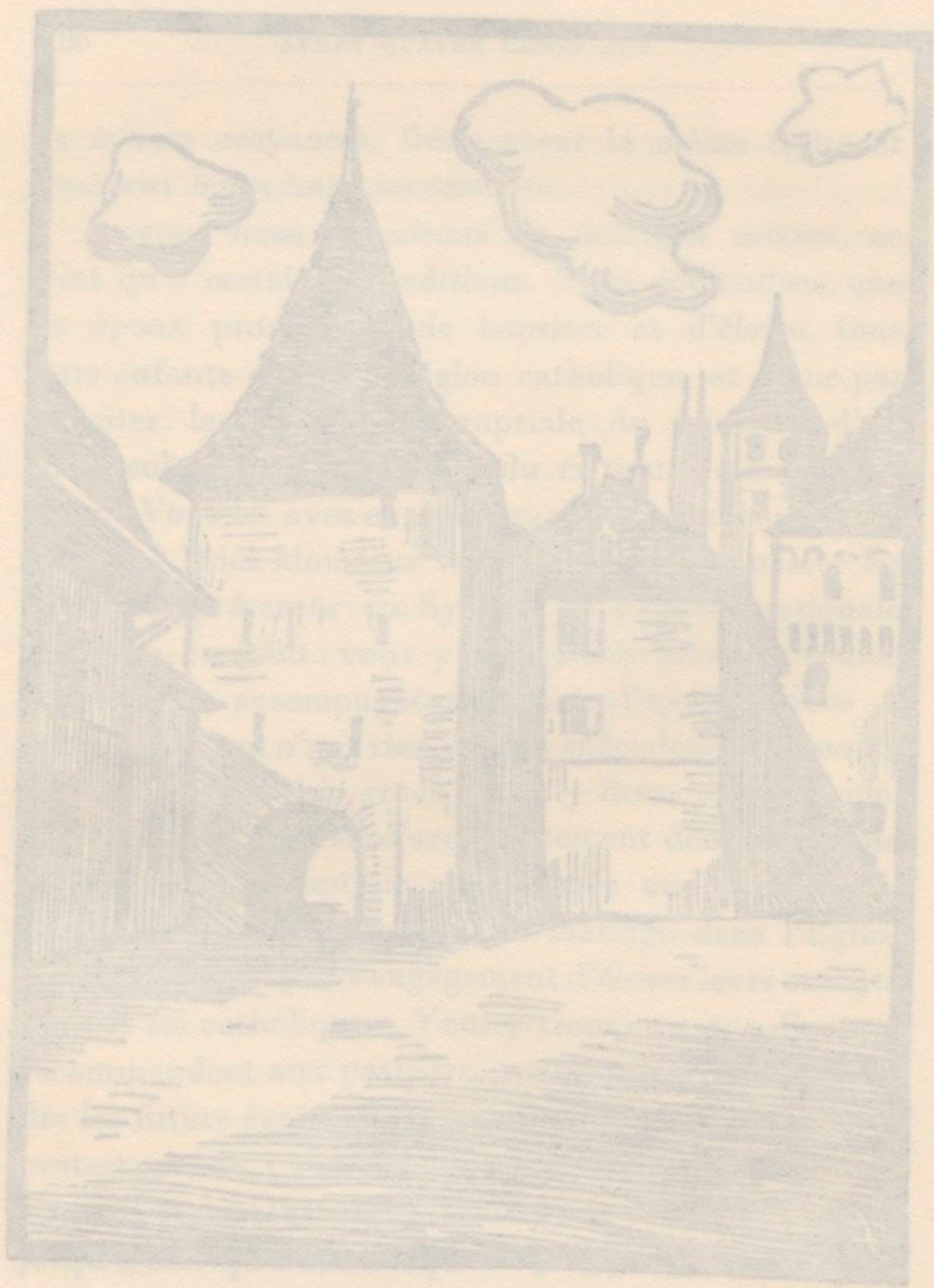
Puisque la question des mariages mixtes vous préoccupe, cher Monsieur, voulez-vous que je vous en parle avec un peu de précision ? D'abord, les mariages mixtes nous paraissent offrir de grands dangers. Sans doute, il y a des exceptions. Certains de ces mariages, soit sous le rapport de la bonne entente des époux, soit sous le rapport de l'éducation des enfants, ne laissent rien à désirer : j'ai connu, jadis, une excellente famille, parfaitement unie, profondément chré-

tienne, dont le père, protestant, et la mère, catholique, buvaient encore dans le même verre, plusieurs années après leur mariage... Mais de pareils cas sont tellement rares qu'on ne peut faire fond sur eux. Les mariages mixtes créent une situation enchevêtrée, dont on ne sort, souvent, que par l'indifférence religieuse, plus ou moins explicitement acceptée. Les heurts ne se font pas sentir dans les premiers jours de la vie commune, alors que les ardeurs de l'affection réciproque ne laissent aucune place aux autres préoccupations ; mais, une fois refroidie la ferveur passagère de la lune de miel, la réalité seule demeure. Or, la réalité, c'est que, maintes fois, les époux de religion mixte ne peuvent vivre dans une parfaite union qu'en se faisant des concessions mutuelles qui risquent de n'être, devant la conscience et devant Dieu, qu'une inavouable capitulation. Loin de moi la pensée de médire de ceux qui naissent en dehors du catholicisme. Je sais bien que, pratiquant de bonne foi la religion telle qu'ils la connaissent, ils peuvent, non seulement être sauvés, mais atteindre une haute valeur morale ; et j'en pourrais citer plus d'un qui sont pour nous de véritables exemples. Mais je n'en suis pas moins persuadé que les familles heureuses sont celles où le père, la mère et les enfants, fortement unis par

les mêmes croyances, fréquentent la même église et reçoivent les mêmes sacrements.

Lorsque nous autorisons les mariages mixtes, ce n'est qu'à certaines conditions. Nous demandons que les époux promettent de baptiser et d'élever tous leurs enfants dans la religion catholique, et de ne pas solliciter la bénédiction nuptiale du ministre d'un autre culte. Vous avez entendu critiquer ces dispositions ? Vous les avez entendu qualifier d'odieuse intolérance ? Priez Monsieur votre père de vous passer les Rapports présentés au Synode de l'Eglise nationale vaudoise, en 1930 : vous y verrez des mesures toutes semblables, accompagnées même d'appréciations à notre égard qui n'ont rien de très spécialement aimable et dont je vous fais grâce. Vous y lirez, par exemple, que plus d'un Conseil d'arrondissement demande « que la bénédiction nuptiale soit refusée aux époux qui, pour obtenir la célébration du mariage dans l'Eglise romaine, auront pris l'engagement d'élever leurs enfants dans la foi catholique ». Vous y trouverez que d'autres recommandent aux pasteurs, quand ils peuvent atteindre les futurs époux, dont l'un est catholique et l'autre protestant, de « s'entretenir avec eux, pour les rattacher au protestantisme ». Vous y constaterez qu'on va jusqu'à dire qu'il serait « plus loyal, plus honnête, plus





conforme à l'intérêt moral des époux, de les placer, dès le début, devant le devoir de conscience qui consiste à choisir : voulez-vous être protestants ou catholiques » ? Ce qu'il faut conclure de cela, c'est que tous les hommes vraiment soucieux du bien spirituel, même ceux qui ne sont pas catholiques, demeurent hostiles aux mariages mixtes. Cette attitude ne comporte, de notre part, aucune intolérance ; elle ne suppose nullement le mépris de ceux qui professent une autre religion ; elle est inspirée par le seul désir d'éviter l'indifférence religieuse et le danger d'apostasie.

Autre chose, cher Monsieur. Parce que l'Eglise, tout en admettant que le mariage civil comporte des clauses légales qui obligent devant la loi civile, exige, pour la validité du mariage des catholiques, les conditions prévues par le droit canon, certains prétendent que nous considérons comme invalides les mariages conclus au temple par des protestants. C'est exactement le contraire de la vérité. L'Eglise, pour ce qui concerne la célébration du mariage, ne s'occupe que de ses fidèles : les mariages, normalement conclus entre non-catholiques, protestants, israélites, etc., sont si bien valides aux yeux de l'Eglise, que celle-ci n'accepte point, par exemple, qu'un protestant, marié d'abord avec une protestante, puis divorcé, contracte un nou-

veau mariage avec une catholique, tant que la première épouse vit encore. Dans ces cas particuliers, l'Eglise agit, avec le protestant marié au temple, exactement comme avec un catholique marié devant le curé de sa paroisse. C'est donc commettre une erreur pure et simple que de dire que nous regardons comme nuls tous les mariages conclus hors de l'Eglise.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments bien dévoués.

Joseph Favre, curé.

LE PASTEUR CURCHOD A L'ABBÉ FAVRE.

Monsieur le Curé,

Comme vous me l'aviez conseillé, j'ai profité de mon voyage à Paris pour aller à la Bibliothèque Nationale. J'y suis même demeuré plusieurs heures. Sous la conduite du fort aimable bibliothécaire à qui vous avez bien voulu m'adresser, j'ai pu voir, en effet, de merveilleuses bibles anciennes.

J'ai vivement regretté que vous ne fussiez pas avec nous, Monsieur le Curé. Notre plaisir eût été double, si vous aviez été là. Vous auriez même eu de petits « triomphes » que je ne vous aurais pas contestés. D'abord, j'ai vu le premier gros ouvrage imprimé

par Gutenberg, entre 1450 et 1456, la fameuse bible de Mayence, et je me suis rappelé ce que vous me faisiez remarquer un jour. Evidemment, si Gutenberg, artiste et commerçant tout ensemble, imprima d'abord la Bible, plutôt qu'un autre livre, c'est qu'il savait que la Bible avait une place à part dans les préoccupations du public d'alors, et qu'elle serait vendue plus que tout autre volume. Ensuite, j'ai pu voir une masse d'anciennes versions de la Bible en langue vulgaire, français, anglais, allemand, italien, etc., non seulement manuscrites, mais imprimées, antérieures à 1500 : douze éditions différentes de la Bible traduite en allemand, faites de 1466 à 1485. Je vous accorde, Monsieur le Curé, qu'on exagère, dans nos milieux, quand on dit que l'Ecriture était inconnue au moyen âge, que l'Eglise interdisait de la traduire, et que Luther, le premier, la fit connaître au peuple [101].

Nous serions plus près de la vérité, semble-t-il, si nous nous contentions d'affirmer que la Réforme a contribué puissamment à répandre la Bible, et surtout qu'elle a permis aux fidèles de la lire et de l'interpréter sans contrainte, suivant l'inspiration personnelle que l'Esprit-Saint donne à chacun d'eux. Quoi qu'il en soit, j'ai beaucoup appris au cours de cette visite, et je vous remercie de me l'avoir suggérée.

Veuillez agréer, Monsieur le Curé, l'expression de mon respectueux dévoûment.

Samuel Curchod, pasteur.

L'ABBÉ FAVRE AU PASTEUR CURCHOD.

Monsieur le Pasteur,

Si vous étiez resté plus longtemps à la Bibliothèque Nationale, vous auriez sûrement pu vous convaincre mieux encore de ce fait indéniable que la Bible était, avant la Réforme, beaucoup plus connue qu'on ne le pense. D'ailleurs, il n'y a pas besoin d'aller à Paris. Connaissez-vous la très intéressante Bible en français que possède la Bibliothèque cantonale de Lausanne ? C'est un des textes que Samuel Berger signala comme appartenant à une famille de manuscrits auxquels se trouvent mêlés les noms d'un inconnu, Pierre Aronchel, du prévôt de Lausanne, Martin Le Franc, et du syndic de Genève, Jean Servion. L'exemplaire de notre Bibliothèque a précisément été copié par Jean Servion qui l'acheva le 20 octobre 1462. On dit que le moyen âge ignorait l'Ecriture : voyez-vous, Monsieur le Pasteur, en 1933, un conseiller administratif de Genève transcrire de sa propre main la Bible, comme l'a fait en 1462 le catholique Jean Servion ?

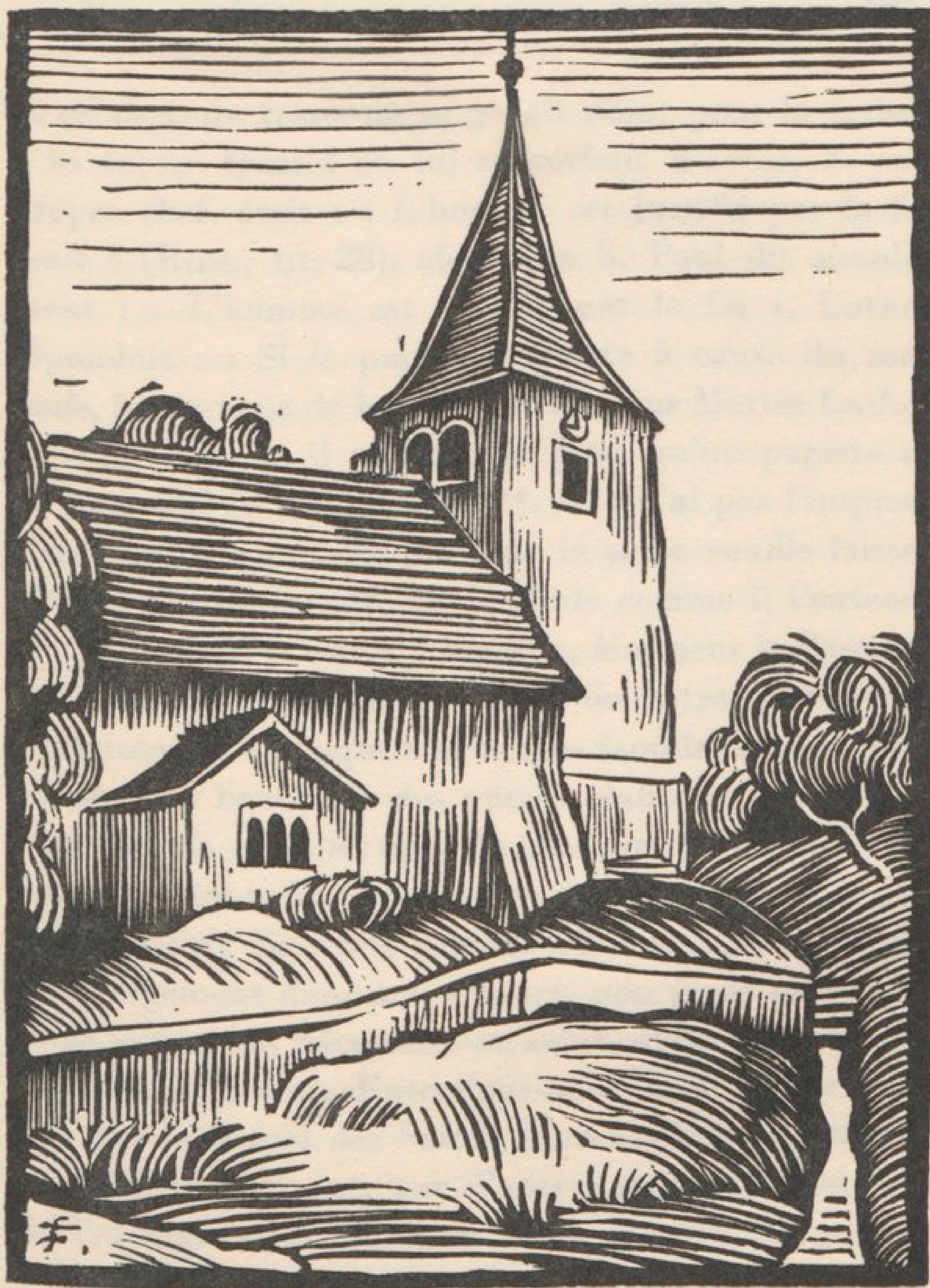
Vous avez raison de croire que le texte des Livres Saints fut, après la Réforme, plus répandu qu'auparavant. Plusieurs causes rendent cela tout naturel. D'abord, les réformateurs, ayant substitué l'autorité de la Bible à celle du pape, devaient logiquement encourager la lecture personnelle des Livres Saints. Considérée déjà comme très utile au moyen âge, pourvu qu'elle fût faite suivant les règles en vigueur, celle-ci devenait indispensable pour les tenants de la Réforme. D'autre part, l'invention de l'imprimerie, en multipliant les exemplaires de la Bible comme les autres livres, facilita leur diffusion. N'oublions pas, du reste, que la première bible imprimée est antérieure à la Réforme d'environ soixante ans : la Réforme n'a pas découvert l'art de l'imprimerie ; elle a simplement bénéficié de cette invention, faite depuis longtemps.

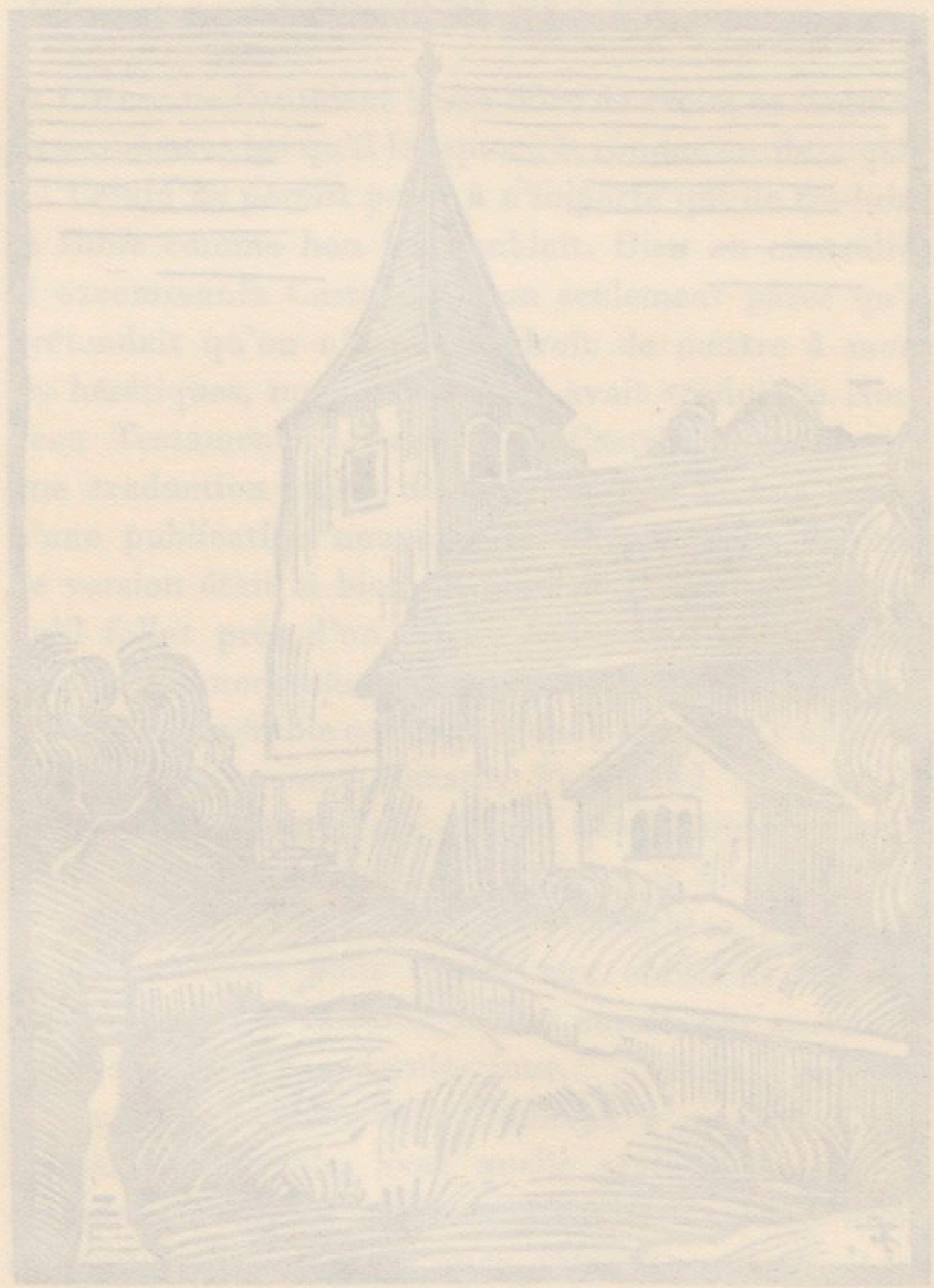
Je ne peux plus vous suivre, Monsieur le Pasteur, quand vous dites que la Réforme a permis de lire et d'interpréter librement la Sainte Ecriture. Les réformateurs ont permis au fidèle d'interpréter la Bible autrement que l'Eglise catholique ne l'avait fait ; mais non pas de l'interpréter comme il le voulait. Par exemple, si quelqu'un, lisant l'Ecriture, y avait trouvé l'affirmation de la primauté du pape, ni Calvin

ni Luther ne l'auraient laissé libre de croire ce dogme : ils auraient exigé qu'il le repoussât comme antibiblique.

Calvin ne permit point à n'importe qui de traduire la Bible comme bon lui semblait. Bien au contraire. Il excommunia Castellion, non seulement parce qu'il prétendait qu'on n'a pas le droit de mettre à mort les hérétiques, mais parce qu'il avait traduit le Nouveau Testament. Le crime de Castellion fut moins une traduction jugée défectueuse que le fait même d'une publication nouvelle et indépendante. L'unité de version était si bien au fond de l'esprit calviniste, qu'il fallut près d'un siècle, à Genève, pour qu'une traduction nouvelle, celle de Diodati, vît le jour. Encore la vénérable compagnie des pasteurs s'y opposa-t-elle trente années durant, Ferdinand Buisson l'a rappelé [102]. Calvin, nous dit-on, faisait ainsi par atavisme catholique ; mais je n'arrive pas à comprendre comment un homme qui, dans l'hypothèse, aurait été choisi par Dieu pour rendre aux chrétiens la libre interprétation de la Bible, la leur aurait, par atavisme, refusée jusqu'à son dernier jour.

Quant à Luther, déjà Döllinger a montré, d'une manière irréfutable, avec quelle sévérité lui et ses disciples ont exercé la censure [103]. Nul n'avait le droit de traduire la parole de Dieu autrement que Luther,





et celui-ci, du reste, ne se gênait point pour la traiter à sa façon. Quand on lui reprochait d'avoir, de son propre chef, écrit : « L'homme est justifié par la foi *seule* » (ROM., III, 28), alors que S. Paul dit simplement : « L'homme est justifié par la foi », Luther répondait : « Si le papiste proteste à cause du mot *seule*, hâtez-vous de lui dire : le Docteur Martin Luther le veut ainsi, et il affirme, de plus, qu'un papiste et un âne sont la même chose[104]. » Je n'ai pas l'impression que l'homme qui parle de la sorte veuille laisser chacun libre d'interpréter la Bible comme il l'entend.

Volontiers, je vous le concède, Monsieur le Pasteur, les bonnes familles protestantes de notre pays lisent davantage la Bible que nos bonnes familles catholiques, encore que beaucoup des vôtres n'abusent certes pas non plus de cette lecture. Je souhaiterais même — le pape a maintes fois exprimé ce désir — que l'usage de lire la Sainte Ecriture, surtout l'Evangile, se répandît plus largement dans nos milieux, non point parce que cette lecture est nécessaire au salut, mais parce qu'elle est utile et bonne. Entendons-nous bien. Je ne crois pas que la *lecture* des Saints Livres soit indispensable aux fidèles : ils ont, par d'autres moyens, l'essentiel de l'enseignement biblique. Mais, d'autre part, il est évident que ceux qui sont chargés d'enseigner doivent

tenir leur doctrine en conformité parfaite avec l'Ecriture. Cela ne se discute pas. L'Eglise catholique l'a fait et le fait encore. Elle a recueilli toutes les vérités éparses dans les Saints Livres, elle les a conservées, sans en sacrifier aucune ; elle les a groupées, comparées, précisées toujours davantage les unes par les autres, pour obtenir enfin les définitions dogmatiques dont nous vivons.

Je me résume. Les réformateurs ont beaucoup travaillé pour la diffusion de la Bible. Mais, quant à reconnaître qu'ils ont laissé chacun libre de se faire une croyance personnelle d'après ce qu'il y trouve, je ne puis m'y résoudre : c'est contraire à l'histoire. Les réformateurs, comme bon nombre de conducteurs spirituels qui suivent aujourd'hui leurs principes, n'accordent la liberté que dans les limites des croyances protestantes, ou, mieux, dans les limites des croyances non catholiques. Il y a sans doute des exceptions : vous en êtes une, je le sais. Mais la masse ne transige pas ; volontiers, sans y prendre garde, elle dirait : interprétez comme vous voudrez, pourvu que ce ne soit pas conformément aux dogmes du catholicisme. C'est une liberté négative, beaucoup plus que positive. Et je n'ai pas à vous dire ici pourquoi cette liberté ne me paraît conciliable ni avec

l'enseignement authentique de la Bible, ni même, en général, avec la simple vérité.

Veuillez agréer, Monsieur le Pasteur, l'expression de mes sentiments cordialement dévoués.

Joseph Favre, curé.

JEAN-LOUIS BOLOMEY A L'ABBÉ FAVRE.

Monsieur le Curé,

Peut-être vous souvenez-vous encore de moi : je suis l'instituteur qui se trouvait près de vous, le 15 juillet dernier, à la séance de la Société vaudoise d'histoire. Le travail que nous y avons entendu et la discussion qui l'a suivi furent pour moi comme une révélation : j'avais une tout autre idée du moyen âge. Il est vrai, cependant, que, presque sans que j'y prisse garde, j'y ai trouvé la confirmation de pensées qui, souvent, me sont venues à l'esprit. Bien des fois, en regardant notre cathédrale, en contemplant d'autres monuments anciens, en examinant certaines vieilles coupes de communion conservées dans nos temples, en feuilletant les beaux manuscrits de la Bibliothèque cantonale, je m'étais déjà dit que nos ancêtres d'avant la Réforme ne devaient pourtant pas être tous des arriérés.

Savez-vous, Monsieur le Curé, que, dimanche, nous nous sommes laissés entraîner par un collègue jusqu'à Chapelle, d'où ma femme est originaire, pour y voir les travaux de restauration du temple ? Afin de préparer un peu ma visite, je m'étais documenté dans le *Dictionnaire historique.* J'avais appris, de la sorte, que l'église de Chapelle, dédiée à S. Martin et à S. Blaise, apparaît dans les documents vers la fin du XIIme siècle, que le chœur actuel remonte au XVme et se distingue par deux vitraux remarquables, représentant, l'un, la Crucifixion, l'autre, la Vierge Marie. Mais j'ai vu des choses plus impressionnantes, quoique moins belles, que tout cela.

Les fouilles exécutées sous les dalles de l'église ont permis de retrouver, au milieu de débris d'ossements, les restes de deux absides et de deux bases d'autel, naturellement antérieures, si bien que, suivant les archéologues, la plus ancienne de ces absides remonte peut-être au Xme siècle. Cela m'a profondément ému de penser qu'on avait déjà la messe, il y a mille ans, dans ce village, et que les ancêtres de ma femme sont venus, les uns après les autres, prendre leur dernier repos autour de ces absides, oubliées aujourd'hui, de même qu'ils avaient communié souvent ensemble près de ces autels. L'attrait mysté-

rieux du lointain passé me saisit davantage, à mesure que les années s'écoulent. Voyez-vous, on aura beau faire, on ne brisera jamais les attaches qui nous lient à ceux d'autrefois : c'est comme les racines que les arbres plongent dans notre vieux sol.

J'ai cru vous intéresser, Monsieur le Curé, en vous parlant de ma promenade. Si vous le pouvez, allez aussi voir ces travaux : ils en valent bien la peine. Les gens vous regarderont avec un peu de curiosité ; mais ils sont aimables et polis.

Veuillez agréer, Monsieur le Curé, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Jean-Louis Bolomey, instituteur.

LE PASTEUR CURCHOD A L'ABBÉ FAVRE.

Monsieur le Curé,

Ce que vous dites, sur l'attitude de nos grands réformateurs à l'égard de la Bible, me surprend beaucoup. Vous ne m'en voudrez pas, si je désire étudier la chose de plus près, demander même à l'un ou l'autre de nos professeurs un complément d'information. J'ai déjà feuilleté Köstlin, qui s'est bien assimilé, je crois, la doctrine de Luther, et j'y ai trouvé, sur des points essentiels, un avis tout différent

du vôtre. N'est-ce pas Luther qui fit connaître à nouveau le message fondamental de la Parole de Dieu, savoir : que nous sommes justifiés par la grâce ? « Au début, écrit Köstlin[105], ce que Luther trouvait dans la Sainte Ecriture, et spécialement dans l'épître aux Romains, ce n'était pas encore la véritable parole du salut. A cette époque, comme il l'a souvent répété plus tard dans ses écrits, ce qui le frappait le plus, c'était la conception qu'il se faisait de la justice de Dieu, dont S. Paul dit qu'elle est révélée dans l'Evangile. Par là, il entendait cet attribut de Dieu qui lui fait punir ceux qui sont dans le péché et qui ne possèdent pas la justice. A l'exception d'Augustin, que, du reste, il ne connaissait pas encore, tous les docteurs catholiques ne lui donnaient que cette explication. » Luther, le premier, après des siècles, nous révéla que la justice de Dieu, suivant l'Apôtre, Rom., I, 17, ce n'est pas la justice qui punit les pécheurs, mais la justice obtenue par la foi, c'est-à-dire la grâce. Il s'agit là, comme M. Chavan le disait naguère, à Lausanne, dans une conférence fort remarquée, « d'une expérience religieuse positive, que les siècles avaient oubliée, la grande expérience de S. Paul, celle que le luthéranisme a hautement proclamée, en l'appelant la justification par la foi[106] ».

Permettez, Monsieur le Curé, que j'aille jusqu'au bout de ma pensée. Nous touchons au point le plus grave, à celui que je n'ai jamais encore osé vous soumettre, sachant combien nos vues, sur ce sujet, diffèrent. L'Eglise catholique enseigne la justification par les œuvres ; nous enseignons, à la suite de S. Paul, la justification par la grâce de Jésus-Christ. Je n'arrive pas à comprendre, laissez-moi vous le dire très simplement, que vous professiez une doctrine où le Sauveur est diminué, puisque, en définitive, ce n'est plus lui qui vous sauve, mais c'est vous-même qui « faites » votre salut. Serait-ce trop indiscret de vous demander encore, sur cette question capitale, quelques explications ?

Veuillez agréer, Monsieur le Curé, l'expression de mes sentiments bien cordiaux.

Samuel Curchod, pasteur.

L'ABBÉ FAVRE AU PASTEUR CURCHOD.

Monsieur le Pasteur,

Ma réponse est très brève. Les deux points que vous soulevez — et je regrette vraiment que vous ne l'ayez pas fait plus tôt — sont précisément la preuve de ce que je vous ai dit souvent : d'innombrables

malentendus règnent entre nous. Sans doute, la doctrine catholique sur la justification n'est pas la même que celle de Luther ; mais elle n'est pas non plus ce que Luther, plusieurs années après sa rupture avec l'Eglise, a prétendu.

En premier lieu, non seulement il n'est pas exact que « tous les docteurs catholiques », avant Luther, aient expliqué ROM., I, 17, dans le sens de la justice de Dieu qui punit, mais *pas un seul*, depuis S. Augustin jusqu'à Luther, n'a compris ce texte de cette façon. Voilà qui va vous surprendre, cher Monsieur ; c'est pourtant la pure vérité. Cherchez les textes où bon vous semblera, pourvu que ce soit dans des ouvrages sérieux, et vous pourrez vous faire une conviction par vous-même. Denifle, auquel on a pu reprocher d'être sévère pour le chef de la Réforme, mais non de fausser les citations, a recueilli le témoignage de soixante-six auteurs [107] : tous concordent.

En second lieu, non seulement il n'est pas exact que l'Eglise catholique enseigne la justification par les œuvres, indépendamment du Christ, mais le concile de Trente déclare expressément [108] : « Si quelqu'un dit que l'homme peut, par ses propres œuvres, sans la grâce divine donnée par Jésus-Christ, être justifié devant Dieu, qu'il soit anathème. » L'Eglise admet

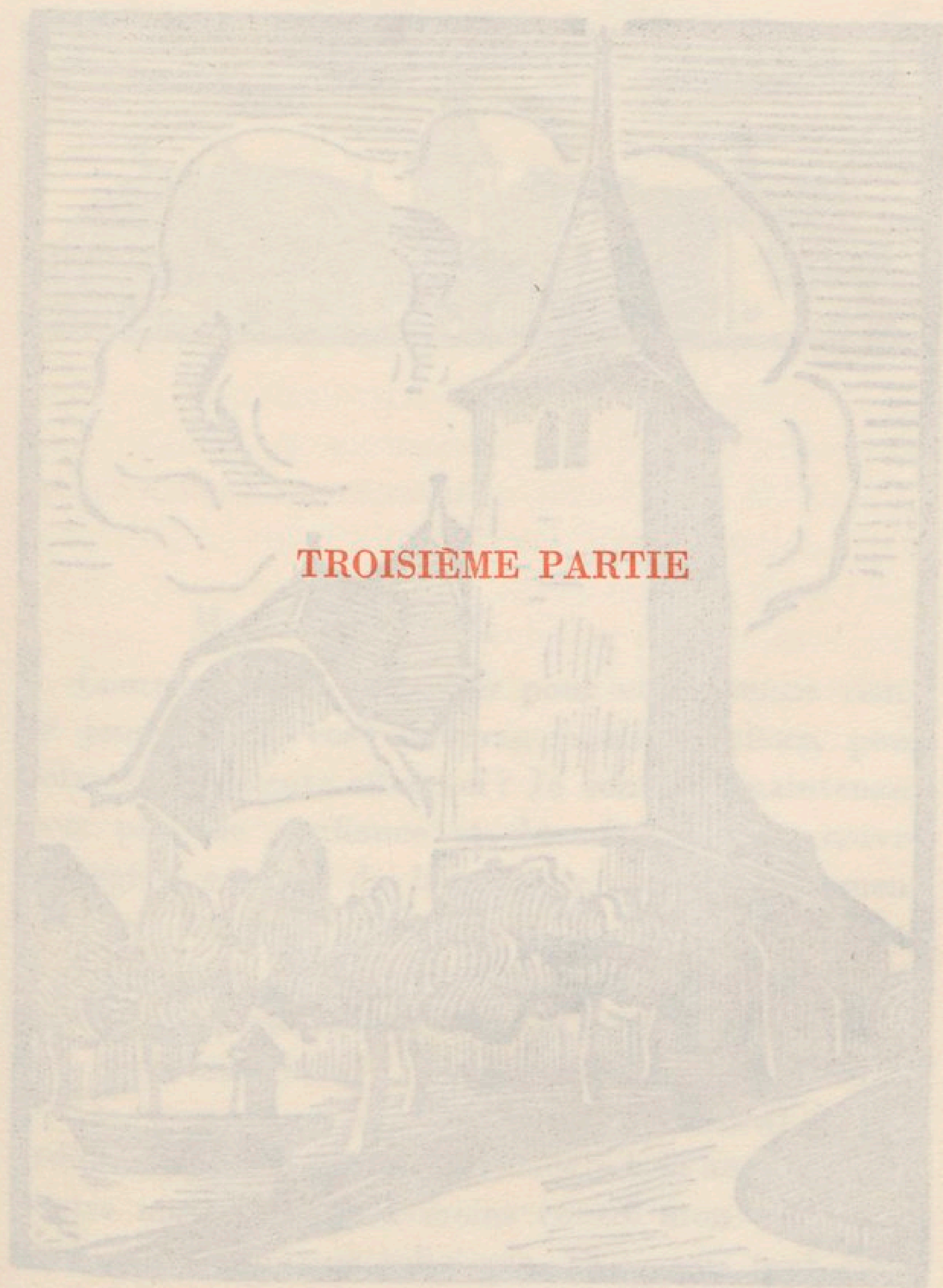
la nécessité des « œuvres », non point des œuvres de la loi judaïque, dont S. Paul affirme si clairement l'inutilité pour notre salut, mais des œuvres de la loi nouvelle, accomplies avec le secours de la grâce. Elle enseigne, d'une part, que les œuvres, sans la grâce de Jésus-Christ, n'ont aucun vrai mérite, et, d'autre part, que le mérite surnaturel des œuvres ne leur vient que de la grâce de Jésus-Christ. Tout cela se trouve même dans notre liturgie, entre autres dans les oraisons de la messe. Nous y voyons, par exemple, bien marqués les rapports du secours divin et de nos actions méritoires : « Que votre grâce nous prévienne et nous accompagne toujours, et qu'elle nous tienne sans cesse appliqués à la pratique des bonnes œuvres » (XVIme dim. après Pentecôte). Nous y saisissons sur le vif l'affirmation de notre insuffisance et de la nécessité de la grâce : « Comme, par la mort de votre Fils, vous nous avez donné le droit d'espérer ce qui fait l'objet de notre foi, faites-nous arriver, par sa résurrection, au terme vers lequel nous tendons » (Rameaux) ; — « O Dieu qui voyez que nous n'avons, de nous-mêmes, aucune force, gardez-nous au dedans et au dehors » (IIme dim. de Carême) ; — « Daignez, Seigneur, diriger nos cœurs par l'action de votre miséricorde ; car sans vous, nous ne pouvons vous

plaire » (XVIIIme dim. après Pentecôte) ; — « Nous vous en supplions, Seigneur, gardez votre famille par votre constante sollicitude, et, comme elle s'appuie sur la seule espérance de votre céleste grâce, faites qu'elle soit toujours munie de votre protection. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur » (Vme dim. après l'Epiphanie). Le missel romain, que certains protestants regardent comme une monstruosité, serait au contraire pour eux, dans plusieurs de ses parties, un point de rencontre avec les catholiques.

Nous pourrons encore, un autre jour, nous entretenir de ces choses. En attendant, Monsieur le Pasteur, veuillez agréer l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

Joseph Favre, curé.





TROISIÈME PARTIE





ALFRED RAMUZ A L'ABBÉ FAVRE.

Monsieur le Curé,

Comment vous remercier pour votre bonne visite de jeudi, pour vos encouragements précieux, pour votre bienveillante affection ? Je continue maintenant avec plus de confiance et de courage mon œuvre d'imagier, en face de laquelle je me sens tellement indigne ! Grâce à vous, quand je serai tenté de me laisser abattre, je me souviendrai que Dieu, dans son immense miséricorde, peut tirer un bon travail d'un très mauvais outil.

Un concours de circonstances vraiment extraordinaire, je devrais dire providentiel, m'amena, sinon contre ma volonté, du moins contre mon attente, à faire de la sculpture religieuse. Et je suis tout ému,

quand je pense que vous, Monsieur le Curé, vous, prêtre catholique, me sachant protestant, vous m'encouragez à continuer dans cette voie nouvelle.

Le jour où, m'éloignant des sujets que j'avais traités jusqu'ici, j'entrepris de sculpter le Christ en croix qui devait figurer au centre de votre cimetière, je ne compris pas tout de suite qu'il s'agissait de bien autre chose que d'exécuter une commande quelconque. Je n'avais pas encore pleinement réalisé ce que fut pour nous le sacrifice du Christ, je n'en avais pas saisi le sens profond. Les chapitres de l'Evangile que vous m'avez suggéré de relire, pour y chercher des idées, j'en ai fait le thème de longues méditations : j'ai suivi le chemin douloureux du calvaire, j'ai vécu tous les détails de l'atroce agonie du Maître, j'ai senti comme une force mystérieuse qui me jetait par terre et me faisait m'écrier : « Seigneur, aie pitié de moi !... » J'ai cherché tant bien que mal à rendre dans la pierre ce que j'éprouvais en mon âme, et je suis heureux de savoir que vous n'êtes pas trop mécontent de mon travail.

Vous me confiez maintenant de nouvelles tâches. Je vais les entreprendre sans crainte ; car, si je me sens plus que jamais indigne d'un tel privilège, cependant, je sais aussi que mon seul devoir est d'exécuter

ma besogne matérielle avec cœur et conscience. Quant à la partie spirituelle, ma pauvre main n'est pas capable de la réaliser : l'inspiration vient d'en-haut. Priez pour moi, cher Monsieur le Curé ; je ne puis, sans une grâce de choix, exprimer dans la matière ce que mon esprit voudrait y mettre ; demandez à Dieu qu'il m'accorde son indispensable secours.

Veuillez agréer, Monsieur le Curé, les hommages respectueux de ma femme, auxquels je joins les miens, avec nos remerciements les plus sincères.

Alfred Ramuz.

L'ABBÉ FAVRE A LÉON GROGNUZ.

Mon cher Léon,

La question des indulgences à propos de laquelle on t'a mis à l'épreuve, est une des plus rébarbatives pour les milieux non catholiques. Rien d'étonnant, si tes voisins de bureau, dont je ne discute pas, d'ailleurs, la bonne foi, n'en savent pas grand'chose. Mais tu fais bien de me consulter : quand on a passé, comme toi, plusieurs années au collège, on doit pouvoir se rendre compte du sérieux de ses convictions. Je vais donc te répondre, le plus brièvement possible, en recourant à l'histoire ; car, si l'indulgence, sous sa

forme actuelle, n'apparaît qu'au XIme siècle, si, même, nous n'en trouvons exprimée qu'au XIIIme la doctrine précise et définitive, on peut en deviner la préparation lointaine et l'ébauche dès les origines du christianisme [109].

Il faut distinguer, dans l'offense faite à Dieu, la faute proprement dite, et la peine méritée par cette faute : deux choses intimement unies, mais qui, pourtant, ne se confondent pas ; si bien qu'il est possible de concevoir le pardon de la faute sans l'immédiate rémission de toute la peine [110]. Dieu peut évidemment remettre du même coup la faute et la peine : nous en voyons la preuve dans la parabole de l'enfant prodigue et dans l'histoire du bon larron ; le repentir de ces deux pécheurs fut tel qu'ils obtinrent sur-le-champ le pardon le plus complet. Mais Dieu peut aussi remettre la faute en exigeant néanmoins que le coupable expie encore la peine due à cette faute ; nous en voyons la preuve dans l'histoire de David : ce prince, ayant commis un grand péché, s'en repentit ensuite et il en reçut le pardon ; mais il dut quand même l'expier en acceptant la mort de son fils [111].

Ainsi, dans certains cas, par exemple quand un catéchumène est baptisé après avoir atteint l'âge de raison, ou quand un fidèle éprouve un repentir non

seulement sincère, mais absolument parfait, sans qu'il reste aucune espèce d'attache au péché, Dieu remet toute la peine en même temps que la faute. Dans d'autres cas, où le repentir, quoique excellent, reste entaché d'imperfection — et c'est probablement ce qui se passe d'habitude—, une fois la faute pardonnée, il reste encore à subir une peine temporelle plus ou moins considérable. Je dis peine temporelle ; car la peine éternelle, soit l'éternelle privation de Dieu, est nécessairement remise, du moment que le pécheur a reçu le pardon.

La peine temporelle, il faut l'expier dans ce monde ou dans l'autre. Et qu'on n'objecte pas que cette doctrine fait injure à Jésus-Christ, parce qu'elle diminue la valeur de son sacrifice. Nous savons parfaitement que Jésus-Christ seul est notre Sauveur : il a « satisfait » pour nous. Mais il ne nous traite pas en irresponsables : il veut que nous agissions avec lui, que nous usions personnellement de notre liberté. Sans lui, ce que nous faisons ne peut avoir aucun mérite ; grâce à lui, nos œuvres deviennent surnaturellement bonnes, et nous obtiennent une remise des peines dues à nos fautes [112]. C'est ce que nous voulons dire, quand nous affirmons qu'elles peuvent nous aider à satisfaire à la justice divine, qu'elles ont une valeur satisfactoire.

De tout temps, l'autorité ecclésiastique exerça le pouvoir de remettre, au nom de Dieu, non seulement le péché, mais les peines qu'il comporte, même après le pardon. D'abord, elle fut d'une effrayante sévérité. Ceux qui se rendaient coupables de fautes graves, telles que l'apostasie, l'homicide, l'adultère, devaient les expier par une pénitence publique, laquelle, en beaucoup d'Eglises, durait toute la vie. Cette pénitence comprenait, avec de longues prières et des jeûnes rigoureux, la privation des sacrements. Tertullien, vers la fin du IIme siècle, décrit l'existence douloureuse des pénitents : ils couchent sur le sol, ne prennent que la nourriture strictement indispensable, prient et pleurent nuit et jour, s'arrêtent derrière les prêtres et les fidèles dans le vestibule de la salle où l'on se réunit pour la prière, et les supplient d'intercéder pour eux [113]. S. Jérôme raconte aussi que la noble Fabiola, sous le cloître qui donnait accès à l'église du Latran, faisait sa pénitence publique : elle était ceinte du cilice des pénitents, et, confondue avec eux, les vêtements déchirés, les cheveux en désordre, le visage défiguré par la cendre, elle avouait sa faute en sanglotant [114]. Un vieil auteur à l'imagination féconde explique, d'une manière pittoresque, le symbolisme des prescriptions auxquelles les péni-

tents étaient astreints. Ils doivent, dit-il, laisser croître leurs cheveux, pour rappeler qu'ils ont chargé leur tête d'innombrables péchés ; se couvrir de cendre, pour rappeler qu'ils ne sont que poussière ; prendre le cilice, fait de crins grossiers et durs, pour rappeler qu'ils ont mérité d'être séparés des brebis et mis avec les boucs, à la gauche du souverain Juge[115].

Ces rigueurs furent insensiblement adoucies. Les évêques pouvaient, en vertu de leur autorité, remettre la pénitence ; ils usèrent, les uns après les autres, de leur droit de miséricorde, et certaines mesures particulières, prises dans tel ou tel diocèse, furent ensuite rendues générales par les conciles. Dès l'abord, la pénitence publique n'avait été de rigueur que pour les fautes les plus graves ; pour les fautes moindres, on se contentait de ce qu'on appela plus tard la pénitence privée. A l'époque de S. Augustin, la pénitence publique, bien qu'elle fût encore d'un usage commun[116], ne s'imposait plus guère, en fait, qu'à ceux qui la demandaient, ou aux criminels publiquement convaincus devant les tribunaux civils ou ecclésiastiques[117]. Plusieurs circonstances tendaient à rendre la pénitence publique de plus en plus rare. Le développement du monachisme eut, dans ce domaine, une influence assez considérable ; car on ne tarda

pas à dispenser de la pénitence publique les pécheurs qui faisaient la profession religieuse[118], et la profession religieuse fut ainsi regardée pour eux comme l'équivalent de la pénitence publique[119]. Un jour vint où l'ancienne pénitence publique ne fut plus infligée que pour des fautes connues de tous : les conciles[120] et les théologiens du temps de Charlemagne[121] s'accordent pour nous laisser entendre que cette règle est alors commune.

Pendant que les cas où la pénitence publique était imposée devenaient ainsi de plus en plus rares, la pénitence elle-même revêtait un caractère de plus en plus bénin, dans sa durée comme dans sa nature. Au commencement du VIme siècle, en nos pays, l'apostasie n'était déjà plus passible que d'une pénitence de deux ou trois ans[122]. Bientôt, la pénitence d'une ou plusieurs années fut réduite à un ou plusieurs carêmes, ou, suivant le langage d'alors, à une ou plusieurs quarantaines. Même sous cette forme restreinte, la pénitence n'avait guère d'attrait : on s'y soumettait difficilement[123]. Plusieurs faisaient du reste observer, avec raison, que le mérite de l'expiation dépend de l'intensité des sentiments intérieurs, plus que de la durée des actes extérieurs[124]. Finalement, la pénitence publique fut supprimée, ou mieux, rem-

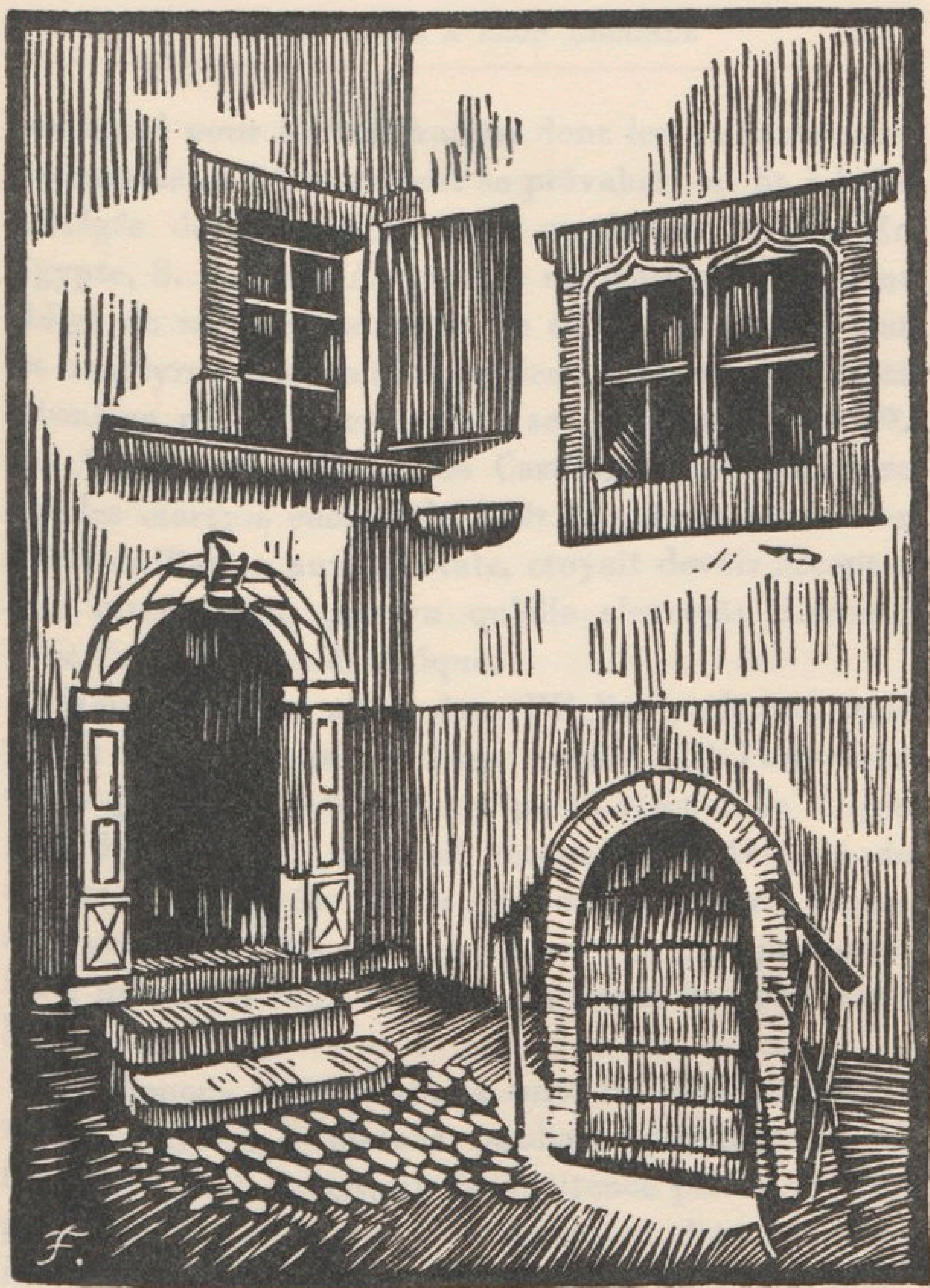
placée par un système de compensations dont je parlerai bientôt.

Mais, avant d'aller plus loin, nous devons faire deux remarques. D'abord, aussi haut que l'histoire permette de remonter, nous voyons l'autorité ecclésiastique légiférer en matière de pénitence. Au milieu du IIIme siècle, un concile de Carthage déclare que les pénitents en danger de mort reçoivent l'absolution, quelle que soit l'épreuve qu'il leur resterait encore à subir, et, s'ils reviennent à la santé, le bénéfice de la rémission leur demeure acquis[125]. Un autre concile africain du même temps est encore plus catégorique : la perspective prochaine d'une nouvelle persécution lui fait admettre à la communion tous les pénitents ; il leur accorde, sans autre, la rémission de leur pénitence. Le pouvoir de l'évêque, en ces matières, est universellement reconnu ; les conciles eux-mêmes le réservent : les peines qu'ils édictent pourront toujours être modifiées par l'évêque, si celui-ci le juge à propos.

De plus, dès l'antiquité, nous voyons des chrétiens intercéder les uns pour les autres. Des pécheurs, d'abord condamnés à des peines très sévères, sont libérés avant d'avoir subi tout leur châtiment, parce que d'autres implorent leur pardon. Quand la persé-

cution de Marc-Aurèle fit tant de victimes à Lyon, en 177, on vit des martyrs, encore dans les fers, intercéder pour des apostats repentants[126]. A peu près à la même époque, on racontait la touchante histoire de l'apôtre S. Jean qui, pour rassurer un pécheur auquel l'expiation paraissait impossible, tant ses crimes étaient nombreux, lui promit de satisfaire à sa place[127]. Tertullien, persuadé qu'il y a d'étroits rapports entre l'intercession du Christ et l'intercession des saints, membres de l'Eglise du Christ[128], signale que ses contemporains, soumis à la pénitence publique, demandent aux martyrs de leur obtenir la réconciliation[129]. Origène, à son tour, laisse entendre qu'il y a un rapprochement à faire entre les mérites du Christ et les mérites des martyrs morts pour le Christ[130], et il insinue que ceux-ci peuvent nous prêter une aide surnaturelle[131].

Cette théorie, nous la trouvons, du reste, mise effectivement en œuvre. Beaucoup de chrétiens, après avoir apostasié, lors de la persécution de Dèce, sollicitèrent ensuite leur rentrée dans l'Eglise. Plusieurs d'entre eux recoururent aux martyrs détenus dans les prisons, les priant d'intercéder pour eux. Les saints prisonniers remirent aux apostats repentants des cartes d'intercession, appelées billets de paix. Alors,





par égard pour les souffrances dont les vaillants confesseurs de la foi pouvaient se prévaloir, on fit à leurs protégés des rémissions plus ou moins larges. En Egypte, S. Denys d'Alexandrie se croyait moralement obligé de ratifier ces sortes de sentences portées par les martyrs ; elles lui semblaient émaner du Christ lui-même, nécessairement uni à ses glorieux témoins [132]. En Afrique, S. Cyprien de Carthage, sans admettre que les martyrs eussent le droit rigoureux d'accorder la réconciliation aux apostats, croyait devoir accepter leur intercession, pourvu qu'elle s'exerçât d'accord avec l'autorité ecclésiastique.

Nous trouvons ainsi, dans l'Eglise ancienne, trois points qu'il importe de bien retenir : 1) l'existence d'une pénitence publique ou peine temporelle exigée pour le péché ; 2) le droit reconnu aux évêques de remettre cette peine ; 3) le rôle joué dans cette rémission par des fidèles qui substituent, en quelque sorte, leurs mérites à ceux des pécheurs dont ils obtiennent le pardon.

Reprenons maintenant la suite de notre étude. A mesure que la pénitence publique devenait moins fréquente et s'adoucissait, la pénitence privée, qui ne précédait plus, mais suivait, l'absolution, devenait commune. Au VIIme siècle, cette dernière était déjà seule

en vigueur dans certaines églises[133] ; dans d'autres, elle s'introduisait toujours davantage. Ce fait eut pour conséquence d'augmenter la responsabilité des confesseurs : ils eurent plus souvent l'occasion d'imposer de leur propre chef des pénitences proportionnées, soit à la nature des fautes, soit aux dispositions des fidèles. Pour faciliter leur tâche, on composa bientôt des livres appelés *Pénitentiels*, recueils de directions pratiques, et, tout ensemble, catalogues des divers péchés et des pénitences qu'ils comportent. Ces pénitences, qui remplacent les anciennes pénitences publiques, se réduisent ordinairement au jeûne, à la prière et surtout à l'aumône. Les Pénitentiels, nés en Irlande, se propagent un peu partout au VIIme et au VIIIme siècle : ils portent l'empreinte des mœurs judiciaires de l'époque.

Un certain nombre d'entre eux étaient conformes à la saine doctrine ; d'autres, à côté de prescriptions raisonnables, en renfermaient de répréhensibles : on ne tarda pas à s'en apercevoir. Au temps de Charlemagne, quelques évêques s'inquiétaient encore de chercher les Pénitentiels qui présentaient les meilleures garanties[134] ; mais plusieurs, aussi, demandant qu'on s'en tînt aux règles tirées de la Sainte Ecriture et du droit ecclésiastique[135], proscrivaient tous les Péni-

tentiels sans exception, voulaient même qu'ils fussent détruits par le feu[136]. Ce sentiment plus rigide finit bientôt par l'emporter. Les Pénitentiels, quoiqu'ils aient encore survécu, n'eurent pas une durée très longue ; ils exercèrent quand même une influence réelle sur la discipline relative à la pénitence : ils introduisirent dans les mœurs la coutume de racheter la peine due au péché, non seulement par la prière, mais par l'aumône.

L'aumône est maintes fois donnée, par la Bible elle-même, comme un moyen d'expier et de racheter les fautes[137]. Quand les anciens Pénitentiels prescrivaient l'aumône avec le jeûne et la prière, ils restaient donc dans la tradition chrétienne. On peut seulement leur reprocher d'avoir calculé l'aumône avec une telle exactitude, qu'elle devenait une sorte d'amende, en rapport avec la gravité du péché commis[138]. D'ailleurs, on exigeait une aumône plus ou moins élevée, suivant que le coupable était plus ou moins favorisé par la fortune[139]. On s'inspirait parfois des sentiments de la charité la plus authentique : un concile autorise le pécheur à racheter ses fautes, en nourrissant trois pauvres pour l'amour de Dieu[140]. Quoi qu'il en soit, nous sommes en présence d'un fait : au Xme siècle, la faculté de racheter la pénitence par de bonnes

œuvres, même par la concession d'une aumône ou par le versement d'une amende, est admise généralement [141].

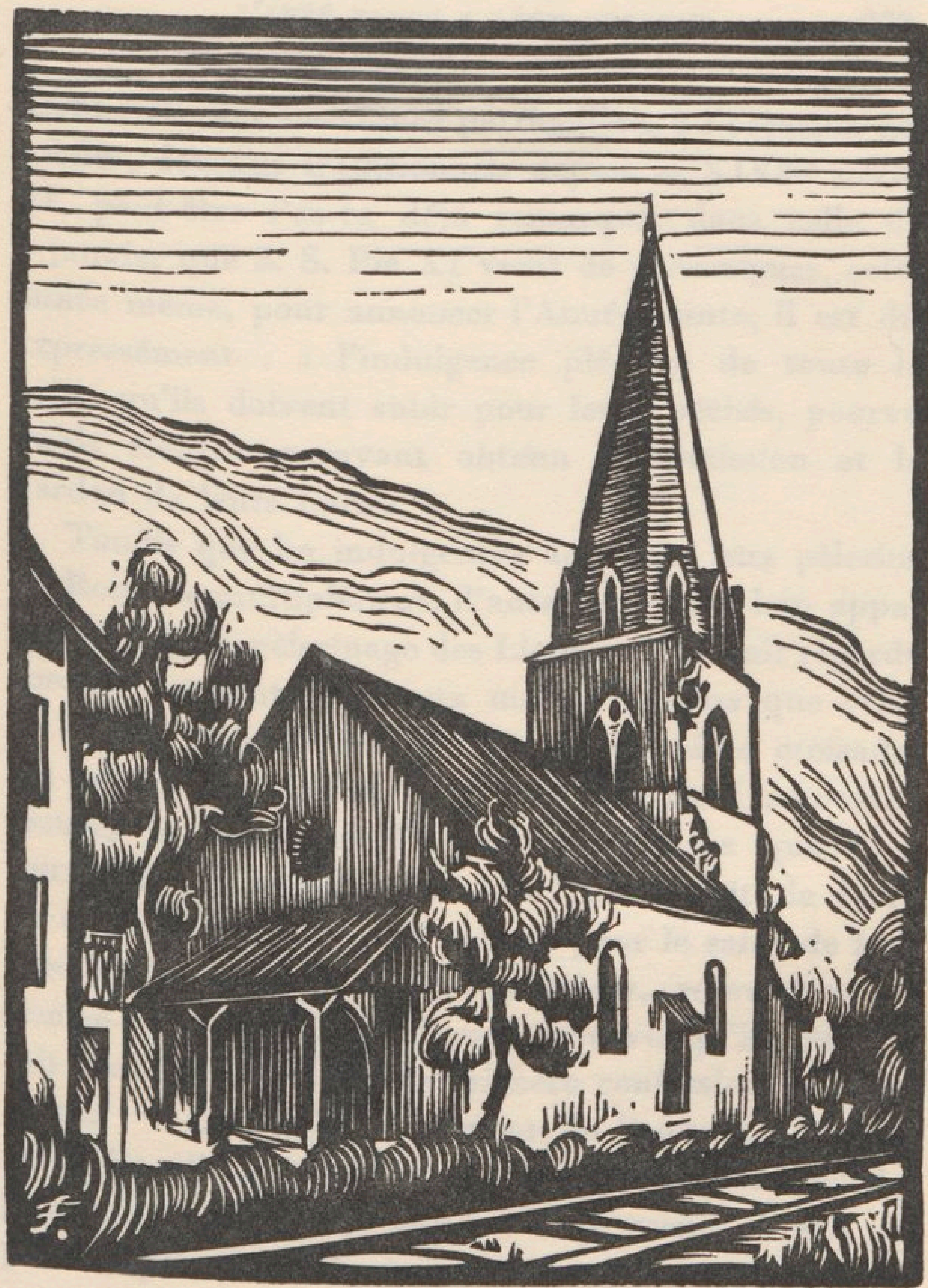
Une autre particularité s'était greffée sur celle-là. Non seulement on permettait au pécheur de racheter sa pénitence, mais on lui accordait le droit de la faire accomplir totalement ou partiellement par d'autres. Un évêque d'Orléans donne, au moins dans certains cas, à ses diocésains, la permission de faire la pénitence à la place d'un ami, décédé sans avoir eu le temps de s'en acquitter lui-même [142]. C'est une application nouvelle de l'idée chrétienne primitive : la peine due au péché ne peut évidemment pas être expiée sans un acte intérieur du coupable ; mais des amis généreux peuvent aider celui-ci à en remplir les mesures afflictives prescrites.

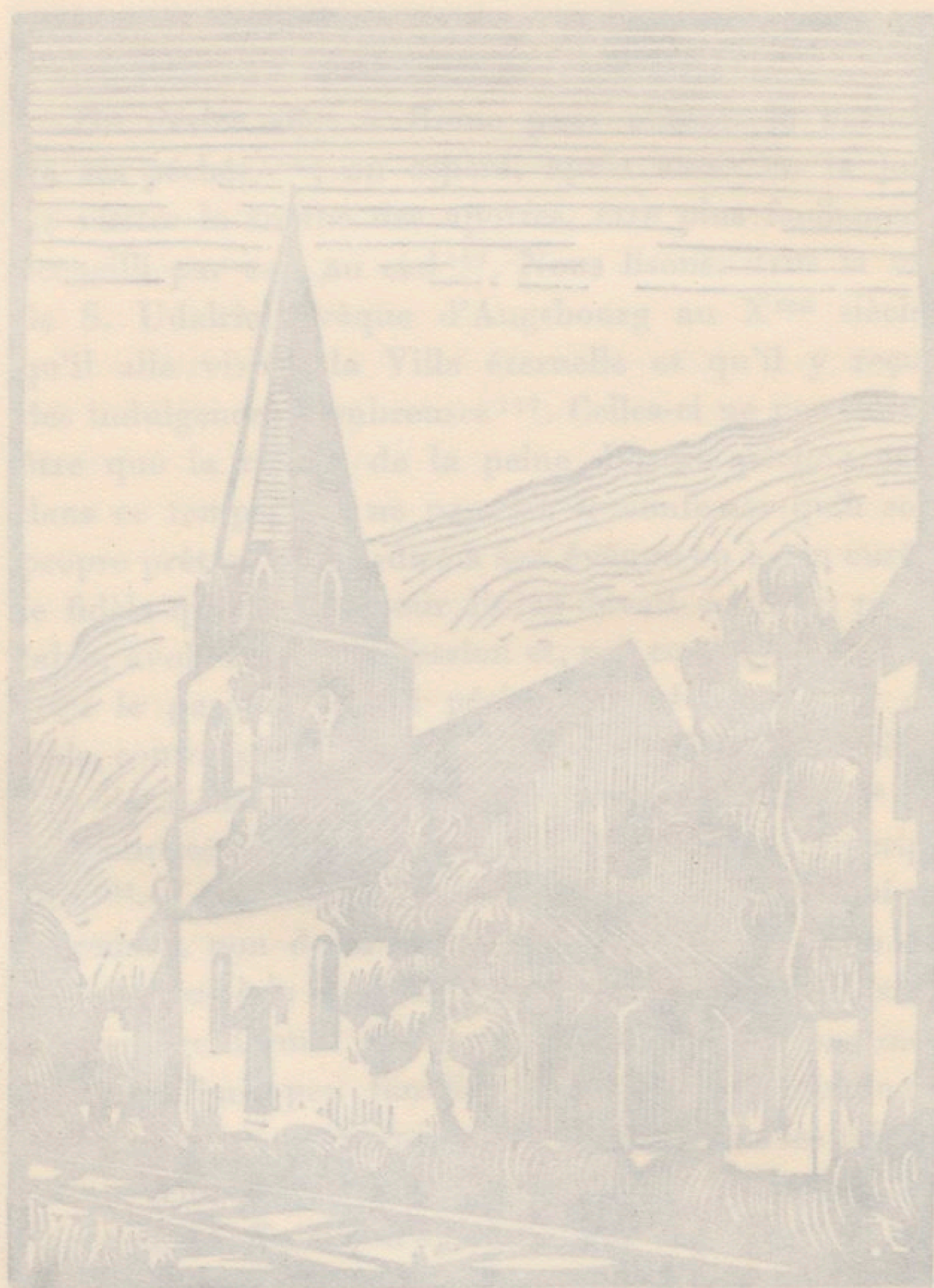
Il fut donc, à partir d'un moment donné, loisible à n'importe quel pécheur de racheter la dure pénitence officielle en la compensant par des aumônes. A mesure que cet usage se généralisait, la compensation s'étendait à d'autres « bonnes œuvres », suggérées par les mœurs et les goûts de l'époque. En même temps, la faveur spirituelle accordée prenait un caractère nouveau : ce n'était plus seulement la libération, sous forme de rachat, d'une pénitence cano-

nique, ce pouvait être aussi la simple remise de la peine due au péché, remise offerte à ceux mêmes qui n'avaient à subir aucune pénitence officielle. Au milieu du XIme siècle, on fit un nouveau pas : la remise fut accordée non plus seulement à tel individu, sous des conditions déterminées pour lui seul, mais, d'une manière collective, aux fidèles qui rempliraient les conditions générales prévues, quelles que fussent d'ailleurs les circonstances particulières à chacun. De la sorte, on aboutit aux indulgences proprement dites, telles que nous les connaissons actuellement.

Parmi les « bonnes œuvres » le plus fréquemment requises pour obtenir les indulgences, il faut mentionner le pèlerinage à Rome. Dans la bulle du jubilé de 1300, le pape Boniface VIII rappelle que « de grandes indulgences » ont été, dès les temps anciens, concédées à ceux qui visitent les tombeaux des apôtres [143]. S. Thomas précise que cet usage remonte à S. Grégoire le Grand [144] ; ce que nous savons, en tout cas, c'est que le VIIme siècle, au commencement duquel mourut S. Grégoire, ouvre l'époque des grands pèlerinages à Rome. Alors sont rédigés les premiers guides ou *Itinéraires*, composés soit par les pèlerins, soit pour les pèlerins, et dont plusieurs existent encore de nos jours.

On désire aller à Rome pour obtenir le pardon de ses péchés[145] ; on espère, après avoir eu la joie de visiter la tombe des apôtres, être plus facilement accueilli par eux au ciel[146]. Nous lisons, dans la vie de S. Udalric, évêque d'Augsbourg au Xme siècle, qu'il alla visiter la Ville éternelle et qu'il y reçut des indulgences nombreuses[147]. Celles-ci ne pouvaient être que la remise de la peine due au péché ; car, dans ce temps, nul ne pouvait se confesser qu'à son propre prêtre, c'est-à-dire à son évêque ou à son curé : le fidèle qui partait pour Rome devait donc, au préalable, avoir fait sa confession et, par conséquent, avoir reçu le pardon de ses péchés. L'évêque Hetto, de Bâle, contemporain de Charlemagne, ordonne aux pèlerins de Rome de se confesser avant de partir[148] et les conciles de l'époque renouvellent cette prescription[149]. Les indulgences du pèlerinage étaient ainsi la remise, non de la faute proprement dite, mais de la peine due à la faute déjà pardonnée : certains textes peuvent renfermer des expressions que des hommes d'aujourd'hui, peu familiarisés avec la terminologie ecclésiastique, comprennent de travers, mais les fidèles de ce temps-là ne s'y laissaient pas tromper. Les documents officiels, d'ailleurs, leur rappelaient toujours l'exacte doctrine. Les bulles pontificales le


F.



firent avec une insistance particulière, à l'occasion des jubilés, devenus traditionnels depuis le XIVme siècle. Et, peut-être l'as-tu déjà remarqué, dans celle du 6 janvier que S. S. Pie XI vient de promulguer, cette année même, pour annoncer l'Année sainte, il est dit expressément : « l'indulgence plénière de toute la peine qu'ils doivent subir pour leurs péchés, pourvu qu'ils aient auparavant obtenu la rémission et le pardon de leurs fautes. »

Tandis que les indulgences accordées aux pèlerins de Rome se multipliaient, d'autres faisaient leur apparition. Déjà le pèlerinage des Lieux Saints était regardé comme donnant droit aux mêmes faveurs que celui de Rome, lorsque fut prêchée la première croisade. Au concile de Clermont, le pape Urbain II, voulant assurer le succès de l'entreprise, déclara que tous ceux qui s'y associeraient, non par esprit de lucre ou d'ambition, mais uniquement pour le salut de leur âme et la délivrance des chrétiens, recevraient la remise totale de la pénitence, pourvu qu'ils eussent fait d'abord une bonne et sincère confession de leurs fautes [150]. Ici encore, l'intention du Souverain Pontife est claire : l'indulgence n'est pas le pardon des péchés, puisque, pour la recevoir, il faut avoir obtenu ce pardon par la confession, évidemment accompagnée

du repentir, nécessaire à sa validité ; c'est la remise de la pénitence, soit de la peine temporelle due au péché déjà pardonné.

A partir du XIIme siècle, les concessions d'indulgences devinrent plus nombreuses. On les accordait, non seulement aux pèlerins et aux croisés, mais à ceux qui visitaient certains sanctuaires, à ceux qui contribuaient à l'érection ou à la restauration de lieux de culte et d'établissements charitables, même à ceux qui, par leurs deniers, favorisaient les entreprises d'utilité publique, telles que la construction des ponts, des digues, des routes. Il est, dès lors, facile de comprendre ce qu'étaient les fameuses indulgences prêchées au début du XVIme siècle, et qui servirent de prétexte, au moins partiellement, à la grande rupture de la chrétienté. Il est facile, en d'autres termes, de remettre dans leur cadre historique, les actes par lesquels le pape Jules II, puis son successeur Léon X, accordèrent d'importantes faveurs spirituelles à ceux qui, contrits et confessés, verseraient une aumône pour l'achèvement de la basilique de Saint-Pierre.

Nous arrivons, de la sorte, à parler de la polémique sur la « vente des indulgences », à laquelle il faut nous arrêter un peu[151]. D'abord, le fait d'accorder

une indulgence en imposant une aumône comme condition n'était point nouveau. Je t'ai rappelé tout à l'heure par suite de quelles circonstances les indulgences de ce genre avaient été popularisées. Le premier jubilé, celui de 1300, avait pour condition la visite des églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul, mais il ne comportait aucune aumône, bien que les dépenses, et même les offrandes volontaires des fidèles accourus en grand nombre de toutes parts, aient été profitables, cela va de soi, non seulement à la cour pontificale, mais au peuple romain. Le renouvellement des jubilés ordinaires fut fixé d'abord à tous les cent ans, puis à tous les cinquante, puis à tous les vingt-cinq. L'usage s'introduisit bientôt d'en accorder d'extraordinaires, par exemple, à l'occasion de certaines situations particulièrement graves où se trouvait la chrétienté. En même temps, on s'était inspiré d'anciennes coutumes pour introduire d'autres conditions, nécessaires à qui voulait prendre part au jubilé. C'est ainsi qu'on en vint à prescrire une aumône en faveur des intérêts qui motivaient le jubilé lui-même ; et l'indulgence fut, de la sorte, le moyen, non seulement d'accorder une rémission de peine, mais aussi de procurer des ressources, en cas de besoins exceptionnels. Théoriquement, cette manière de faire

se justifie : du moment que l'aide qu'on accorde à une œuvre est bonne, elle peut être récompensée par des biens spirituels [152]. On ne doit donc pas condamner en principe l'usage de distribuer des indulgences, même en les faisant dépendre d'une contribution pécuniaire.

D'ailleurs, la doctrine, telle qu'elle est enseignée, soit par les papes dans les bulles des jubilés, soit par les prédicateurs, soit par les catéchistes — on en a publié des exemples très significatifs pour le commencement du XVIme siècle — ne laisse aucune équivoque. L'indulgence est la remise des peines dues au péché, qui restent à subir sur la terre ou dans le purgatoire, après que le pécheur a obtenu, par le repentir sincère et le sacrement de pénitence, le pardon de ses fautes et la libération du châtiment éternel. L'état de grâce est toujours exigé. Sans lui, les « bonnes œuvres », l'aumône entre autres, n'ont aucun vrai mérite devant Dieu. Quant à prétendre, comme certains, que, par l'indulgence, on obtenait le droit de commettre des péchés à l'avenir, avec pardon anticipé, c'est une mauvaise plaisanterie.

Partout où l'indulgence fut prêchée suivant l'esprit de l'Eglise, elle produisit d'excellents effets. C'était un moyen puissant d'agir sur les âmes, et dont l'effi-

cacité ne peut être comparée qu'à celle de nos missions populaires modernes. Une série d'éléments divers contribuaient à produire sur les fidèles une grande et bienfaisante impression. Des cérémonies solennelles ouvraient le temps de grâce : processions, prières, cantiques, ostensions de croix et d'images pieuses. Des prédicateurs extraordinaires étaient envoyés pour instruire le peuple, non seulement sur les indulgences, mais sur les vérités éternelles, sur les grands devoirs de la vie chrétienne et sur la nécessité d'une sérieuse conversion. Les fidèles pouvaient trouver des confesseurs étrangers, munis de pouvoirs spéciaux pour absoudre les cas réservés. Quiconque « faisait » sérieusement son jubilé réalisait, alors comme aujourd'hui, de grands progrès dans la vie spirituelle[153].

Si la concession de l'indulgence du jubilé, particulièrement sous Léon X, n'offre, en soi, rien de répréhensible, cependant, on ne peut nier qu'elle a fourni matière à certains abus. Presque tous ces abus venaient de ce que les fidèles devaient mettre, dans le tronc des offrandes, une somme correspondante à leurs moyens. Sans doute, les règles de l'Eglise ne manquaient pas de sagesse : au début du XVIme siècle, en Allemagne, un tarif sommaire déterminait, depuis les rois, les princes et les prélats, jusqu'aux simples

artisans, la quote-part de chacun. Les pauvres n'avaient rien à verser. On ne doit, dit une instruction, « refuser à personne l'indulgence, puisqu'elle n'est pas moins accordée pour faciliter le salut des fidèles que pour favoriser la construction de l'église Saint-Pierre. Ceux qui n'ont pas d'argent, se contenteront de prier et de jeûner, le royaume des cieux ne devant pas être plus accessible aux riches qu'aux pauvres [154] ». Ces paroles sont d'autant plus remarquables que « les pauvres », ce n'étaient pas seulement les mendiants, mais tous ceux qui gagnaient leur vie, sans pouvoir faire d'économies pour l'avenir. Ainsi, dans la pensée de l'Eglise, tout esprit de lucre excessif devait être banni de la prédication des indulgences. Mais, pour bien des dignitaires trop préoccupés de rétablir leurs finances, et pour bien des collecteurs maladroits, l'aumône devenait le principal, et l'indulgence descendait au niveau d'une opération financière.

Il est faux que les prédicateurs du temps de Léon X aient officiellement enseigné que l'indulgence accorde le droit de pécher impunément, ou qu'elle obtient le pardon des fautes, ou qu'elle n'exige aucune disposition intérieure de la part du fidèle. Ces accusations que nous trouvons sur les lèvres de leurs adversaires, ne résistent guère à un examen sérieux [155]. Il n'est pas

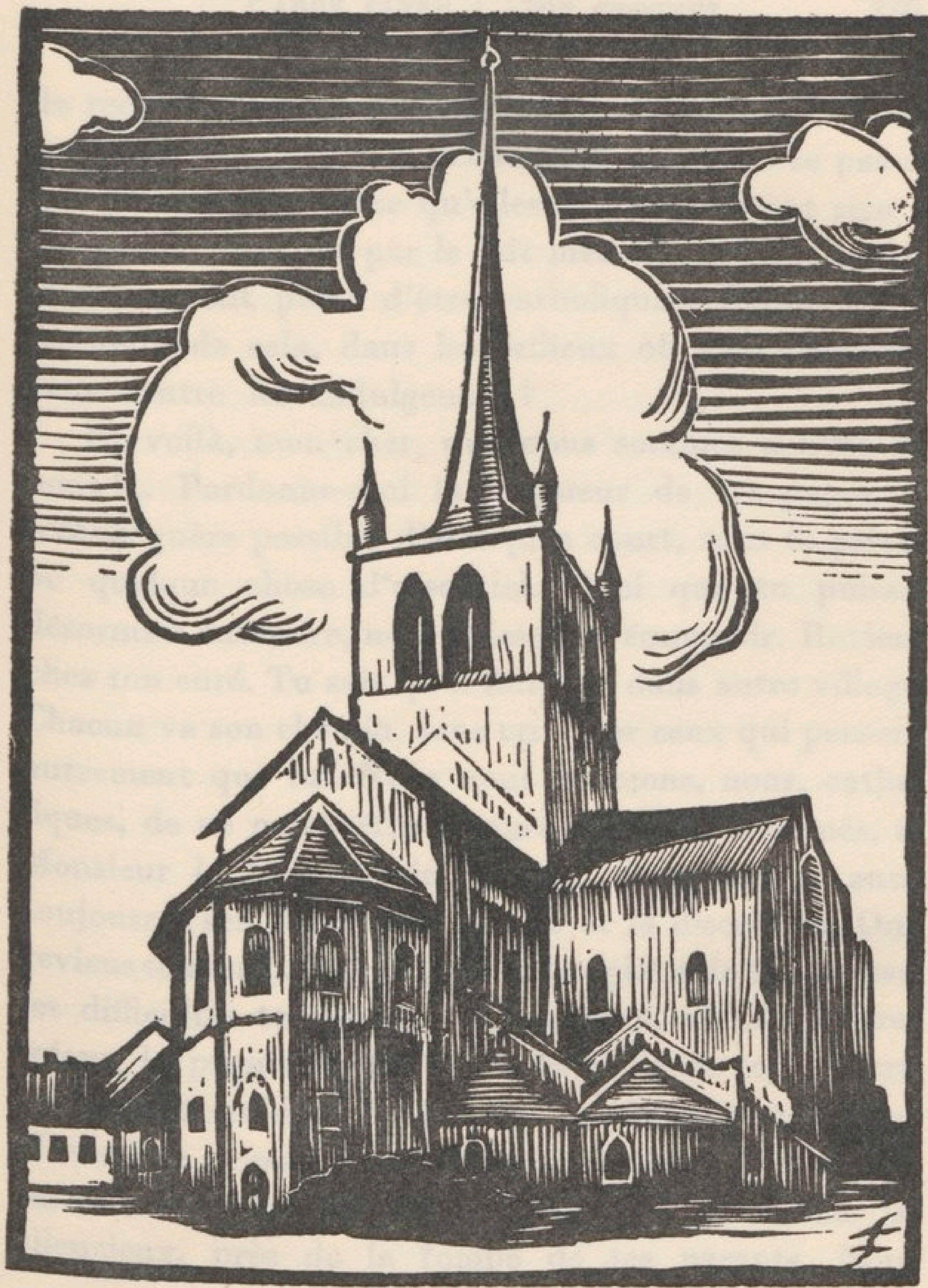
juste non plus de dire que le pape ait ordonné la « vente » des indulgences : autre chose est vendre une indulgence, autre chose, accorder une indulgence à celui qui fait une bonne œuvre, cette œuvre fût-elle une aumône [156]. Toutefois, il est vrai que la prédication des indulgences ne fut pas exempte de propos et de procédés imprudents. Ceux-ci restent, sans doute, le fait de prédicateurs de second ordre, et l'odieux n'en peut rejaillir ni sur l'institution des indulgences, ni sur l'Eglise, ni sur le Souverain Pontife [157]. Mais ces abus, déplorés même par de saints personnages qui demeurèrent fidèlement attachés au catholicisme, furent singulièrement remarqués dans les milieux déjà prévenus contre le pape et mécontents de voir l'argent sortir du pays pour aller servir à la construction d'une somptueuse basilique romaine. On sut les exploiter.

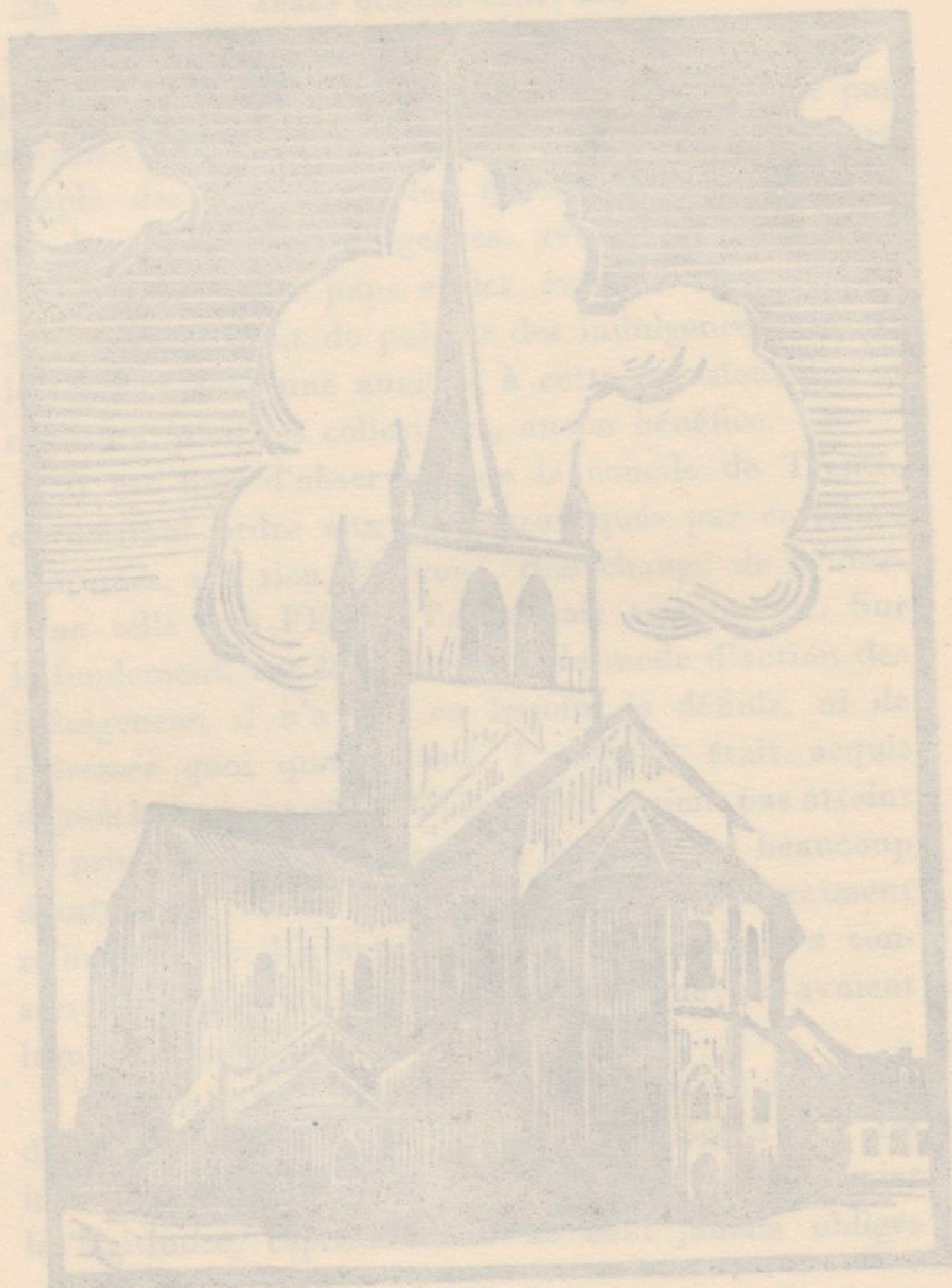
L'indulgence subordonnée à l'aumône, l'indulgence-aumône, comme on dit habituellement, ne laissait donc pas d'offrir des dangers. On s'était rendu compte, depuis longtemps, des abus toujours à craindre quand les faveurs spirituelles sont en rapport avec des versements d'argent. Les conciles, à plusieurs reprises — déjà celui du Latran, en 1215 — s'en étaient préoccupés [158]. Mais les inconvénients demeuraient. Le concile de Trente coupa le mal à sa racine. Puisque

les remèdes précédemment proposés ne s'étaient pas montrés efficaces, il décida la suppression pure et simple des quêtes et des quêteurs, qui, dans la proclamation des indulgences, avaient prêté flanc à la critique[159]. Le pape et les évêques auront seuls désormais le droit de publier des indulgences ; et, si les fidèles font une aumône à cette occasion, il n'en résultera, pour les collecteurs, aucun bénéfice.

Il est bon d'observer que le concile de Trente, en mettant ordre aux abus provoqués par certaines coutumes, n'a rien désavoué, rien changé de la doctrine telle que l'Eglise l'admettait auparavant. Sur le fondement, sur la nature, sur le mode d'action des indulgences, il n'a pas eu besoin de définir, ni de redresser quoi que ce soit. L'essentiel était acquis depuis longtemps et les déviations n'avaient pas atteint le principe. En ce domaine, comme en beaucoup d'autres, le concile de Trente s'est montré vraiment réformateur : il a supprimé les abus, mais il a conservé l'institution bonne et louable que lui avaient léguée les siècles précédents.

Notons enfin que, si les catholiques ont le devoir d'accepter la doctrine officielle de l'Eglise sur les indulgences, et, par conséquent, de ne point en nier la légitimité, cependant, ils ne sont jamais obligés





de recourir personnellement aux indulgences. L'indulgence est une faveur. Ceux donc qui veulent se passer des indulgences, parce qu'elles ne « leur disent rien », ne commettent pas par le fait même une faute grave, et ne cessent point d'être catholiques. Est-ce qu'on se doute de cela, dans les milieux où l'on s'acharne tant contre les indulgences ?

Et voilà, mon cher, que nous sommes arrivés au bout !... Pardonne-moi la longueur de ces pages. Il n'était guère possible d'être plus court, sans te priver de quelque chose d'essentiel. Quoi que tu puisses désormais entendre, ne te laisse pas émouvoir. Reviens chez ton curé. Tu sais qu'il fait bon dans notre village. Chacun va son chemin, sans critiquer ceux qui pensent autrement que lui. Nous nous efforçons, nous, catholiques, de ne point être désagréables aux réformés, et Monsieur le Pasteur, je le sais, recommande aussi toujours à ses paroissiens le tact et la discrétion. Oui, reviens souvent. Dans la saine atmosphère de ta paroisse, les difficultés te sembleront moindres, et tu garderas mieux la promesse que tu fis la veille de ton départ.

Tu te souviens ? C'était une soirée un peu fraîche. Novembre versait les dernières feuilles, comme des larmes, sur les croix du cimetière. Nous étions là, silencieux, près de la tombe de tes parents. Nous

nous rappelions, sans avoir besoin de le dire, leur vie noble et rude, presque austère, leur persévérance au travail, leur loyauté jamais prise en défaut, leur foi profonde, l'amour qu'ils portaient à leur famille — à toi, le benjamin. De leur part, je te conjurai de rester fidèle. Tu le promis. Tu te penchas pour cueillir une feuille de lierre. Au mouvement de tes lèvres, je compris que tu priais... Reste fidèle, cher Léon. Sois fort. Demandes-en la grâce à Dieu. Ton curé la sollicite avec toi chaque jour.

Et crois à mon dévoûment sans bornes.

Joseph Favre, curé.

L'ABBÉ FAVRE AU DOCTEUR GREMAUD.

Cher Docteur,

L'article qui vous choque est parfaitement idiot. C'est triste qu'on recoure à pareilles sottises pour mettre les gens en garde contre nous. Vous savez la blessure profonde que me fait au cœur l'insistance de quelques-uns à vouloir nous rendre odieux, à suspecter notre franchise, à méconnaître notre désir de concorde et de paix. Mais, je vous en prie, demeurez calme. Et surtout, ne publiez point la réponse dont vous m'avez envoyé le canevas.

Même dans les milieux étrangers à notre Eglise, bien des gens désavouent ces exagérations partiales et malveillantes. Par égard pour eux, ne réagissons pas chaque fois : nous serons d'autant plus forts à l'heure où nous croirons devoir remettre au point les choses. Quand des droits sont violés, surtout les droits de la conscience, il faut protester avec énergie ; mais ici, nous n'avons affaire qu'à d'insignifiantes méchancetés. Me permettez-vous d'ajouter une réflexion qui nous invite à la « patience » ? Combien de fois n'avons-nous pas à regretter que des journaux catholiques de second ordre, surtout en certains pays, ne sachent pas s'abstenir de paroles désagréables, de commentaires dénués de bienveillance à l'égard des protestants ! Si nous étions sans péché, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, nous pourrions plus librement jeter la pierre à nos voisins...

A mesure que les années passent, je me convaincs davantage que, même quand on veut se défendre, on doit employer des armes courtoises. Voilà pourquoi votre réponse, en aucun cas, ne me semble admissible. Ce sont les violents, dites-vous, qui s'emparent du royaume des cieux. Je le sais bien. Mais il faut précisément se faire violence pour patienter, pour temporiser, pour supporter un affront. Ne confondons pas

16

la colère aveugle et l'emportement, qui sont des péchés, avec la force, qui est une vertu. N'oublions pas qu'il est écrit : « Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, priez pour ceux qui vous persécutent, afin que vous soyez les enfants de votre Père qui est dans les cieux ; car il fait lever le soleil sur les méchants et sur les bons, de même qu'il fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes. » Dieu nous traitera comme nous aurons traité les autres. Il y a neuf cents ans que S. Odilon, abbé de Cluny, de Payerne et de Romainmôtier, disait cette belle parole : « J'aime mieux être jugé miséricordieusement pour avoir été miséricordieux, que damné sévèrement pour avoir été trop sévère [160]. » Cet homme avait l'esprit du Christ.

Croyez, cher Docteur, à mon affectueux dévoûment.

Joseph Favre, curé.

LE PASTEUR CURCHOD A L'ABBÉ FAVRE.

Monsieur le Curé,

Veuillez excuser la grande liberté que je prends en vous écrivant ces lignes. Ce qui m'autorise, je dirai : ce qui m'engage à le faire, c'est, d'une part, le privilège que j'ai de vous connaître personnellement, et de savoir ainsi que vous appréciez une parole dite

avec franchise, et, d'autre part, mon grand désir de créer, de maintenir, de développer des rapports cordiaux entre nous et nos frères d'une autre confession. Nous avons parlé trop souvent ensemble de rapprochement, pour que je ne m'adresse pas à vous avec une véritable assurance.

Voici, Monsieur le Curé, ce dont il s'agit. Mes collègues, qui savent dans quels rapports je suis avec vous, me chargent de vous prier d'intervenir pour qu'on renvoie la conférence organisée à la salle des fêtes, sous les auspices de votre société paroissiale de chant. Vous ignorez, sans doute, que nous avions prévu, depuis assez longtemps, dans mon église, une grande manifestation régionale, à laquelle sont invitées les unions chrétiennes de toutes les paroisses voisines : nous nous réjouissions de lui donner une grande solennité. Si votre conférence a lieu le même soir, elle attirera plusieurs de nos jeunes, et nous nous ferons concurrence. Vous me direz peut-être : pourquoi ne pas renvoyer votre manifestation plutôt que la nôtre ? Evidemment, je n'ai rien à répondre. Mais, ne connaissant pas votre projet, nous avons adressé toutes les convocations : un contre-ordre est bien difficile maintenant ; vous, Monsieur le Curé, vous pourrez plus facilement avertir vos paroissiens qui, seuls,

sont directement intéressés par votre conférence. Je concède que chacun peut faire comme il veut ; si vous ne tenez pas compte de notre démarche, vraiment indiscrète, nous ne pourrons pas nous plaindre. Mais, si vous consentiez à nous faire ce plaisir, je vous assure que notre gratitude serait grande.

Veuillez excuser, encore une fois, Monsieur le Curé, l'audace dont je fais preuve, et agréer l'assurance de mon sincère dévoûment.

Samuel Curchod, pasteur.

L'ABBÉ FAVRE AU PASTEUR CURCHOD.

Monsieur le Pasteur,

Il est évident qu'en mettant notre conférence au 12 de ce mois, nous ne pensions gêner personne. Une autre date aurait été fixée, si nous avions connu celle de votre manifestation. Mais il y a toujours moyen de s'arranger. Sans même parler de votre démarche, j'ai demandé, soit à mon conférencier, soit à mes chanteurs, de renvoyer d'un mois la séance, afin de ne pas vous porter préjudice. Ils ont parfaitement compris et se sont déclarés d'accord.

Nous sommes heureux, Monsieur le Pasteur, veuillez le croire, de vous montrer ainsi, non seulement à vous,

mais à vos collègues, combien nous désirons, par vraie sympathie, vous être agréables, et je vous prie de recevoir l'expression de mes sentiments bien dévoués.

Joseph Favre, curé.

LE PASTEUR CURCHOD A L'ABBÉ FAVRE.

Monsieur le Curé,

Laissez-moi vous exprimer, du fond du cœur, ma profonde gratitude pour votre lettre, qui nous cause, à tous, un très vif plaisir, et nous débarrasse d'un lourd souci. J'espère que vous n'aurez pas de frais à supporter, du fait de votre dédite ; s'il en était autrement, je vous prierais de m'en aviser. Mes collègues sont enchantés de vous ; M. Desarzens, qui doit faire, le 12, le premier discours, veut, au début, rendre hommage à votre esprit de tolérance et de courtoisie. Du reste, ce n'est que justice.

En facilitant le succès de notre manifestation religieuse, au cours de laquelle, soyez-en sûr, aucune parole ne sera prononcée qui puisse porter le moindre ombrage aux catholiques, vous permettrez aussi à beaucoup de nos jeunes d'assister, le moment venu, à la conférence que vous organisez, et de vous témoigner leur patriotique et reconnaissante sympathie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Curé, l'expression de nos sentiments cordialement et respectueusement dévoués.

Samuel Curchod, pasteur.

L'ABBÉ FAVRE AU PASTEUR CURCHOD.

Monsieur le Pasteur,

Le grand deuil qui vous frappe ne peut me laisser insensible. Non seulement je devine votre peine, mais je la partage bien cordialement avec vous ; car j'ai passé par la même épreuve. Humainement, rien ne console de la mort d'une mère : c'est un vide qui ne se comble pas.

Je revois, comme si je m'y trouvais encore, la chambre où reposait la mienne, la tête immobile, les yeux fermés, les mains jointes. Dans le recueillement qui nous enveloppait, nous songions à l'amour qu'elle nous avait témoigné durant sa longue vie, à son dévoûment de toutes les heures, à sa tendresse dont la nuit même ne ralentissait pas la sollicitude. Penser que ce visage vénérable et bon ne nous sourirait plus jamais ici-bas, que ces chers yeux ne se rouvriraient plus, que ces douces mains ne se tendraient plus vers

nous, cela nous glaçait le cœur. Et lorsque, rentrés du cimetière, nous passions machinalement d'une chambre à l'autre, au milieu de ces objets familiers qui nous la rappelaient, nous comprenions, dans le silence et la solitude, que quelque chose — le meilleur de notre vie terrestre — s'était envolé pour toujours. Ah oui ! cher Monsieur, je ressens votre douleur et j'y compatis de toute mon âme.

Mais, d'autre part, je n'ai pas besoin de vous dire la paix qui vient de notre foi chrétienne, le réconfort que procure le souvenir de ceux qui nous quittent, quand ils furent de vrais serviteurs de Dieu. Votre bonne mère était une de ces veuves que S. Paul juge dignes d'être honorées, de celles « qui mettent en Dieu leur espérance », qui « persévèrent nuit et jour dans la prière », qui « remplissent les devoirs de l'hospitalité, secourent les malheureux, entreprennent toutes sortes d'œuvres bonnes ». La consternation générale de notre village dit assez quelle affectueuse estime elle inspirait à tous. Ayons confiance : le Sauveur, dont elle a lu fidèlement la parole et dont elle s'est efforcée de suivre loyalement les exemples comme elle les comprenait, la recevra dans les demeures éternelles. N'a-t-il pas dit : « Celui qui vient à moi, je ne le jetterai point dehors ? »

Voilà bien les pensées qui réconfortent, quand la mort nous arrache ceux que nous aimons. Nos défunts, lorsqu'ils ont fait leur devoir, vont nous attendre, leur carrière finie, dans la maison paternelle, où le Christ garde sa place à chacun de nous. Je suis persuadé qu'ils ne cessent point de s'intéresser à ceux qui les pleurent : invisible, mais toujours bonne, Madame votre mère continuera de vivre avec ses enfants. D'ailleurs, son absence apparente, en nous rappelant que la vie est courte, nous attachera davantage aux réalités supérieures, les seules capables de nous donner une entière satisfaction. Le souvenir de nos morts est un constant rappel au devoir.

Permettez-moi d'ajouter, Monsieur le Pasteur, que je prie pour vous, afin que la lumière et la force d'en-haut rendent votre épreuve plus supportable, et pour votre chère disparue, afin que Dieu lui témoigne sa pleine miséricorde. Fidèle à la pratique de nos ancêtres, que l'Eglise nous recommande avec insistance, je trouve si consolant de prier pour nos morts ! Je prie donc pour les miens, et qui m'empêche de prier en mon cœur pour les vôtres ? Vous verrez, je l'espère, dans ces paroles, non point une indiscrétion, mais une marque de la sympathie que je vous porte, à vous et à votre famille.

Veuillez en agréer, Monsieur le Pasteur, la très sincère expression. Plus près de vous encore aux jours où vous souffrez, je vous renouvelle l'assurance de mon respectueux dévoûment.

Joseph Favre, curé.

LE PASTEUR CURCHOD A L'ABBÉ FAVRE.

Cher Monsieur le Curé,

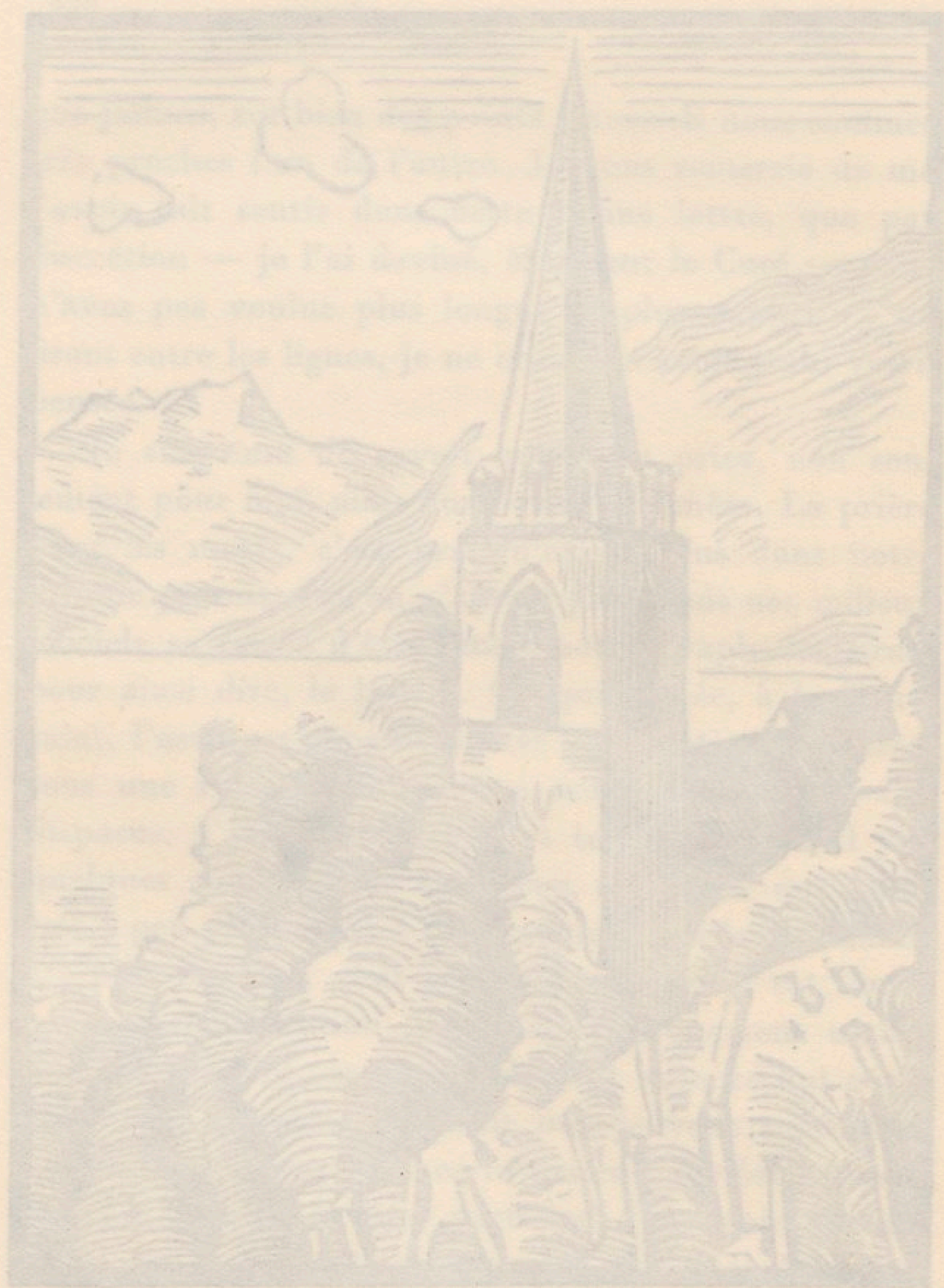
Des lettres que je viens de recevoir à l'occasion de mon deuil, la vôtre fut la première. Vos paroles, d'une inspiration si chrétienne, m'ont fait un bien très grand : elles atteignent le fond même de mon âme, parce qu'elles s'appuient sur des convictions qui nous sont communes.

Oui, Monsieur le Curé, les réalités supérieures, les *réalités*, la vie éternelle où nos œuvres nous suivent, où le Père nous attend, pour sécher nos larmes et récompenser nos travaux, la vie éternelle que le Sauveur, Fils unique de Dieu, nous a méritée par son sacrifice, mais que nous devons nous assurer à notre tour, en suivant sa doctrine, en imitant ses exemples, comme il est bon de croire à tout cela, quand la douleur nous fait sentir que la vie présente ne peut nous rassasier ! Je le comprends aujourd'hui mieux

que jamais, sur bien des points essentiels nous sommes très proches l'un de l'autre. Je vous remercie de me l'avoir fait sentir dans cette bonne lettre, que par discrétion — je l'ai deviné, Monsieur le Curé — vous n'avez pas voulue plus longue ni plus explicite : en lisant entre les lignes, je ne crois pas avoir trahi votre pensée.

Je suis ému de savoir que vous priez, non seulement pour moi, mais aussi pour ma mère. La prière pour les morts, c'est vrai, n'existe plus dans notre liturgie protestante, on n'admet plus, dans nos milieux officiels, sa raison d'être ; mais notre peuple en garde, pour ainsi dire, le besoin. Chaque année, à la Toussaint, l'usage se répand d'aller au cimetière, célébrer, sous une forme ou sous une autre, le souvenir des disparus. J'avais été surpris et touché de lire, il y a quelques années, dans *La Revue*, un article qui débutait à peu près ainsi : « C'est aujourd'hui la Toussaint. De plus en plus, chez nous, cette journée est vouée à la commémoration des morts. Uniquement catholique, à l'origine, cet usage devient aujourd'hui général[161]. » Du reste, comment puis-je vous reprocher, à vous qui croyez efficace la prière pour les défunts, de vouloir nous y faire participer ? La coutume est au moins respectable et, dans les heures douloureuses





que je traverse, devant le mystère de l'au-delà qui soulève tant d'angoissants problèmes, j'éprouve du réconfort à penser que vous priez pour nous. Cher ami, parlez-moi souvent de ces choses !

Ma mère n'a jamais osé vous faire visite : vous savez qu'elle était d'une extrême réserve ; mais elle aurait eu, je le sais, du plaisir à vous rencontrer, si quelque circonstance lui en avait fourni l'occasion. Elle me parlait volontiers de vous, elle lisait les résumés de vos discours publiés dans nos feuilles locales, elle s'intéressait à votre activité religieuse et, comme je lui avais fait voir une de vos lettres, elle trouvait même votre écriture sympathique. Il me semble qu'elle ne peut être indifférente à votre estime et que je me conforme à son désir en vous écrivant.

Veuillez agréer, cher Monsieur le Curé, l'expression de mes sentiments reconnaissants et bien cordialement dévoués.

Samuel Curchod, pasteur.

L'ABBÉ FAVRE AU PASTEUR CURCHOD.

Monsieur le Pasteur,

Tout en vous remerciant de votre bonne lettre, je viens, très volontiers, m'entretenir encore avec vous

de cette question de la prière pour les morts qui m'est, d'ailleurs, très chère. Comme vous le dites, on assiste, depuis quelques années, dans notre patrie vaudoise, à une sorte de renaissance de cet usage. Je regrette seulement que, pour beaucoup, ce soit encore quelque chose de vague. Quand on aura des idées claires touchant le sens de la Toussaint et du jour des Morts, quand on s'inspirera d'une doctrine précise et non seulement d'une sentimentalité, respectable, sans doute, mais insuffisante, on sera bien près de rétablir cette prière pour les défunts que nos ancêtres, contre leur gré, durent abandonner, au XVIme siècle.

En lisant la citation que vous me faites de l'article de *La Revue*, je croyais entendre monter du fond des âges la voix des siècles écoulés. Cette voix émue, je devine que vous la percevez aussi, Monsieur le Pasteur. Elle résonne sous terre, dans les catacombes, où les premiers chrétiens se réconfortaient en baisant les dalles qui recouvraient les restes de leurs martyrs. Elle murmure sous les arceaux recueillis des cloîtres ; elle éclate sous les voûtes majestueuses des cathédrales, où la prière, la consolante prière pour les morts, s'élève chaque jour vers Dieu. Et cette voix — non la voix d'un homme inquiet qui discute et qui doute, mais la voix de la multitude qui affirme et

qui croit — cette voix nous dit : les morts ne tombent point dans l'insensibilité pour y attendre, passifs, la fin du monde ; quand ils ont quitté cette terre en état de grâce, ils ne sont point isolés de leurs parents ; ils continuent de faire partie, vivants et conscients, de la grande famille chrétienne. Ils prient pour nous, s'ils sont au ciel ; ils attendent nos prières, s'ils en ont encore besoin. Nous vivons sans cesse avec eux, bien que sans les voir, dans une grande intimité.

Le jour de la Toussaint, nous évoquons — et nous *invoquons* — le souvenir de ceux des nôtres qui sont rentrés définitivement dans la maison du Père, avec cette foule immense que personne ne peut compter, « de toute nation, de toute tribu, de tout peuple, et de toute langue, la foule des élus qui sont debout devant le trône et devant l'Agneau, vêtus de robes blanches et portant des palmes ». Le Jour des Morts, nous entretenons plus spécialement dans nos cœurs la mémoire de nos chers défunts qui attendent encore, dans l'au-delà, notre charitable secours. Si le temps où l'on peut mériter ou démériter s'achève avec la vie présente, le temps où ceux qui sont morts dans la paix du Christ peuvent recevoir et donner se continue indéfiniment. Nous prions pour nos morts, sachant que l'existence d'ici-bas n'est qu'un commen-

cement, très rapide et très court, de la vie véritable, où ceux qui auront été fidèles seront récompensés, où ceux qui auront souffert seront dédommagés. Nous prions sans nous lasser, parce que nous n'avons jamais la certitude absolue, bien que nous en puissions avoir la très ferme confiance, que nos défunts n'ont plus besoin de notre aide. Et pour eux montent, de nos lèvres et de nos âmes, les prières de notre vieille liturgie, si large qu'elle n'exclut personne, si généreuse qu'elle autorise les espoirs les plus hardis, si douce, dans son imposante majesté, qu'elle semble bercer, comme une mère en deuil, l'éternel repos de ses enfants.

De tous ses enfants. Nous ne prions pas seulement pour nos morts ; nous prions pour tous les morts. Au cours des visites pastorales, quand, l'après-midi, vient l'heure de la prière pour les défunts, notre évêque est toujours particulièrement heureux de réciter la dernière oraison, celle qui recommande à la divine miséricorde, non seulement ceux qui reposent au cimetière de la paroisse, mais tous ceux qui sont morts dans le Christ, où que ce soit qu'ils dorment leur dernier sommeil, *omnibus hic et ubique in Christo quiescentibus*. C'est une consolation pour son cœur, il nous l'a dit souvent, de donner à cette formule

liturgique, tant de fois répétée par ses prédécesseurs, son sens le plus large. C'est un réconfort pour lui de penser que sa prière, franchissant les limites de la ville ou du village où il se trouve, porte à d'innombrables inconnus, qui reposent parmi les grands arbres des cimetières abandonnés, sous leur pauvre dalle déserte où nul ne viendra jamais plus, le rafraîchissement, la lumière et la paix.

Quand nous prions de la sorte pour ceux qui nous ont précédés dans l'autre monde, nous éprouvons une joie bien vive, une joie profondément humaine, à la pensée que nous faisons ce qu'ont fait nos pères, au cours des siècles antérieurs : la prière pour les morts n'est pas d'aujourd'hui. L'un de ceux qui firent le plus pour la rendre populaire est S. Odilon, belle et noble figure d'ascète, dont l'éclat resplendit jadis sur toute notre patrie romande. Il visita souvent, comme abbé de Cluny, les prieurés de chez nous : les rives de la Broye et celles du Nozon le virent passer, quand il allait à Payerne ou à Romainmôtier. Les documents, malgré leur laconisme, nous laissent deviner, sous la robe noire de ce moine austère, un cœur ardent, toujours prêt aux plus magnifiques générosités. Et, parce qu'il savait être membre de la grande famille du Christ, qui n'a de limite ni dans

le temps ni dans l'espace, trouvant trop peu de secourir les vivants, il voulut aussi venir en aide aux morts. Il institua donc, en 998, dans tous les couvents de l'Ordre de Cluny, la commémoraison des trépassés. Cette fête, célébrée le 2 novembre, ne tarda pas à se répandre partout.

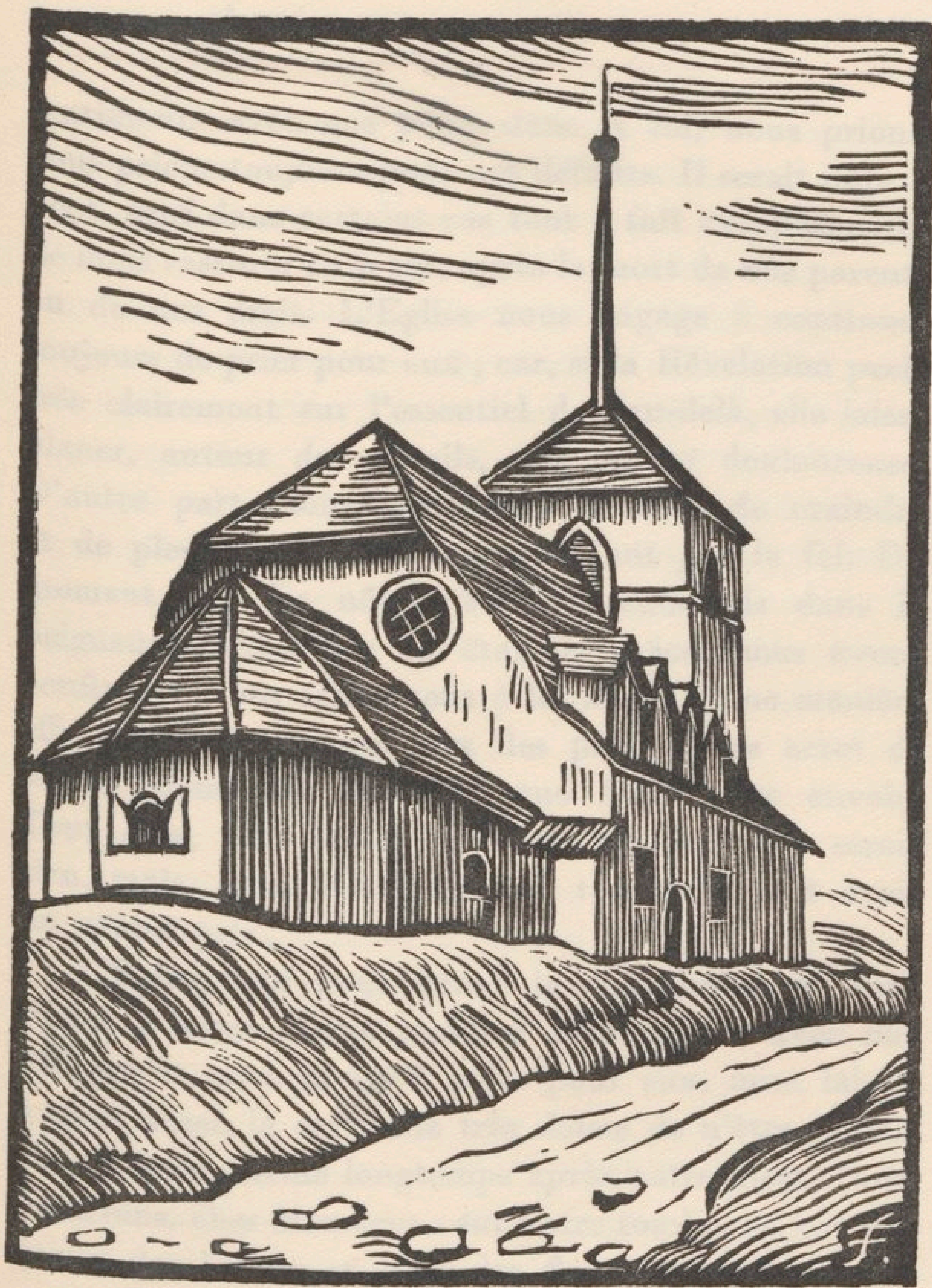
S. Odilon n'a pas créé la prière pour les morts ; il n'a fait que mettre en honneur une forme nouvelle de cette dévotion, déjà connue bien longtemps avant lui. Au Vme siècle, quoiqu'on n'eût pas encore de fête commune pour commémorer tous les trépassés, on s'exprimait en termes très clairs sur la prière en leur faveur. S. Augustin nous en fournit des preuves, d'autant plus intéressantes qu'il est, de tous les anciens, celui dont l'influence marqua davantage sur la théologie. Non seulement il laisse entendre que la prière pour les morts, faite soit par l'Eglise, soit par des particuliers, est d'un usage fréquent à son époque, mais il parle même d'un feu purificateur, mot à mot feu purgatoire, *ignis purgatorius*, où les fidèles resteraient plus ou moins longtemps, suivant qu'ils auraient plus ou moins péché, pourvu, toutefois, qu'ils n'aient pas été condamnés à l'enfer[162]. Nous lisons, dans un sermon attribué au même auteur, mais qui, probablement, est d'un de ses contemporains : « Les prières

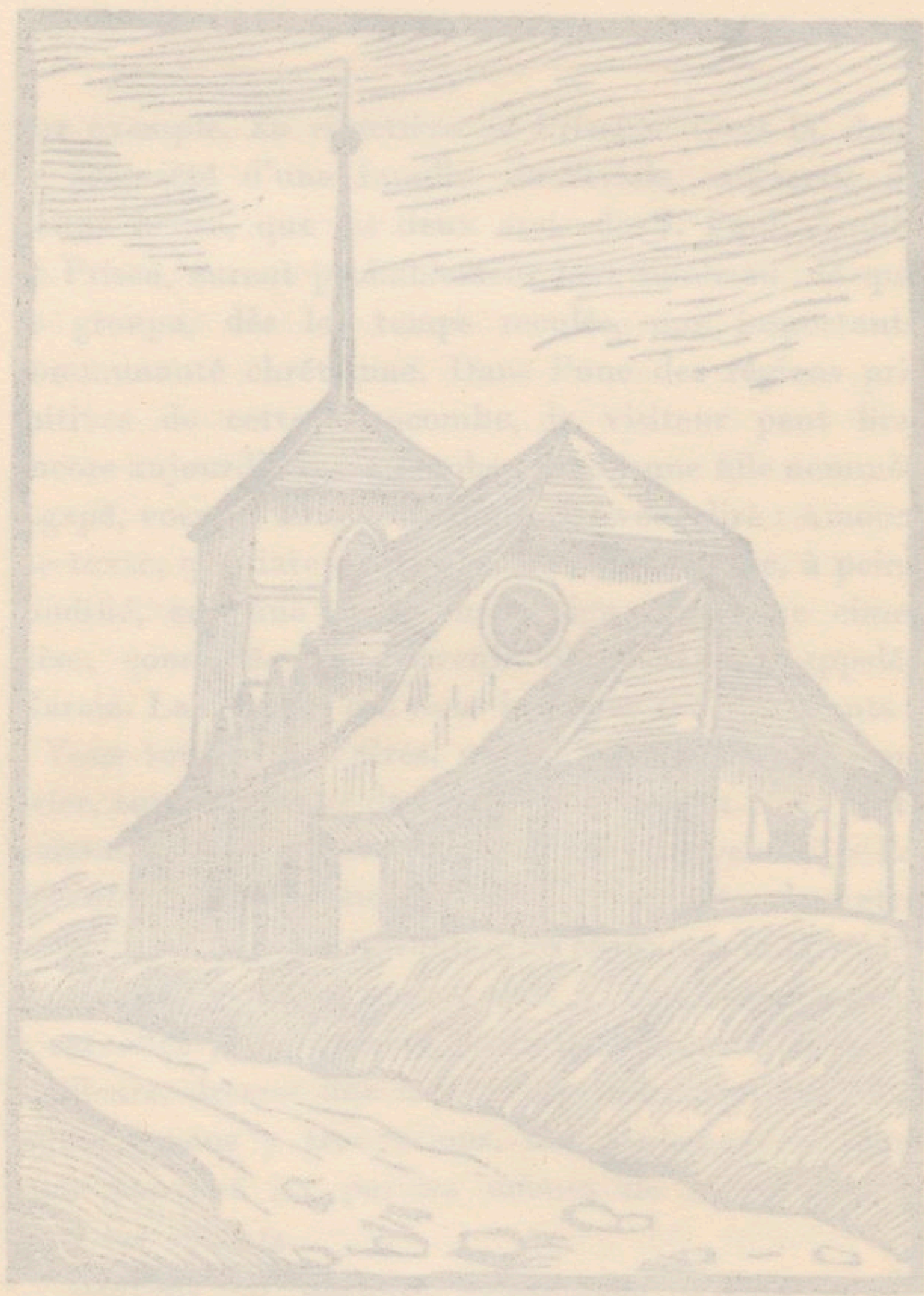
de l'Eglise, le saint sacrifice, les aumônes qu'on fait à leurs intentions, sont utiles à nos défunts, n'en doutons pas, et leur obtiennent de Dieu un pardon plus grand que celui qu'ils ont mérité par eux-mêmes. Cet usage de venir en aide aux morts nous a été transmis par nos pères, et l'Eglise le conserve avec soin[163]. » S. Augustin, du reste, raconte, dans ses *Confessions*, comment sa mère, Sainte Monique, sur le point de mourir, recommandait aux siens de ne jamais l'oublier dans leurs prières. « Enterrez mon corps où vous voudrez, disait-elle, et ne vous mettez point en peine pour lui ; la seule chose que je vous demande, c'est de vous souvenir de moi à l'autel du Seigneur, partout où vous serez [164]. »

Cet enseignement et ces préoccupations sont en parfaite harmonie avec ce que nous savons des premiers chrétiens. J'aimerais, Monsieur le Pasteur, que vous alliez un jour à Rome. L'idéal, ce serait que nous puissions nous y rendre ensemble. Nous descendrions aux catacombes, ces cimetières de l'Eglise primitive ; nous y retrouverions, non seulement les caveaux où reposent nos pères dans la foi, non seulement leurs os desséchés, mais leur âme qui nous parle encore, par les formules qu'ils ont gravées, ou par les symboles qu'ils ont peints. Je vous conduirais,

par exemple, au cimetière de Priscille. C'est là, dans la propriété d'une famille sénatoriale, convertie de bonne heure, que les deux amis de S. Paul, Aquila et Prisca, eurent probablement leur tombeau ; là que se groupa, dès les temps reculés, une importante communauté chrétienne. Dans l'une des régions primitives de cette catacombe, le visiteur peut lire, encore aujourd'hui, l'épitaphe d'une jeune fille nommée Agapé, vocable bien doux, puisqu'il veut dire : Amour. Le texte, qui date du IIme siècle, se retrouve, à peine modifié, sur une autre inscription du même cimetière, consacrée au souvenir d'une femme appelée Marcia. La formule qui nous intéresse est la suivante : « Vous tous, mes Frères, quand vous venez ici pour prier, souvenez-vous de moi ; demandez au Dieu tout-puissant qu'il me prenne éternellement avec lui. » La défunte s'adresse aux vivants. Il résulte de cette inscription, non seulement que les chrétiens du IIme siècle priaient pour les morts, mais qu'ils se réunissaient à cet effet près de leurs tombeaux. Nous pourrions, d'ailleurs, dresser une longue liste d'inscriptions analogues : nous y trouverions, non seulement le sens, mais souvent les paroles mêmes de notre liturgie pour les défunts.

Restant en parfaite communion d'idées et de





sentiments avec nos pères dans la foi, nous prions, nous prions toujours pour nos défunts. Il serait imprudent, sauf dans certains cas tout à fait exceptionnels, de nous rassurer trop tôt, après la mort de nos parents ou de nos amis. L'Eglise nous engage à continuer toujours de prier pour eux ; car, si la Révélation parle très clairement sur l'essentiel de l'au-delà, elle laisse planer, autour des détails, une ombre douloureuse. D'autre part, nous nous gardons bien de craindre et de pleurer comme ceux qui n'ont pas la foi. Du moment que les nôtres se sont endormis dans le Seigneur, c'est-à-dire en état de grâce, nous avons confiance. Nous continuons à les aimer d'une manière effective, offrant pour eux des prières, des actes de vertu, même les épreuves que Dieu nous envoie. Tout cela, sans les mérites du Sauveur, ne serait rien, mais, grâce à ces mérites, tout cela peut avoir un grand prix.

L'Eglise, qui nous donne la consolation de continuer à vivre d'une manière bienfaisante avec nos défunts et nous invite à prier pour eux, nous laisse, à nous aussi, la certitude très douce de n'être jamais abandonnés, même longtemps après notre mort. Nous mourrons, cher Monsieur : sur notre tombe, on viendra verser des larmes et jeter des fleurs ; mais les fleurs

se faneront et les larmes, un jour, cesseront de couler. L'oubli sera bientôt l'hôte unique de notre solitude. Les siècles, à leur tour, passeront. Sur la terre où nos restes reposaient, rien ne gardera notre souvenir. Notre poussière n'aura d'autre linceul qu'un mystère impénétrable. On ne saura plus notre nom, plus même l'époque où nous aurons vécu. Et, dans ces lointains sans limite, que l'imagination peut prolonger tant qu'elle voudra, l'Eglise, bonne mère dont le cœur n'oublie pas, priera toujours pour nous ; car nous serons compris dans la multitude anonyme de ceux en faveur desquels notre liturgie implore l'infinie miséricorde et l'éternel pardon.

Dieu veuille que ces pensées vous soient un réconfort dans l'épreuve, bienfaisante mais douloureuse, qu'il vient de vous envoyer. Je continue de prier fidèlement pour vous, Monsieur le Pasteur, et vous renouvelle l'assurance de mon entier dévoûment.

Joseph Favre, curé.

L'ABBÉ FAVRE A SŒUR GERTRUDE.

Ma vénérée Sœur,

Non contente de travailler, d'une manière générale, à votre sanctification personnelle, comme à l'exten-

sion du règne de Dieu dans les âmes, vous désirez donner à votre activité quotidienne un but précis. Vous avez raison : nous nous dévouons plus volontiers quand nous nous proposons une fin concrète et bien déterminée. Je n'hésite donc pas à vous suggérer une tâche spéciale, si belle que vous l'accomplirez avec enthousiasme. Je veux parler de la prière pour l'unité religieuse de notre cher pays.

Dieu m'a fait la grâce de ressentir une sympathie profonde à l'égard de ceux qui ne partagent pas notre foi, jointe à l'ardent désir de voir disparaître les divisions dont notre patrie souffre depuis quatre cents ans. Le retour à l'unité n'est pas une œuvre purement humaine : il faut l'implorer de la divine miséricorde. J'aimerais que vous le lui demandiez, vous associant à vos sœurs pour l'obtenir, et faisant de toutes vos oraisons, de tous vos sacrifices, un holocauste offert dans cette vue.

Notez, ma Sœur, que je ne dis pas : priez pour la conversion des protestants ; ce terme prête à confusion. Sans doute, persuadés que Dieu, par bonté pure, nous a fait la grâce d'être membres de l'Eglise que le Christ a établie, nous ne pouvons pas ne pas désirer, ne pas demander que toutes les brebis rentrent au bercail. Mais je n'ai pas beaucoup d'enthousiasme

pour certaines expressions qui pourraient faire croire que nous travaillons à convertir nos concitoyens, un peu comme des « bons » voudraient convertir des « méchants ». Se convertir, c'est se tourner vers Dieu, après avoir vécu loin de lui ; c'est même simplement aspirer à une perfection plus haute, quand on a déjà le privilège de le servir avec fidélité : Sainte Gertrude, votre patronne, qui, de l'aveu de toutes ses sœurs, était, par ses rares vertus, le « trésor » du monastère de Heldelfs, comprenait que Dieu lui demandait encore de « se convertir ». Prions donc, d'abord, pour la « conversion » des catholiques, pour *notre* conversion. Si nous étions tous ce que nous devons être, le problème de l'unité religieuse serait facilement résolu : notre exemple aurait un tel rayonnement ! Je n'arrive pas à croire, du reste, qu'un mauvais catholique, ne remplissant pas ses devoirs, soit plus près de Dieu qu'un protestant de bonne foi, qui suit fidèlement sa religion. Nous devons prier pour la conversion des uns et des autres, afin que tous, catholiques et protestants, répondant aux inspirations de la grâce, reçoivent sans réserve, dans sa pleine intégrité, le message de salut que le Christ a fait connaître au monde. Tous, alors, professeront la même doctrine, auront les mêmes sacrements, obéiront au même chef, seront animés du même esprit.

Ce sera l'unité véritable : un seul berger, un seul troupeau.

Qu'il ferait bon voir tomber ce mur élevé jadis entre les membres de notre famille helvétique, et nous retrouver unis, comme autrefois, à tous nos concitoyens ! Demandons à Dieu qu'il nous accorde cette grâce ; nous prierons avec une telle ardeur, avec une telle persévérance, qu'il finira bien par nous écouter. Ce ne sera pas tout de suite : l'essentiel est que ce soit, un jour, et que, de toutes nos forces, nous y ayons contribué. La rivière qui passe, grise ou verte, sous les murs de votre vénérable abbaye, n'aboutit pas en quelques heures à l'océan ; mais elle y court sans cesse, tantôt en rongeant les hautes falaises qui la gênent, tantôt en arrosant les prairies qui la charment, et, dépassant tour à tour les nouveaux ponts de pierre et les vieux ponts de bois, à l'heure fixée par la Providence, elle atteindra son but. Ce n'est là qu'une image. La marche des âmes vers l'unité, sans doute, est plus mystérieuse que celle des cours d'eau vers la mer ; elle dépend aussi davantage de l'action des hommes : nous pouvons, nous-mêmes, l'immobiliser par notre apathie, la ralentir par notre négligence, l'activer par notre généreuse et fervente collaboration.

Veuillez agréer, ma vénérée Sœur, l'assurance de mon religieux dévoûment.

Joseph Favre, curé.

LE PASTEUR CURCHOD AU PASTEUR DESARZENS.

Cher ami,

Je rentre de Lausanne avec des impressions mélangées. Nous nous étions donné rendez-vous, quelques collègues et moi, pour aller voir le film *Luther*. On avait le droit d'y chercher une reconstitution historique, impartiale, sérieuse, d'autant plus que les annonces le promettaient, au moins implicitement. « Les catholiques, avais-je lu sur l'une d'elles, verront avec intérêt ce chapitre fiévreux de l'histoire du protestantisme, qu'ils pourront ainsi étudier en toute objectivité ; car rien, dans cette œuvre de grande envergure, n'est susceptible de choquer leurs opinions personnelles. » J'ignore ce que les catholiques penseront de ce film ; quant à nous, cher ami, nous n'avons pas lieu d'en être fiers.

Les comptes rendus publiés « sans engager la responsabilité de la rédaction », laissaient bien deviner que ceux-là même qui patronnent l'entreprise, lui trouvent maint défaut. C'est un film allemand, dit

un journal, « aussi allemand qu'un film peut être allemand » ; chacun saisit ce que cela veut dire sous certaines plumes. Un autre article contient d'étranges aveux : « Le réalisateur du film connaît les origines de la Réforme, ainsi que les résultats des recherches historiques récentes concernant Luther ; mais, pour ne pas nuire à la conception du film lui-même, il s'est également servi de la légende qui a fini par entourer la personnalité de son héros. » Pour ne pas nuire à la conception du film, c'est-à-dire pour satisfaire la foule, on a sacrifié l'histoire à la légende.

Voici, par exemple, une scène caractéristique. Sur une place, a lieu la « vente » des indulgences. Un gros moine fait le boniment : « Dès que l'argent tombe dans le tronc, dit-il, les âmes montent au ciel. » Puis le moine boit du vin dans une coupe en forme de calice. Un soldat lui demande : « Vendez-vous des indulgences pour les péchés futurs ? — Oui, répond le moine ; mais elles coûtent le double. » Un peu plus tard, ce même soldat vient attaquer le convoi du moine, qui porte dans des caisses le produit de la vente. Le moine veut se défendre ; mais le soldat se justifie en montrant le papier où l'indulgence pour les péchés futurs est inscrite.

Comme je comprends la protestation parue dans

le *Cinéma suisse*, organe officiel des associations cinématographiques de notre pays ! « L'honnêteté la plus élémentaire, y lisons-nous [165], devrait interdire de faire payer une entrée au spectateur qui vient chercher une distraction, pour lui faire subir la vision d'une sorte de film réclame en faveur d'une secte où d'un régime politique... Il y a quelques semaines, on pouvait voir, dans des salles de cinéma, un film consacré à l'apologie du réformateur du christianisme. Or, comme le sujet n'est qu'une basse calomnie contre le catholicisme, de nombreux clients s'en furent, jurant qu'on ne les y prendrait plus. »

Si l'auteur de ce film connaît « les résultats des recherches historiques récentes concernant Luther », il doit savoir que l'indulgence n'est pas le pardon du péché, mais la remise de la peine due au péché déjà pardonné. Contester que, les péchés une fois pardonnés, il reste encore une peine à expier, c'est notre droit. Mais la version courante dans nos milieux sur la « vente » des indulgences est certainement inexacte. De plus, il est inadmissible qu'on cherche à faire croire que l'indulgence est la remise de la faute, et qu'on acquiert, en la payant prix double, le pardon du péché futur. Bien que la doctrine catholique sur les indulgences me paraisse encore obscure, je suis

persuadé que nous sommes très mal renseignés sur elle et que nous devrions l'étudier consciencieusement.

On multiplie les efforts pour refaire l'unité chrétienne : depuis quelques années surtout, nous cherchons à rétablir les ponts, non seulement avec les diverses Églises issues de la Réforme, mais avec les grandes chrétientés orientales ; pourquoi ne songeons-nous point, d'abord, à ne pas vexer inutilement les catholiques, ces frères qui vivent côte à côte avec nous et qui représentent, quand même, la plus vieille tradition chrétienne du pays ? Sans doute, le fossé qui nous sépare est large ; mais faut-il le creuser davantage encore ? Plusieurs ne nous font guère d'avances ; leur en faisons-nous beaucoup plus ? L'échange de lettres que nous avons eu naguère avec M. Favre montre qu'il est possible de s'entendre, au moins avec quelques-uns d'entre eux. La première tâche utile, ce serait de ne point perpétuer des préjugés comme ceux dont le film sur Luther offre tant de typiques exemples.

Les catholiques d'autrefois, sans doute, laissaient à désirer. Ils avaient le culte des saints, l'eau bénite, les cierges, mille autres choses qui ne m'enthousiasment pas ; mais ils avaient aussi, tout de même, un peu d'idéal religieux, de vie intérieure, de sens chrétien : la vieille cathédrale en est une preuve qui se dresse

devant nous, qui crève les yeux. Pourquoi condamner tout le moyen âge à cause des abus qu'on lui reproche ? Distinguons avec justice, en songeant à tous nos déficits d'aujourd'hui. Soyons moins orgueilleux du présent, moins contempteurs du passé. Je ne regrette point, sous tous les rapports, le temps jadis ; j'apprécie à leur juste valeur certains bienfaits de la Réforme. Je déplore cependant qu'on dénigre par système des siècles qui, malgré leurs faiblesses, ne furent pas sans gloire, et dont il y avait pourtant quelque chose à garder.

Ces réflexions, cher ami, je vous les confie, parce que je sais à quel point vous partagez mes sentiments. Je suis heureux de saisir cette occasion nouvelle pour vous redire toute ma fidèle amitié.

Samuel Curchod, pasteur.

JEANNE DÉGLON A SES PARENTS.

Mes chers parents,

Me voici donc en vacances chez l'oncle Alcide, et c'est avec joie que je vous écris. Depuis longtemps, je désirais revoir mon village d'origine, la vénérable maison, berceau de notre famille, et les lieux paisibles où vous avez, chers parents, passé votre jeunesse.

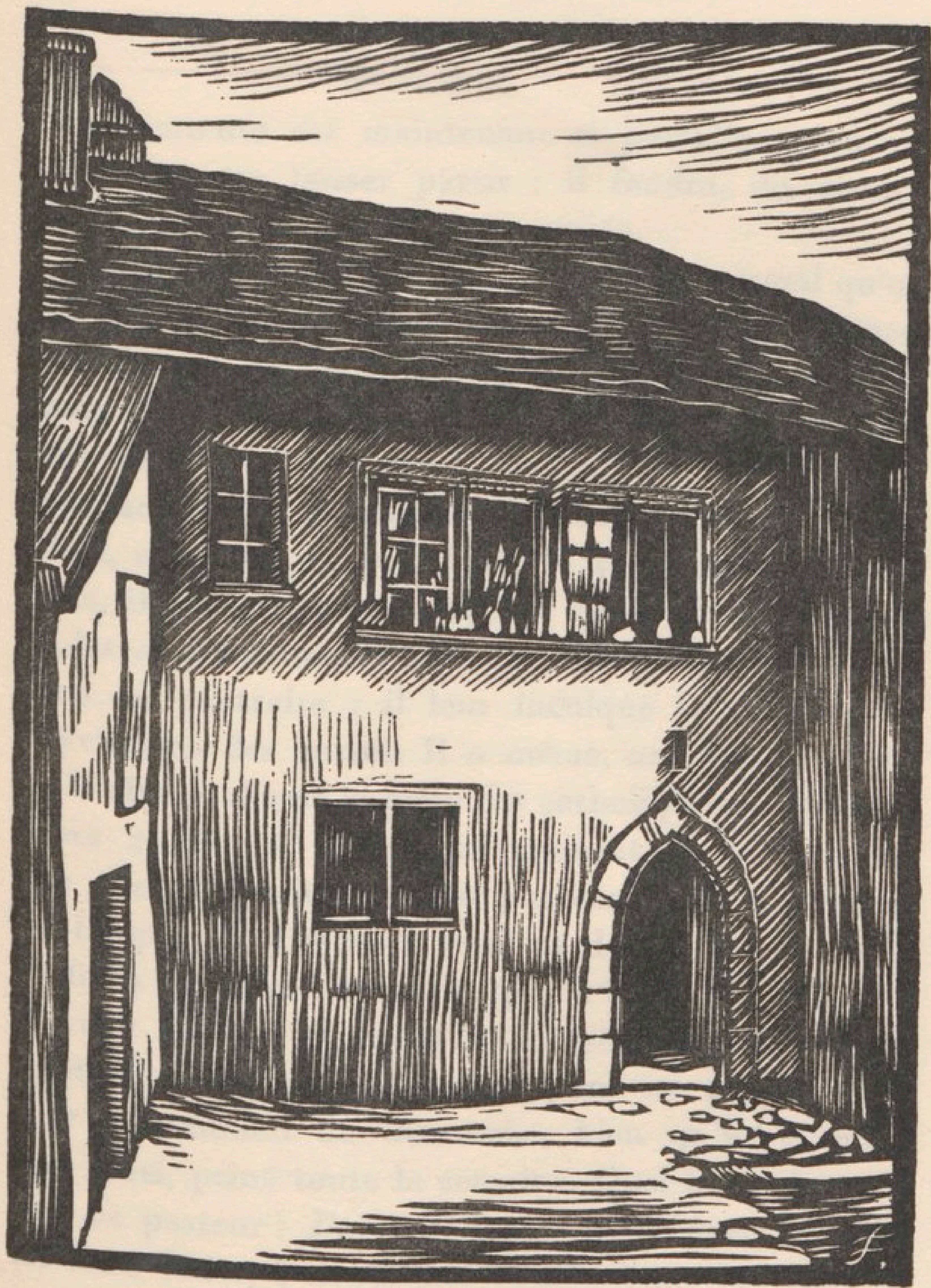
Je me trouve tout émue en contemplant cette campagne magnifique : l'âme des ancêtres semble flotter encore dans la buée qui monte des sillons.

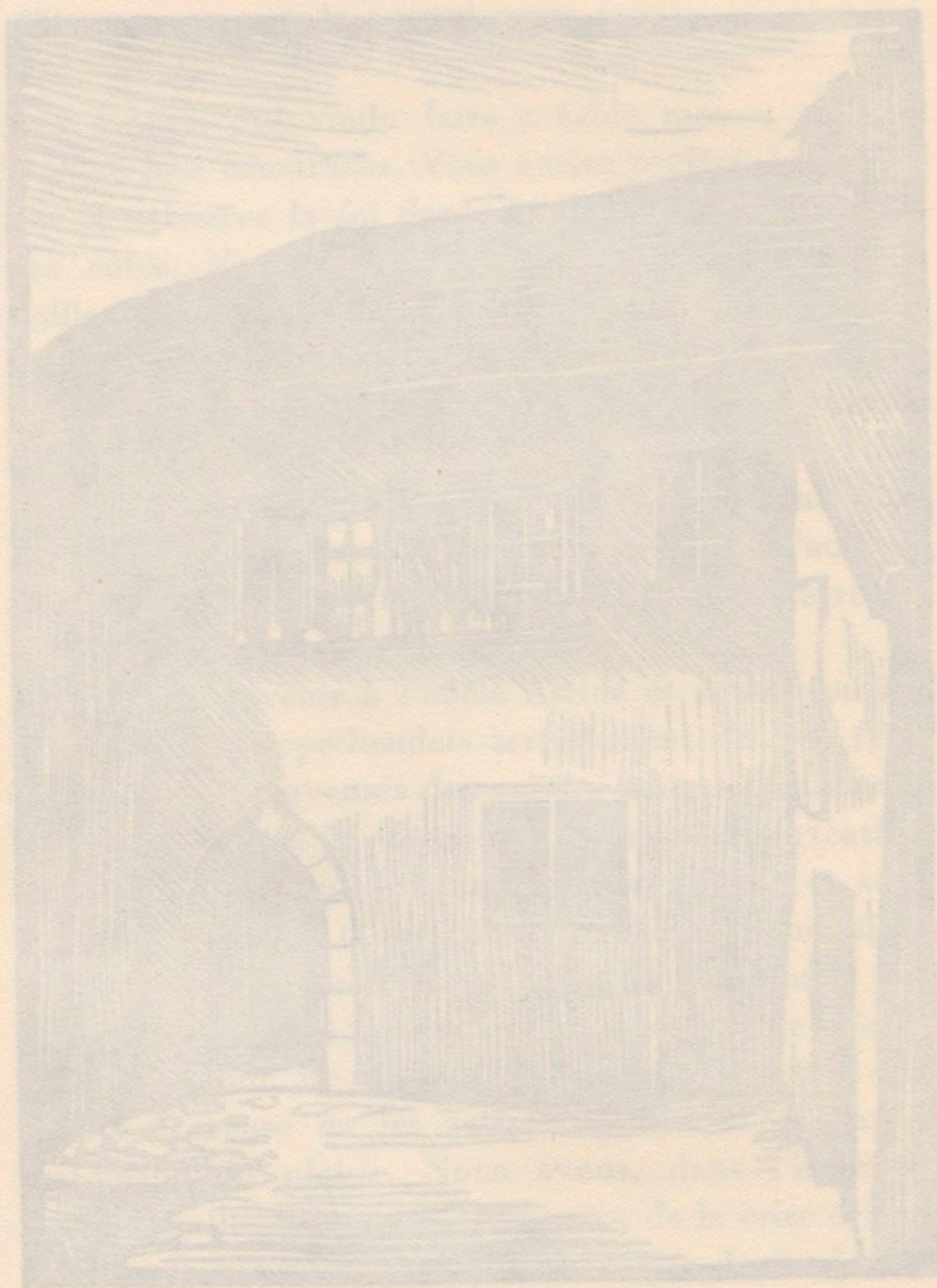
Penser que j'habite pour quelques jours la maison même où papa naquit, verse en mon âme une telle douceur ! Je tâche de me rappeler tout ce qu'il m'a raconté de son enfance, pour le revivre en ces beaux jours d'automne. J'ai voulu reprendre, hier, le chemin qu'il faisait pour aller au catéchisme. Aujourd'hui, par un sentier couvert d'ombre, je suis montée jusqu'au petit bosquet d'où l'on a, sur le plateau vaudois et les Alpes fribourgeoises, une si belle vue. C'est là, m'a-t-on dit, que papa gardait son troupeau, quand il était enfant, là qu'on le surprenait, parfois, son Evangile à la main. Je croyais le voir sous un arbre, lisant et méditant ces chapitres de S. Jean qu'il nous a, depuis, si souvent commentés.

Tout ce que je dois à votre âme profondément religieuse, chers parents, je le comprends bien, dans cette maison. Un bon vieillard qui vous a connus, le père Panchaud, m'a dit que vous étiez les jeunes gens les plus sérieux du village et que votre idéal chrétien, mieux que toute autre chose, vous a rapprochés. Vous m'avez légué cette soif de Dieu que je n'ai cessé de ressentir, même quand, au cours de

mes études, j'ai voulu faire « table rase », comme tant de mes camarades. Vous auriez préféré, bien sûr, que je retrouve la foi dans notre Eglise nationale, à vos côtés. Vous n'avez pas compris, d'abord, que j'aille chercher ailleurs. Mais, dès que vous avez senti que je ne subissais aucune contrainte, que je n'obéissais à d'autre suggestion qu'à celle de ma conscience, vous m'avez laissé suivre ma voie, quoi qu'il vous en ait coûté. Vous avez même dit, à ceux qui vous blâmaient, qu'il vous suffisait de savoir que j'adorais le même Christ que vous, laissant Dieu juge du reste. Comme je vous en remercie !

Pour en revenir à l'oncle Alcide et à nos cousins et cousines, j'appréhendais terriblement de leur faire visite. Je me souvenais des paroles amères qu'ils vous écrivirent, quand ils surent que j'allais devenir catholique. Or, ils m'ont fait un excellent accueil et sont devenus, en moins d'une heure, touchants d'amabilité. Figurez-vous qu'ils s'étaient imaginé que, une fois catholique, je ne voudrais plus rien savoir d'eux. Quand ils ont vu que je les aimais toujours, que j'étais heureuse de les retrouver, ils ont eu manifestement du plaisir. Nous avons, dans l'intimité, parlé de mille choses, de nos soucis, de la crise économique, du réconfort et de la paix que donne la foi.





Notre entente est maintenant si parfaite qu'on ne veut plus me laisser partir : il faudra, du moins, que je revienne encore cette année.

Vous êtes pour beaucoup dans le bon accueil qu'on m'a fait ici, chers parents ; car, malgré votre absence, on conserve de vous le meilleur souvenir : on vous aime, on vous respecte, je devrais dire qu'on a pour vous une sorte de culte... Et puis, il y a l'heureuse influence de M. le Pasteur Curchod : c'est une âme noble, un grand cœur. S'il ne vit que pour ses paroissiens, il ne croit pas les rendre meilleurs protestants en les excitant contre leurs combourgeois catholiques. Bien au contraire : il leur inculque le respect des convictions des autres. Il a même, un jour, du haut de la chaire, donné la piété des catholiques en exemple à ses auditeurs. C'était au moment de la moisson. Les gens, fatigués, n'étaient pas venus très nombreux au temple. M. Curchod, tout au début de son culte, en fit la remarque, ajoutant que, levé de bonne heure, il avait vu sur la route ses voisins catholiques, se rendant à l'église dès l'aube, pour ne pas sacrifier leur communion du dimanche, bien qu'ils eussent, eux aussi, peiné toute la semaine. Quel brave homme que ce pasteur ! J'ai cru devoir aller, avec Rosalie, lui faire visite, puisque nos cousins sont les amis de

la cure. Il m'a reçue d'une façon vraiment touchante, ayant l'air de me connaître et de s'intéresser à moi plus que je ne l'aurais cru. De mon catholicisme, dont l'oncle Alcide lui parle sûrement, il n'a pas soufflé mot, sans doute par discrétion. Mais, à notre départ, il avait l'air ému. Sur le seuil, en sortant du jardin, nous nous sommes retournées pour le saluer encore : son regard me suivait.

J'aurais une foule d'autres choses à vous raconter sur ce village — *notre* village — qui me rappelle tant de souvenirs, et auquel j'appartiens plus que jamais. J'en repars, du reste, remplie d'une reconnaissance très spéciale pour vous, chers parents, et désireuse de vous la témoigner toujours mieux.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Jeanne.

L'ABBÉ FAVRE A FÉLICIEN PAHUD.

Mon cher Félicien,

Voici pour tes prochaines vacances, une décision qui, je l'espère, ne te peinera pas. Comme il y a beaucoup de va et vient chez tes parents, nous avons pensé que tu serais mieux à la cure, et c'est à la cure que ma sœur prépare « la résidence de notre Abbé ».

La pauvre fille est toute drôle en songeant que ce petit Félicien qui, naguère, enfant de chœur, venait timidement chercher les burettes à la cuisine, est maintenant un grand séminariste et qu'il fera bientôt de vrais sermons.

Nous te donnons, au premier étage, la chambre bleue. Tu ne l'as peut-être jamais vue : d'ordinaire, elle est fermée. Depuis la mort de ma tante Céline qui l'habitait, nous l'avons laissée telle quelle, un peu pour respecter un souvenir très cher, un peu parce qu'il y a déjà, dans le reste de la maison, plus de place qu'il ne nous en faut. De nouveaux riches, que le « moderne » hypnotise, apprécieraient peu cette chambre ; et pourtant, comme toutes les vieilles choses, elle semble avoir une âme : tu trouveras la paix dans son calme, le repos dans sa fraîcheur. Pas de lumière électrique — tu sais que nous l'avons seulement dans les pièces habituellement occupées — mais une lampe à pétrole, coiffée de carton vert ; pas de radiateur, mais une cheminée, le feu classique d'autrefois, dont le reflet sautille en caressant les meubles. Un beau Christ en ivoire y protège un lit tout bariolé, d'où l'on voit, à travers les branches, les étoiles. Un pupitre et deux chaises, laissés par mon prédécesseur, quelques étains rangés sur une

console, quelques photos qui pâlissent aux parois, complètent l'ameublement. Le prophète Elisée, quand il allait en vacances chez ses amis de Sunam, devait se contenter d'une table, d'un lit, d'un siège et d'un bougeoir [166] : on t'a mieux traité qu'un prophète.

Nous nous réjouissons tous de ta venue, Félicien ; moi-même, je suis impatient de t'associer à mon ministère. Nous préparerons ensemble nos cérémonies et nos chants liturgiques. Nous irons visiter les pauvres et les infirmes ; tu verras comment Dieu travaille ceux qui souffrent, et qu'il est facile de leur faire un peu de bien. Nous nous accorderons quelques grandes promenades : le ciel demeure longtemps clair en cette saison. Nous aurons la joie de nous recueillir, dans notre chère église, vers la fin du jour, à l'heure où le Maître nous invite avec plus d'insistance. Tu commenceras avec moi ton apprentissage, et je t'assure qu'il sera pratique.

Tu désires des nouvelles de M. le Pasteur ? Nous voici, maintenant, tout à fait bons amis. Nous ne nous faisons guère de visites : en nous fréquentant trop, nous donnerions à nos paroissiens respectifs l'impression que toutes les religions se valent, et nous finirions par les orienter, sans y prendre garde, vers l'indifférence ; mais nous échangeons des lettres et, parfois,

nous conversons quelques instants, quand nous nous rencontrons. L'autre soir, par exemple, nous avons fait route ensemble assez longtemps, rentrant, lui, d'une tournée de malades, moi, d'une conférence décanale. Notre entretien prit un caractère d'intimité grave qu'il n'avait jamais eu. Nous regrettions, tous deux, que les catholiques soient si peu compris dans certains milieux protestants, comme les protestants, dans certains milieux catholiques ; nous constations qu'il est facile, en somme, sinon de s'entendre tout à fait, du moins de vivre fraternellement côte à côte, en y mettant, de part et d'autre, de la bonne volonté. Nous nous comprenions mieux, à mesure que nous échangions nos idées : il reconnaissait à l'Eglise catholique de grands mérites, bien qu'il relevât librement les points précis de notre doctrine qui le choquent ; je lui concédais que les fossés deviendraient moins profonds, si les catholiques s'en tenaient davantage à l'enseignement officiel de la hiérarchie, et donnaient moins d'importance à des questions de second ordre. Nous nous parlions sans chaleur, en toute loyauté ; nous nous disions que, si l'on avait agi de la sorte, il y a quatre cents ans, si l'on y avait mis le même esprit, le même cœur, on aurait fait de meilleure besogne... Nous marchions en silence depuis un bon moment,

quand nous arrivâmes aux premières maisons du village, et peut-être les anges virent-ils, dans la nuit, quelques larmes perler à ses yeux comme aux miens.

Quel privilège Dieu nous accorde, lorsqu'il nous appelle, sans aucun mérite de notre part, que dis-je ? malgré l'abus que nous faisons de ses grâces, au bonheur d'être catholiques ! Bien sûr, des hommes tels que M. le Pasteur Curchod, unis au Sauveur par la foi sincère et par la charité, sont des membres vivants du Christ et parviennent au salut. Nous n'avons même pas le droit — bien que nul ne puisse nous empêcher de faire connaître à qui nous voulons ce que nous savons être vrai — nous n'avons pas le droit de les troubler, en nous mettant indiscrètement entre leur âme et Dieu, si nos paroles risquaient de leur donner des doutes et de ne point les amener ensuite à l'heureuse possession de la vérité. Mais, comme ils seraient spirituellement plus riches, s'ils connaissaient l'enseignement intégral de l'Eglise, si, par exemple, ils possédaient l'Eucharistie, le grand mystère où, sous les apparences d'un peu de pain, le Sauveur se donne réellement à nous ! Quel inépuisable trésor ils auraient, et, sachons le reconnaître en nous frappant la poitrine, comme ils le feraient peut-être valoir mieux

que nous, enfants gâtés du Père céleste, routiniers et si peu fervents !

Hâte-toi, Félicien, de venir en vacances : j'ai besoin de t'expliquer ces choses, de faire passer en ton jeune cœur ce qui bouillonne dans le mien. Tu deviendras un apôtre : l'apôtre de la vérité dans la charité. Nous travaillerons ensemble, d'abord pour que notre peuple vive en paix, chacun gardant à son prochain l'estime et la sympathie, chacun, même, évitant avec le plus grand soin toute parole capable de causer quelque peine ; ensuite, pour que la blessure que nous déplorons soit, un jour, cicatrisée complètement. Le Sauveur a rendu sains et saufs des milliers de malheureux, quand il passait en faisant le bien sur les routes de l'Orient : pourquoi ne viendrait-il pas, sur les chemins, plus beaux encore, de notre canton, nous donner, à nous, la sainteté qui nous manque, et guérir ceux que travaille la nostalgie de l'unité, ceux qui soupirent après des certitudes et des précisions qu'ils n'ont plus ? Mais il faut que nous lui préparions les voies.

Je t'écris au soir d'un beau jour. Sous les arbres ensoleillés, déjà l'ombre s'allonge ; la campagne, à chaque instant, revêt des couleurs nouvelles. Un gazouillis d'oiseaux, caché dans les glycines, encadre ma

fenêtre, et le chant des grillons résonne à l'infini. Daigne la Providence me laisser jusqu'à mon dernier souffle au milieu de cette splendeur !

A bientôt, Félicien. Termine consciencieusement l'année scolaire, prie fidèlement aux intentions que je t'ai recommandées si souvent, et reçois l'assurance de mon affection dévouée.

Joseph Favre, curé.

LE PASTEUR CURCHOD A L'ABBÉ FAVRE.

Monsieur le Curé,

Comme il s'agit d'une chose urgente, je vous envoie un messager, avec ma requête, et je vous prie de lui remettre la réponse, pour qu'il me la rapporte immédiatement.

Vous vous souvenez, sans doute, de la jeune Française qui fut un dimanche à la messe, au cours des quelques jours de vacances qu'elle passa chez moi, l'été dernier. C'est une orpheline de guerre, que mes cousins, actuellement à Belfort, ont adoptée. Ils l'ont élevée dans la religion de ses parents : elle est une très pieuse catholique. Or, on m'écrit qu'elle vient d'être conduite à l'hôpital, pour y subir une dangereuse opération. Je dois demander, ce soir encore,

des nouvelles par téléphone. Me permettez-vous de lui faire dire que vous avez appris sa maladie, et que vous aurez un souvenir spécial pour elle dans vos prières ? Je suis sûr qu'elle en éprouvera beaucoup de plaisir ; car elle se rappelle vous avoir vu : dans ses lettres, elle me parle presque chaque fois de vous, de votre église, toujours si bien décorée, de votre sermon dont la simplicité l'a profondément touchée.

Veuillez agréer, Monsieur le Curé, avec mes meilleurs remerciements, l'expression de mon dévoûment bien sincère.

Samuel Curchod, pasteur.

L'ABBÉ FAVRE AU PASTEUR CURCHOD.

Monsieur le Pasteur,

De tout cœur, je prierai pour votre petite malade : vous pouvez le lui dire de ma part. Mais permettez-moi d'ajouter que je prierai non moins volontiers pour vous, Monsieur, qui venez de vous honorer par une démarche si délicatement exquise. Le Maître considère comme fait à lui-même ce que nous faisons au dernier d'entre les siens : il vous tiendra certainement compte de l'acte de touchante et chrétienne

charité que vous venez d'accomplir, pour procurer à cette pauvre enfant un peu de consolation.

Veuillez agréer, Monsieur le Pasteur, l'expression de ma cordiale sympathie.

Joseph Favre, curé.

LE PASTEUR CURCHOD A SŒUR NOÉMI.

Chère Sœur,

Les oreilles ne vous ont-elles pas tinté, cet après-midi ? Nous avons beaucoup parlé de vous, l'Abbé Favre et moi. Ce digne prêtre vous a connue quand, jeune encore, il allait à Saint-Loup, voir ses coreligionnaires malades. Vous aviez alors, paraît-il, la direction de l'étage des hommes. Il m'a dit l'accueil aimable que vous lui faisiez toujours, et la délicatesse avec laquelle vous lui facilitiez son ministère. Une fois, entre autres, qu'un malade n'osait pas recevoir les sacrements en présence de ses compagnons, vous l'avez fait transporter dans une chambre à part ; vous avez même disposé deux bouquets sur la petite table où devait être placé le crucifix. L'Abbé Favre parle de vous en termes on ne peut plus élogieux ; du reste, il garde, en général, un souvenir excellent des diaconesses qu'il a rencontrées.

L'entretien que je viens d'avoir avec lui n'a fait que raviver et préciser en moi des idées qui me poursuivent depuis longtemps. Je trouve dur, ma Sœur, que nous soyons, à cause de nos différences ecclésiastiques, séparés de chrétiens comme celui-là. Plus j'ai l'occasion de le connaître, plus je me sens près de lui : c'est vraiment « un Israélite sans artifice ». Il nous a donné des marques tangibles de son désir de nous être agréable ; du reste, il comprend bien le protestantisme, et ses conversations me persuadent qu'on a, chez nous, sur l'Eglise catholique, une foule d'idées inexactes. Certains points nous divisent ; mais d'autres, et de si profonds, nous rapprochent ! Un instinct secret me pousse à demander au Père céleste, dont, catholiques et réformés, nous sommes les enfants, qu'il daigne nous unir. La tâche est supérieure à nos forces, je ne me fais pas d'illusion : la mener à chef est impossible à de pauvres hommes tels que nous ; mais tout est facile à Dieu. Priez avec nous, chère Sœur ; faites prier vos compagnes, afin que son règne vienne, c'est-à-dire, afin que, tous, nous sachions nous libérer de ce qui sépare et redevenir parfaitement « un ». Que notre prière monte comme l'encens devant la face du Seigneur et que l'élévation de nos mains soit comme l'offrande du soir. Le Seigneur prêtera

l'oreille à notre voix, il nous répondra de sa montagne sainte. J'ai confiance. Le résultat, sans doute, se fera longtemps attendre. Mais il viendra.

Veuillez agréer, chère Sœur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Samuel Curchod, pasteur.

L'ABBÉ FAVRE AU PASTEUR CURCHOD.

Monsieur le Pasteur,

L'homme propose et Dieu dispose. Vous le savez, je quitte ma paroisse. La charge nouvelle que mes supérieurs me confient montre qu'ils ont encore beaucoup d'illusions sur mon compte. Je me rends à leurs désirs, bien qu'ils me causent, humainement parlant, un chagrin dont nul ne soupçonne l'acuité. Du reste, qu'il m'en coûte ou non, cela n'a pas d'importance : nous sommes entre les mains de Dieu. Mais vous devinez, Monsieur le Pasteur, que, si j'ai le cœur bien gros en m'arrachant à mes paroissiens, je ne puis vous laisser, non plus, sans émotion.

Mon rêve était de terminer ici mes jours, de prendre mon dernier repos dans ce cimetière qui dort autour de ma vieille église, au milieu d'un paysage tendrement aimé. J'avais déjà marqué ma place, près de la

porte de la sacristie, à l'endroit d'où, souvent, j'ai contemplé votre cure. Mes paroissiens, en allant aux offices, auraient eu, pendant quelque temps, un souvenir pour leur curé défunt. Vous seriez peut-être aussi venu près de ma tombe, une fois ou l'autre, avec vos enfants, et vous leur auriez dit tout bas : « il nous aimait ». Ce témoignage m'eût été bon. Mais Dieu m'indique une autre route ; j'ai toujours demandé la force de faire sa sainte volonté. Puisse mon sacrifice retomber sur notre pays en grâces de lumière et de paix.

Nous ne nous séparons pas. Quand je songe à nos rapports, durant les années que nous venons de vivre ensemble, en ce même village, ne nous voyant guère — c'était mieux, à cause de nos paroissiens —, mais pensant beaucoup l'un à l'autre, je me rappelle une inscription des catacombes : *Sine ulla laesione animae bene viximus in pace.* Je cite de mémoire, mais ce doit être exact. Nous avons toujours vécu en paix, sans aucune blessure d'âme, et nous sommes la preuve bien claire qu'on peut, même en ayant des convictions différentes, fraterniser loyalement.

Dieu nous accorde à tous les deux la grâce de sentir avec intensité le mal dont souffre notre patrie vaudoise : il nous donne l'ardent désir de tout mettre

en œuvre, pour ramener l'union que des circonstances douloureuses brisèrent, il y a quatre cents ans. Bien des fois, l'immensité de la tâche nous a paru dépasser les pauvres forces humaines ; mais nous n'avons point perdu courage, sachant que nous pouvons tout en Celui qui nous soutient. Ce travail, nous le poursuivrons encore. On nous traitera d'utopistes ; on suspectera notre loyauté ; peut-être même, nous accusera-t-on de trahir. Qu'importe, si Dieu nous approuve? Nous échouerons souvent ; nous recommencerons toujours. Avez-vous remarqué, sous les marronniers de l'allée qui mène à votre temple, combien de fruits jonchent le sol, en automne ? La plupart seront cueillis par des enfants et mis en morceaux ; d'autres pourriront sur place ; quelques-uns seulement, un tout petit nombre, cachés sous les feuilles mortes, germeront pour produire de nouveaux arbres. Si Dieu n'hésite pas à créer tant de fruits, en apparence inutiles, pour que deux ou trois, quand même, servent à quelque chose, ne refusons pas de faire des efforts que d'autres croiraient vains. La Providence aura son heure.

Je prierai chaque jour bien fidèlement pour vous, cher Monsieur. Pour vous et pour tous les vôtres. Pour Madame Curchod, que je n'ai pas l'honneur de connaître beaucoup, mais à qui je sais gré de n'avoir

point empêché vos bons rapports avec moi ; j'y vois une marque de la droiture et de la délicatesse de son cœur. Pour vos enfants, qui, sans doute, savent à peine qui je suis : Dieu veuille répandre sur eux des bénédictions abondantes ! Je conserve l'espoir que votre sympathique famille, nourrie dans l'atmosphère de paix et de charité chrétienne dont vous l'enveloppez, ne se désintéressera pas non plus de la belle œuvre de l'union.

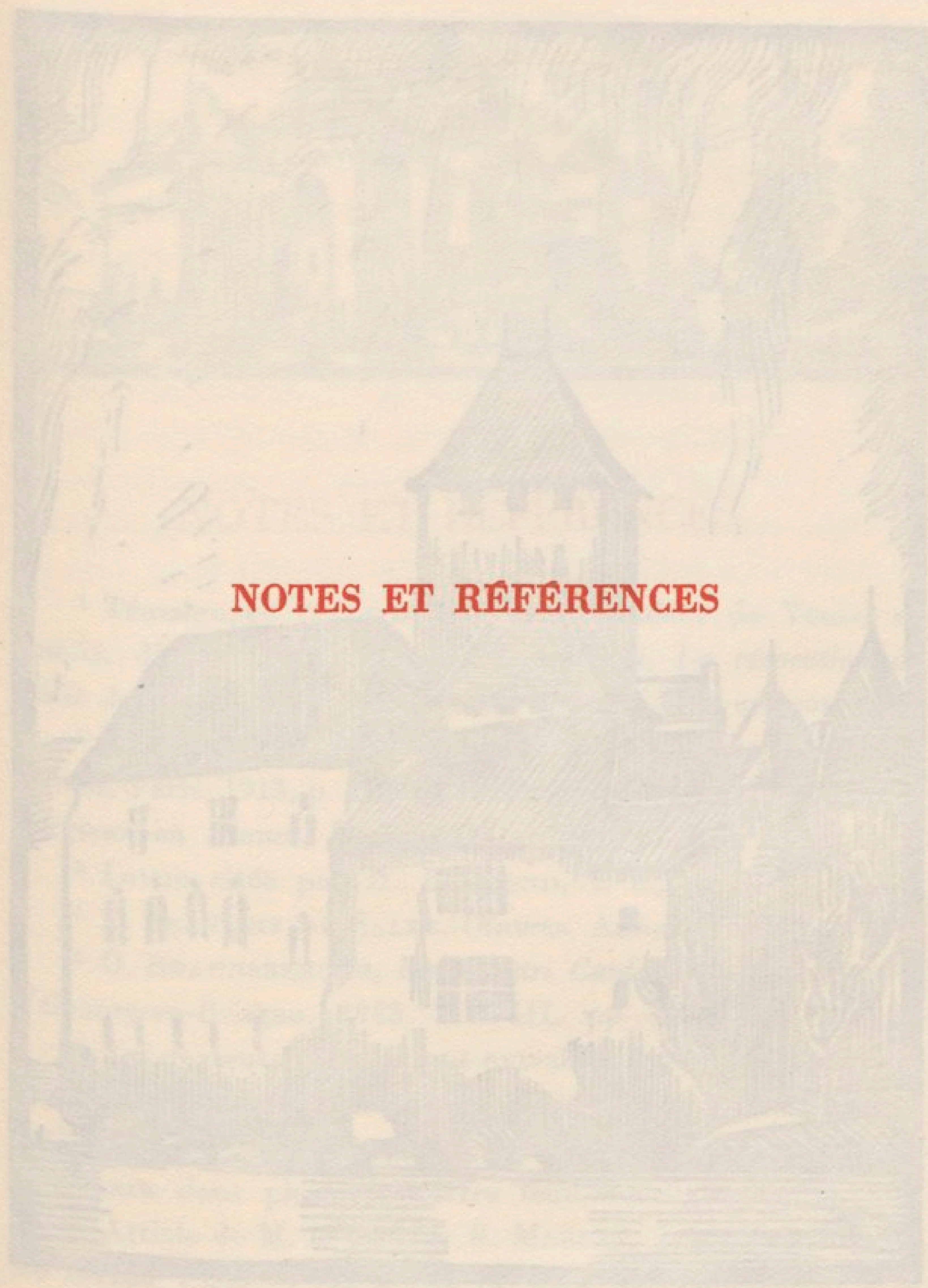
« Il en est du royaume de Dieu comme d'un homme qui jette la semence en terre. Qu'il dorme ou qu'il veille, nuit et jour, la semence germe et croît, sans qu'il sache comment. La terre produit d'elle-même, d'abord l'herbe, puis l'épi, puis le grain. Dès que l'épi est mûr, on y met la faucille ; car la moisson est là [167]. » J'ai d'infinis espoirs. Quoi qu'il advienne, lorsque, de votre cure aux volets verts et blancs, vous entendrez l'angelus sonner à l'église toute proche, vous vous rappellerez votre ami Favre ; vous penserez à la grande tâche que nous rêvions d'accomplir et que nous avons déjà commencée. Nous ne nous lasserons pas de tout faire, pour que les obstacles s'abaissent devant l'esprit de Dieu qui veut unir les âmes. Et peut-être qu'un jour, sur la route joyeusement aplanie, la rencontre, la parfaite et définitive ren-

contre, deviendra possible. Nous travaillerons et, surtout, nous prierons ensemble : ce sera notre secret.

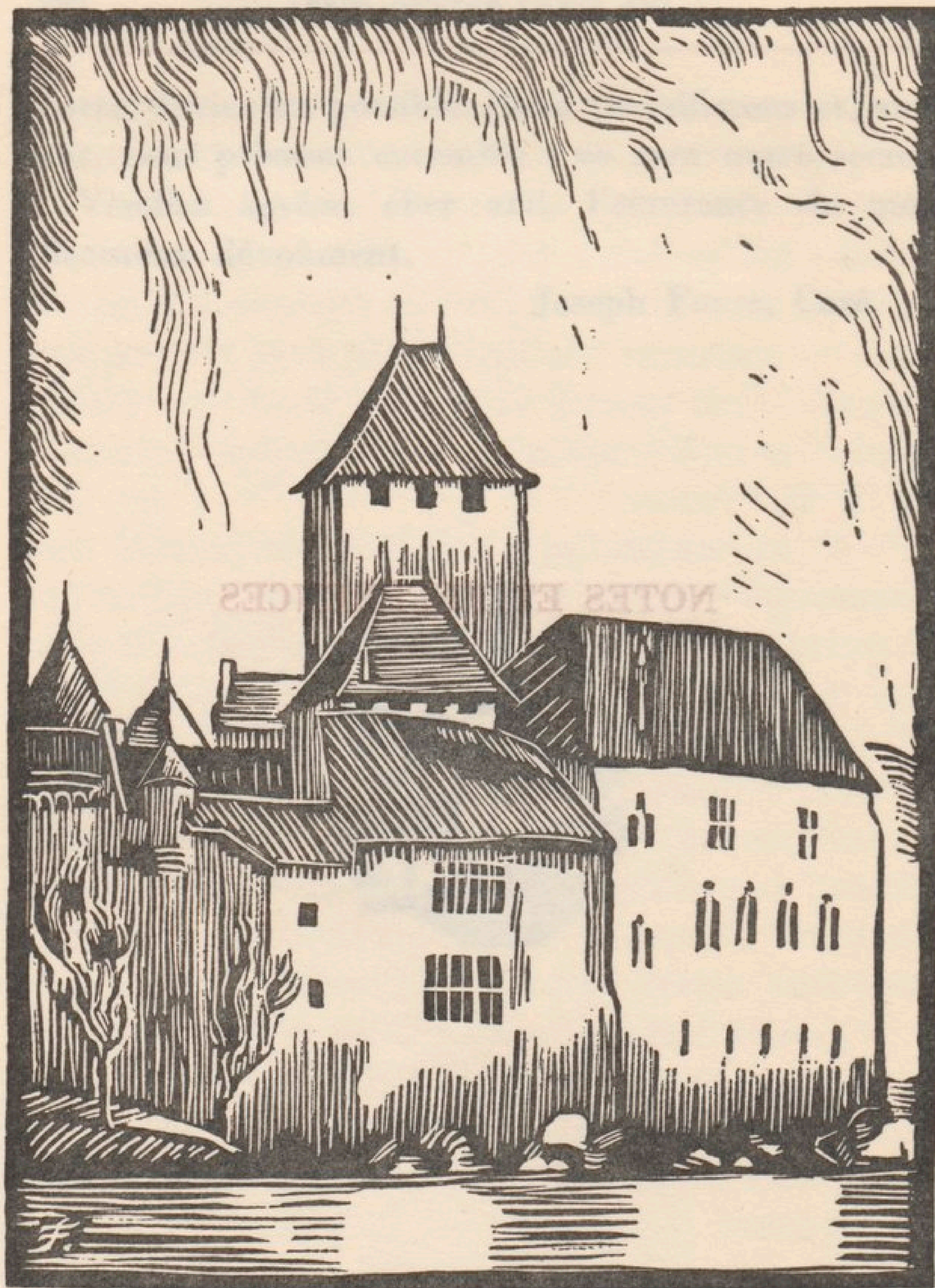
Veuillez agréer, cher ami, l'assurance de mon affectueux dévoûment.

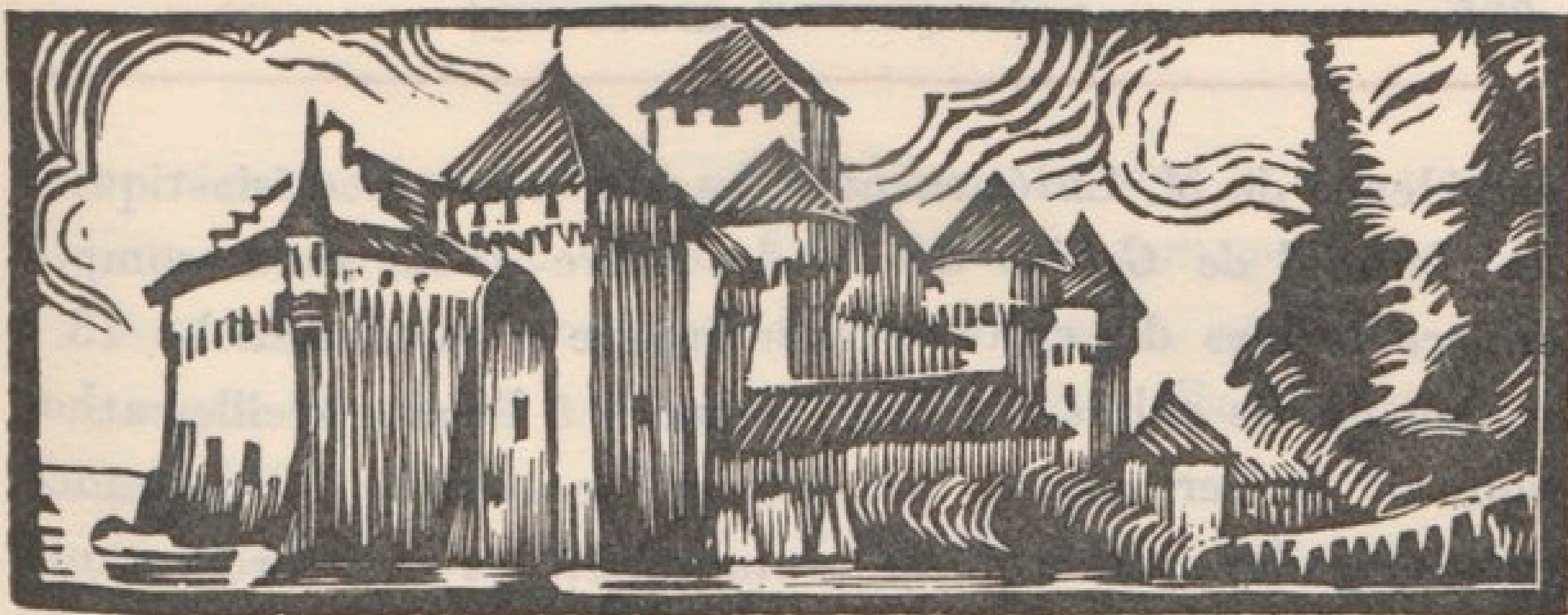
Joseph Favre, Curé.





NOTES ET RÉFÉRENCES





NOTES ET RÉFÉRENCES

[1] Témoignage rapporté par l'ambassadeur de Venise et publié, d'après PASTOR, dans M. BESSON, *La révocation de l'édit de Nantes*, 4me éd., Genève, 1933, p. 39, en note.

[2] J. CALVET, *Saint Vincent de Paul, textes choisis et commentés*, Paris, 1913, p. 95 ; H. BRÉMOND, *Histoire du sentiment religieux en France*, Paris, 1923, t. III, p. 237.

[3] Lettre citée par H. BRÉMOND, t. c., p. 239.

[4] S. FRANÇOIS DE SALES, *Œuvres*, Annecy, t. XV, p. 96.

[5] O. BRAUNSBERGER, *Beati Petri Canisii epistulae et acta*, Fribourg-en-Brisgau, 1923, t. VIII, pp. 130-131.

[6] Ces quelques phrases sont extraites, à peu près textuellement, du *Messager paroissial des Pâquis*, mars 1932. L'article, intitulé *Communion*, est signé par M. le pasteur DE SAUSSURE ; il a paru dans plusieurs autres feuilles religieuses.

[7] Article de M. le pasteur E. MARION, *Journal de Genève*, 10 février 1932. — On a l'air de tenir particulièrement à la

présidence de M. Chrétien pour les cultes interecclésiastiques. Le *Journal de Genève* du 20 décembre 1932, rend compte en ces termes du culte « œcuménique » du dimanche 18 : « L'un de ces cultes eut lieu dimanche à l'église vieille-catholique de St-Germain, en présence d'une nombreuse assistance composée des fidèles de la communauté et de représentants de la presque totalité des autres églises, y compris l'Armée du Salut. L'office fut célébré, selon le rite vieux-catholique, par M. le curé Chrétien, après quoi, le vénérable ecclésiastique monta en chaire et prononça une excellente prédication, tout à fait dans la note de « Stockholm », tout en étant appropriée à la préparation de Noël. »

[8] *Une réponse claire*, article du *Semeur vaudois*, 9 avril 1932.

[9] Je cite l'édition parue à Soleure, chez Gassman, en 1910.

[10] Alph. CHRÉTIEN, Vén. Adj., *Esquisse historique de la Loge « Les Amis fidèles »*, présentée au temple de la rue Bovy-Lysberg, le 29 mars 1908. Orient de Genève, 1908. Dans l'exemplaire que je possède, la photographie en question se trouve entre la page 64 et la page 65.

[11] *Journal religieux*, 26 mars 1932.

[12] *Journal religieux*, 10 avril 1932.

[13] *Semaine religieuse* de Genève, 23 avril 1932.

[14] S. JÉRÔME († 420), *Epist. XV, ad Damasum*, 2. MIGNE, XXII, 355.

[15] *Catéchisme catholique pour la Suisse romande*, Cours supérieur, p. 52.

[16] S. AUGUSTIN († 430), *Contra duas epist. Pelag.*, I, 3 :

« Ces réponses que je fais à leurs deux lettres, je les envoie à Votre Sainteté (ad tuam Sanctitatem), non pour qu'elle s'y instruise, mais pour qu'elle les examine, et pour que, si quelque chose s'y trouve qui lui déplaise, elle le corrige. » MIGNE, XLIV, 551.

[17] S. AUGUSTIN, *Sermo CXXXI*, 10 : « Sur cette matière, les décisions de deux conciles ont été envoyées au Siège apostolique (ad Sedem apostolicam) ; des réponses en sont aussi revenues. La cause est donc terminée : plaise à Dieu que l'erreur se termine également. » MIGNE, XXXVIII, 734.

[18] S. AUGUSTIN, *Epist. CLXXIII*, 6. MIGNE, XXXIII, 755.

[19] Ces deux alinéas sont tirés d'un discours fait par l'auteur, lors de la célébration du 450me anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération suisse, le 5 juillet 1930, et d'un autre, adressé aux jeunes gens catholiques du canton de Vaud réunis à Echallens, le 5 mai 1932.

[20] S. MATTHIEU, XX, 25-28.

[21] S. MATTHIEU, XXIII, 9-10.

[22] Cette lettre est presque entièrement extraite du livre de l'auteur sur *Saint Pierre et les origines de la primauté romaine*, Genève, SADEA, 1929, pp. 27-40. On trouvera dans cet ouvrage toutes les références utiles qui ne sont pas citées ici.

[23] S. MATTHIEU, XVI, 13-16 ; S. MARC, VIII, 27-30 ; S. LUC, XI, 18-21.

[24] A. LOISY, *Les évangiles synoptiques*, t. II, pp. 7-8.

[25] Nombreuses références dans *Saint Pierre et les origines de la primauté romaine*, p. 34, note 2.

[26] *Concile de Trente*, Sess. VI, c. 8.

[27] S. AMBROISE († 397), *Enarrationes in psalmos*, XL, 30. MIGNE, XIV, 1082.

[28] *Act.*, IV, 11-12.

[29] *Première ép. de S. Pierre*, II, 4-6.

[30] *Première aux Cor.*, III, 11.

[31] *Eph.*, II, 19-22.

[32] S. JEAN, I, 41-42.

[33] S. MARC, III, 17.

[34] *Gen.*, XVII, 1-5.

[35] *Gen.*, XXXII, 28.

[36] *Gen.*, XLI, 44-45.

[37] ISAIE, XXII, 22.

[38] *Apoc.*, III, 7.

[39] S. MATTHIEU, XVIII, 18.

[40] S. LUC, XXII, 31-32.

[41] S. JEAN, XXI, 15-17.

[42] *Gal.*, II, 11-14.

[43] TERTULLIEN († v. 240), *De praescriptionibus*, 23. MIGNE, II, 36.

[44] *Gal.*, I, 18-19.

[45] S. MATTHIEU, XVI, 21-23 ; S. MARC, VIII, 31-33

[46] S. MATTHIEU, XVII, 1-9 ; S. MARC, IX, 1-9.

[47] G. H., *La raison d'être du protestantisme*, dans le *Journal religieux*, 5 nov. 1932.

[48] *Concile de Trente*, Sess. XXV, *De invocatione sanctorum*.

[49] Sur tout ceci, voir un article de la *Semaine catholique*,

1920, pp. 505-506, où l'on résume un travail du R. P. GARDEIL, O. P., *Revue Thomiste*, 1920, pp. 18 et ss.

[50] S. ANSELME († 1109), *Cur Deus homo*, II, 20. MIGNE, CLVIII, 429.

[51] *Rom.*, VIII, 29.

[52] Cette lettre est presque intégralement extraite de ma lettre pastorale de 1923 : *La dévotion à Jésus-Christ*.

[53] Le texte de cette lettre est tiré d'un sermon fait par l'auteur à la cathédrale de Fribourg, le jour de Pâques 1930.

[54] *Gal.*, I, 8.

[55] Le texte de cette lettre est tiré d'une conférence faite par l'auteur à la Semaine sociale de Lyon, en 1925, sur *L'autorité dans l'Eglise*.

[56] S. ANSELME, *Admonitio morienti*. Cité dans mon petit livre *La Route aplanie*, 11me édition, 1932, p. 87.

[57] La plus grande partie de cette lettre est empruntée à ma lettre pastorale de 1925 : *Marie, notre Mère*.

[58] S. JEAN, XIV, 6 ; XI, 25.

[59] S. JEAN, XV, 1-8 ; *Première aux Cor.*, VI, 15 ; XII, 27 ; *Eph.*, V, 30.

[60] *Gal.*, II, 20.

[61] *Gal.*, IV, 4.

[62] S. THOMAS, *Summa Theol.*, IIIa, q. XXVII, art. 5, ad 1.

[63] Je ne fais guère ici que résumer BOSSUET, *Troisième sermon pour la fête de la Conception de la Sainte Vierge*, 1er point. Ed. LEBARCQ, 1892, t. V, pp. 609-614.

[64] *Act.*, I, 22.

[65] *Act.*, I, 14.

[66] Sur tout ceci, voir le sobre et clair commentaire de M. l'abbé BAUDIN, *L'Evangile*, 2me éd., Paris, 1922, p. 148, note.

[67] S. LUC, I, 38 : « Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. » Dans son excellent ouvrage, traduit sous ce titre : *Le culte de la Sainte Vierge dans l'Eglise catholique* (2me éd., Paris, Douniol, 1908, pp. 53-56), le cardinal NEWMAN insiste sur ce fait que Marie n'est pas seulement « un pur instrument physique », mais « une cause intelligente et responsable » de l'Incarnation.

[68] BOSSUET, *l. c.*

[69] S. LUC, I, 44 ; cf. I, 15.

[70] S. AMBROISE, *De institutione virginis*, VII, 50. MIGNE, XVI, 319.

[71] *Concile de Trente*, Sess. VI, c. 8.

[72] S. THOMAS, *Summa Theol.*, IIIa, q. XLIII, art. 3, ad 3.

[73] S. JEAN, II, 11.

[74] S. JEAN, II, 1-12.

[75] S. BERNARD († 1155), *Sermo II in Dominica I post octavam Epiphaniae*, 5. MIGNE, CLXXXIII, 160 : « Jésus ne parle pas comme s'il s'indignait et s'il voulait confondre la tendre réserve de la Vierge sa Mère, puisque, lorsque les serviteurs, suivant l'ordre de celle-ci, vinrent à lui, il fit sans hésiter ce qu'elle avait suggéré. Pourquoi donc Jésus a-t-il d'abord ainsi répondu ? A cause de nous, pour que le souci des parents ne préoccupe pas trop ceux qui sont entrés au service du Seigneur. » On connaît, d'ailleurs, la doctrine de S. BERNARD,

d'après laquelle Jésus est la source des grâces et Marie, le canal, *aquaeductus*, par où elles passent. *In nativitate Mariae, sermo de aquaeductu*, 3-4. MIGNE, CLXXXIII, 439-440.

[76] S. MATTHIEU, X, 22 ; cf. XXIV, 13.

[77] S. JEAN, XIX, 26.

[78] *Philip.*, II, 13 ; cf. S. JEAN, XV, 5.

[79] S. JEAN, VI, 44.

[80] *Rom.*, VIII, 33 ; *Gal.*, III, 8 ; etc.

[81] Jacques DE VORAGINE († 1298), *Mater Dei, Sermones aurei*, éd. FIGAROL, Toulouse, 1876, pp. 244, ss.

[82] *Rom.*, V, 15 ; *Première aux Cor.*, XV, 47.

[83] S. JUSTIN († v. 163/167), *Dialogus cum Tryphone*, 100. MIGNE, PG, VI, 710.

[84] S. IRÉNÉE († v. 202), *Contra Haer.*, III, 22, 4. MIGNE, PG, VII, 959.

[85] S. IRÉNÉE, *Contra Haereses*, V, 19, 1. MIGNE, PG, VII, 1175.

[86] S. AUGUSTIN († 430), *De agone christiano*, XXII (*al.* 24). MIGNE, XL, 303.

[87] S. MAXIME (Vme siècle), *Hom.* XV. MIGNE, LVII, 254.

[88] S. EPIPHANE († v. 403), *Haer.*, LXXVIII, 18. MIGNE, PG, XLII, 727.

[89] S. PIERRE CHRYSOLOGUE († v. 450), *Sermo* XCIX. MIGNE, LII, 479.

[90] S. AMÉDÉE († 1149), *Hom. VIII*. MIGNE, CLXXXVIII, 1343 ; J. GREMAUD, *Homélies de S. Amédée, évêque de Lausanne*, Romont, 1866, p. 253.

[91] S. CYRILLE D'ALEXANDRIE († 444), *Hom. IV.* MIGNE, PG, LXXVII, 991.

[92] S. ILDEPHONSE DE TOLÈDE († 669), *De virginitate perpetua sanctae Mariae*, IV. MIGNE, XCVI, 69.

[93] S. AUGUSTIN, *De Sancta virginitate*, 6. MIGNE, XL, 399.

[94] *Mémoires et documents publiés par la société d'histoire de la Suisse romande*, t. VII, p. 315 : « Les clercs, citoyens, nobles et bourgeois ont reconnu à l'évêque de Lausanne que toute la ville de Lausanne, tant la cité que le bourg, est la dot et l'alleu de la Bienheureuse Marie de Lausanne. »

[95] A. RUCHAT, *Histoire de la Réformation en Suisse*, édition de Genève, 1740, t. II, p. 278.

[96] F. BONIVARD, *Advis et devis de la source de l'idolâtrie et tyrannie papale, par laquelle practique et finesse les papes sont en si haut degré montez.* Publié par J.-J. CHAPONNIÈRE et G. REVILLOD. Dédié à la société d'histoire et d'archéologie de Genève. Genève, Fick, 1856, p. 137.

[97] H. VUILLEUMIER, *Histoire de l'église réformée du pays de Vaud*, t. I, Lausanne, 1927, p. 381.

[98] Voir, sur cette question, J. CALVET, *Saint Vincent de Paul, textes choisis et commentés*, Paris (1913), p. 95 ; H. BRÉMOND, *Histoire du sentiment religieux en France*, Paris, 1923, t. III, p. 237.

[99] S. MATTHIEU, VIII, 11-12.

[100] Cet alinéa est presque textuellement extrait d'un discours de l'auteur fait à la fédération catholique genevoise, à Chêne-Bourg, le 24 avril 1932.

[101] M. Besson, *L'Eglise catholique et la Bible*, 2me éd., Paris, de Gigord, 1931. Voir notamment pp. 73-74 : *La Bible imprimée*, et pp. 93-106 : *La Bible en langue vulgaire*. On trouve un plus grand nombre de documents reproduits dans la première édition, parue à Genève en 1929.

[102] F. Buisson, *Sébastien Castellion*, Paris, 1892, t. II, p. 251, note 3.

[103] J. Dœllinger, *Die Reformation, ihre innere Entwicklung und ihre Wirkungen*. Ratisbonne, 1848, t. III, pp. 546-563. Voir aussi mon petit livre *La révocation de l'édit de Nantes*, 4me éd., Genève, 1933, p. 49, note 2.

[104] *Lettre de Luther à Link*, citée par Dœllinger, t. III, p. 141.

[105] J. Kœstlin, *Luthers Theologie in ihrer geschichtlichen Entwicklung*, 2me éd., Stuttgart, 1901, t. I, p. 22.

[106] A. Chavan, *Le protestantisme et son histoire*, dans *Le Protestantisme, trois conférences*, 16 février-2 mars 1922, Lausanne, 1923, p. 18.

[107] H. Denifle, O. P., *Luther und Luthertum*, trad. J. Paquier, *Luther et le Luthéranisme*, Paris, 1910, t. I, p. XVI.

[108] *Concile de Trente*, Sess. VI, can. 1.

[109] Cette lettre contient l'essentiel de ma brochure sur *Les Indulgences*, Genève, 1931. On trouvera dans cette dernière toutes les citations in extenso.

[110] *Concile de Trente*, Sess. XIV, cap. 8 : « Le concile déclare tout à fait faux et contraire à la parole de Dieu que la faute ne puisse jamais être pardonnée par le Seigneur, sans que la

peine entière soit remise. » La « satisfaction » n'est pas seulement une peine vindicative ; elle est surtout médicinale. L'expiation des péchés revêt, de la sorte, le caractère d'une véritable expiation.

[111] *II Sam.* (*Vulg. : II Reg.*), XII, 13-14.

[112] *Concile de Trente*, Sess. XIV, cap. 8 : « Nous qui, par nous-mêmes et en tant que par nous-mêmes, ne pouvons rien, nous pouvons tout avec la collaboration de celui qui nous rend forts. »

[113] TERTULLIEN († v. 240), *Liber de Poenitentia*, 9. MIGNE, I, 1243-1244 ; cf. 7. MIGNE, I, 1241.

[114] S. JÉRÔME († 420), *Epist. LXXIII*, 4. MIGNE, XXII, 692.

[115] S. ISIDORE DE SÉVILLE († 636), *De ecclesiasticis officiis*, II, 17, 3-4. MIGNE, LXXXIII, 802.

[116] S. AUGUSTIN († 430), *Sermo CCXXXII*, 8. MIGNE, XXXVIII, 1111.

[117] S. AUGUSTIN (ou un de ses contemporains), *Sermo CCLI*, 10. MIGNE, XXXIX, 1546. Il est intéressant, à propos de cette tendance à restreindre la publicité de la pénitence, de rappeler la lettre de S. LÉON, réprouvant la « confession » publique. MIGNE, LIV, 1210-1211.

[118] FAUSTE DE RIEZ († v. 490), *Sermo III*. MIGNE, LVIII, 875.

[119] GENNADE DE MARSEILLE († 495), *De ecclesiasticis dogmatibus*, 53. MIGNE, LVIII, 994.

[120] *Concile d'Arles* (813), can. 26. *Mon. Germ. Hist.*, *Conc.*, t. II, 253. — *Concile de Reims* (813), can. 31 ; t. c., 256. — *Concile de Châlons* (813), can. 25 ; t. c., 278.

[121] RABAN MAUR († 856), *De clericorum institutione*, II, 30. MIGNE, CVII, 342-343.

[122] *Concile d'Agde* (506), can. 60. MANSI, VIII, 334. Ce canon se trouve répété au concile d'Epaone, en 517 (auquel assistaient les évêques des trois diocèses de ce que nous appelons aujourd'hui la Suisse romande), can. 29. *Mon. Germ. Hist., Conc.*, t. I, p. 25.

[123] *Concile de Châlons* (813), can. 25, cité ci-dessus, note 120. N. PAULUS, *Zeitschrift für kath. Theologie*, t. XXXIII, 1909, pp. 289-293, cite un certain nombre de textes prouvant qu'on ne pouvait plus faire accepter la pénitence publique à cette époque-là.

[124] *Concile de Châlons* (813), can. 34. *Mon. Germ. Hist., Conc.*, t. II, p. 280.

[125] S. CYPRIEN († 258), *Epist. LV*, 13 ; éd. HARTEL, p. 632. MIGNE (*ep. X*, 13), III, 779-780.

[126] EUSÈBE DE CÉSARÉE († v. 340), *Hist. Eccl.*, V, 2. MIGNE, PG, XX, 436.

[127] CLÉMENT D'ALEXANDRIE († v. 215), *Quis dives salvetur*, 42. MIGNE, PG, IX, 650.

[128] TERTULLIEN, *De Poenitentia*, 10. MIGNE, I, 1245.

[129] TERTULLIEN, *Ad martyres*, 1. MIGNE, I, 621. Sur la doctrine de la communion des saints dans l'Eglise primitive, on lira toujours avec profit J. P. KIRSCH, *Die Lehre von der Gemeinschaft der Heiligen im christlichen Altertum*, Mayence, Kirchheim, 1900.

[130] ORIGÈNE († v. 254), *Exhortatio ad martyrium*, 30, 50. MIGNE, PG, XI, 602. 635.

[131] ORIGÈNE, *In Cant. Cant.*, III, II, 4. MIGNE, PG, XIII, 160.

[132] S. DENYS D'ALEXANDRIE († v. 265), dans EUSÈBE, *Hist. eccl.*, VI, 42. MIGNE, PG, XX, 614-615.

[133] THÉODORE DE CANTORBÉRY († 690), *Poenitentiale*, 14. MIGNE, XCIX, 936.

[134] *Concile de Tours* (813), can. 22. *Mon. Germ. Hist.*, *Conc.*, t. II, p. 289.

[135] *Concile de Châlons* (813), can. 38. *Mon. Germ. Hist.*, *Conc.*, t. II, p. 281.

[136] *Concile de Paris* (829), can. 32. *Mon. Germ. Hist.*, *Conc.*, t. II, p. 633.

[137] *Tobie*, IV, 11 : « L'aumône délivre de tout péché et de la mort, et elle ne laissera point l'âme descendre dans les ténèbres » ; — XII, 9 : « L'aumône délivre de la mort, et c'est elle qui efface les péchés et qui fait trouver la miséricorde et la vie éternelle. » — *Eccli.*, III, 28 : « L'eau éteint le feu le plus ardent et l'aumône expie les péchés. » — *Daniel*, IV, 24 : « Rachète tes péchés par la justice et tes iniquités par la miséricorde envers les malheureux. »

[138] THÉODORE DE CANTORBÉRY, *Capitula*, 8. MIGNE, XCIX, 939.

[139] EGBERT D'YORK († 767), *Poenitentiale*, I, 1, 2. MIGNE, LXXXIX, 403.

[140] *Concile de Tribur* (895), can. 56. MANSI, XVIII, 156.

[141] *Concile de Reims* (923). MANSI, XVIII, 345-346.

[142] THÉODULPHE D'ORLÉANS († 821), *Capitulare*. MIGNE, CV, 222.

[143] BONIFACE VIII, *Institutio iubilaei*, anno 1300. C. COQUELINES, *Bullarum amplissima collectio*, Rome, 1742, t. III, 2, p. 94. Ed. Turin, t. IV, p. 156.

[144] S. THOMAS, *Comm. in librum IV Sententiarum*, Dist. XX, art. 3, sol. 2.

[145] CANGHITA L'ABBESSE, *Epist. ad S. Bonifacium*, datée de 733. MIGNE, LXXXIX, 728.

[146] S. BÈDE LE VÉNÉRABLE († 735), *Hist. eccl.*, V, 23. MIGNE, *P. L.*, XCV, 210. Le même auteur, *Hist. Eccl.*, V, 7, MIGNE, *t. c.*, 236, raconte comment le roi Cedwal († 701) voulut aller se faire baptiser à Rome : « ut ad limina beatorum apostolorum fonte baptismatis ablueretur, in quo solo didicerat generi humano patere vitae caelestis introitum ». Il ajoute, *Hist. Eccl.*, V, 7, MIGNE, *t. c.*, 238, qu'on se rendait au tombeau des apôtres, dans l'espoir d'être un jour reçu plus paternellement par eux dans le ciel, et que le pèlerinage était alors très populaire, du moins chez les habitants de la Grande-Bretagne : « ad limina beatorum apostolorum profectus est, cupiens in vicinia sanctorum locorum ad tempus peregrinari in terris, quo familiarius a sanctis recipi mereretur in caelis : quod, his temporibus, plures de gente Anglorum, nobiles, ignobiles, laici, clerici, viri ac feminae certatim facere consuerunt ».

[147] GÉRARD, *Vita S. Udalrici*, 21. MIGNE, CXXXV, 1042.

[148] HETTO DE BALE († 830), *Capitul.*, 18. MIGNE, CV, 766.

[149] *Concile de Châlons* (813), can. 45. *Mon. Germ. Hist., Conc.*, t. II, p. 283.

[150] *Concile de Clermont* (1095), can. 2. MANSI, XX, 816. Cf. la letttre d'Urbain II aux chrétiens de Bologne. MIGNE, CLI, 483.

[151] Sur toute cette question, il y a une étude impartiale et très fouillée dans L. PASTOR, trad. A. POIZAT, *Histoire des Papes depuis la fin du moyen âge*, t. VII, Paris, 1909, pp. 228-282.

[152] S. THOMAS, *Comm. in librum IV Sententiarum*, Dist. XX, q. I, art. 3, sol. 3.

[153] Le R. P. MANDONNET, O. P., rendant compte d'un livre de N. PAULUS, *Johann Tetzel, der Ablassprediger*, Mayence, 1899, a publié, dans la *Revue Thomiste*, 1899, p. 481 et 1900, p. 178, un excellent article sur *Jean Tetzel et sa prédication des indulgences :* il le lave des principales accusations portées contre lui par les premiers réformateurs et répétées, depuis, par beaucoup, sans aucun contrôle. « On est autorisé à l'affirmer sur l'autorité de ses écrits, dit-il entre autres, Tetzel n'a pas enseigné que l'indulgence est une remise de la faute ou des péchés eux-mêmes, mais bien de la peine qui leur est due, ce qui est strictement conforme à la doctrine traditionnelle de l'Eglise. » Si, d'ailleurs, nous consultons les écrits eux-mêmes des « prédicateurs d'indulgences », nous voyons que, d'ordinaire, ils sont loin de s'être permis les écarts que certains leur reprochent. Ne serait-il pas injuste de n'invoquer dans le débat que les témoignages de leurs adversaires acharnés ?

[154] N. PAULUS, *Geschichte des Ablasses im Mittelalter* Paderborn, t. III, 1923, p. 458.

[155] P. Mandonnet, *Jean Tetzel*, 1900, p. 182 : « A en croire certains historiens, Tetzel aurait enseigné que l'on peut gagner l'indulgence sans repentir et sans confession. Cependant, s'il est quelque chose de clairement établi dans les documents émanés de Tetzel, c'est la nécessité de l'un et de l'autre. « Au saint Concile de Constance, répond-il à Luther, en visant la bulle de Martin V, du 22 février 1418, on a de nouveau établi que *quiconque veut gagner l'indulgence doit, conformément à la règle de l'Eglise, s'être repenti et confessé, ou se proposer de le faire*. Cette condition se trouve aussi généralement dans les bulles d'indulgence et les lettres pontificales. » Ailleurs, il déclare que *personne ne gagne l'indulgence sans un véritable repentir*, que l'indulgence *ne vaut que pour la peine des péchés dont on s'est repenti et confessé*, et ainsi de suite. »

[156] Il faut distinguer avec soin les indulgences et les lettres d'indulgence ou lettres de confession. Les lettres d'indulgence étaient des cédules que l'on recevait au temps du jubilé, et qui procuraient *dans la suite* des avantages spirituels. On pouvait acquérir ces lettres pour soi ou pour d'autres : au commencement du XVIme siècle, elles étaient ordinairement taxées un quart de florin. Voici en quoi elles consistaient. Dans ce temps-là, le fidèle ne pouvait, en principe, recevoir l'absolution que de son curé. La lettre d'indulgence ou de confession donnait le droit de se choisir un confesseur — celui qu'on voulait — une fois durant la vie et une autre fois au moment de la mort ; elle donnait le droit de se faire absoudre

par celui-ci de tous les cas réservés, même, sauf quelques exceptions, des cas réservés au pape ; elle donnait le droit de se faire absoudre, autant de fois qu'on le désirait, par le confesseur ordinaire, des cas réservés non pontificaux ; elle donnait le droit de recevoir une indulgence plénière au cours de la vie et une autre à l'article de la mort. Mais elle ne donnait le droit de se faire absoudre que *moyennant confession et repentir*, elle ne donnait le droit d'obtenir l'indulgence *qu'après la confession et le repentir*. Ces usages peuvent nous paraître étranges : il n'en est pas moins vrai qu'on les dénature injustement quand on confond l'achat d'une lettre d'indulgence et l'achat du pardon des péchés. — Il faut ajouter encore que, très probablement, on considérait alors comme ayant perdu tout droit au bénéfice de l'indulgence quiconque péchait par présomption, c'est-à-dire péchait dans la confiance de racheter ensuite sa peine par l'indulgence.

157 C'est ce que Luther lui-même laisse entendre, dans plusieurs de ses fameuses thèses du 31 octobre 1517. Il ne s'en prend pas encore tant au pape qu'aux prédicateurs d'indulgences, qu'il accuse de ne point parler suivant les directions du pape et de travestir sa pensée. Le pape, dit-il, s'il savait comment se comportent les prédicateurs d'indulgences, préférerait voir brûler la basilique de Saint-Pierre, plutôt que de laisser exploiter ses brebis (*Thèse II*, 25) : « Docendi sunt christiani quod si papa nosset exactiones venialium praedicatorum, mallet Basilicam S. Petri in cineres ire quam aedificari cute, carne et ossibus ovium suarum. » Dans la

Thèse IV, 16, il dit : Si les indulgences étaient prêchées suivant l'esprit et la pensée du pape, les objections qu'on leur oppose se résoudraient facilement ou même n'existeraient pas ; « Si ergo veniae secundum spiritum et mentem papae praedicarentur, facile illa omnia solverentur, immo non essent. » D. Martin Luther, *Werke*, éd. Weimar, t. I, 1883, pp. 235 et 238. C'est après seulement, quand le feu des polémiques l'eut entraîné plus loin, que Luther s'en prit ouvertement à l'autorité du pape. Il est, d'ailleurs, établi que l'affaire des indulgences ne fut qu'une occasion ou qu'un prétexte : les points principaux de la doctrine essentielle de Luther étaient déjà nettement fixés dans son esprit avant 1517. Dès 1515, il n'était, au fond, plus catholique. On en trouve la preuve dans H. Denifle-Paquier, *Luther et le Luthéranisme*, t. II, Paris, Picard, 1911, p. 384, ss. Peut-être même son évolution est-elle antérieure à 1513, comme K. Holl semble l'avoir prouvé. Voir *Nova et Vetera*, 1928, p. 388-389.

158 *Concile de Latran* (1215), can. 62. Mansi, t. XXII, p. 1050.

159 *Concile de Trente*, Sess. XXI, c. 9 ; Sess. XXV, *Decretum de indulgentiis*.

160 Lotsald, *Vita S. Odilonis*, VII, 23.

161 Article *La Toussaint*, dans *La Revue* du 1er novembre 1928. L'année suivante, exactement le 1er novembre 1929, la même *Revue* publiait un autre article, encore plus explicite, sur le même sujet. Il commençait ainsi : « C'est aujourd'hui la Toussaint, jour qui, depuis quelques années, à Lausanne,

est consacré au souvenir des morts. Pour quelques heures, les hommes renonceront à leurs agitations quotidiennes et s'en iront au cimetière, orner la tombe de leurs chers disparus. Cet usage touchant se généralise de plus en plus. »

[162] S. AUGUSTIN, *Enchiridion*, LXIX (18) ; MIGNE, XL, 265. *Enarr. in psalm. XXXVII*, 3 ; MIGNE, XXXVI, 397. *De civitate Dei*, XXI, 24, 2 ; MIGNE, XLI, 737.

[163] S. AUGUSTIN (ou un contemporain), *Sermo CLXXII*, 2. MIGNE, XXXVIII, 936.

[164] S. AUGUSTIN, *Confess.*, IX, 11. MIGNE, XXXII, 775. — Cette lettre est extraite en grande partie d'un sermon fait par l'auteur à Fribourg, le 2 novembre 1931, et diffusé par radio.

[165] *Le Cinéma suisse*, 1928, p. 46. L'article est intitulé : *Les fossoyeurs du Cinéma.*

[166] *II Rois* (*Vulg. : IV Reg.*) IV, 10.

[167] S. MARC, VI, 26-28.

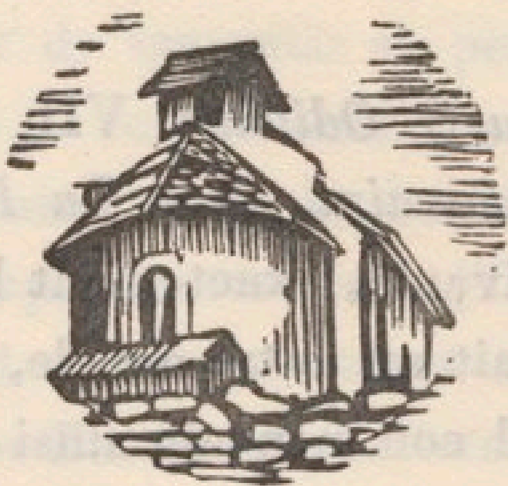


TABLE DES MATIÈRES
ET DES ILLUSTRATIONS



TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE 7

Ire PARTIE

Le Pasteur Curchod à l'Abbé Favre 11
L'Abbé Favre au Pasteur Curchod 13
Le Pasteur Curchod à l'Abbé Favre 18
L'Abbé Favre à Monseigneur Balestra 20
La Comtesse de Villebrune à l'Abbé Favre 26
L'Abbé Favre à la Comtesse de Villebrune 27
Le Pasteur Curchod à l'Abbé Favre 34
L'Abbé Favre au Pasteur Curchod 41
L'Abbé Favre à Félicien Pahud 54
Le Pasteur Curchod à l'Abbé Favre 66
L'Abbé Favre au Pasteur Curchod 67
L'Abbé Favre à son frère 91
Félicien Pahud à l'Abbé Favre 93

L'Abbé Favre à Mademoiselle Regamey 97
David Métral à l'Abbé Favre 100
L'Abbé Favre à David Métral 103
Jean Rochat à l'Abbé Favre 115
L'Abbé Favre à Jean Rochat 117

IIme PARTIE

L'Abbé Favre au Pasteur Curchod 121
L'Abbé Favre à Léon Grognuz 127
L'Abbé Favre à Madame Meylan 141
Le Pasteur Curchod à l'Abbé Favre 143
L'Abbé Favre au Pasteur Curchod 145
L'Abbé Favre à l'Abbé Martin 161
L'Abbé Favre au Pasteur Curchod 174
Le Pasteur Curchod à l'Abbé Favre 175
L'Abbé Martin à l'Abbé Favre 176
L'Abbé Favre à Sylvestre Baudraz 183
Le Pasteur Curchod à l'Abbé Favre 190
L'Abbé Favre au Pasteur Curchod 192
Jean Louis Bolomey à l'Abbé Favre 199
Le Pasteur Curchod à l'Abbé Favre 201
L'Abbé Favre au Pasteur Curchod 203

IIIme PARTIE

Alfred Ramuz à l'Abbé Favre 209
L'Abbé Favre à Léon Grognuz 211
L'Abbé Favre au Docteur Gremaud 240

Le Pasteur Curchod à l'Abbé Favre 242
L'Abbé Favre au Pasteur Curchod 244
Le Pasteur Curchod à l'Abbé Favre 245
L'Abbé Favre au Pasteur Curchod 246
Le Pasteur Curchod à l'Abbé Favre 249
L'Abbé Favre au Pasteur Curchod 253
L'Abbé Favre à Sœur Gertrude 264
Le Pasteur Curchod au Pasteur Desarzens. 268
Jeanne Déglon à ses parents 272
L'Abbé Favre à Félicien Pahud 278
Le Pasteur Curchod à l'Abbé Favre 284
L'Abbé Favre au Pasteur Curchod 285
Le Pasteur Curchod à Sœur Noémi. 286
L'Abbé Favre au Pasteur Curchod 288

Notes et Références 293

TABLE DES ILLUSTRATIONS

34 Bois inédits de Fred Fay : la plupart, d'après nature, quelques-uns, d'après des documents antérieurs à de récentes restaurations.

Planches

La cathédrale de Lausanne, façade. 10
La cathédrale de Lausanne, chevet 23

Notre-Dame d'ORBE. 37
Le prieuré de SAINT-SULPICE. 51
Saint-Martin de BURSINS. 71
Saint-Pierre de CURTILLES. 83
Vieille maison à NYON 107
Saint-Etienne de MOUDON 120
Notre-Dame de BASSINS 133
Le château de GRANDSON 147
Saint-Martin de VEVEY 155
L'Abbaye de ROMAINMÔTIER. 167
Une rue à SAINT-SAPHORIN 179
La porte Saint-Maire à LAUSANNE, en 1889. 187
Saint-Martin de GRESSY 195
Saint-Martin de LUTRY 208
Vieille maison à OLLON 219
Saint-Saturnin de VILLETTE 227
L'Abbaye de PAYERNE 237
Saint-Vincent de MONTREUX. 251
Saint-Théodule de VERS-L'EGLISE. 261
Vieille maison à LUCENS. 275
Le château de CHILLON 294

Têtes de chapitre

Le Léman et les Alpes, vus de Bois-Cerf, à LAUSANNE. 7
Derrière-Bourg et Saint-François, à LAUSANNE. . . . 11
Le pont Saint-Eloi, à MOUDON, vers 1840. 121

Silhouette de LUTRY 209
Le château de CHILLON 295
Notre-Dame d'ORNY. 315

VIGNETTES ORNEMENTALES

Saint-Martin de CHAVORNAY 118
Saint-Pierre de BAULMES 206
Saint-Clément de BEX. 292
Saint-Etienne de DONATYRE 312
Saint-Georges de VILLARZEL 319



Derniers ouvrages de Mgr Besson

Après quatre cents ans. — Ouvrage illustré de 34 bois inédits de Fréd. Fay. Genève, Librairie Jacquemoud, 1933. Prix : fr. 3.50.

La Route aplanie. — Onzième édition. (Soixante-quatre pages de plus que la première édition ; réponse aux critiques.) Paris, 1933, Editions Spes ; Genève, Librairie Jacquemoud. Prix : fr. 2.50 suisses ; fr. 12.50 français.

Wegbereitung. — Traduction allemande de *La Route aplanie.* Fribourg, 1932, Fragnière Frères. Prix : fr. 2.50.

La Via appianata. — Traduction italienne de *La Route aplanie.* Brescia, 1932, Morcelliana (collection *Fides*). Prix : 5 lires ; fr. 1.50.

De Weg bereid. — Traduction hollandaise de *La Route aplanie.* Baarn, 1933, Hollandia-Drukkerij. (Sous presse.)

Saint Pierre et les Origines de la Primauté romaine. — Ouvrage richement illustré, publié à Genève par la Société anonyme des éditions artistiques S. A. D. E. A. 1929. Prix broché : fr. 12 ; relié toile : fr. 16 ; relié peau : fr. 20.

L'Eglise catholique et la Bible. — Deuxième édition, ornée de 17 planches, dont une en couleurs. Librairie de Gigord, 15, rue Cassette, Paris, 1931. Prix : fr. 15 français.

Discours et Lettres pastorales, t. VI, 1931-1932. — Fribourg, 1933, Librairies Saint-Paul. Prix : fr. 5.75.

La Révocation de l'édit de Nantes. — Quatrième édition. Genève, 1933, Librairie Jacquemoud. Prix : fr. 1.75.

Imprimerie Saint-Paul, Fribourg (Suisse), 1933.

